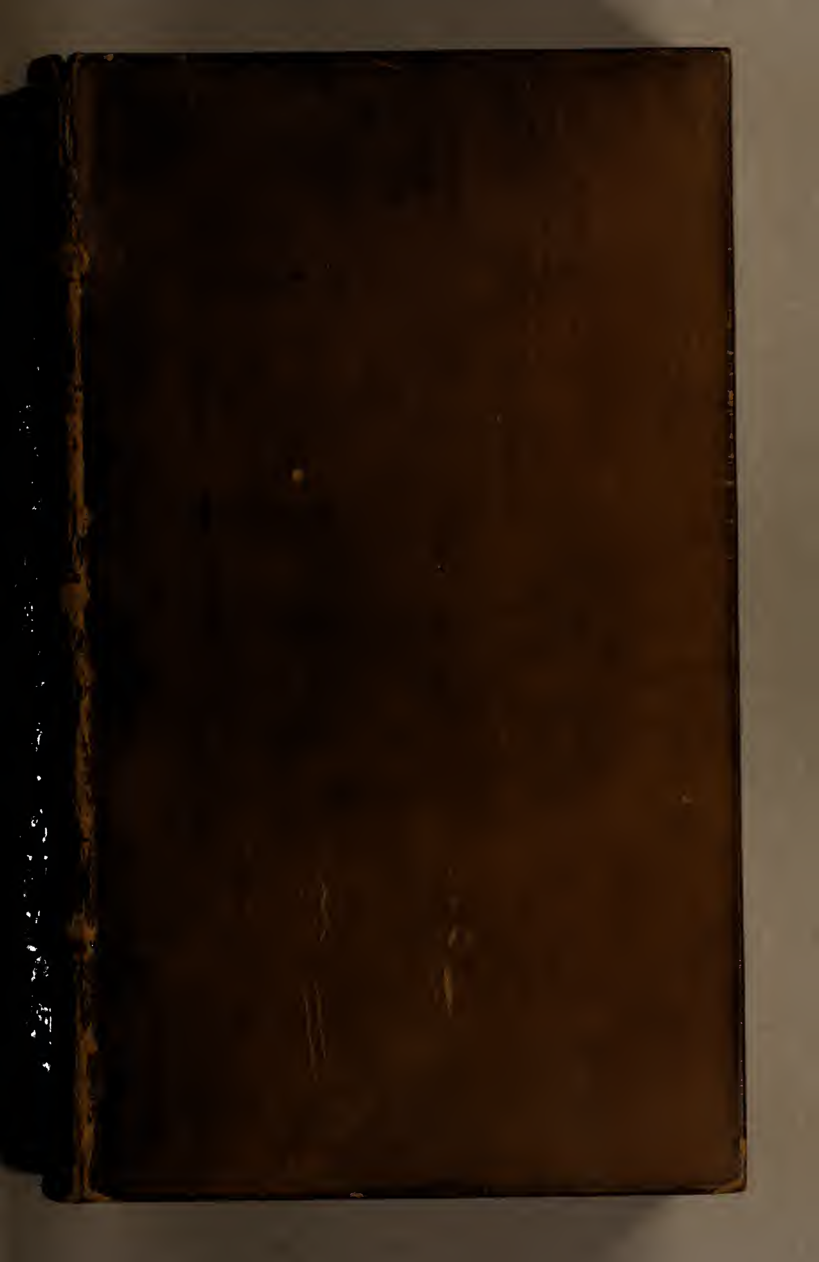
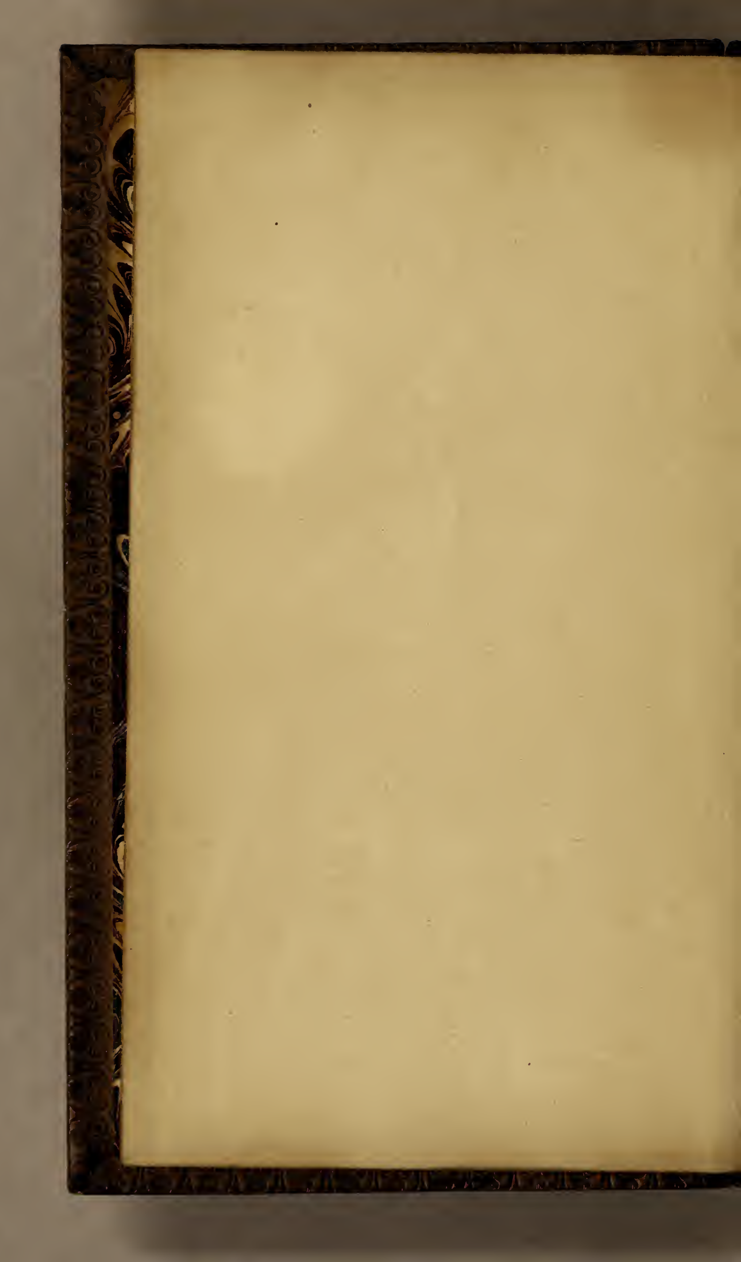



GAUDEO
John Carter Brown.





LETTRES
ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES.

TOME XXVI.

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES,
ÉCRITES
DES MISSIONS ÉTRANGERES.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DES INDES ET DE LA CHINE.

TOME XXVI.



A PARIS.

Chez J. G. MÉRIGOT le jeune, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.



M. DCC. LXXXIII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.



LETTRES

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGERES.

MÉMOIRE

Sur la vie de M. Picquet, Miſſionnaire au Canada ; par M. de la Lande, de l'Académie des Sciences.

Un Miſſionnaire, recommandable par ſon zele & par les ſervices qu'il a rendus à l'Egliſe & à l'Etat, né dans la même Ville que moi, & avec qui j'ai eu des relations particulieres, m'avoit mis à portée de donner une idée de ſes travaux ; j'ai cru que cette notice méritoit de trouver place dans les *Lettres édifiantes*, ayant préciſément le

même objet que les autres pieces de ce Recueil, & j'ai été flatté de pouvoir rendre un témoignage honorable à la mémoire d'un compatriote & d'un ami aussi estimable que M. l'Abbé Picquet.

François Picquet, Docteur de Sorbonne, Missionnaire du Roi, & Préfet Apostolique au Canada, naquit à Bourg en Bresse, le 6 Décembre 1708. Les cérémonies de l'Eglise lui plurent dès son enfance, d'une maniere qui sembloit annoncer sa vocation; il apporta en naissant beaucoup de facilité: la bonne éducation qu'un pere estimable lui donna, seconda ses heureuses dispositions, & il fit ses premieres études avec les applaudissemens de tous ses Supérieurs & de ses Professeurs, quoique, dans la dissipation & le feu de la jeunesse, il se fût livré à des occupations tout-à-fait étrangeres à ses études. M. Picquet en effet aimoit à essayer ses goûts dans beaucoup de genres, & il y réussissoit; mais ses premiers amusemens avoient annoncé ses premiers penchans, & l'état ecclésiastique étoit sa principale vocation. Dès l'âge de 17 ans, il commença dans sa patrie les fonctions de Missionnaire avec succès, & à 20 ans l'Evêque de Sinope, Suf-

fragant du Diocèse de Lyon, lui donna, par une exception flatteuse, la permission de prêcher dans toutes les Paroisses de la Bresse & de la Franche-Comté qui dépendoient du Diocèse.

L'enthousiasme de son nouvel état lui fit désirer d'aller à Rome; mais l'Archevêque de Lyon lui conseilla d'aller à Paris faire sa Théologie. Il suivit ce conseil; il entra dans la Congrégation de Saint Sulpice. Bien-tôt on lui proposa la direction des nouveaux Convertis; mais l'activité de son zele lui fit chercher une plus vaste carriere, & l'entraîna au-delà des mers en 1733 dans les Missions de l'Amérique septentrionale, où il a demeuré pendant près de 30 ans, & où son tempérament affoibli par le travail, acquit une force & une vigueur qui lui ont procuré une santé robuste jusqu'à la fin de sa vie.

Après avoir long-temps travaillé en commun avec d'autres Missionnaires, à Mont-Réal, on le jugea digne de former seul de nouvelles entreprises, dont la France devoit profiter pour ramener la paix dans nos vastes Colonies.

Vers 1740, il s'établit près du lac des deux Montagnes, au nord de Mont-

Réal, à portée des Algonquins, des Nipiſſings & des Sauvages du lac Témiſcaming, à la tête de la Colonie, & ſur le paſſage de toutes les Nations du nord, qui deſcendoient par la grande riviere de Michilimakina au lac Huron.

Il y avoit eu une ancienne Miſſion ſur le lac des deux montagnes; mais elle étoit abandonnée. M. Picquet profita de la paix dont on jouiſſoit alors pour y conſtruire un fort en pierres. Le fort commandoit les villages des quatre Nations qui compoſoient la Miſſion du lac. Il fit faire enſuite des enceintes à chacun de ces villages, avec des pieux de cèdre; il les flanqua de bonnes redoutes. Le Roi paya la moitié de cette dépenſe; le Miſſionnaire fit faire le reſte par corvées. Il y fixa deux Nations errantes des Algonquins & des Nipiſſings, en leur faiſant bâtir un beau village, & les faiſant ſemer & récolter, ce qui avoit paru juſques-là impoſſible. Ces deux Nations ont été dans la ſuite les premieres à donner du ſecours aux François. Les douceurs qu'elles goûterent dans cet établiſſement, les attacherent à la France & au Roi, ſous le nom duquel M. Picquet leur procuroit des ſecours d'argent, de denrées, &

tout ce qui pouvoit satisfaire les besoins de ces Nations.

Il y fit élever un Calvaire, qui étoit le plus beau monument de la Religion en Canada, par la grandeur des croix qui y furent plantées sur le sommet d'une des deux montagnes, par les différentes chapelles & les différents oratoires, tous également bâtis de pierres, voûtés, ornés de tableaux, & distribués par stations, dans l'espace de trois quarts de lieue. Il s'appliqua dès-lors à entretenir une exacte correspondance avec les Nations du nord, par le moyen des Algonquins & des Nipissings, & avec celles du sud & de l'ouest, par le moyen des Iroquois & des Hurons. Ses négociations réussirent si bien, que toutes les années, la veille de Pâques & de la Pentecôte, il baptisoit à la fois 30 à 40 adultes. Lorsque les Sauvages chasseurs avoient passé huit mois dans les bois, il les gardoit pendant un mois dans le village; il leur faisoit une espece de Mission, plusieurs entretiens par jour, deux catéchismes, des conférences spirituelles. Il leur apprenoit les prieres & les chants de l'Eglise: il imposoit des pénitences à ceux qui donnoient dans quelques désordres.

Une partie étoit sédentaire & domiciliée. Enfin, il parvint, contre toute espérance, à déterminer ces Nations à se soumettre entiérement au Roi, & à le rendre maître de leurs assemblées nationales, avec une pleine liberté d'y faire connoître ses intentions, & de nommer tous leurs chefs. Dès le commencement de la guerre de 1742, ces Sauvages montrerent leur attachement pour la France & pour le Roi dont M. Picquet leur avoit annoncé le caractere paternel, & qu'il leur avoit représenté comme le bien-aimé & l'idole de la Nation.

Voici un Discours qu'adressoit au Roi dans son enthousiasme, un guerrier Sauvage du lac des deux montagnes, & que les trois Nations prierent le Gouverneur d'envoyer au Roi au commencement de la guerre. Je le rapporterai pour donner une idée de leur style & de leurs figures oratoires. Si ce n'est pas mot à mot le Discours du Sauvage, on est sûr au moins qu'il a été rédigé par celui qui connoissoit le mieux leur style & leurs dispositions.

Mon Pere,

» Fais moins attention à ma façon

» de parler qu'aux sentiments de mon
» cœur : jamais Nation ne fut capable
» de me dompter, ni digne de me
» commander. Tu es seul dans le monde
» qui puisse régner sur moi, & je pré-
» fere à tous les avantages que l'Anglois
» peut m'offrir pour me faire vivre
» avec lui, la gloire de mourir à ton
» service.

» Tu es grand dans ton nom, je le
» sais; *Onnontio* (le Général) (1) qui me
» porte ta parole, & la *Robe noire* (le
» Missionnaire) qui m'annonce celle
» du grand Esprit, *Kichemanitou*, (2),
» m'ont dit que tu étois le chef fils aîné
» de l'épouse de Jesus qui est le grand
» Maître de la vie, que tu commandes
» un monde de guerriers; que ta Nation
» est innombrable; que tu es plus maître
» & plus absolu que les autres chefs
» qui commandent des hommes & gou-
» vernent le reste de la terre.

» Maintenant que le bruit de ta
» marche frappe mes deux oreilles; que
» j'apprends de ton ennemi même que
» tu n'as qu'à paroître, & les forts tom-

(1) Ils appellent le Roi Ononti-io-goa.
(2) Ils appellent Matchimanitou le mauvais esprit, ou le diable.

» bent en poussiere & ton ennemi à la
» renverse; que la paix de la nuit & les
» plaisirs du jour cedent à la gloire
» qui t'emporte; que l'œil pourroit
» à peine te suivre dans tes courses &
» au travers de tes victoires; je dis que
» tu es grand dans ton nom & plus
» grand par le cœur qui t'anime, que
» ta vertu guerriere surpasse même la
» mienne: les Nations me connoissent,
» ma mere m'a conçu dans le feu d'un
» combat, m'a mis au jour avec le
» casse-tête à la main, & ne m'a nourri
» qu'avec du sang ennemi.

» Eh! mon Pere, quelle joie pour
» moi, si je pouvois à ta suite soulager
» un peu ton bras, & considérer moi-
» même le feu que la guerre allume
» dans tes yeux.

» Mais il faut que mon sang ré-
» pandu pour ta gloire sous ce soleil,
» te réponde de ma fidélité, & la mort
» de l'Anglois de ma bravoure. J'ai la
» hache de guerre à la main & l'œil
» fixé sur *Onnontio* qui me gouverne ici
» en ton nom. J'attends sur un pied
» seulement & la main levée, le signal
» qu'il me doit donner pour frapper
» ton ennemi & le mien. Tel est, mon
» Pere, ton guerrier du lac des deux
» montagnes.»

Les Sauvages tinrent parole, & les premiers coups qui furent portés aux Anglois, dans le Canada, partirent de leurs mains.

M. Picquet fut des premiers à prévoir la guerre qui s'alluma entre les Anglois & les François vers 1742. Il s'y prépara long-temps d'avance; il commença par réunir, dans sa Mission, tous les François dispersés aux environs, pour se fortifier & donner plus de liberté aux Sauvages. Ceux-ci faisoient tous les détachemens qu'il leur demandoit; ils étoient continuellement sur les frontieres pour épier les mouvemens des ennemis. M. Picquet apprit, par un de ces détachemens, que les Anglois faisoient des préparatifs de guerre à Sarasto, & poussoient leurs établissemens jusques sur le lac du Saint-Sacrement. Il en donna avis au Général, & lui proposa d'y envoyer un corps de troupes pour intimider au moins les ennemis, si nous ne pouvions pas en faire davantage. La partie fut liée. M. Picquet y alla lui-même, avec M. Marin qui commandoit ce détachement; on brûla le fort, les établissemens de Lydius, plusieurs moulins à scie, les planches, les madriers, & autres bois de construction,

les amas de vivres, les provisions, les troupeaux, sur près de quinze lieues d'habitation, & l'on fit 145 prisonniers, sans avoir perdu un seul François, & même sans qu'aucun eut été blessé. Cette seule expédition empêcha les Anglois de rien entreprendre de ce côté-là pendant le cours de cette guerre.

Après la prise de l'Isle-Royale, toute la Colonie étoit dans la consternation; l'on craignoit tout de la flotte Angloise à Québec, & des Nations leurs alliées dans le haut de la Colonie. M. Picquet répondit de cette partie; il sut attirer ces mêmes Nations au lac des Deux-Montagnes, les conduire lui-même à Québec, comme autant d'ôtages, au nombre de soixante chefs avec leur suite: il commença à leur prêcher l'Evangile, & les détermina à nous prêter la main contre les Anglois, s'ils venoient nous attaquer. M. Hocquart lui donna dès-lors le titre d'Apôtre des Iroquois. Cet heureux événement rassura entiérement la Colonie, malgré les alarmes que devoit nous causer la perte d'un combat naval. En effet, M. de la Jonquiere fut obligé de se battre, quoiqu'inférieur en nombre, lorsqu'il alloit en Canada pour en être Gouverneur gé-

néral. Il fut fait priſonnier, & remplacé par M. de la Galiſſonniere.

M. Picquet fut bientôt, par ſes Sauvages découvreurs, que les Anglois formoient un gros détachement auquel ſe joignoient quelques Sauvages, avec ordre de frapper en pluſieurs endroits de la Colonie, pour jeter la terreur parmi les habitans. Il en prévint M. de la Galiſſonniere, qui fit tenir des troupes légeres prêtes à partir au premier ſignal. Les ennemis furent ſurpris, on les prit preſque tous avec leurs priſonniers, & ils furent conduits, chargés de chaînes, à Québec; le reſte de ce détachement fut tué ou noyé au pied des caſcades : quelques-uns qui s'échapperent périrent dans les bois. Depuis ce temps, aucun parti ne parut du côté du lac des deux Montagnes. Notre Miſſionnaire reſta deux jours & deux nuits, pendant cette expédition, ſans fermer l'œil; mais la deſtruction de ce détachement fit que l'on demeura tranquille, comme dans la plus profonde paix, juſqu'à la fin de la guerre. La terreur qui s'étoit répandue parmi les ennemis, étoit telle, qu'ils ne ſe tenoient plus que ſur la défenſive.

Pendant cette guerre de 1742 à 1748, M. Picquet contribua deux fois à la con-

ſervation de la Colonie ; mais il ne paſſa pas quatre nuits de ſuite dans un lit, il veilloit ſans ceſſe ; on le voyoit coucher dans les bois & ſur la neige, marcher à pied, en hiver, des journées entieres, ſouvent dans l'eau, paſſer le premier les rivieres, au milieu des glaçons, pour donner le bon exemple à ſes guerriers, expoſant ſa vie comme un militaire, tandis que ſes connoiſſances lui faiſoient trouver des expédiens dans les occaſions qui paroiſſoient les plus déſeſpérées. Il prit poſſeſſion, lui douzieme, d'un pays que les Anglois étoient ſur le point d'occuper, & il s'y conſerva, malgré leurs intrigues & leurs efforts.

Ses négociations réuſſiſſoient auſſi bien que les entrepriſes militaires qu'il dirigeoit : les chefs de la Colonie lui en confierent, dans les occaſions les plus critiques & les plus intéreſſantes, & lui en témoignerent cent fois toute leur ſatisfaction. La paix ayant été rétablie en 1748, notre Miſſionnaire s'occupa du moyen de remédier pour l'avenir aux inconvéniens dont il avoit été témoin. La route qu'il avoit vu prendre aux Sauvages & aux partis ennemis que les Anglois envoyoient ſur nous, lui fit choiſir un poſte qui pût à l'avenir intercep-

ter les passages des Anglois. Il proposa à M. de la Galissonniere de faire l'établissement d'une Mission de la Présentation, près du lac Ontario, qui a réussi au-delà de ses espérances, & qui a été le plus utile de tous ceux du Canada.

M. Rouillé, Ministre de la Marine, écrivoit le 4 Mai 1749 » un grand nombre d'Iroquois ayant déclaré qu'ils desiroient embrasser le Christianisme, il a été proposé d'établir une Mission du côté du fort Frontenac, pour y en attirer le plus qu'on pourra. C'est le sieur abbé Picquet, Missionnaire zélé, & auquel ces Nations paroissent avoir de la confiance, qui a été chargé de la négociation. Il a dû, l'année derniere, aller choisir un terrein propre à l'établissement de la Mission, & constater, le plus précisément qu'il aura été possible, à quoi l'on peut s'en tenir par rapport aux dispositions de ces mêmes Nations. Par une lettre du 5 Octobre dernier, M. de la Galissonniere a informé que, quoiqu'on ne doive pas prendre une confiance entiere dans celles qu'ils ont marquées, il est néanmoins d'une si grande importance de pouvoir les diviser, qu'il ne faut rien négliger de ce qui peut y contribuer : c'est par cette

raiſon que Sa Majeſté deſire que vous ſuiviez le projet d'établiſſement propoſé; s'il pouvoit avoir un certain ſuccès, il ne devroit pas être difficile pour lors de faire entendre aux Sauvages, que le ſeul moyen de s'affranchir des prétentions des Anglois ſur eux & ſur leurs terres, c'eſt de détruire Choueguen, afin de les priver par-là d'un poſte qu'ils ont principalement établi dans la vue de pouvoir contenir leurs Nations. Cette deſtruction eſt d'une ſi grande conſéquence, tant par rapport à nos poſſeſſions que par rapport à l'attachement des Sauvages & à leur traite, qu'il convient de mettre tout en uſage pour engager les Iroquois à l'entreprendre : cette voie eſt actuellement la ſeule qu'on puiſſe employer pour cela, mais vous devez ſentir qu'elle exige beaucoup de prudence & de circonſpection ».

Les qualités que le Miniſtre déſiroit, pour réuſſir à éloigner les Anglois de notre voiſinage, M. Picquet les poſſédoit éminemment. Auſſi, le Général, l'Intendant & l'Evêque s'en rapporterent abſolument à lui pour le choix de l'établiſſement de cette nouvelle Miſſion; & malgré les efforts de ceux qui avoient des intérêts oppoſés, il fut chargé de l'entrepriſe.

Le fort de la Préſentation eſt ſitué à 302° 40' de longitude, & à 44° 50' de latitude, ſur la riviere de la Préſentation, que les Sauvages nomment Soëgatſi, 30 lieues au deſſus de Mont-Réal, à 15 lieues du lac Ontario, ou du lac de Frontenac qui donne naiſſance au fleuve Saint Laurent, conjointement avec le lac Champlain; 15 lieues à l'occident de la ſource de la riviere d'Hudſon qui va tomber dans la mer à New-Yorck. On avoit bâti près de-là, en 1671, le fort de Frontenac, pour arrêter les incurſions des Anglois & des Iroquois: la baie ſervoit de port à la marine marchande & militaire, qu'on avoit formée dès-lors ſur cette eſpece de mer où les tempêtes ſont auſſi fréquentes & auſſi dangereuſes que ſur l'océan. Mais le poſte de la Préſentation parut encore plus important, parce que le port eſt très-bon, que la riviere y gêle rarement, que les barques en peuvent ſortir par les vents de nord, d'eſt & de ſud, que les terres y étoient excellentes, & qu'on pouvoit fortifier cet endroit avec plus d'avantage.

D'ailleurs, cette Miſſion étoit propre, par ſa ſituation, à nous concilier les Sauvages Iroquois des cinq Nations

qui habitent entre la Virginie & le lac Ontario. M. le Marquis de Beauharnois, & ensuite M. de la Jonquiere, Gouverneur général de la Nouvelle-France, desiroient beaucoup qu'on parvînt à l'établir, sur-tout dans un temps où la jalousie des Anglois, irritée par une guerre de plusieurs années, cherchoit à éloigner de nous les Nations du Canada.

Cet établissement étoit comme une clef de la Colonie, parce que les Anglois, les François, les Sauvages du haut Canada ne pouvoient passer ailleurs que sous le canon du fort de la Présentation, lorsqu'ils descendoient du côté du sud; que les Iroquois au midi, & les Micissagués au nord, étoient à sa portée: aussi parvint-il, dans la suite, à en rassembler de plus de cent lieues de distance. Cependant les Officiers, les Interpretes & les Négocians regardoient alors cet établissement comme une chimere. La jalousie & les contradictions l'auroient fait échouer, sans la fermeté de M. l'abbé Picquet, soutenue par celle de l'Administration. Cet établissement servoit à protéger, à secourir & à soulager les postes déjà établis sur le lac Ontario: l'on pouvoit y construire les barques & canots pour transporter les

effets du Roi avec un tiers moins de dépenſe qu'ailleurs, parce que le bois y étoit plus commun, d'une meilleure qualité, & plus facile à exploiter, ſurtout quand M. Picquet y eut fait faire un moulin à ſcie pour l'exploitation & le débit de ces bois. Enfin, il pouvoit faire, pour les Colons François, un établiſſement important, & un point de réunion des Européens & des Sauvages, qui s'y trouvoient très à portée de la chaſſe & de la pêche dans la partie ſupérieure du Canada.

M. Picquet partit avec un détachement de ſoldats ouvriers & quelques Sauvages; il ſe mit d'abord, le mieux qu'il lui fût poſſible, à l'abri des inſultes de l'ennemi, ce qui lui réuſſit toujours depuis.

Le 20 Octobre 1749, il avoit fait conſtruire un fort de pieux, une maiſon, un hangar, une écurie, une redoute, un four; il avoit défriché des terres pour des Sauvages. On eſtimoit ſes travaux 30 à 40 mille livres: il les avoit fait pour 3485 l. mais il y mettoit autant d'intelligence que d'économie; il animoit les ouvriers, & l'on travailloit depuis trois heures du matin juſqu'à neuf heures du ſoir.

Quant à lui, ſon déſintéreſſement étoit extrême; il ne recevoit alors ni appointemens, ni gratifications : il ſe ſoutenoit par ſon induſtrie & ſon crédit, car il ne touchoit pas même ſon patrimoine. Il n'avoit du Roi qu'une ration de deux livres de pain & une demi-livre de lard; auſſi les Sauvages, lui ayant apporté un chevreuil & des perdrix, lui diſoient : nous ne doutons point, mon Pere, qu'il ne ſe faſſe de mauvais raiſonnemens dans ton eſtomac, de ce que tu n'as que du lard à manger; voilà de quoi raccommoder tes affaires. Les chaſſeurs lui fourniſſoient de quoi faire ſubſiſter les François, & de quoi traiter les Généraux, dans l'occaſion. Il a eu des truites de quatre-vingt livres, que ſes Sauvages lui apportoient.

Lorſque la Cour lui eut fait un traitement, il ne l'employa qu'au profit de ſon établiſſement. Il eut d'abord ſix chefs de famille en 1749, quatre-vingt-ſept l'année ſuivante, & trois cents quatre-vingt-ſeize en 1751. Toutes ces familles étoient des plus anciennes & des plus conſidérables, en ſorte que cette Miſſion étoit dès-lors aſſez puiſſante pour nous attacher les cinq Nations, qui pouvoient faire en tout 25 mille habitans, & il

en compta jusqu'à 3 mille dans sa Colonie. En attachant à la France les cantons Iroquois, & les mettant bien dans nos intérêts, on étoit sûr de n'avoir rien à craindre des autres Nations Sauvages, & c'étoit le moyen de mettre des bornes à l'ambition des Anglois. M. Picquet profita avantageusement de la paix pour augmenter cet établissement, & il le porta, en moins de quatre ans, à la perfection que l'on pouvoit desirer, malgré les contradictions qu'il eût à combattre, les obstacles qu'il eût à surmonter, les railleries & les propos indécens qu'il lui fallût essuyer; mais son bonheur & sa gloire n'y perdirent rien : l'on vit, avec étonnement, plusieurs villages s'y élever presque à la fois, un fort commode, logeable, & agréablement situé; des défrichemens prodigieux couverts presque en même temps du plus beau maïs. Plus de cinq cents familles, encore toutes infidelles, qu'il y rassembla, rendirent bientôt cet établissement le plus beau, le plus riant & le plus abondant de la Colonie. Il avoit dans ses dépendances la Présentation, la Gallette, Suegatzi, l'Isle aux Galots, & l'Isle Picquet dans le fleuve Saint-Laurent. Il avoit dans le

fort ſept petits pierriers, & onze pieces de quatre à ſix livres de balles.

Les familles les plus diſtinguées des Iroquois étoient diſtribuées, à la Préſentation, en trois villages : celui qui étoit voiſin du fort François contenoit, en 1754, 49 cabanes d'écorce, dont quelques-unes avoient 60 à 80 pieds de long, & ſuffiſoient à trois ou quatre familles. L'endroit leur plaiſoit à cauſe de l'abondance de la chaſſe & de la pêche.

On auroit pu augmenter ſans doute cette Miſſion ; mais il auroit fallu avoir aſſez de terres défrichées pour faire ſemer toutes les familles, & les aider à ſubſiſter, & pour que chaque canton eût un quartier ſéparé.

M. Picquet auroit deſiré que, pour en tirer un grand parti, on fît défricher, pendant un certain temps, cent arpens de terre chaque année ; qu'on aidât les Sauvages à ſe bâtir ſolidement, & à entourer leur village d'une paliſſade; qu'on fît conſtruire une Egliſe, & une maiſon pour ſept à huit Miſſionnaires. Les Nations le deſiroient, & c'étoit un moyen efficace de les fixer. Tout cela pouvoit ſe faire avec 15000 liv. par an,

& il proposoit de les assigner sur un Bénéfice, comme étant destinées au progrès de la Religion.

En attendant, notre Missionnaire s'appliqua d'abord à instruire ses Sauvages; il en baptisa un grand nombre. M. l'Evêque de Québec, voulant être témoin & s'assurer par lui-même des merveilles que l'on racontoit de l'établissement de la Présentation, fit le voyage en 1749, accompagné de quelques Officiers, des Interpretes du Roi, des Prêtres des autres Missions, de plusieurs autres Prêtres, & passa dix jours à examiner & à faire examiner les Cathécumenes; il en baptisa lui-même cent trente-deux, & ne cessa, pendant son séjour, de bénir le ciel des progrès de la Religion parmi ces infideles.

A peine furent-ils baptisés, que M. Picquet songea à leur donner une forme de Gouvernement: il établit un Conseil de douze anciens; il choisit les plus accrédités chez les cinq Nations, il les mena à Mont-Réal, où ils prêterent serment de fidélité au Roi, entre les mains de M. le Marquis du Quesne, au grand étonnement de toute la Colonie, où personne n'auroit osé espérer un pareil événement.

Attentif au bien de l'Administration comme à celui de la Religion, M. Picquet avertissoit les chefs de la Colonie des abus dont il étoit témoin. Il fit, par exemple, un Mémoire contre l'établissement des traiteurs qui étoient venus s'établir au Long-Saut & à Carillon pour faire la traite ou le commerce, qui trompoient les Sauvages, en leur vendant fort cher des choses inutiles, & les empêchoient de venir jusqu'à la Mission, où on les auroit détrompés, instruits dans la Religion, & attirés à la France.

Les garnisons que l'on établissoit dans les Missions contrarioient beaucoup les projets de notre Missionnaire. » J'ai déjà vu, disoit-il dans un Mémoire, avec consolation supprimer celles qui étoient au Saut Saint-Louis & au lac des deux Montagnes, & je pensois que le Gouvernement, informé par d'autres que par moi du tort qu'elles font tant à la Religion qu'à l'Etat, ne manqueroit pas de retirer bientôt celle qui est à la Présentation, où elle est aussi inutile & bien plus pernicieuse que dans les autres Missions. Personne ne connoît mieux que moi les désordres, qui augmentent à mesure que l'on rend cette

garnison plus nombreuse ; la ferveur de nos premiers Chrétiens s'éteint peu-à-peu par les mauvais exemples & les mauvais conseils ; la docilité envers le Roi s'affoiblit aussi insensiblement ; les difficultés se multiplient presque continuellement entre des Nations dont les mœurs, le caractere & les intérêts sont si différents : enfin, les Commandants & les Garde-magasins opposent habituellement mille obstacles aux fruits du zele des Missionnaires.

Depuis près de 24 ans que je suis chargé de la conduite des Sauvages, j'ai toujours reconnu avec ceux qui ont étudié leurs mœurs & leur caractere, que la fréquentation des François les perdoit entiérement, & que, s'ils ne font que très-peu de progrès dans la Religion, les mauvais exemples, les mauvais conseils & l'ame mercenaire & intéressée des Nations Européennes qui les fréquentent dans leurs villages, en sont la principale cause. De-là vient quelquefois leur indocilité aux ordres des Gouverneurs, même leur infidélité au Roi, & leurs apostasies.

Il est de notoriété publique, qu'au Saut Saint Louis & au lac des deux Montagnes, Missions autrefois si fer-

ventes, & qui ont rendu depuis près de 100 ans des ſervices très-importans à la Colonie, les garniſons y ont cauſé des maux & des déſordres preſqu'irréparables ; qu'elles y ont introduit non-ſeulement le libertinage & toute ſorte de débauches, mais encore l'indépendance & la révolte ». M. Picquet craignoit ſur-tout l'introduction d'un crime contre nature, heureuſement inconnu chez les Sauvages.

Les Commandants n'étoient occupés alors dans nos Miſſions qu'à diminuer la confiance des Sauvages en leurs Miſſionnaires : il ſembloit que c'étoit une victoire gagnée, dès que l'on en avoit ſéparé quelques-uns, ou même quand l'on avoit ſu adroitement prévenir un Général contre les Miſſionnaires, & les noircir dans ſon eſprit. Un ſaint Religieux, Miſſionnaire auſſi infatigable pour le ſervice du Roi, qu'il l'étoit pour celui de Dieu, ſuccomba même ſous le poids de l'autorité, au détriment de la Miſſion du Saut Saint Louis, à force d'accuſations que les Commandans du fort inventerent contre lui. Alors l'irréligion, le libertinage, l'infidélité envers le Roi, & l'inſolence des Sauvages prirent auſſi-tôt la place

de

de la piété, de l'attachement, de la soumission & de l'obéissance dont ils avoient donné tant de preuves depuis si long-temps sous la conduite des Missionnaires. Enfin, pour remédier à tant de maux, l'on supprima des garnisons qui avoient mis les deux Missions dans le plus grand danger; mais les Jésuites furent obligés de transporter leur Mission du Saut St. Louis au-dessus du Lac Saint François, pour éloigner les Sauvages de la fréquentation des François.

L'expérience a toujours prouvé que c'étoit par la Religion que nous réussissions le mieux à nous attacher les Sauvages, & que les Missionnaires formoient & resséroient ces liens. En effet, nos Missions ont toujours persévéré dans la même fidélité, lorsque les Missionnaires y ont exercé librement leur ministere : au lieu que l'on a vu déserter de beaux villages qui étoient établis au fort Frontenac, à Niagara, au-dessus du portage, & dans presque tous les autres postes du haut Canada. Les Commandants de ces mêmes postes, avec leurs garnisons, ont tellement dispersé & détruit ces Etablissemens, qu'il n'en restoit plus aucune trace du temps de M. Picquet. Ces Sauvages étant sans

Miſſionnaires, ſans conſeils & ſans conſolateurs, avoient tous abandonné les poſtes François, pour ſe ranger la plupart du côté des Anglois, & ces ſortes de transfuges étoient plus dangereux pour nous, que les Sauvages qui ne nous avoient jamais connus.

Avant que les Miſſionnaires nous euſſent concilié les Peuples du haut Canada, ils conſpiroient dans tous les poſtes contre les François : ils cherchoient l'occaſion de les égorger. Ceux qui étoient pour nous, n'étoient preſque d'aucun ſecours en temps de guerre. On n'en eut tout au plus que quarante dans les expéditions des premieres années de la guerre de 1755; & même, excepté les Chrétiens domiciliés, l'on ne voyoit preſque point de Sauvages des pays d'en haut, pendant plus des trois quarts de l'année, malgré les invitations & les négociations continuelles; mais les Chrétiens domiciliés, lorſqu'ils étoient tranquilles avec leurs Miſſionnaires dans leurs villages, étoient toujours prêts au premier ſignal de la volonté des Gouverneurs généraux. On les a vu courir ſur leur propre Nation, lorſqu'elle nous étoit contraire, & n'épargner pas même leur famille; car dans l'affaire de M. Dieskau,

ils tuerent tous leurs parens qu'ils avoient fait prisonniers; au lieu que dans la guerre de 1745, tandis qu'il y avoit des garnisons dans leurs villages, tantôt ils refusoient de prendre les armes, & vouloient demeurer neutres, tantôt nous trahissoient, ou servoient nos ennemis, & l'on ne pouvoit les faire marcher qu'à force de sollicitations, de caresses ou de présens, encore falloit-il que les Missionnaires se missent en marche avec eux.

Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les Gouverneurs généraux, MM. de Beauharnois, de la Galissonniere, de la Jonquiere, & du Quesne, ont eux-mêmes découvert, plusieurs fois, que les Sauvages avoient été poussés, par les Commandans des forts, à aller contre les ordres des Généraux, afin sans doute que pareilles fautes rejaillissent sur les Missionnaires, & diminuassent la confiance que ces Généraux paroissoient avoir en eux. Quand ils étoient parvenus à les écarter, rien ne s'opposoit plus aux excès qui étoient une suite du feu de l'âge, de la violence des passions, des habitudes invétérées de la plupart des Militaires. Les Commandans & les Garde-magasins étoient même plus dan-

gereux que les ſoldats, les uns par leur autorité ou leur indépendance, & comme ayant en leur diſpoſition les effets du Roi; les autres, par la facilité qu'ils avoient également de faire des préſens; tous par la facilité des femmes de ces pauvres Nations, dont l'uſage, avant leur converſion, étoit de rechercher les hommes. Tout cela introduiſoit bientôt le libertinage dans une Miſſion, la diviſion dans les mariages, la confuſion dans les villages, & le mépris de la Nation; par conſéquent l'éloignement général de ces peuples pour les François, quelques diſpoſitions que les Miſſionnaires puſſent leur inſpirer pour les engager à ſe ranger de notre côté.

On pouvoit craindre cependant qu'il ne fût dangereux de ſupprimer la garniſon dans les temps de guerre; mais M. Picquet étoit perſuadé que cela ſeroit encore moins dangereux que de les y maintenir, parce que, diſoit-il, les Anglois ſongeront moins à attaquer un village où il n'y aura que des Sauvages, que celui où il y auroit garniſon; 1°. ils ſavent bien qu'il n'y a rien à gagner avec des Sauvages, qu'il eſt difficile de les ſurprendre, qu'un village ainſi raſſemblé eſt comme un nid de guêpes, qui

paroissent s'envoler dans l'instant qu'on les chagrine, mais qui tombent bientôt sur leurs aggresseurs de tous côtés, & ne les abandonnent qu'à la derniere extrémité; 2°. les Anglois n'auroient plus, pour s'excuser, le prétexte de dire qu'ils n'en veulent qu'aux François; ils se mettroient à dos toutes les Nations, & les irriteroient d'une maniere à les rendre irréconciliables : c'eût été le coup le plus heureux pour les François; mais les Anglois n'avoient garde de l'entreprendre.

Au mois de Juin 1751, M. Picquet fit un voyage autour du lac Ontario, avec un canot du Roi & un canot d'écorce, où il avoit cinq Sauvages affidés, dans l'intention d'attirer des familles de Sauvages au nouvel établissement de la Présentation. Il s'est trouvé dans ses papiers un Mémoire à ce sujet, & je vais en donner un extrait.

Il visita d'abord le fort Frontenac ou Cataracoui, situé à 12 lieues à l'occident de la Présentation; il n'y trouva point de Sauvages, quoique ce fût autrefois un rendez-vous des cinq Nations. Le pain & le lait y étoient mauvais; il n'y avoit pas même de l'eau-de-vie pour panser une plaie.

Arrivé à l'endroit du lac Ontario,

que l'on nomme Kaoi, il y trouva un Negre fugitif de la Virginie; on lui assura, à cette occasion, qu'il ne seroit pas difficile d'avoir bientôt la plus grande partie des Negres & Negresses de la Nouvelle-Angleterre, dès qu'on les recevroit bien en Canada, qu'on les nourriroit pendant la premiere année, qu'on leur concéderoit des terres comme aux habitans; les Sauvages leur serviroient volontiers de guides; les Negres seroient les plus terribles ennemis des Anglois, prévoyant qu'il n'y auroit jamais de pardon à espérer pour eux, si les Anglois devenoient les maîtres du Canada: & ils contribueroient beaucoup à l'établissement de cette Colonie par leur travail. Il y avoit même des Flamans, des Lorrains & des Suisses qui auroient suivi leur exemple, parce qu'ils étoient mal avec les Anglois, & qu'ils ne les aimoient pas.

A la baie de Quinté, il visita la place de l'ancienne Mission, que M. Dolliers de Kléus & l'abbé d'Urfé, Prêtres du Séminaire de St. Sulpice, y avoient établie. L'endroit est charmant, mais le terrein n'est pas bon.

Il visita le fort de Toronto, à 70 lieues du fort Frontenac, à la partie la

plus occidentale du lac Ontario ; il y trouva de bon pain & de bon vin, & tout ce qui étoit néceſſaire pour la traite, tandis que l'on en manquoit dans tous les autres poſtes. Il y trouva des Miſſiſſagues qui s'aſſemblerent autour de lui ; ils parlerent d'abord du bonheur que leurs jeunes gens, les femmes & les enfans auroient, ſi le Roi avoit pour eux les mêmes bontés qu'il avoit pour les Iroquois, à qui il procuroit des Miſſionnaires : ils ſe plaignoient de ce que, au lieu de leur bâtir une Egliſe, l'on n'avoit placé auprès d'eux qu'un cabaret d'eau-de-vie. M. Picquet ne les laiſſa pas achever, & leur répondit que l'on les traitoit ſuivant leur goût, qu'ils n'avoient jamais témoigné le moindre zele pour la Religion, que leur conduite y étoit très-oppoſée, & que les Iroquois, au contraire, avoient marqué leur amour pour le Chriſtianiſme ; mais, comme il n'avoit point d'ordre pour les attirer à ſa Miſſion, il évita une plus longue explication.

Delà il paſſa à Niagara, il examina la ſituation de ce fort, n'y ayant point de Sauvages à qui il pût parler. Il eſt ſitué très-avantageuſement pour la défenſe, n'étant commandé d'aucun côté ; on y

voit de très-loin, on y jouit de l'abord de tous les canots & barques qui y viennent jusqu'à terre, & y sont en sûreté. Mais le terrein s'y détruisoit peu-à-peu par les pluies, malgré les grandes dépenses que le Roi avoit faites pour le soutenir. M. Picquet pensoit que l'on pourroit remplir la distance qui est entre la terre & le quai que l'on avoit fait pour le soutenir, & y faire un glacis. Cette place étoit importante pour faire la traite, & pour assurer la possession du portage, de Niagara & du lac Ontario.

De Niagara, M. Picquet alla au Portage, qui est à six lieues de ce poste; il alla voir le même jour la fameuse chûte ou le saut de Niagara, par lequel les quatre grands lacs du Canada se déchargent dans le lac Ontario. Cette cascade est aussi prodigieuse par sa hauteur, & la quantité d'eau qui y tombe, que par la diversité de ses chûtes qui sont au nombre de six principales, séparées par une petite isle qui en laisse trois au nord & trois au sud: elles font entr'elles une symmétrie singuliere & un effet étonnant. Il mésura la hauteur d'une de ces chûtes du côté du sud, & il la trouva d'environ 140 pieds.

Cet Etablissement du Portage qui étoit des plus importans pour le commerce, étoit le plus mal pourvu : les Sauvages qui y venoient en grand nombre, étoient dans la meilleure disposition d'y traiter ; mais ne trouvant point ce qu'ils y cherchoient, ils alloient à Chouéguen ou Choëguen, à l'embouchure de la riviere du même nom. M. Picquet y compta jusqu'à 50 canots. Il y avoit cependant à Niagara une maison de traite où le Commandant & le Traiteur étoient logés ; mais elle étoit trop petite, & les effets du Roi n'y étoient pas en sûreté.

M. Picquet négocia avec les Sonnontoans qui lui promirent de se rendre à sa Mission, & lui donnerent 12 enfans pour ôtages en lui disant que les parens n'avoient rien de plus cher, & le suivroient incessamment, ainsi que le chef du *petit Rapide*, avec toute sa famille. Les jeunes Sauvages qui accompagnoient M. Picquet, avoient parlé à ce vieillard en véritables Apôtres. M. Picquet s'étant éloigné pour dire son Bréviaire, les Sauvages & les Sonnontoans, sans perdre de temps, s'assemblerent tous pour tenir conseil avec M. de Joncaire qui le tira quelque temps après

en particulier, & lui dit : vos Sauvages & les Sonnontoans connoiſſant votre fermeté dans vos réſolutions, & ſachant que vous aviez deſſein de paſſer par Choëguen en vous en retournant, m'ont prié inſtamment de vous engager à n'en rien faire, ils ſont informés des mauvaiſes diſpoſitions des Anglois, qui vous regardent comme le plus redoutable ennemi de leur Colonie, & comme celui qui leur fait le plus de tort. Ils ſont bien diſpoſés à ſe faire tailler en pieces plutôt que de ſouffrir qu'il vous arrive le moindre mal; mais tout cela n'aboutiroit à rien, & vos enfans, les Sauvages vous perdroient toujours par l'adreſſe de cette Nation qui vous haït. Pour moi, ajouta M. de Joncaire, je vous conjure en mon particulier de n'y point paſſer : les Sauvages m'en ont dit encore davantage. M. Picquet répondit à l'inſtant. Ethonciaouin, cela ſera comme vous le déſirez, mes enfans.

Il ſe mit en marche avec tous ces Sauvages, pour revenir au fort Niagara : M. Chabert de Joncaire ne voulut point le abandonner. A chaque endroit où ſes trouvoient des campemens, des cabanes, des entrepôts, ils étoient ſalués par la mouſqueterie des Sauvages qui ne

ceſſoient jamais de marquer leur conſidération au Miſſionnaire. M. Picquet avoit pris le devant avec les ſeuls Sauvages des côtes ; MM. de Joncaire & Rigouille venant après lui avec la recrue, il s'embarqua avec 39 Sauvages, dans ſon grand canot, & il fut reçu en arrivant au fort dans le plus grand cérémonial, au bruit même du canon, ce qui flatta beaucoup ces Sauvages. Le lendemain il aſſembla pour la premiere fois les Sonnontoans dans la chapelle du fort, pour y faire des actes de Religion.

M. Picquet revint le long de la côte méridionale du lac Ontario : du côté de Choëguen une jeune Sonontoanne rencontra ſon oncle qui venoit de ſon village, avec ſa femme & ſes enfans ; cette jeune fille parla ſi bien à ſon oncle, quoiqu'elle n'eût que peu de connoiſſance de la Religion, qu'il vint promettre avec ſa famille, qu'ils ſe rendroient à la Préſentation dès le petit printems prochain, & qu'il eſpéroit gagner auſſi ſept autres cabanes des Sonnontoans dont il étoit le chef.

A 25 lieues de Niagara, il viſita la riviere de Gaſcouchagou où il rencontra une foule de ſerpens à ſonnettes.

Les jeunes Sauvages ſauterent au milieu d'eux, & en tuerent 42, ſans avoir été mordus d'aucun.

Il viſita enſuite les caſcades de cette riviere : les premieres qui ſe préſentent à la vue, en montant, reſſemblent beaucoup à la grande caſcade de Saint Cloud, excepté que l'on ne les a point embellis, & qu'elles ne paroiſſent pas ſi hautes ; mais elles ont des beautés naturelles qui les rendent fort curieuſes ; les ſecondes à un quart de lieue plus haut, ſont moins conſidérables, & ſont néanmoins remarquables ; la troiſieme auſſi à un quart de lieue plus haut, a des beautés vraiment admirables par ſes rideaux, ſes chûtes qui font auſſi comme à Niagara, une ſymmétrie & une variété charmante : elle peut avoir cent & quelques pieds de haut. Dans les intervalles qui ſont entre les chûtes, il y a cent petites caſcades qui préſentent auſſi un ſpectacle curieux ; & ſi les hauteurs de chaque chûte étoient réunies enſemble, & qu'elles n'en fiſſent qu'une, comme à Niagara, elle auroit peut-être quatre cent pieds de haut ; mais il y a quatre fois moins d'eau qu'à la chûte de Niagara, ce qui fera paſſer toujours celle-ci comme une

merveille qui est peut-être l'unique dans le monde. Les Anglois pour mettre le désordre dans cette nouvelle levée, envoyerent beaucoup d'eau-de-vie. Il y eut en effet des Sauvages qui s'enivrerent, & que M. Picquet ne put remmener. Aussi, désiroit-il beaucoup que l'on pût détruire Choëguen, & empêcher les Anglois de le rebâtir ; & pour que nous fussions décidément les maîtres de la côte méridionale du lac Ontario, il proposoit de bâtir un fort près de-là, dans la baye des Goyongoins, qui feroit un très-beau port & un très-beau mouillage. Il n'y avoit pas d'endroit plus commode pour établir un fort.

Il examina attentivement le fort de Choëguen, l'établissement le plus pernicieux à la France que les Anglois eussent formé. Il étoit commandé presque de tous les côtés, & l'on pouvoit aisément en temps de guerre en faire les approches ; c'étoit une maison à deux étages fort bas, pontée sur le haut comme les navires, & un machicouli qui se levoit par-dessus, le tout entouré d'une enceinte de pierres ; flanquée seulement de deux bastions du côté de l'éminence la plus proche. Deux batteries, chacune de trois canons de douze, auroient été

plus que suffisantes pour réduire en cendres cet Etablissement. Ce poste nous étoit encore plus préjudiciable par la facilité qu'il donnoit aux Anglois d'avoir relation avec toutes les Nations du Canada, que par le commerce, qui s'y faisoit autant par les François de la Colonie, que par les Sauvages; car Choëguen étoit fourni de marchandises qui n'étoient propres qu'aux François, au moins autant que de celles qui ne convenoient qu'aux Sauvages; ce qui indiquoit un commerce illicite. Si les ordres du Ministere avoient été exécutés, le commerce de Choëguen seroit presque tombé, du moins avec les Sauvages du haut Canada; mais il falloit fournir Niagara, & sur-tout le Portage, plutôt que Toronto. La différence qu'il y a entre ces deux premiers postes & celui-ci, est que trois ou quatre cents canots peuvent venir chargés de pelleteries au Portage, & qu'il ne peut aller à Toronto de canots que ceux qui ne peuvent passer devant Niagara, & au fort Frontenac, comme les Otaois du fond du lac, les Missisagues; de sorte que Toronto ne pouvoit que diminuer le commerce de ces deux postes anciens qui auroient été plus que suffisants

pour arrêter tous les Sauvages, si les magasins avoient été fournis des marchandises qu'ils aiment. L'on avoit voulu imiter les Anglois dans les bagatelles qu'ils vendoient aux Sauvages, comme des brasselets d'argent, &c. Les Sauvages les avoient confrontés & pesés, comme l'assuroit le Garde-magasin de Niagara, & il s'étoit trouvé que les brasselets de Choëguen, qui étoient aussi pesants, d'un argent plus pur & d'un meilleur goût, ne leur coûtoient que deux castors, tandis que l'on vouloit les vendre dans les postes du Roi, dix castors. Ainsi, l'on nous avoit décrédités, & cette argenterie restoit en pure perte dans les magasins du Roi. L'eau-de-vie Françoise avoit la préférence sur celle des Anglois; mais cela n'empêchoit pas les Sauvages d'aller à Choëguen. Il auroit fallu pour faire tomber le commerce, que les postes du Roi fussent munis des mêmes marchandises que Choëguen, & au même prix; on auroit dû aussi empêcher les François d'y envoyer les Sauvages domiciliés; mais cela eût été fort difficile.

M. l'Abbé Picquet revint ensuite au fort-Frontenac; jamais réception ne fut plus solemnelle. Les Nipissings & les

Algonquins qui alloient en guerre avec M. de Beleſtre, ſe mirent d'abord en haye de leur propre mouvement, plus haut que le fort Frontenac où l'on avoit arboré trois drapeaux : ils firent pluſieurs décharges de leur mouſqueterie, & les cris de joie étoient ſans fin; on leur répondit dans le même goût, de tous les petits navires d'écorce. M. de Verchere & M. de la Valtrie firent en même temps tirer les canons du fort, & les Sauvages tranſportés de joie de l'honneur qu'ils recevoient, faiſoient auſſi un feu continuel avec des cris & des acclamations qui réjouiſſoient tout le monde. MM. les Commandants & les Officiers vinrent recevoir notre Miſſionnaire ſur le rivage. Il ne fut pas plutôt débarqué que tous les Algonquins & Nipiſſings du lac vinrent l'embraſſer en lui diſant qu'on leur avoit dit que les Anglois l'avoient arrêté, & que ſi cette nouvelle s'étoit confirmée, il les auroit bientôt vu le débarraſſer; enfin, lorſqu'il fut de retour à la Préſentation, il fut reçu avec cette affection, cette tendreſſe que des enfants pourroient éprouver en recouvrant un pere qu'ils auroient perdu.

En 1753, M. Picquet vint en France

pour y rendre compte de ses travaux, & solliciter des secours pour le bien de la Colonie.

Il amena avec lui trois Sauvages dont la vue pouvoit intéresser davantage au succès de ses établissemens, & qui, en qualité d'ôtages, pouvoient servir à contenir sa nouvelle Mission pendant son absence. Les Nations assemblées y consentirent, & parurent même le desirer, ainsi que les chefs de la Colonie. Il conduisit ses Sauvages à Paris & à la Cour; ils furent reçus avec tant d'agrément & de bienveillance, qu'ils disoient sans cesse : il seroit à souhaiter que nos Nations connussent aussi bien que nous le caractere & la bonté des François, elles n'auroient bientôt qu'un même cœur & des intérêts communs avec la France.

Tandis que M. Picquet étoit à Paris en 1754, M. Rouillé, alors Ministre de la Marine, lui fit faire divers Mémoires, spécialement un Mémoire général sur le Canada, dans lequel il proposoit des moyens infaillibles de conserver à la France cette Colonie. Il fit aussi ses observations sur les hostilités que certains esprits inquiets, imprudens & brouillons occasionnoient dans le Canada. Le Ministre l'approuva fort, & l'as-

ſura qu'il écriroit au Général, pour prévenir dans la ſuite de pareils déſordres, qui ne pouvoient être que pernicieux dans une Colonie encore foible, & trop éloignée des ſecours qui lui étoient néceſſaires.

Le Miniſtre voulut lui donner une penſion de mille écus, mais M. de Laporte, premier Commis, la tranſporta à l'abbé Maillard. Le Miniſtre en fut mécontent; cependant M. Picquet n'eut qu'une gratification de mille écus, dont, à la vérité, l'ordonnance étoit conçue dans les termes les plus honorables, & des livres dont le Roi lui fit préſent; & lorſqu'il prit congé, le Miniſtre lui dit : Sa Majeſté vous donnera bientôt de nouvelles marques de ſon contentement. Le Roi lui témoigna les mêmes ſentimens toutes les fois qu'il eut occaſion de lui parler à Verſailles, ou à Bellevue.

Cependant M. de Laporte fut mécontent de ce voyage de l'abbé Picquet, parce qu'il étoit en liaiſon avec un autre Eccléſiaſtique; jaloux de l'impreſſion que faiſoit à la Cour & à la Ville M. l'abbé Picquet, il lui fit défendre de continuer à montrer ſes Sauvages, & le réduiſit même à ſe juſtifier de l'avoir fait.

Enfin, il repartit à la fin d'Avril 1754,

& retourna à la Présentation avec deux Missionnaires. Le séjour des trois Sauvages en France produisit un très-bon effet parmi les Nations du Canada. La guerre ne fut pas plutôt déclarée en 1754, que les nouveaux enfans de Dieu, du Roi, & de M. Picquet, ne songerent qu'à donner des preuves de leur fidélité & de leur valeur, ainsi que l'avoient fait ceux du lac des Deux-Montagnes dans la guerre précédente. Les Généraux durent à M. Picquet la destruction de tous les forts, tant sur la riviere de Corlac que sur celle de Choëguen. Ses Sauvages se distinguerent sur-tout au fort Georges, sur le lac Ontario, où les seuls guerriers de la Présentation, avec leurs canots d'écorce, détruisirent la flotte Angloise, commandée par le Capitaine Beccan, qui fut fait prisonnier avec quantité d'autres, & cela à la vue de l'armée Françoise, commandée par M. de Villiers qui étoit dans l'Isle au Galop. Les postes de guerre qui sortoient & rentroient continuellement, remplissoient la mission de tant de prisonniers Anglois que plusieurs fois leur nombre passoit celui des guerriers; ce qui obligeoit d'en vider les villages, & de les envoyer

au Général. Enfin, une infinité d'autres expéditions dont M. Piquet étoit le principal auteur, ont procuré l'avancement de beaucoup d'Officiers; mais quelques-uns avouoient qu'il n'y avoit ni graces, ni pensions, ni gratifications, ni avancemens, ni marques de distinction accordées par le Roi à ceux qui avoient servi en Canada, qui ne dussent être un titre pour M. Picquet.

M. du Quesne, à l'occasion de l'armée du Général Bradoc, lui recommandoit d'envoyer le plus qu'il seroit possible, de détachemens Sauvages, & lui donnoit à cette occasion tout pouvoir. En effet, les exhortations que M. Picquet leur faisoit de donner l'exemple du zele & du courage pour le Roi leur pere, & les instructions qu'il leur donnoit, produisirent enfin la défaite entiere de ce Géneral ennemi, dans l'été de 1755, près du fort du Quesne sur l'Ohio; cet événement qui a fait plus d'honneur aux armes du Roi que tout le reste de la guerre, on le dut principalement aux soins que se donna M. Picquet pour l'exécution des ordres de M. le Marquis du Quesne dans cette expédition, & par le choix qu'il fit de guerriers aussi fideles qu'intrépides. L'assurance qu'il

leur donna qu'ils vaincroient l'ennemi, échauffa tellement leur imagination, qu'ils croyoient dans le combat voir le Missionnaire à leur tête les encourager & leur promettre la victoire, quoiqu'il fût éloigné d'eux de près de 150 lieues; c'étoit là une de leurs superstitions dont il avoit bien de la peine à les faire revenir.

Il se trouvoit lui-même souvent avec ses Sauvages à l'avant-garde, lorsque les troupes du Roi avoient ordre de marcher à l'ennemi. Il se distingua surtout dans les expéditions de Sarasto, du lac Champlain, de la pointe de la Chevelure, des Cascades, du Carillon, de Choëguen, de la riviere de Corlac, de l'Isle au Galop, &c. Les Etablissemens qu'il avoit formés pour le Roi, mirent à couvert la Colonie pendant toute la guerre.

M. du Quesne disoit que l'Abbé Picquet valoit mieux que dix régimens: il lui écrivoit le 23 Septembre 1754: je n'oublirai jamais un aussi bon citoyen; je me souviendrai, tant que je vivrai, des preuves que vous m'avez données de votre générosité & de votre zele inépuisable pour tout ce qui concourt au bien.

Le 9 Juin 1755, M. du Quesne, sur le point de partir, lui mande que les

Anglois penſent à enlever Niagara; il ajoute, les précautions doivent toutes émaner de votre zele, prudence & prévoyance.

Les Anglois tâchoient alors & par menaces & par promeſſes de gagner les Sauvages, ſur-tout depuis la leçon que M. du Queſne leur avoit donnée dans la belle riviere.

Au mois de Mai 1756, M. de Vaudreuil l'engagea à députer les Chefs de ſes Miſſions vers les cinq Nations des Sonnontoans, Goyangoins, Notaguès, Thaſcarorins & Onnoyotes, pour les attacher de plus en plus aux François; les Anglois avoient ſurpris & tué leurs neveux dans les trois villages loups.

M. de Vaudreuil le prioit de former des partis qui puſſent ſe ſuccéder pour inquiéter & dégoûter les Anglois : il lui demandoit ſes projets, pour former un camp, le prioit de donner un libre cours à ſes idées, & lui marquoit de ſon côté la plus grande confiance, en lui faiſant part de toutes les opérations qu'il ſe propoſoit de faire, & lui diſant que le ſuccès de ces opérations ſeroit l'ouvrage de M. Picquet. Les Lettres de M. de Vaudreuil depuis 1756 juſqu'en 1759, qui ſont parmi les papiers de

notre Missionnaire, sont remplies de ces témoignages de confiance & de satisfaction; mais comme les Lettres de M. Picquet ne s'y trouvent point, il m'auroit été difficile d'y chercher de quoi faire l'histoire de ces événemens, auxquels on voit seulement que M. Picquet avoit beaucoup de part.

A mesure que les circonstances devenoient plus embarrassantes pour nous, le zele de M. Picquet devenoit plus précieux & plus actif. En 1758, il détruisit les forts Anglois sur la rive de Coriac; mais enfin, la bataille du 13 Septembre 1759, où M. le Marquis de Montcalm fut tué, entraîna la perte de Quebec & bientôt celle du Canada. M. de Vaudreuil, retiré à Mont-Réal, au mois d'Octobre négocioit encore avec les Sauvages par le moyen de M. l'Abbé Picquet; mais le Général Amherst qui avoit une armée à Choëguen, ne tarda pas à s'emparer de tout le Canada.

Alors M. Picquet termina cette longue & pénible carriere par sa retraite, le 8 Mai 1760; mais il ne s'y détermina que de l'avis & du consentement du Général, de l'Evêque & de l'Intendant, & lorsqu'il vit que tout

étoit déſeſpéré, afin de ne pas tomber entre les mains des Anglois. L'eſtime qu'ils avoient pour ſon mérite, les éloges qu'ils en faiſoient dans le particulier, auroient pu lui faire trouver de l'avantage à y reſter; mais il ne ſe ſeroit jamais déterminé à prêter ſerment de fidélité à une autre Puiſſance, quelque ſéduiſants que fuſſent les motifs que pluſieurs François, des Miſſionnaires même & des Sauvages, lui propoſoient, pour l'y engager, en lui faiſant enviſager les avantages qui en réſulteroient. Il eſpéroit encore dans cette retraite emmener avec lui les grenadiers de chaque bataillon, ſuivant l'avis de M. le Marquis de Levis, pour ſauver ainſi les drapeaux & l'honneur de leur corps; mais il n'en fut pas le maître. Il étoit bien sûr de les faire ſubſiſter abondamment; mais il fut obligé de ſe contenter de vingt-cinq François qui l'accompagnerent juſqu'à la Louiſiane, & il échappa ainſi avec eux aux Anglois, quoiqu'il eût été le plus expoſé pendant la guerre, & qu'il n'eût pas reçu le moindre ſecours pour un ſi long voyage; mais il avoit avec lui deux petits détachemens de Sauvages dont l'un le précédoit de quelques lieues, & l'autre l'accompagnoit,

gnoit, & ils étoient relevés successivement par de pareils détachemens, à mesure qu'il trouvoit différentes Nations. Celle qui le quittoit, le remettoit à une autre Nation, en le recommandant comme un pere. Par-tout on lui faisoit des réceptions admirables, malgré les circonstances déplorables où nous étions; par-tout il trouvoit les Sauvages dans les meilleures dispositions, & recevoit leurs protestations de zele & d'attachement inviolable envers le Roi leur pere. Il passa à Michilimachina entre le lac Huron & le lac Michigan; mais les Sauvages entendoient tous l'Iroquois ou l'Algonquin, en sorte que M. Picquet n'y étoit point embarrassé (1).

Il revint ainsi par le haut Canada, le pays des Ilinois & la Louisiane : il passa 22 mois à la Nouvelle-Orleans où il ne s'occupa qu'à réunir les esprits, en calmant une espece de guerre civile

(1) J'aurois bien voulu trouver dans ses papiers des Mémoires sur les mœurs des habitans du Canada; mais j'ai oui dire à M. Picquet que cet article étoit assez bien traité dans l'Ouvrage du Pere Lafitau qui avoit habité pendant cinq ans au Saut Saint-Louis, vers Mont-Réal.

qu'il y avoit entre le Gouverneur & les habitans, & à prêcher la paix en public & en particulier. Il eut la satisfaction de l'y voir regner assez heureusement pendant son séjour.

Le Général Hamerst, en prenant possession du Canada, s'informa d'abord du lieu où M. Picquet pouvoit s'être réfugié, & sur l'assurance qu'on lui donna qu'il étoit parti pour retourner en France par l'ouest, il disoit hautement, j'en suis fâché ; cet Abbé n'auroit pas été moins fidele au Roi d'Angleterre, s'il lui avoit une fois prêté serment de fidélité, qu'il l'a été au Roi de France : nous lui aurions donné toute notre confiance, & nous aurions gagné la sienne.

Ce Général se trompoit, M. Picquet avoit un amour extrême pour sa patrie ; il n'auroit pu en adopter une autre. Aussi, les Anglois avoient-ils fini par le proscrire & mettre sa tête à prix comme celle d'un ennemi dangereux.

Cependant les Anglois eux-mêmes ont contribué à établir la gloire & les services de cet utile Missionnaire : on lisoit dans une de leurs Gazettes : *Le Jésuite de l'ouest a détaché de nous toutes les Nations, & les a mis dans les intérêts*

des François. Ils le nommoient le Jésuite de l'ouest, parce qu'ils n'avoient pas encore vu alors son rabat, ni les boutons de sa soutanne, comme lui écrivoit en plaisantant M. le Marquis de la Galissoniere qui lui envoyoit l'extrait de cette Gazette; ou pour parler sérieusement, parce que le zele des Jésuites, si connu dans le nouveau Monde, faisoit croire qu'un aussi grand Missionnaire ne pouvoit être qu'un Jésuite. Il y en avoit qui le représentoient comme l'auteur de toutes les pertes des Anglois & des avantages que la France remportoit sur eux. Quelques-uns même insinuoient qu'il y avoit quelque chose de surnaturel. En effet, nos ennemis se croyoient perdus lorsqu'il étoit à l'armée, à cause de la troupe nombreuse de Sauvages aguerris qui le suivoient toujours. Ils ne parloient que de *Picquet & de son bonheur* : c'étoit même un proverbe qui avoit cours dans la Colonie.

Un Officier Anglois, ayant voulu le faire enlever & mettre sa tête à prix, les Sauvages parvinrent à prendre ce Chef Anglois; ils l'amenerent en sa présence, & dansant autour de lui avec leurs casse-têtes, demandoient le signal

au Missionnaire qui ne répondit qu'en faisant grace à l'ennemi.

Aussi, l'on essaya tous les moyens possibles pour l'engager à être au moins neutre entre les Anglois & les François. On eut recours à la médiation des Sauvages ; on lui offrit de lui laisser annoncer librement la foi catholique aux Nations, même aux Européens domiciliés ; de lui payer deux mille écus de pension, avec tous les secours nécessaires pour son établissement ; de ratifier la concession du lac Gannenta & de ses environs, lieu charmant que les six cantons Iroquois avoient donné à M. Picquet dans la plus célebre assemblée qui se soit tenue au Chateau de Quebec.

Les Colliers qui sont les contrats de ces Nations, furent déposés dans son ancienne Mission du lac des deux Montagnes ; mais il déclara qu'il préféreroit toujours la ration que le Roi lui donnoit, & qui étoit tout le traitement qu'on lui faisoit alors, à tous les avantages que pouvoit lui offrir une Puissance étrangere ; que le mot de neutralité dans les circonstances où l'on étoit, outrageoit sa fidélité ; enfin, que l'idée seule lui en faisoit horreur. Il auroit pu

faire fortune ſans eux, mais ſon caractere étoit bien éloigné de cette eſpece de cupidité. Les ſervices, la fidélité & le déſintéreſſement de M. Picquet lui mériterent la plus haute conſidération.

Auſſi, les Généraux, les Commandans, les troupes, lui marquoient, par des honneurs militaires, leur eſtime & leur reconnoiſſance d'une maniere extraordinaire, mais digne de la nature de ſes ſervices. Il recevoit ces honneurs, ſoit à l'armée, ſoit à Quebec, à Mont-Réal, aux trois rivieres, dans tous les forts où il paſſoit, & même ſur les eſcadres, malgré la jalouſie de quelques ſujets médiocres, tel que M. de * * * qui avoit cherché à affoiblir la gloire du Miſſionnaire; mais celui-ci n'en a été que trop vengé par le procès & la condamnation qu'a eſſuyé ſon détracteur. Nous l'avons vu à Bourg, même long-tems après, recevoir des marques de vénération & de reconnoiſſance des Officiers d'un Régiment qu'il avoit vu en Canada.

On voit dans pluſieurs lettres des Miniſtres les témoignages que l'on rendoit à ſon zele & à ſes ſuccès; elles lui font d'autant plus d'honneur, qu'on y voit les inquiétudes de la Cour ſur les

obſtacles qu'il y avoit à ſurmonter, & ſur l'ancienne inimitié de ces Nations avec leſquelles nous avions été preſque toujours en guerre ; mais leurs liaiſons avec les Anglois avoient fait place à leur attachement pour la France, dont le Miniſtere eut des preuves par la conduite que ces Nations ont tenue pendant le reſte de la guerre, & long-temps après. On voit dans l'Ouvrage de G. T. Raynal (*T. VIII. p.* 295) que les Sauvages avoient une prédilection marquée pour les François ; que les Miſſionnaires en étoient la principale cauſe ; mais ce qu'il dit à ce ſujet eſt principalement applicable à l'Abbé Picquet.

Pour donner créance à ce que j'ai dit de ſes ſervices, il me ſuffira de tranſcrire le témoignage que lui rendoit en 1764 le Gouverneur-Général, après leur retour en France & la perte du Canada.

» Nous, Marquis du Queſne, Com-
» mandeur de l'Ordre royal & militaire
» de Saint-Louis, Chef d'Eſcadre des
» armées navales, ancien Lieutenant-
» général, commandant la Nouvelle-
» France & les Gouvernemens de Louis-
» bourg & de la Louiſianne,

» Certifions que sur les témoignages
» avantageux qui nous ont été rendus
» en Canada, des services de l'Abbé
» Picquet, Missionnaire du Roi parmi
» les Nations sauvages, de la confiance
» que lui avoient donnée nos prédé-
» cesseurs dans cette Colonie, & de la
» grande réputation qu'il s'y étoit ac-
» quise par les beaux établissemens qu'il
» y avoit formés pour le Roi; les con-
» versions nombreuses & surprenantes
» des Infideles qu'il n'attachoit pas
» moins à l'Etat qu'à la Religion par
» son zele, son désintéressement, ses
» talents, & son activité pour le bien
» du service de Sa Majesté : nous l'avons
» employé à différents objets du même
» service pendant tout le temps de notre
» gouvernement général, & qu'il a
» toujours réussi à notre satisfaction,
» même au-delà de nos espérances.
» Il a ainsi servi la Religion & l'Etat,
» avec un succès incroyable, pendant
» près de trente années. Il avoit d'abord
» rendu le Roi maître absolu des As-
» semblées nationales des quatre Na-
» tions qui composoient sa premiere
» Mission du lac des deux Montagnes,
» avec la liberté de nommer tous leurs
» Chefs à sa volonté : il a fait prêter

» ferment de fidélité à sa Majesté entre
» nos mains par tous les Chefs des Na-
» tions qui composoient sa derniere
» Mission de la Présentation où il a fait
» des Etablissemens admirables : en un
» mot, il s'est rendu d'autant plus di-
» gne de notre reconnoissance, qu'il a
» mieux aimé retourner au Canada,
» & continuer ses services, que de
» vivre dans sa patrie, & recueillir
» l'héritage de ses parens qui l'ont
» déshérité, comme nous l'avons ap-
» pris, pour n'avoir pas voulu rester en
» France, il y a dix ans, lorsqu'il y vint
» accompagné de trois Sauvages. Nous
» pourrions de vive voix détailler les
» services importants que cet Abbé a
» rendus, si Sa Majesté ou ses Ministres
» l'exigeoient, & lui rendre la justice
» qui lui est due, pour lui obtenir du
» Roi les marques de satisfaction qu'il
» a lieu d'esperer ; en foi de quoi nous
» avons signé le présent certificat, &
» scellé de nos armes. *Signé*, le Marquis
» du Quesne. »

M. le Marquis de Vaudreuil, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi, dans toute la Nouvelle-France, certifioit de même, en 1765, que M. Picquet avoit servi pendant près de 30

ans dans cette Colonie, avec tout le zele & la distinction possible, tant par rapport aux intérêts de l'Etat, que relativement à ceux de la Religion; que ses talens pour gagner l'esprit des Sauvages, ses ressources dans les momens critiques, & son activité, lui avoient mérité constamment les éloges & la confiance des Gouverneurs & des Evêques; qu'on avoit sur-tout éprouvé l'utilité de ses services dans la derniere guerre, par différentes négociations auprès des Iroquois & des Nations domiciliées, par les Etablissemens qu'il avoit formés, & qui avoient été d'un grand secours, par les soins infatigables & continuels qu'il s'étoit donnés pour maintenir & fortifier les Sauvages dans leur attachement à la France, en même temps qu'il les affermissoit dans le Christianisme.

M. de Bougainville, devenu célebre par ses expéditions maritimes, & qui fit ses premieres armes dans la guerre du Canada, certifioit, en 1760, que M. l'Abbé Picquet, Missionnaire du Roi, connu par les Etablissemens utiles qu'il a faits dans ce pays-là pour le bien de la Religion & de l'Etat, dans toutes les campagnes où il s'étoit trouvé avec lui,

avoit contribué par ſon zele, ſon activité & ſes talens, au bien du ſervice du Roi & à la gloire de ſes armes; que ſon crédit auprès des Nations ſauvages & ſes reſſources perſonnelles, avoient été de la plus grande utilité pour les affaires tant militaires que politiques.

Tous ceux qui étoient revenus du Canada s'empreſſoient à faire valoir des ſervices auſſi longs & auſſi conſtants, rendus aux François pendant près de trente ans; à faire connoître le mérite d'un citoyen qui s'étoit expatrié pour remplir les intentions de la Cour, qui avoit ſacrifié ſa jeuneſſe, ſon héritage, des eſpérances dont on le flattoit en France, qui avoit expoſé mille & mille fois ſa vie, ſauvé ſouvent les ſujets du Roi & la gloire de ſes armes, & qui pouvoit même dire qu'il n'y avoit point eu d'actions glorieuſes à la France, pendant ſon ſéjour en Canada, auxquelles il n'eût eu grande part. Ses ſervices n'eurent pas le même effet dans la derniere guerre pour la conſervation du Canada, les actions brillantes & preſqu'incroyables auxquelles il contribua, ont au moins conſervé dans l'eſprit des Nations ſauvages la haute idée qu'elles avoient de la valeur Françoiſe,

&peut-être que dans la ſuite ces mêmes diſpoſitions pourront encore nous être utiles.

Je voudrois pouvoir rapporter toutes les lettres des Miniſtres, des Gouverneurs généraux &particuliers, des Evêques, des Intendans & autres perſonnes en place, & l'on y verroit avec étonnement les projets, les négociations, les opérations dont ce Miſſionnaire fut chargé, les félicitations qu'il recevoit ſur des ſuccès auſſi prompts qu'ineſpérés, ſur ſes reſſources, ſur les expédiens que lui ſuggéroient ſon zele & ſon expérience dans les occaſions critiques, & que ſon activité mettoit toujours en exécution. Je lui ai ſouvent demandé d'en faire l'hiſtoire, elle ſeroit curieuſe & honorable à la France; on trouve une partie de ces lettres dans ſes papiers: j'ai vu entr'autres celles de M. de Montcalm qui l'appelle mon cher & très-reſpectable Patriarche des cinq Nations.

M. le Marquis de Levis déſiroit ſurtout de faire valoir les travaux & les ſuccès de M. Picquet dont il avoit été témoin, & qu'il avoit admiré, ainſi que ſon déſintéreſſement tant à l'égard de la France que vis-à-vis des Anglois, après la conquête du Canada; & j'ai été té-

moin des ſollicitations que M. de Levis lui faiſoit pour exciter ſon ambition, ou diriger vers quelque place importante un zele qu'il ſavoit être bien digne de l'Epiſcopat.

Le témoignage des Supérieurs Eccléſiaſtiques ne pouvoit être qu'également favorable au zele de notre Miſſionnaire. L'Evêque de Quebec, en 1760, partant pour l'Europe, après s'être tranſporté dans la nouvelle Miſſion que M. Picquet avoit établie parmi les Iroquois, & y avoir baptiſé plus de cent adultes, enjoignoit à tous les Prêtres de ſon Diocèſe de l'aider autant qu'ils le pourroient; lui donnoit tous ſes pouvoirs, même ceux d'approuver les autres Prêtres, & d'abſoudre des cenſures réſervées au ſouverain Pontife.

M. Picquet de retour en France, paſſa quelques années à Paris; mais une partie de ſon temps fut employé à exercer le miniſtere dans tous les endroits où M. l'Archevêque de Paris jugea qu'il pourroit être utile. Son activité pour le travail, le fixa aſſez long-temps au mont Valérien où il fit reconſtruire un clocher.

Il avoit été obligé, pour faire ſon voyage, de vendre les livres dont le

Roi lui avoit fait préſent en 1754 : on lui avoit retiré le traitement qu'on lui avoit fait au Canada ; & quoiqu'il fut réduit à un très-petit patrimoine, il ne pouvoit ſe réſoudre à employer ſon activité pour obtenir les récompenſes qu'il avoit ſi bien méritées.

Cependant l'Aſſemblée générale du Clergé de 1765, lui offrit une gratification de 1200 liv., en chargeant M. l'Archevêque de Rheims & M. l'Archevêque d'Arles de ſolliciter une récompenſe du Roi. L'Aſſemblée ſuivante en 1770 lui donna encore une gratification ſemblable ; mais ſon départ de Paris empêcha le ſuccès des eſpérances que ſes amis avoient conçues des récompenſes de la Cour.

En 1772, il voulut ſe retirer en Breſſe où une famille nombreuſe le déſiroit, & le reçut avec un extrême empreſſement. Il alla d'abord à Verjon où il fit bâtir une maiſon dans l'intention d'y faire un établiſſement d'éducation pour de jeunes filles. Il prêchoit, il catéchiſoit ; il confeſſoit, & ſon zele n'avoit jamais aſſez de quoi s'exercer. Le Chapitre de Bourg lui décerna le titre de Chanoine honoraire. Les Dames de la Viſitation le demanderent pour Di-

recteur : on l'attira ainsi dans la Capitale de la Province.

En 1777 il fit un voyage à Rome où sa réputation l'avoit devancé, & où le Saint Pere le reçut comme un Missionnaire qui devoit être cher à l'Eglise, & lui donna une gratification de 5000 l. pour son voyage. On fit des efforts inutiles pour l'y fixer; il revint en Bresse, & il y apporta des reliques, qu'il exposa à la vénération des fideles dans l'Eglise Collégiale de Bourg.

La réputation de l'Abbaye de Cluny & l'amitié que M. Picquet avoit pour un de ses neveux établi à Cluny, le porterent vers cette habitation célebre dans le Christianisme. Il acquit même dans les environs, en 1779, une maison & un terrein qu'il vouloit faire valoir; mais en 1781, étant revenu chez sa sœur à Verjon, pour ses affaires, il fut attaqué successivement d'un rhume opiniâtre, d'une hémorragie qui l'affoiblit beaucoup, & d'une espece d'hydropisie; enfin, une hernie qu'il avoit depuis long-temps, ayant empiré, lui causa la mort le 15 Juillet 1781.

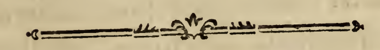
M. Picquet étoit d'une taille avantageuse & imposante; il avoit une physionomie ouverte & engageante; il étoit

d'une humeur gaie & amuſante. Malgré l'auſtérité de ſes mœurs, il ne reſpiroit que la gaîté; il faiſoit des converſions au ſon des inſtrumens; il étoit Théologien, Orateur, Poëte; il chantoit & compoſoit des cantiques ſoit en François, ſoit en Iroquois, avec leſquels il récréoit & intéreſſoit les Sauvages. Il étoit enfant avec les uns, héros avec les autres. Son induſtrie même en méchanique le faiſoit quelquefois admirer des Sauvages. Enfin, il ſavoit employer tous les moyens propres à attirer des proſélytes, & à ſe les attacher : auſſi, eut-il tout le ſuccès qu'on pouvoit attendre de ſon induſtrie, de ſes talens & de ſon zele. C'eſt pour cela que j'ai cru devoir faire connoître un compatriote & un ami digne d'être offert pour exemple à ceux qu'enflammeroit le zele de la Religion & de la Patrie.





HISTOIRE DE L'ASTRONOMIE CHINOISE,



AVERTISSEMENT.

LES Auteurs Chinois qui ont écrit depuis l'an 206 avant Jefus-Chrift, avouent que depuis cette époque jufqu'à aujourd'hui, on n'a pu favoir les méthodes des anciens Aftronomes Chinois, que d'une maniere fort confufe. S'il y a eu une méthode réelle, ce n'eft que dans ce qui refte d'anciens livres, ou fragmens des livres, qu'on peut trouver cette méthode, ou des veftiges de cette

méthode. Les livres ou fragmens des livres faits avant l'incendie des livres Chinois (1), sont en petit nombre; ce qu'il y a sur l'Astronomie Chinoise, se réduit à peu de chose. C'est dans ces livres & fragmens des livres, que j'ai examiné ce qui s'y voit sur l'ancienne Astronomie. J'avois déjà envoyé en Europe en divers temps le fonds de ce que j'envoie aujourd'hui; mais c'étoit sans ordre, & dans des mémoires détachés, & dont plusieurs avoient besoin d'être éclaircis; c'est ce qui m'a déterminé à examiner ces mémoires, & à les ranger selon l'ordre des temps, depuis la fondation de l'Empire Chinois, jusqu'à l'an

---

(1) Année *Ou-sté*, 34e du cycle de 60, avant Jesus-Christ 213.

206 avant Jeſus-Chriſt. Le feu Pere Etienne Souciet a publié l'hiſtoire de l'Aſtronomie Chinoiſe depuis l'an 206 avant Jeſus-Chriſt, juſqu'à la fin (1) de la Dynaſtie appellée *Yuen*. Il y a quelques années que j'adreſſai à M. de Mayran la ſuite de l'hiſtoire de l'Aſtronomie Chinoiſe depuis la fin de la Dynaſtie *Yuen*, juſqu'à l'entrée des Jéſuites au tribunal d'Aſtronomie. Ainſi, on a toute l'hiſtoire de l'Aſtronomie Chinoiſe depuis la fondation de la Monarchie Chinoiſe, juſqu'au temps où les Chinois ont adopté l'Aſtronomie Européenne.

Dans le ſecond & le troiſieme Recueil du Pere Etienne Souciet

---

(1) De Jeſus-Chriſt 1367.

ſur l'Aſtronomie Chinoiſe, il y a quelques articles qui auroient beſoin d'être mieux éclaircis, & le tout me paroît devoir être mis en meilleur ordre. J'ai écrit pluſieurs fois là-deſſus au Pere Souciet & à d'autres; j'eſpére que tout cela ſe fera ſelon les vues de pluſieurs Savans.

J'ai envoyé, en ſon temps, ce que j'ai pu trouver ſur les étoiles Chinoiſes; M. Freret en a fait quelque uſage dans ſa nouvelle & ſavante diſſertation ſur la Chronologie Chinoiſe. J'ai envoyé auſſi un Recueil d'obſervations Chinoiſes des planettes, des étoiles & des cometes. Ces Recueils ſont entre les mains de M. de l'Iſle. J'ai refait & mis en meilleur ordre le Recueil d'éclipſes de ſoleil & de

lune ; je l'enverrai à la premiere occasion, avec quelques mémoires de Géographie que je n'ai pas encore achevé de mettre en ordre. Ce que nous pouvons faire ici de mieux, est d'envoyer des mémoires tirés des livres Chinois. Les Savans d'Europe & sur-tout les Membres de l'Académie voyent bien mieux que nous, ce qu'on en peut tirer d'utile au progrès des Sciences ; ils voyent aussi mieux que nous ce qu'on doit penser des Auteurs Européens, dont les uns me paroissent trop louer la Nation Chinoise, & les autres me paroissent la trop mépriser ; peu ont pris le juste milieu.

Sans divers obstacles & occupations, plusieurs Missionnaires

auroient déjà fait mieux que moi ce que j'ai entrepris; ceux qui viendront dans la ſuite, pourront mieux faire, & achever ce que je n'ai pu, faute de certaines connoiſſances & de quelques ſecours qu'il eſt difficile d'avoir dans un pays ſi éloigné des Savans d'Europe, ſur-tout pour la matiere que j'ai traitée.

Dans les points qui ſuppoſent la connoiſſance de la Chronologie Chinoiſe, je ſuppoſe qu'on eſt inſtruit des fondemens de cette Chronologie, ſoit par ce que M. Freret & d'autres ont dit, ſoit par le Traité que j'ai envoyé ſur cette matiere, à l'Académie des Inſcriptions & belles-Lettres, en cas qu'elle ait jugé à propos d'en faire uſage.

HISTOIRE
DE
L'ASTRONOMIE CHINOISE,

Depuis le commencement de la Monarchie Chinoiſe, juſqu'à l'an 206 avant Jeſus-Chriſt ; par le Pere Gaubil, Miſſionnaire à Pekin.

LE Prince appellé *Fou-hi*, ou *Pao-hi*, ou *Tay-hao* fut, ſelon le témoignage de Confucius, le premier Roi ou Empereur Chinois. Ce Prince donna des regles pour l'Aſtronomie ; mais on n'a aucun détail.

Confucius dit que *Yen-ti*, ou *Chin-nong* ſuccéda à *Fou-hi*, & que *Hoang-ti* fut ſucceſſeur de *Chin-nong*. L'Empereur *Hoang-ti* eut des Aſtronomes ; il fit faire des inſtrumens de Mathématique. On faiſoit de ſon temps des Calendriers : on avoit un cycle de 60' pour 60 jours & pour 60 années : on obſervoit les aſtres. On n'a point de détail des obſervations de ce temps-là.

NOTES.

1°. On n'a aucun mémoire avant l'incendie des livres ſur les années des regnes de *Fou-hi* & de *Chin-nong*.

2°. On peut ſuppoſer que l'an 2677 avant J. C. fut la premiere du regne de *Hoang-ti* : on peut auſſi ſuppoſer que cette premiere année fut l'an 2593 avant J. C. Nulle démonſtrarion pour cette époque ; mais il paroît démontré que la premiere année du regne de *Hoang-ti* eſt plus de 2400 avant J. C.

Le Gouvernement de *Chao-hao*, ſucceſſeur de *Hoang-ti*, fut très-foible. Il y eut de grands déſordres ; des Devins & des Magiciens gâterent les mœurs : tout fut confondu dans les cultes religieux : les Peuples étoient ſéduits par les Devins qui ſe faiſoient paſſer pour gens extraordinaires, qui avoient communication avec le ciel.

L'Empereur *Tchouen-hiu* (1) ayant ſuccédé à l'Empereur *Chao-hao*, entreprit de remédier aux déſordres. Pour cela, il ordonna aux Princes *Tchong-Ly* d'avoir ſoin du calendrier & des affaires de Religion, confondues avec les affaires civiles. Par ce moyen on ſut à quoi s'en tenir, pour les cultes

(1) Il regna 78 ans. Premiere année de ſon regne, 2493 avant J. C. Sa Cour fut au pays où eſt *Tong-tchang-fou*, ville de la Province du Chantong. Latitude 36° 28′ 6 : longitude 0° 20′, oueſt de Pekin.

religieux

religieux : tout fut en paix. *Tcheouen-hiu* fit faire des inſtrumens pour obſerver les aſtres : par ſes Aſtronomes il fit déterminer les temps des ſolſtices & des équinoxes : il aſſigna les parties du ciel qui répondent aux parties de l'année.

REMARQUE.

L'Aſtrologie judiciaire étoit en grande partie la ſource des déſordres au temps de *Chao-hao.* En conſéquence de ce qu'on débitoit ſur les phénomenes céleſtes, on faiſoit craindre ou eſpérer les Peuples, ſelon l'intérêt des Devins. C'eſt par le moyen des Aſtronomes que *Tcheouen-hiu* remédia au mal. Le texte de l'ancien livre *Koue-yu* (1), dit que l'Empereur *Tchouen-hiu coupa la communication du ciel avec la terre.* Le texte de ce livre ſur les déſordres introduits par les Devins du temps de *Chao-hao*, & ſur le remede employé par *Tcheouen-hiu*, eſt un monument remarquable de l'antiquité de l'Aſtronomie ; car ce texte dit que les Aſtronomes eurent ordre de

(1) Dans la Chronologie, j'ai donné la notice de cet ancien livre, fait avant l'incendie des livres.

bien exécuter les anciennes regles de leur emploi. On voit les Aſtronomes chargés des affaires de Religion & des cérémonies religieuſes.

L'Empereur *Yao* (1) étoit petit-fils de l'Empereur *Tcheouen-hiu*. *Hi* & *Ho* furent les Aſtronomes de *Yao*. Selon l'ancien livre *Koüe-yu*, les Aſtronomes étoient deſcendans des Princes *Tchong*, *Ly*. Les Devins entreprirent de renouveler les déſordres qu'ils avoient cauſés au temps de *Tcheouen-hiu*. *Yao*, pour y remédier, prit les mêmes meſures que l'Empereur ſon grand-pere avoit priſes. *Yao* ordonna aux Aſtronomes *Hi*, *Ho*, de garder les regles preſcrites aux Aſtronomes *Tchong*, *Ly*, leurs ancêtres. Voici ce que le livre claſſique *Chou-king* (2) rapporte des ordres donnés par *Yao*.

Yao ordonne d'abord à *Hi*, *Ho*, de

---

(1) Premiere année de ſon regne, l'an 2342 avant J. C. Sa Cour fut dans le pays de *Ping-yang-fou*, ville de la Province du *Chanſy*. Latitude 36° 6′ 60″, longitude 4° 56′ oueſt de Peking.

(2) Chou-king, chapitre Yao-tien, il y a pluſieurs années que j'ai envoyé la traduction du livre *Chou-king*. Elle eſt entre les mains de M. de l'Iſle & de nos Peres de Paris.

ſe reſſouvenir dans leur poſte du reſpect dû au reſpectable ciel. Enſuite il enjoint à *Hi*, *Ho*, de mettre par écrit une méthode pour calculer le mouvement du ſoleil, de la lune & des aſtres. Il leur ordonne de marquer les conjonctions du ſoleil & de la lune dans le ciel, & de ſe ſervir d'inſtrumens, pour obſerver. Il dit de faire part avec attention aux Peuples & des calculs & des obſervations.

Yao entre dans le détail pour reconnoître les ſolſtices & les équinoxes.

Yao ordonne à un de ſes Aſtronomes d'aller à un lieu oriental voir le lever du ſoleil. L'équinoxe du printemps ſe reconnoît par l'égalité du jour & de la nuit, & par l'aſtre ou aſtériſme *Niao* (1).

Un autre Aſtronome fut nommé pour aller à un lieu auſtral. Le ſolſtice d'été ſe reconnoît par le jour le plus long, & par l'aſtre ou aſtériſme *Ho* (2).

Un troiſieme Aſtronome ſe rendit par ordre de *Yao* à un lieu occidental, voir le coucher du ſoleil. L'équinoxe d'automne ſe reconnoît par l'égalité de la nuit & du jour, & par l'aſtre ou aſtériſme *Hiu* (3).

(1) *Niao*, oiſeau. Conſtellation, *Sing*.
(2) *Ho*, feu. Conſtellation, *Fang*.
(3) Conſtellation de ce nom.

Un quatrieme Aſtronome fut mandé pour aller à un lieu boréal. Le ſolſtice d'hiver ſe reconnoît par le jour le plus court & par l'aſtre ou aſtériſme *Mao*(1).

Yao dit enfin à ſes Aſtronomes qu'il y a une période de 360 jours, plus ſix jours, & que la lune intercalaire ſert pour déterminer les quatre ſaiſons & l'année.

NOTES.

1°. Les quatre Aſtronomes dont on parle, étoient des familles *Hi*, *Ho*. Le reſpect pour le ciel ordonné par *Yao*, fait alluſion aux déſordres des Devins & aux obligations des Aſtronomes chargés des affaires de Religion.

2°. L'origine du reſpect des Chinois pour les Aſtronomes, & du grand cas qu'ils ont toujours fait du tribunal d'Aſtronomie, vient de ce que ſous les anciens Empereurs, les chefs du tribunal d'Aſtronomie étoient des Princes, & de ce qu'ils étoient chargés du ſoin des cérémonies, des cultes religieux, de la doctrine; par-là ces Aſtronomes étoient ſur un grand pied à la Cour, & les Empereurs avoient grand ſoin de s'inſtruire des principes de la ſcience des aſtres.

3°. Il faut prendre garde aux interprétations des Auteurs poſtérieurs qui ont expliqué les anciens textes du chapitre *Yao-tien* que j'ai

(1) Conſtellation de ce nom. Voyez les Conſtellations.

rapporté : il ne faut pas confondre ces interprétations avec les textes. Quelques Européens qui ont traduit des textes Chinois ſur les interprétations, n'ont pas fait aſſez d'attention à cela, & ſans y penſer, ont donné pour texte ancien, des interprétations poſtérieures.

4°. Il faut remarquer dans le texte le terme ſix jours mis après 360, & enſuite le terme de lune intercalaire pour régler les ſaiſons & l'année.

5°. L'Empeureur *Tcheouen-hiu* eut pour ſucceſſeur ſon fils *Tyco.* Il régna 63 ans. *Tyco* eut pour ſucceſſeur ſon fils *Tchi. Tchi*, après 10 ans de regne, fut dépoſé : on proclama Empereur ſon frere *Yao.*

L'Empereur *Yao* ſuppoſe la connoiſſance des 28 conſtellations dont on voit le nom dans le catalogue (1). Remarquez que, diviſant le nombre de 28 par 7, les conſtellations *Mao*, *Sing*, *Fang*, *Hiu*, ſe trouvent chacune au milieu de ſept conſtellations. Le cercle Chinois eſt diviſé en 365° $\frac{1}{4}$. Diviſant en 4 365° $\frac{1}{4}$, on a pour chaque quart 91° 31′ & quelques ſecondes Chinoiſes (2). L'année eſt auſſi diviſée en 365

(1) Les 28 conſtellations rapportées à l'équateur, ſelon l'ancienne méthode Chinoiſe, ſont le nombre de 365° 31′, &c.

(2) Diviſez le degré en cent parties ou minutes, & chaque minute en 100″.

jours $\frac{1}{4}$, & chaque quatrieme année se trouve de 366 jours. *Yao* suppose clairement la connoissance de cette année julienne de 365 jours $\frac{1}{4}$: *Yao* veut dire que les solstices & équinoxes répondent aux quatre constellations *Mao*, *Sing*, *Fang*, *Hiu*. Chacune de ces constellations a une partie éloignée d'une partie de l'autre de 91° 31′, &c. Chinoises. Chacune des quatre saisons est éloignée de l'autre de 91 jours, 7 heures & 30′. Cela étant du temps de *Yao*, le solstice d'hiver étant le 9e Janvier au lieu qu'habitoit la Cour, on voit, par l'addition de 91 jours 7 heures 30′, les jours des équinoxes & du solstice d'été, le solstice d'hiver étoit donc vers le 7° de *Hiu*, l'équinoxe du printemps vers le 4° de *Mao*, le solstice d'été vers le 5° de *Sing*, & l'équinoxe d'automne vers le premier degré de *Fang*. Dans le calcul, il faut avoir égard au mouvement en ascension droite. Jusqu'à l'entrée des Jésuites au tribunal d'Astronomie, les Astronomes Chinois ont divisé l'année civile & astronomique pour leur année lunisolaire, en quatre parties égales, donnant à chaque jour un degré Chinois & une petite partie portionnelle qu'ils gardoient pour la quatrieme année

de 366 jours & en degrés 366°. Quand les Chinois connurent bien long-temps avant la venue des Jésuites, l'inégalité des espaces des saisons, ils marquoient bien les équinoxes vrais & moyens ; mais pour leur lune intercalaire, ils calculoient les saisons comme étant égales entr'elles.

Le catalogue des 28 constellations, est très-ancien, de même que leur arrangement, & c'est sans doute un monument du temps de *Yao*.

NOTE.

On voit que le cercle étant divisé en $365^{\circ}\frac{1}{4}$, un degré Chinois comparé à un degré du cercle divisé en 360°, est de 59′ 8″ 15‴ 18⁗, à peu-près.

On ne spécifie pas dans le livre *Chou-king* l'année où *Yao* parla à ses Astronomes ; on ne sait pas au juste le degré de précision que pouvoit avoir la méthode de *Yao*. On peut dans le calcul se tromper de 2° & 3° ; & pour fixer la premiere année de *Yao*, il faut avoir recours à d'autres méthodes ; c'est ce que j'ai tâché de faire dans la chronologie.

Le discours de *Yao* suppose une année solaire de 365 jours $\frac{1}{4}$., & une année

lunisolaire, où, par le moyen de l'intercalation, l'année lunaire de 354 jours puisse s'accorder avec l'année solaire, & cela suppose dans *Yao* la connoissance d'une année lunaire, d'un mois lunaire, des épactes pour trouver l'année où il y a 13 lunes qui font 384 jours : une de ces 13 lunes est intercalaire. C'est sans doute pour cela que *Yao* supposant la connoissance de l'année & du mois lunaire, parle du nombre six à ajouter au nombre 360, pour apprendre ou faire remarquer à ses Astronomes la différence de 12 mois de 30 jours, avec le nombre 365 $\frac{1}{4}$ & 366; de même que la différence entre le nombre de 360 qui fait 12 mois de 30 jours, avec le nombre de 354 qui fait l'année lunaire, afin que ces deux différences servent à savoir l'année qui doit avoir 13 lunes, & le quantieme de ces lunes doit être l'intercalaire, sachant la différence entre le mois lunaire & le mois de 30 jours.

On verra plus bas que c'étoit le soir avant le coucher du soleil, qu'on examinoit les étoiles à leur passage par le méridien. Il falloit donc que *Yao* sût conclure le temps du passage par le méridien des étoiles, non-seulement au

temps du solstice d'hiver, mais encore au temps des équinoxes & du solstice d'été. *Yao* devoit encore connoître la distance mutuelle des constellations, l'éloignement de chacune au soleil, & il devoit avoir une méthode pour réduire à l'équateur les constellations qui ont quelque latitude.

Toutes ces connoissances, qui me paroissent avoir dû être dans *Yao*, sont bien différentes de celles des bergers & paysans, & je ne suis nullement du sentiment de quelques Missionnaires & de quelques Européens qui ont réduit les connoissances de *Yao* à celles des bergers & des paysans. Ce que *Yao* indique sur la lune intercalaire & sur la période de 360 plus 6 jours, me paroît démontrer le contraire.

C'est sans doute par la longueur des ombres que *Yao* vouloit qu'on reconnût sur-tout le plus grand & le plus petit jour. Ayant ainsi connu à peu-près le jour du solstice, il pouvoit savoir le jour des équinoxes en ajoutant 91 jours, & le temps qui répond à nos 7 heures 30 minutes.

On sait, par les anciens monumens, que dans le calendrier de *Yao*, l'équinoxe du printemps devoit être dans

la ſeconde lune de l'année civile ; le ſolſtice d'été devoit être dans la cinquieme lune ; l'équinoxe d'automne devoit être dans la huitieme lune, & le ſolſtice d'hiver devoit être dans la onzieme lune.

Le regne de *Yao* fut de 100 ans.

REMARQUE.

L'Empereur *Yao* avoit ordonné à des Grands d'obſerver au pays de *Tay-yuen-fou*, Capitale de la Province du *Chan-ſy*, les étoiles d'*Orion*, & d'obſerver les étoiles du Scorpion, au pays de *Kouey-te-fou*, Ville de la Province du *Honan* : on n'a point le détail de ces obſervations.

Yao à la ſoixante-treizieme année (1) de ſon regne, aſſocia *Chun* à l'Empire. Cette cérémonie ſe fit avec éclat.

Chun fit faire un inſtrument pour obſerver les mouvemens des ſept planettes. Il y avoit un tube ſur un axe mobile. Cet inſtrument, ſelon le texte du *Chun-tien* (2), avoit des pierres précieuſes. Il eſt inutile de rapporter des

(1) An 2270 avant J. C.

(2) Chapitre du livre claſſique *Chou-king*.

interprétations des Auteurs qui, 2000 ans & plus après le temps de *Chun*, décrivirent l'inſtrument de *Chun* ſur des ſpheres ou globes faits de leur temps, & qu'ils avoient ſous les yeux. On n'a pas les obſervations que *Chun* fit ou fit faire avec ſon inſtrument. Le chapitre *Chun-tien* dit que *Chun* à la ſeconde lune viſitoit la partie orientale de l'Empire; à la cinquieme lune, la viſite étoit pour la partie auſtrale; à la huitieme lune, la viſite ſe faiſoit à la partie occidentale, & à la onzieme lune, la viſite étoit dans la partie boréale. Le ſolſtice d'hiver, comme on a vu, étoit à la onzieme lune. *Yao* l'avoit fait obſerver au nord; le ſolſtice d'été étoit à la cinquieme lune: ce ſolſtice s'obſervoit au ſud: l'équinoxe du printemps s'obſervoit à l'orient; il étoit à la ſeconde lune: l'équinoxe d'automne s'obſervoit à l'occident; cet équinoxe étoit à la huitieme lune. Le chapitre *Chun-tien* donne à la premiere lune le nom de *Tching-yue*; c'eſt encore le nom Chinois de la premiere lune de l'année civile.

On fait encore tous les ans dans la Ville Impériale des cérémonies à la ſeconde lune: dans la partie orientale

de la Ville, c'eſt au jour de l'équinoxe du printemps : à la huitieme lune, au jour de l'équinoxe d'automne, on fait des cérémonies à la partie occidentale de la Ville : à la cinquieme lune, au ſolſtice d'été, on fait des cérémonies au nord de la Ville; on en fait au ſud de la Ville, au jour du ſolſtice d'hiver, dans la onzieme lune. Il y a de beaux & vaſtes emplacemens pour ces cérémonies.

Après la mort de *Yao*, *Chun* regna ſeul. L'an 2242 avant Jeſus-Chriſt, fut la premiere année de ſon regne. L'an 2210 avant Jeſus-Chriſt, il aſſocia *Yu* à l'Empire. L'an 2193 fut la derniere année du regne de *Chun*. *Yu* fut ſon ſucceſſeur.

Le chapitre *Yu-kong* (1) contient le détail des grands ouvrages que fit le Prince *Yu* par ordre de l'Emperur *Yao*, pour réparer les dommages cauſés par l'inondation extraordinaire qu'on nomme le déluge de *Yao*. Ce chapitre eſt ſans contredit un des plus sûrs & des plus curieux monumens de l'antiquité de la Monarchie Chinoiſe. On y recon-

---

(1) Nom du chapitre de l'ancien livre claſſique *Chou-king*.

noît aisément la Chine, la partie de la Tartarie au nord & à l'ouest de la Chine, le cours de plusieurs rivieres, comme le *Hoang-ho*, le *Kiang*, le *Han*, le *Ouey*, &c. On y reconnoît la situation de plusieurs montagnes & lacs remarquables.

Le fragment (1) d'un livre fait plus de 1111 ans avant Jesus-Christ, assure que le Prince *Yu*, dans ses ouvrages, se servit de la connoissance des propriétés du triangle rectangle; quoiqu'on ne dise pas en détail les opérations de *Yu*. En conséquence de ce qu'il savoit sur les propriétés du triangle rectangle, on voit assez l'usage qu'il en dût faire, pour connoître les distances, les hauteurs; pour niveler, pour observer divers angles, & autres opérations. Pour réparer les dommages de l'inondation, il fallut creuser bien des canaux, bien connoître le lit des rivieres, &c. (2)

Yu fit fondre neuf grandes urnes, ou vases, ou tables de métal : on y

---

(1) Je parlerai en son lieu de ce curieux & important fragment.

(2) Le Prince *Koen*, pere de *Yu*, fut le premier Chinois qui fit des murailles aux Villes.

voyoit la carte de l'Empire & sa description. Ce beau monument se perdit durant les guerres de l'Empire, bien des années avant Jesus-Christ. Dans le chapitre *Yu-kong*, on parle du *ly*, mesure terrestre : on la suppose connue. Un ancien Auteur qui a écrit avant l'incendie des livres, dit qu'un *ly* comprend 1800 pieds ; que, selon les uns, 5 pieds font un pas, & selon d'autres, un pas comprend 6 pieds. Ainsi, ceux qui ont dit que 300 pas font un *ly*, ont parlé d'un pas de 6 pieds : ceux qui ont dit que 350 pas font un *ly*, parlent d'un pas de 5 pieds. Les *ly* sont plus grands ou plus petits, selon que le pied est plus grand ou plus petit ; mais de quelque grandeur que soit le pied, un *ly* contient toujours 1800 pieds.

Le Pere Martini dans son Atlas, dit que *Yu* fit répondre les divers pays de Chine à certaines étoiles, ou constellations qu'il rapporte. C'est une méprise du Pere Martini : les livres Chinois dont ce Missionnaire se servit pour faire son ouvrage, après avoir dit les noms que les pays de Chine avoient au temps de *Yu*, rapportent tout de suite les noms des constellations où répondent ces pays. Le Pere Martini a

pris tout cela comme un arrangement fait par *Yu*; il falloit diviser les phrases. Cette application ou rapport des pays aux constellations, signes célestes, est fort postérieure au temps de *Yu*; c'est un des principaux points de l'Astrologie Chinoise. On l'appelle *Fen-ye*. Cet article a fait & fait encore perdre bien du temps aux Astrologues & Astronomes Chinois, & a fait bien du tort au progrès de l'Astronomie Chinoise, où il a mis le trouble & la confusion.

On a vu que la Cour de l'Empereur *Yao* fut dans le pays de *Ping-yang-fou*, Ville du *Chansi*. Celle de *Chun* fut à *Pont-cheou*, Ville (1) du *Chansi*. La Cour de *Yu* fut aussi dans le *Chansi*, près de la ville *Gan-y-hien* (2).

L'année 2192 avant Jesus-Christ fut la premiere année du regne de *Yu*. Il regna 8 ans. Son fils *Ki* fut son héritier & successeur. *Yu* rendit héréditaire l'Empire dans sa famille. Il fonda la Dynastie *Hia*. Il suivit la forme du calendrier de *Yao*, pour l'année civile.

---

(1) Latitude 34° 56′ 6″; longitude 6° 12′ ouest de Peking.

(2) Latitude 35° 7′ 60″; longitude 5° ouest de Peking.

Le commencement du jour civil fut vers le lever du ſoleil, apparemment au lever équinoxial du ſoleil. *Yu* détermina la grandeur du pied; la figure s'en eſt conſervée. Selon cette figure, le pied déterminé par *Yu*, contient 9 pouces 4 lignes & demi du pied de roi françois.

L'année 2184 avant Jeſus-Chriſt, fut la premiere du regne de l'Empereur *Ki*, fils de *Yu*. Ce Prince leva une armée contre un Prince dont l'état étoit vers le pays de *Sigan-fou*, Capitale du *Chan-ſi*. Un des crimes qu'on reprochoit au Prince rebelle, étoit de ne pas ſuivre le calendrier de la Cour Impériale. Depuis ce temps-là, on a vu à la Chine des guerres entrepriſes pour le même ſujet.

Tay-kang, fils de l'Empereur *Ki*, fut Empereur après la mort de ſon pere. Un rebelle s'empara de la Cour Impériale, & l'Empereur *Tay-kang* fut obligé d'aller tenir ſa Cour au lieu appellé aujourd'hui *Tay-kang-hien* (1), Ville du troiſieme ordre dans la Province du *Honan*. *Tay-kang* eut pour ſucceſſeur ſon frere *Tchong-kang*. Il tint

(1) Latitude boréale 34° 7′ ou 8′; longitude à l'eſt de Paris, 7 heures 30′ 30″ ou 40″.

aussi sa Cour à *Tay-kang-hien*, les rebelles étoient maîtres dans la Cour des Empereurs *Yu* & *Ki*.

La premiere année du regne de *Tchong-kang* est l'année 2155 avant J. C. Le chapitre *Yu-tching* (1) rapporte une éclipse de soleil au commencement du regne de *Tchong-kang*. Dans ce chapitre, il est dit que l'éclipse fut vue au premier jour de la troisieme lune d'automne : le texte dit que l'éclipse fut dans *Fang*. Ce texte ajoute que les Astronomes *Hi*, *Ho*, négligerent l'observation de l'éclipse (2), & qu'au lieu de s'acquitter de leur devoir, ils ne pensoient qu'à boire. L'Empereur *Tchong-kang* nomma un Général pour mettre à la raison *Hi*, *Ho* (3), par la voie des armes.

Tchun veut dire printemps. *Hia* signifie été. *Tsieou* est l'automne. *Tong* est l'hiver.

Meng-tchun, premiere lune du printemps & de l'année.

---

(1) Nom d'un chapitre du livre classique *Chou-king*.

(2) Voyez à la fin le calcul de cette éclipse.

(3) Ces Princes Astronomes étoient de la même famille que les Princes *Hi*, *Ho*, du temps de *Yao*, & que les Princes *Tchong*, *Ly*, du temps de *Tchouen-hiu*.

Tchong-tchun, ſeconde lune du printemps. *Ki-tchun*, troiſieme lune du printemps.

ÉTÉ.

Meng-hia, premiere lune. *Tchong-hia*, ſeconde lune. *Ki-hia*, troiſieme lune.

AUTOMNE.

Meng-tſieou, premiere lune. *Tchong-tſieou*, ſeconde lune. *Ki-tſieou*, troiſieme lune.

HIVER.

Meng-tong, premiere lune. *Tchong-tong*, ſeconde lune. *Ki-tong*, troiſieme lune.

Voilà une expreſſion Chinoiſe des 12 lunes ou mois lunaires. Le texte rapporte l'éclipſe du ſoleil au premier jour de *Ki-tſieou*, c'eſt-à-dire, au premier jour de la neuvieme lune (1).

On a vu que dans le calendrier des Empereurs *Yao*, *Yu*, l'équinoxe du printemps doit être dans la ſeconde lune; celui d'automne, dans la huitie-

(1) La Chronique *Tchou-chou* marque une éclipſe de ſoleil à la cinquieme année du regne de *Tchong-kang*, neuvieme lune, premier jour *Keng-ſu*; l'année eſt marquée *Kouey-ſſe*.

me lune, c'eſt-à-dire, que, dans la ſeconde & huitieme lune, le ſoleil doit entrer dans les ſignes *Aries* & *Libra*. Ainſi, dans la neuvieme lune, le ſoleil devroit entrer dans le ſigne *Scorpius*.

NOTE.

Les caracteres de l'éclipſe de ſoleil dans la Chronique *Tchou-chou*, ne conviennent qu'au 13 Octobre de l'an 2128 avant J. C. A la fin de ce Traité, voyez un éclairciſſement ſur cette éclipſe de la Chronique *Tchou-chou*.

L'an 2154 avant Jeſus-Chriſt, le ſolſtice d'hiver fut à Paris vers 9 heures 43′ 56″, ſoir 7 Janvier. Ce ſolſtice fut donc à *Tay-kang-hieu*, le 8 Janvier au matin.

Pour ſavoir le jour de l'équinoxe Chinois d'automne, comme on l'a expliqué dans l'Aſtronomie de *Yao*, entre l'équinoxe d'automne Chinoiſe, de l'an 2155, & le ſolſtice d'hiver de l'an 2154, il y a 91 jours, 7 heures 30′; donc à *Tey-kang-hien* l'equinoxe fut le 8 Octobre 2155, vers les 9 heures 43′ du ſoir.

On a dit qu'au temps de *Yao*, l'équinoxe Chinois d'automne répondoit vers le premier degré de la conſtellation

Fang. Cette conſtellation a une petite étendue, comme on voit dans le catalogue. En vertu du texte qui rapporte le lieu du ſoleil à la conſtellation *Fang*, on voit qu'au premier jour de la lune *Ki-tſieou*, ou de la neuvieme lune, le ſoleil avoit paſſé depuis peu de temps l'équinoxe d'automne.

La détermination que fit *Yao* pour les ſolſtices & équinoxes, ſuppoſe la connoiſſance de l'étendue de chaque conſtellation; le degré de la conſtellation *Fang* qui répondoit à l'équinoxe d'automne, devoit être diſtant du degré de *Hiu* qui répondoit au ſolſtice d'hiver, de 91° 31′ & quelques ſecondes Chinoiſes, & en temps de 91 jours, 7 heures & 30′, ou temps qui répond à 7 heures, 30′ Européennes. Ainſi, ſachant le jour du ſolſtice d'hiver, on pouvoit aiſément ſavoir celui de l'équinoxe d'automne, en donnant par jour au ſoleil un degré Chinois de mouvement en aſcenſion droite, ſelon la méthode ancienne Chinoiſe.

En ſuppoſant même que la détermination de *Yao* fut à la premiere année de ſon regne, l'eſpace entre cette premiere année, & l'année de l'éclipſe n'alloit pas à 200 ans, & ſuppoſant en-

core qu'au temps de *Tchong-kang*, on n'avoit pas connoissance du mouvement propre des fixes, l'erreur du calcul pour le jour de l'équinoxe, & l'application du lieu du soleil aux constellations ne pouvoit pas être fort remarquable. Quoique, selon les apparences, on ne fût pas bien en état de déterminer le moment du solstice, même à peu-près, on ne devoit guere se tromper au-delà de deux ou trois jours. Il étoit plus facile de conclure le jour de l'équinoxe par le solstice, que par l'observation immédiate du vrai équinoxe, & par-là du moyen Chinois.

Si on veut vérifier l'éclipse du livre classique *Chou-king*, il faut 1°. trouver une éclipse visible au pays de *Tay-kang-hien*; il faut 2°. que l'éclipse soit à la neuvieme lune, dans la forme du calendrier de la Dynastie *Hia*, c'est-à-dire, il faut que, dans le cours de cette lune, le soleil entre dans le signe Chinois *Scorpius*; il faut 3°. que cette éclipse représente le lieu du soleil, ou dans la constellation *Fang*, ou bien près, c'est-à-dire, que le temps de l'éclipse doit être peu éloigné de l'équinoxe Chinois d'automne, puisque la constellation *Fang*, de petite étendue, ou étoit en-

core dans le temps de *Tchong-kang*, à l'équinoxe Chinois, ou en étoit très-près. On doit comparer l'afcenfion droite du foleil à celle de la conftellation *Fang*; pour vérifier l'éclipfe, il faut 4°. que l'éclipfe foit dans un temps qui ne foit pas contraire à d'autres époques bien prouvées.

L'an 1111 avant Jefus-Chrift, fut la premiere année de la Dynaftie *Tcheou*; cette époque eft certaine. La Dynaftie *Chang*, qui fut avant celle de *Tcheou*, regna au moins 600 ans. Selon les monumens hiftoriques, la Dynaftie *Hia*, qui précéda la Dynaftie *Chang*, regna au moins 400 ans. Ainfi, la premiere année de la Dynaftie *Hia* fut au moins l'an 2111 avant Jefus-Chrift. Le plus petit intervalle qu'on puiffe mettre entre la premiere année de la Dynaftie *Hia* & la premiere année du regne de *Tchong-kang*, peut aller à 50 ans ou environ. C'eft donc vers l'an 2060 environ, avant Jefus-Chrift, qu'il faut placer la premiere année du regne de *Tchong-kang*. En admettant les efpaces les plus petits dans la chronologie Chinoife, dans les éclipfes folaires, audeffous de l'an 2060 avant Jefus-Chrift, il n'y a point d'éclipfe qui puiffe être

regardée comme celle dont parle le livre *Chou-king*. *Yu* fut le premier Empereur de la Dynaſtie *Hia*. Le *Chou-king* marque clairement 150 ans entre la premiere année du regne de *Yu* & la premiere année de *Yao*. Ainſi, la premiere année de *Yao* eſt au moins l'an 2261 avant Jeſus-Chriſt. Je mets ici les termes les plus courts.

D'un autre côté, les plus longues durées qu'on puiſſe raiſonnablement donner aux deux Dynaſties *Chang*, *Hia*, vont à près de 1100 ans. Ainſi, l'époque de l'an 1111 avant Jeſus-Chriſt, étant ſuppoſée, l'an 2211 avant Jeſus-Chriſt ſeroit la premiere année de la Dynaſtie *Hia*, c'eſt le terme le plus long qu'on puiſſe aſſigner, ſelon les monumens de l'hiſtoire; ajoutez le nombre de 150 ans pour les deux regnes de *Chun* & *Yao*, on trouvera que l'an 2361 avant Jeſus-Chriſt, eſt la premiere année du regne de *Yao*; c'eſt le terme le plus long: on pourroit peut-être faire remonter la premiere année de *Yao* juſques vers l'an 2400 avant Jeſus-Chriſt. Une éclipſe de ſoleil qu'on calculeroit, & d'où il ſuivroit que *Yao* a regné avant l'an 2400 avant Jeſus-Chriſt, ſeroit clairement différente de celle du *Chou-king*.

On voit donc que la vérification de l'éclipſe ſolaire dont parle le livre *Chou-king*, eſt très-importante dans la chronologie Chinoiſe.

M. Freret me fit l'honneur, en ſon temps, de me communiquer un calcul d'éclipſe ſolaire; d'où M. Freret concluoit, que l'an 2007 avant Jeſus-Chriſt étoit une des années du regne de *Tchong-kang*. Il ajoutoit que cette éclipſe de l'an 2007, eſt celle du *Chou-king*. Je répondis à M. Freret que le calcul qu'il avoit eu de M. Caſſini, quoique très-exact, ne me paroiſſoit pas donner l'éclipſe dont le *Choug-king* fait mention; je rendois compte à M. Freret des raiſons que j'avois pour ne pas admettre l'éclipſe de l'an 2007. Depuis ce temps-là M. Freret a publié le calcul de M. Caſſini dans ſa nouvelle Diſſertation. Dans la chronologie, j'ai dit en détail ce que j'avois à objecter contre l'époque de 2007, établie par M. Freret, comme une des années du regne de *Tchong-kang*. Je ſuis toujours dans le ſentiment qu'en vertu du texte du *Chou-king* ſur l'éclipſe, l'an 2155 avant Jeſus-Chriſt, eſt la premiere année du regne de *Tchong-kang*. Les nouveaux calculs de l'éclipſe du ſoleil ſur des tables nouvelles,

nouvelles, me paroissent bien prouver l'époque de l'an 2155 (1). En Europe, on sera mieux en état qu'ici de bien examiner cette époque.

Le texte du livre *Chou-king* n'exige nullement une grande éclipse ; une éclipse assez visible suffit. La frayeur, ou pour mieux dire, la confusion indiquée dans le texte, ne vint pas de la quantité de l'éclipse ; elle vint d'une cause clairement marquée. Les Astronomes n'avoient pas annoncé l'éclipse : à la vue du soleil éclipsé, les Mandarins qui ne s'y attendoient pas, furent obligés de se préparer & d'aller au Palais en désordre : cette confusion dut nécessairement alarmer le Peuple qu'on n'avoit pas averti, selon la regle, d'une éclipse de soleil. Dans ces occasions, les Mandarins devoient aller au Palais avec l'arc & la fleche, comme pour être au secours de l'Empereur qui passe pour l'image du soleil. Cette cérémonie est décrite dans les anciens livres des Rits. L'intendant de la musique, qui étoit un aveugle, frappoit un tambour : les Mandarins offroient des pieces de soie

(1) Eclipse de soleil, vérifiée au 12 Octobre, l'an 2155 avant J. C., à Tay-kan-hien.

à l'honneur de l'*Eſprit* : l'Empereur & les Grands gardoient un jeûne, & étoient ſimplement vêtus : on ne s'attendoit pas à faire ces cérémonies ; elles ne purent être faites qu'en déſordre ; c'eſt ce qui dût cauſer quelque confuſion. Cela indiſpoſa l'Empereur contre les Aſtronomes. Les éclipſes de ſoleil ſont regardées en Chine comme de mauvais préſages & comme un avis donné par le ciel à l'Empereur, pour examiner ſes fautes, & ſe corriger. De-là vient qu'en Chine, une éclipſe de ſoleil a toujours été regardée comme une affaire de conſéquence pour l'Etat. De-là vient auſſi qu'on a été toujours fort attentif au calcul & à l'obſervation des éclipſes de ſoleil, & aux cérémonies à garder dans ces conjonctures.

Quelques Miſſionnaires peu inſtruits ſur ces matieres, ont dit que le texte du *Chou-king* ne fait aucune mention d'éclipſe. Outre les circonſtances du texte ſur les cérémonies, & l'expreſſion de la diſcorde entre le ſoleil & la lune, l'ancien livre *Tſot-chouen*, dont l'auteur vivoit plus de 480 ans avant Jeſus-Chriſt, cite le texte du *Chou-king* comme rapportant une éclipſe de ſoleil, & cet ancien auteur ſe ſert du terme formel

d'éclipse de soleil. Je ne parle pas d'un ou deux autres Missionnaires qui, par un trop grand desir de voir dans le texte une éclipse conforme à leurs souhaits, ont cru voir dans le texte une éclipse entre 7 & 9 heures du matin. L'expression de la conjonction par un caractere qui est le même (1) que celui d'aujourd'hui, pour le temps de 7 à 9 heures du matin, trompa les Missionnaires. Ils ne savoient pas que le caractere *Tchin* est l'expression de la conjonction, selon ce que dit formellement le *Tsot-chouen* que j'ai cité (2). Ils ne savoient pas aussi que l'usage de 12 caracteres du cycle de 12 pour exprimer les heures du jour, est postérieur de bien des siecles au temps de *Tchong-kang*.

D'autres Missionnaires & d'après eux quelques Européens, ont fait une autre objection plus spécieuse, non pas aux yeux des Chinois & des Missionnaires qui ont lu l'histoire de Chine, mais aux yeux des Européens qui ne sont pas à portée de vérifier les textes Chinois. Ces Missionnaires ont traité de fable les circonstances du texte Chinois

(1) *Tchin.*

(2) Les Interprêtes s'accordent à suivre la définition donnée par le *Tsot-chouen.*

ſur l'éclipſe. Une armée commandée par un Général, pour punir des Aſtronomes, ou négligens, ou mauvais calculateurs, a paru à ces Miſſionnaires un *roman*. C'eſt, diſent-ils, comme ſi, à l'occaſion d'une éclipſe mal calculée, les Cours de France, d'Angleterre, de Pruſſe, de Ruſſie & autres levoient des troupes contre les Aſtronomes des Obſervatoires. De ce que la levée des troupes contre les Aſtronomes ſeroit une fable, il ne s'enſuivroit pas que l'éclipſe fût un trait fabuleux de l'hiſtoire; d'ailleurs l'hiſtoire Chinoiſe détruit entiérement l'objection.

Les Aſtronomes *Hi*, *Ho*, étoient Princes. Ils avoient des terres & des vaſſaux; ils ne ſe trouverent pas à la Cour, au temps de l'éclipſe. Ils ſe cantonnoient & ſe fortifioient dans leurs terres, liés ſecretement avec les rebelles qui avoient pris la Cour Impériale du *Chan-ſi*, & qui, ſoutenus de bonnes troupes, vouloient détruire la famille Impériale.

Tchong-kang inſtruit de la perfidie des Princes *Hi*, *Ho*, ordonna à un Général de les attaquer; ce que le texte dit des loix portées par les Anciens contre les calculateurs qui repréſentoient ou trop tôt, ou trop tard, les obſervations dans leurs calculs, fait voir une grande anti-

quité dans l'Astronomie Chinoise. Ces loix étoient pour obliger les Astronomes à être attentifs. Quand, dans les Astronomes Chinois, il n'y a eu d'autre faute qu'une négligence, ou défaut dans les calculs, la peine a toujours été ou la privation des appointemens, ou la charge ôtée, ou une févere reprimande, & choses pareilles. La peine de mort, ou d'exil, étoit pour d'autres crimes commis dans le poste de chef d'Astronomie.

REMARQUE.

Sur l'autorité de quelques abrégés d'histoire, & des Missionnaires, je croyois que la Cour de *Tchong-kang* étoit la même que celle des Empereurs *Ki* & *Yu*; mais ayant lu exactement l'histoire, j'ai vu que la Cour de *Tchong-kang* étoit *Tay-kang-hien*, comme j'ai dit.

On voit aisément les connoissances astronomiques supposées dans *Yao*, ou du temps de *Yao*. La connoissance du triangle rectangle dans *Yu*, n'est pas moins remarquable. Le texte du *Chou-king*, qui fait mention de l'éclipse de soleil au commencement de *Tchong-kang*, fait bien regretter la perte des

méthodes si anciennes, que le *Chou-king* suppose pour un calcul d'éclipse de soleil, où le lieu du soleil est rapporté à une constellation. Les anciens Législateurs étoient sages & éclairés, & puisqu'avant le temps de *Tchong-kang*, ils avoient porté des loix pénales contre les Astronomes du tribunal, qui calculeroient mal, on devoit avoir une méthode assez sûre & bien détaillée ; sans cela les loix auroient été très-injustes : cette injustice ne peut pas être attribuée à ces anciens Législateurs.

Cette méthode pour le calcul des éclipses de soleil, dans un temps si ancien, & dans un pays si éloigné de celui où se fit la dispersion des Nations après le déluge, est un point qui me semble bien digne de remarque & d'attention, & je crois que les Fondateurs de l'Empire avoient des premiers Patriarches, ou même de Noé, bien des connoissances sur l'Astronomie. J'ai bien de la peine à me persuader que les Chinois (1) sur leurs propres observations & réflexions, ayent pu venir à bout d'avoir les connoissances supposées dans ce que dit l'Empereur *Yao*, &

(1) Dans les anciens temps.

dans ce que dit le *Chou-king* sur l'éclipse de soleil.

REMARQUES.

1°. L'époque de l'Empereur *Tchong-kang*, jointe au nombre d'années marquées dans l'ancienne chronique *Tchou-chou*, peut donner l'époque de la premiere année de l'Empereur *Yu*, je veux dire de la premiere année de son regne. Cette époque connue donne celle de la premiere année du regne de *Yao*; car le livre *Chou-king* compte 150 ans depuis la premiere année du regne de *Yao*, jusqu'à la premiere année du regne de *Yu*.

2°. Il paroît que la connoissance d'une période de 19 ans pour les conjonctions & les oppositions, est en Chine au moins depuis le temps de *Yao*. On avoit peut-être une période pour les éclipses.

C'est du temps de l'Empeur *Yu*, ou près de ce temps-là, que fut dressé un calendrier nommé *Hia-siao-tching*. Un fragment de ce calendrier s'est conservé ; voici ce qu'on y lit :

Dans *Tching-yue* (1), l'année com-

(1) Premiere lune dans la forme du calendrier de l'Empereur *Yu*.

mence au commencement du crépuſcule du ſoir. *Tſan* (1) paſſe au méridien ; *Teou-ping* (2) eſt au-deſſous.

Seconde lune.

Troiſieme lune. *Tſan* eſt dans les rayons du ſoleil.

Quatrieme lune. On voit *Mao* (3) au commencement du crépuſcule du ſoir ; *Nan men* (4) eſt au méridien.

Cinquieme lune. On voit *Tſan*. Dans cette lune ſont les longs jours, c'eſt-à-dire, que le ſolſtice d'été eſt dans le cours de cette lune. Au commencement du crépuſcule du ſoir, *Ta-ho* (5) eſt au méridien.

Sixieme lune. Au commencement du crépuſcule du ſoir, *Teou-ping* eſt au méridien, au-deſſus.

Septieme lune. *Teou-ping* eſt au-deſſous, près du crépuſcule du matin.

Huitieme lune. *Tchin* eſt dans les rayons du ſoleil.

---

(1) Conſtellation Tſan.

(2) Etoile de la grande ourſe.

(3) Conſtellation *Mao*.

(4) Porte du ſud.

(5) Nom général des conſtellations *Fang*, *Sing*, *Ouy*.

NOTES.

1°. *Nan-men.* Ces deux caractères Chinois déſignent un aſtériſme qui contient deux étoiles du Centaure. La plus orientale & auſtrale de ces deux étoiles eſt au pied du Centaure. Cette grande étoile devoit être bien viſible à la Cour de l'Empereur *Yu*. Latitude boréale 35° 7′ (1).

2°. *Tchin* qu'on voit à la huitieme lune, déſigne ici, ſelon les uns, l'épi de la vierge (2), ſelon les autres, le cœur du Scorpion, ou en général, les conſtellations *Fang*, *Sing*, *Ouy*. Si le texte diſoit le matin ou le ſoir, on verroit lequel des deux aſtériſmes le texte indique. Par un texte ſuivant, il paroît qu'il s'agit du cœur du Scorpion, ou de la conſtellation *Sing*.

3°. Dans le texte de la ſeconde lune, le fragment a deux caractères *Ting-hay*. La vingt-quatrieme place dans le cycle de 60, a ces deux caractères *Ting-hay*, & on ne voit pas à quel jour ou année ces deux caractères ont été rapportés.

Suite du texte du Hia-ſiao-tching.

A la neuvieme lune, *Ho* (3) eſt ſous l'horizon, c'eſt-à-dire, que cet aſtériſme ſe couche avant le ſoleil, & ne ſe voit

---

(1) Ceci dénote une grande antiquité en général.

(2) Ou pour mieux dire, la conſtellation *Kio* qui commence par l'épi de la vierge.

(3) C'eſt *Ta-ho*.

pas. *Tchin* eſt lié avec le ſoleil, c'eſt-à-dire, qu'il eſt fort près du lieu du ſoleil. Il paroît donc qu'il s'agit ou de l'étoile *Cor Scorpii*, ou de la conſtellation *Sing*.

Dixieme lune. Au commencement du crépuſcule du ſoir, on voit *Nan-mien* : les nuits longues ſont dans cette lune. *Tchi-nu* (1) eſt au nord près du crépuſcule du matin.

Onzieme lune.

Douzieme lune.

NOTES.

1°. Le caractere *Tchin* qu'on voit ici à la neuvieme lune, eſt le même que le *Tchin* qu'on a vu à la huitieme lune. Ainſi, on voit que ce *Tchin* dénote le Scorpion, & apparemment l'étoile *Cor Scorpii*, ou la conſtellation *Sing*.

2°. Les Interprêtes croyent qu'il y a eu quelque altération, ou tranſpoſition dans le texte de la dixieme lune. On y dit les *nuits longues* : cette expreſſion dénote le ſolſtice d'hiver. Or, ce ſolſtice étoit certainement dans la onzieme lune.

3°. Dans la ſeconde, onzieme, douzieme lune, on ne voit rien; parce que le texte ne fait pas mention de quelque étoile.

4°. M. Freret (2) à qui j'avois fait commu-

(1) Femme ou fille brodeuſe, c'eſt l'étoile *lucida lyræ*.

(2) Dans la nouvelle Diſſertation ſur la Chronologie Chinoiſe.

niquer ce que j'avois ramaſſé ſur les divers catalogues Chinois d'étoiles, & en particulier le fragment *Hia-ſiao-tching*, a dit que, dans ce fragment il s'agit du premier jour de la lune. Le texte ne dit rien du jour de la lune, ni de l'année où le calendrier fut fait. On peut ſuppoſer qu'il s'agit du premier jour de la lune : on peut ſuppoſer auſſi qu'il s'agit du cours de la lune en général, ou du milieu de la lune.

5°. Il me paroît qu'il faut faire une grande différence entre le *Hia-ſiao-tching*, & ce qu'on a vu du chapitre *Yao-tien* ſur les étoiles. Ce que dit le *Yia-tien* n'eſt nullement pour le ſimple peuple & payſan. Le *Hia-ſiao-tching* eſt un calendrier populaire.

6°. Je n'ai mis que les textes qui regardent les étoiles; les autres n'ont point de rapport à l'Aſtronomie.

M. Freret, dans ſa nouvelle diſſertation ſur la chronologie Chinoiſe, a ajouté bien de bonnes notes & des réflexions ſur ce que je lui avois envoyé ſur les étoiles Chinoiſes, & il donne en particulier un beau jour à ce que je lui avois indiqué ſur les étoiles *Nan-men*, & les étoiles *Tien-y* & *Tay-y*. Je lui indiquois les conſéquences à tirer pour le texte ſur *Nan-men*, & pour *Tay-y* & *Tien-y*. Etoiles que je crois avoir été les étoiles polaires en Chine, & obſervées comme telles en Chine.

Par le fragment *Hia-ſiao-tching* & le

Chou-king au chapitre *Yao-tien*, on voit que les Chinois avoient dans ce temps-là des noms pour les étoiles, & qu'il y avoit des Astronomes qui observoient leur lever, coucher, passage par le méridien, & lieu dans le Ciel : on voit encore sur-tout par le texte où est l'éclipse solaire au temps de *Tchong-kang*, que les Chinois rapportoient au lieu des étoiles le lieu du Soleil. Il est hors de doute que ces Chinois astronomes observoient l'étoile polaire, & qu'ils lui donnoient un nom Chinois. Dans le *Chou-king* chapitre *Hong-fan* (1), l'Empereur est désigné par le caractere de pole. Cette idée de l'Empereur sous le titre de pole, est clairement marquée par Confucius. L'Empereur est regardé en Chine de tout temps comme le fils du ciel, & comme le ciel même. Les caracteres Chinois *Tien-y*, unité du ciel ; *Tay-y* grande unité ont à-peu-près le même sens & expriment le ciel. Confucius, en disant que le ciel est *un grand*, fait clairement allusion au caractere du ciel, *Tien* composé du caractere un — & du caractere

(1) Grande regle.

Ta qui signifie grand. On peut aussi dire unité grande. Cela supposé, les étoiles *Tay y* (1) & *Tien-y* (2) qu'on voit dans les plus anciens catalogues Chinois, & qui sont dans la queue du dragon, paroissent avoir été successivement les étoiles polaires; selon ces catalogues ces deux étoiles désignent le Souverain.

NOTES.

1°. L'an 2259 avant Jesus-Christ, l'étoile *Tay-y* fut le plus près du pole, & étoit l'étoile polaire, & l'an 2667 avant Jesus-Christ, l'étoile *Tien-y* étoit la polaire. L'étoile *a* (3) de la queue du dragon fut avant ce temps-là la polaire (4); mais son caractere Chinois ne désigne pas une étoile polaire. Ainsi, c'est entre les ans 2259 & près de 2780 ans avant J. C. qu'il faut fixer le commencement des observations Chinoises de l'étoile polaire, & sans doute d'autres observations.

2°. Dans ces anciens temps, les Chinois n'ont donc pas cru une étoile fixe & immobile au

---

(1) Au commencement de l'an de J. C. 1730: longitude australe, 25° 24′ 20″: latitude boréale, 64° 13′ 00″.

(2) Longitude méridionale, 0° 4′ 25″: latitude boréale, 65° 21′ 38″.

(3) Longitude méridionale, 3° 37′ 40″: latitude boréale, 66° 21′ 40′.

(4) an 2851 avant J. C.

pole, comme les Chinois le crurent dans la ſuite.

3°. L'étoile *Tay-y* ſe voit à la vue ſimple. Je ne la vois pas dans les catalogues Européens que nous avons ici.

Par ce qu'on vient de dire ſur l'étoile polaire, on doit conclure que l'an 2851 avant J. C., temps où l'étoile de la queue du dragon étoit l'étoile polaire, il n'y avoit pas en Chine des Aſtronomes obſervateurs des étoiles du pole, (1) car s'il y en avoit eu, on auroit donné un nom convenable à cette étoile comme la polaire, le nom qu'elle a, lui a été donné enſuite.

Après la mort de *Tchong-kang*, les rébelles devinrent plus formidables que jamais; *Siang* ſucceſſeur & fils de *Tchong-kang* fut aſſaſſiné par les intrigues des rébelles, la famille Impériale fut à deux doigts de ſa perte (2). *Chao-kang* fils de *Siang*, vint enfin à bout de réduire & d'exterminer les uſurpateurs, il reprit la cour Impériale de l'Empereur *Yu*. Je crois que c'eſt vers l'an 97 avant J. C. qu'il faut placer

(1) *Note de l'Editeur.* La Chine alors n'étoit vraiſemblablement pas peuplée.

(2) Voyez la Chronologie.

le temps du prince *Kong-lieou*, un des ancêtres de l'Empereur *Ou ouang* (1) premier Empereur de la Dynastie *Tcheou*. Le prince *Kong-lieou* descendoit de *Heoutsi* frere de *Yao*. Il étoit l'intendant général de l'Agriculture. Les guerres civiles l'obligerent de se retirer dans le pays où est aujourd'hui *Siganfou* capitale du *Chiensy*; *Kong-lieou* y fut prince d'un petit état, il fut toujours fidele à la famille Impériale; par ce que rapporte le livre classique *Chi-king*, on voit que *Kong-lieou* observoit les ombres du soleil; il faisoit sans doute d'autres observations, mais on ne les a pas.

La premiere année de la dynastie *Hia* fut l'an 2192 avant J. C., la derniere année de cette dynastie fut l'an 1761 avant J. C. Selon un systême assez bien fondé, la derniere année de la dynastie *Hia* peut être placée à l'an 1738. La durée de la dynastie *Hia* devient par-là douteuse, mais elle a les deux termes entre l'année 1738 & 2192 avant J. C. & entre l'année 1761, & 2192 avant J. C.

(1) Premiere année de son regne, l'an 1111 avant Jesus-Christ.

C'eſt du moins ce qui me paroît mieux que d'autres ſyſtêmes qu'on peut faire.

On a vu que l'étoile *Tien-y* (1) avoit été l'étoile polaire, & obſervée comme telle par les Chinois; c'eſt la premiere étoile polaire que les Chinois ont eue & obſervé. Le titre de *Tien-y* eſt celui du prince *Tching-tang* qui détruiſit la Dynaſtie *Hia*. *Tching tang* étoit prince d'un pays du *Hon-an* où eſt la ville de *Kouey-te-fou* (2). C'eſt dans ce pays que fut ſa cour. La premiere année de ſon régne fut l'an 1760 avant J. C.

Tching-tang ordonna que la douzieme lune du Calendrier de *Ya* feroit la premiere lune de l'année, & que le jour feroit compté au moment de midi. Le pied dont ſe ſervit la cour de ce prince, eſt, ſelon la figure qui s'en eſt conſervée, au pied de Roi François, comme 1000 eſt à 1016, ou 125, à 127. C'eſt ce pied que l'Empeur *Kanghi* donna aux Miſſionnaires pour la meſure de la carte qu'ils firent des Etats de Sa

(1) Unité du ciel.

(2) Latitude boréale, 34° 28′ 40″ : longitude, oueſt de Peking, 0° 37′ 30″.

Majeſté. L'an paſſé je reçus une lettre de M. l'Abbé Sallier qui me faiſoit l'honneur de me demander mon avis ſur une difficulté propoſée à l'occaſion d'un pied Chinois, le même dont on s'eſt ſervi pour la carte, envoyée par le P. Parrenin Jéſuite François à Peking, à M. de Mayran. J'ai vu quelque petite différence dans les pieds ou d'yvoire, ou de cuivre, faits au palais. Celui que le P. Parrenin envoya a pu ſouffrir quelque altération dans le voyage de mer ; je répondis à M. l'Abbé Sallier, ma réponſe étoit ſelon le pied que le P. Benoît & moi avons, & qu'on aſſure être le même que celui de la carte, nous en prîmes exactement la dimenſion, & le comparâmes au pied de Roi ; c'eſt en conſéquence de cette comparaiſon que je fis ma réponſe à M. l'Abbé Sallier, pour expliquer ce qu'on diſoit de la juſte meſure du *Ly* (1), dont 200 ſont marqués pour un degré de latitude. M. l'Abbé fera de ma réponſe l'uſage qu'il jugera à-propos. On aura vu pourquoi ſelon le pied envoyé par le P. Parennin,

(1) Meſure Chinoiſe terreſtre : un *li* contient 1800 pieds.

un degré de latitude a moins de 200 *Ly*. C'eſt véritablement une difficulté qu'il falloit éclaircir.

REMARQUES.

1. Dans la forme du calendrier de l'Empereur *Tching tang*, la troiſieme lune devoit avoir l'équinoxe du printemps. Le ſolſtice d'hyver étoit dans la ſixieme lune, l'équinoxe d'automne étoit dans la neuvieme, & le ſolſtice d'hyver étoit dans la douzieme. L'ancien auteur du *Tſotchouen* dont j'ai parlé, a parlé expreſſément, & pluſieurs fois, de cette forme d'année établie par l'Empereur *Tching-tang*.

2. Dans la chronologie, j'ai rapporté ce qu'on dit de la famine qui fut au temps du régne de ce prince.

L'Empereur *Tching-tang* régna treize ans; après lui, deux de ſes fils régnerent; les deux régnes furent en tout de ſix ans (1), c'eſt ce que dit formellement *Mengtſe* dont l'ouvrage fait avant

(1) Le Pere Couplet, d'après quelque abrégé Chinois d'hiſtoire, a omis ces deux regnes.

Le Pere Duhalde, dans ſa chronique, les a auſſi omis; c'eſt une faute à corriger.

l'incendie des livres, est classique en Chine.

Après les six ans de ces deux régnes, *Tay-kia* petit fils de *Tching-tang*, monta sur le trône. L'année 1741 avant J. C. fut la premiere année de son régne.

Le livre classique *Chou-king* chapitre *Y-hiun* dit qu'au jour *Y Tcheou* (1) de la douzieme lune. (2) *Tay-kia* fit une grande cérémonie, & ce fut comme une installation sur le trône. Cette douzieme lune étoit la douzieme lune de l'année qui avoit commencé dans l'année 1741. Le 20 Janvier 1740 fut le jour de la conjonction, & le premier jour de l'an Chinois, le solstice d'hyver, étoit arrivé le soir du quatrieme Janvier 1740, & selon le calcul des jours Chinois, le quatrieme Janvier eut les caracteres *Y-Tcheou*. Cela étant le quatrieme Janvier fut dans la douzieme lune de l'année marquée dans le texte, premiere année de *Tay-kia*, & cette premiere année commença dans les commencemens de l'année Julienne 1741 avant J. C. Cette année peut donc être marquée l'an 1741.

(1) Second jour du cycle de 60.
(2) De la premiere année.

Le jour du ſolſtice a toujours été en Chine un grand jour de cérémonie, (1) voilà pourquoi le quatrieme Janvier de l'an 1740 me paroît préférable aux autres jours *Y-tcheou*, qu'on ne ſauroit trouver dans les années de ce temps-là, être dans la douzieme lune, & jour de cérémonie ; il n'y a que le 4 Janvier 1717, qui puiſſe le diſputer au quatrieme Janvier 1740. Le 4 Janvier de l'an 1717, eut les caracteres *Y-tcheou*, ce fut jour de ſolſtice (2). Ce jour fut dans la douzieme lune de l'année qui commença dans l'année 1718. La nouvelle lune ſe trouva quelques jours après le ſolſtice. Voilà pourquoi j'ai dit que ſelon un ſyſtême aſſez bien fondé on pourroit placer la derniere année de la dynaſtie *Hia* à l'an 1738 avant J. C. Je préfére l'an 1761, à cauſe 1°. que l'ancienne chronique du livre *Tchou-chou* marque 431, ou 432 ans pour la durée de la dynaſtie *Ya*, & 2°. parce que je ſuppoſe la premiere année de *Tchong-*

(1) J'en parlerai enſuite en parlant de Confucius.

(2) Le ſolſtice fut à Paris le ſoir du 4 Janvier ; mais à la Chine, ce fut le 5 Janvier au matin.

Kang bien fixée à l'an 2155 avant J. C.

NOTES.

1°. Dans la Chronologie Chinoise j'ai fait voir les erreurs de calcul dans les Astronomes Chinois posterieurs, qui ont examiné les caracteres du jour *Y-tcheou* de la douzieme lune.

2°. M. Freret a fait bien des calculs, pour tâcher de fixer l'epoque de *Tay-kia*, par les caracteres *Y-tcheou* dans un jour de la douzieme lune. Il dit très-bien que, quelque systême qu'on suive, le jour *Y-tcheou* doit être dans une douzieme lune du calendrier de l'Empereur *Tching-tang*.

On peut faire une objection contre le jour du solstice d'hyver. Le calcul des jours est fait dans la supposition du commencement du jour à minuit, ainsi tout notre quatrieme Janvier Julien fut *Y-tcheou*. Dans le calendrier de *Tching-tang* le jour *Y-tcheou* commença à midi de notre troisieme Janvier Julien, & le moment de midi du quatrieme Janvier, fut le commencement du jour *Ping-yn* troisieme du cycle. Le solstice fut donc dans le jour *Ping-yn* & non dans le jour *Y-tcheou*.

Je ne crois pas qu'il faille chercher dans les anciennes observations du

ſolſtice, ou plutôt dans les déterminations, la même exactitude que dans les tables d'aujourd'hui, pour le calcul des lieux du ſoleil, & on ne ſauroit trouver dans ces temps-là, d'autres ſolſtices au jour *Y-tcheou* qui ſoit en même temps dans la douzieme lune.

L'Aſtronome *Ou-hien* vivoit vers l'an 1620 avant J. C., ſous le régne de l'Empereur *Tay-ou*. Cet Aſtronome fit un grand catalogue d'étoiles. Les Chinois qui, depuis l'an 206 avant J. C., ont fait des catalogues d'étoiles, & des recueils ſur cette matiere, diſent tous que les étoiles de *Ou-hien* ſont dans leurs catalogues, il ſeroit très-bon d'avoir l'original de ce que fit *Ou-hien* : les catalogues poſtérieurs ont marqué bien des étoiles qui n'étoient pas ſans doute dans le catalogue de *Ou-hien*; des noms ont été changés, & on ne ſauroit reconnoître au juſte les étoiles de *Ou-hien* ſous le nom & caractere de ce temps-là. L'antiquité de *Ou-hien* fait regretter la perte de ſon catalogue d'étoiles.

Par le livre claſſique *Chou-king*, il compte qu'il y a eu un catalogue des années des régnes des Empereurs de la Dynaſtie *Chang*. Le nombre des

années de quelques régnes, s'eſt conſervé, le reſte s'eſt perdu. La Dynaſtie de *Chang* eut des Aſtronomes, & des obſervateurs : leurs méthodes ſe ſont perdues.

Le dernier Empereur dela Dynaſtie *Chang*, étoit *Cheou*, ou *Tcheou*, prince vicieux qui fut détrôné par le prince *Ou-ouang*. La derniere année de la Dynaſtie *Chang* fut l'an 1112 avant J. C.

Ou-ouang fils du prince *Ou-en-ouang* fut le premier Empereur de la Dynaſtie *Tcheou*; la premiere année de ſon empire fut l'an 1111 avant J. C. (1)

Tcheou eſt le nom de la principauté de *Ou-en-ouang* & de ſa famille, dans le pays de *Siganfou* capitale du *Chenſi*. *Ou-ouang* étant Empereur, donna ce nom à ſa Dynaſtie.

Un fragment (2) d'un livre fait au temps de la Dynaſtie *Tcheou*, dit qu'à la trente-cinquieme année du régne de *Ou-en-ou-ang* prince de *Tcheou* au jour *pingtſe* (3) de la nouvelle lune,

---

(1) L'examen de la Chronologie fixe cette époque.

(2) Je parlerai de ce fragment.

(3) Treizieme du cycle de 60.

à la conjonction il y eut éclipſe de lune. Le fragment ajoute qu'à la vue de l'éclipſe le prince fit la cérémonie, (1) & ne dit rien ni du temps, ni des phaſes de l'éclipſe. *Ou-en-ou-ang* étoit tributaire de l'empire de *Chang*, il ſuivoit le calendrier de *Chang*. Selon ce calendrier le jour commençoit au moment de midi, & la premiere lune étoit celle dans le cours de laquelle le ſoleil entroit dans le ſigne du Verſeau.

Le 29 Janvier (2) de l'an 1137 avant J. C. au ſoir, fut la conjonction; il y eut éclipſe de lune totale *cum morâ*. La table des jours du cycle ſuppoſe le commencement du jour à minuit, & ſelon cette ſuppoſition, le 30 Janvier commença à minuit; ce trentieme Janvier s'appelloit *pingtſe*. La Dynaſtie *Chang* régnoit alors, le jour *pingtſe* commença à midi du 29 Janvier. Au temps de la conjonction le ſoleil étoit dans les derniers degrés du ſigne du Taureau. Dans cette lune le ſoleil entra

(1) Le fragment ſuppoſe la cérémonie connue.

(2) Dans le clycle de 60, les caracteres de cette année ſont *Kia-tſe* ceux de la premiere année du cycle.

donc

donc dans le Verseau : c'étoit donc la premiere lune de ce temps-là. Dans les années avant & après l'an 1137, on ne trouvera pas, au moins dans l'espace de bien des années, une éclipse de lune au jour *pingtse*, d'une premiere lune dans le calendrier de la Dynastie. Le livre classique *Chou-king* (1) donne à *Ouen-ouang* 50 ans de régne. L'an 1124 fut donc la cinquantieme année du régne de *Ou-ouang* qui lui succédadans la principauté.

Le livre *Chou-king* dit que *Ou-ouang* (2), à la premiere année de son empire, comptoit la treizieme année de la principauté : dès l'année 1123, il commença donc à compter les années de la principauté, & l'année 1123 fut comptée la premiere.

NOTE.

Dans la Chronique *Tchou-chou*, les caracteres *Kia-tse* sont à la trente-septieme année du regne de *Ouen-ouang*. Ainsi, par-là on corrige les nombres du fragment pour l'année ; au lieu de 35, il a dû dire 37 : ce n'est qu'à l'année *Kia-tse* que l'éclipse de lune fut au jour *Ping-tse* de la premiere lune. L'an avant J. C. 1124

(1) Chapitre *Ou-y*.
(2) 1111 ans avant J. C.

fut donc la cinquantieme & derniere année du regne de *Ouen-ouang*.

Le livre classique *Chou-king* dit qu'entre la premiere & la quatrieme lune de la premiere année de l'empire de *Ou-ouang*, il y eut une lune intercalaire; c'est au moins la conclusion qu'on tire en comptant l'espace entre les jours marqués dans la premiere & quatrieme lune dans le livre. Ces jours marqués dans le *Chou-king*, ne sauroient se vérifier (1) qu'à l'an 1111 avant J. C. dans la forme du calendrier de *Ou-ouang*. Les Historiens, après l'expédition de ce prince, marquerent les lunes dans la forme du calendrier de *Tcheou*, en partant de l'expédition de *Ou-ouang*.

Par le calcul des jours marqués dans le *Chou-king*, on voit que le 29 Novembre (2) fut le premier jour de la lune & le premier de l'année; dans la forme du calendrier de *Ou-ouang*, que le 28 Décembre de l'an 1112 avant J. C. fut le dernier jour de la premiere

(1) On le voit dans l'examen de la Chronologie.

(2) An 1112 avant J. C.

lune & le jour du solstice d'hiver. Les Astronomes de la Dynastie *Chang*, négligerent sans doute les calculs & observations du solstice. Cette erreur du solstice, qui fut le premier jour de l'an 1111, ne doit pas être attribuée aux Astronomes de *Tcheou*. Selon la régle de l'intercalation, on ne dût point dire premiere lune (1) intercalaire, à moins qu'on n'attendît la seconde lune; car les Astronomes postérieurs ont dit qu'anciennement on n'intercaloit pas la premiere lune.

NOTES.

1°. L'examen & le calcul des jours marqués dans le livre *Chou-king*, font voir que le 30 Novembre de l'an 1112, *Ou-ouang* partit de sa Cour du Chensy pour sa grande expédition; que le 26 Décembre 1112, il passa le fleuve *Hoang-ho* à *Meng-tsin* (2); que le 31 Décembre, l'armée fut rangée en bataille dans la campagne de *Mou-ye* (3); que le premier Janvier de l'an 1111, il y eut bataille; *Ou-*

---

(1) Cette premiere lune intercalaire auroit dû commencer le 29 Octobre de l'an 1112.

(2) Ville du Honan : latitude boréale près de 35° 51'; longitude 3° 50' ouest de Peking.

(3) Campagne dans le district de *Ouey-hoey-fou*, ville du Honan : latitude boréale 35° 27' 40"; longitude 2° 12' 0" ouest de Peking.

ouang fut vainqueur ; *Cheou* ou *Tcheou*, dernier Empereur de la Dynastie *Chang*, perdit l'Empire : il se brûla. On voit aussi qu'après le troisieme jour de la quatrieme lune dans l'année 1111, *Ou-ouang* repartit pour sa Cour, & que le 14 Avril 1111, il fut salué & reconnu Empereur, avec grande pompe.

2°. Le *Chou-king* marque que, lorsque *Ou-ouang* arriva à *Meng-tsin*, c'étoit *Tchun* : à la lettre, c'est printemps ; mais ici, cela veut dire premiere saison de l'année. On verra des expressions pareilles pour le temps du solstice d'hiver ; cela ne veut dire dans le livre pour ce temps-là, que le commencement de l'année, ou premiere saison de l'année.

Le solstice d'hiver devoit être dans la premiere lune du calendrier de l'Empereur *Ou-ouang*. Ce prince ordonna que le commencement du jour seroit à minuit (1).

L'Empereur *Ou-ouang* détermina la mesure du pied. Selon la figure qu'on voit de ce pied, il contient 7 pouces & un peu plus de 5 lignes du pied de Roi. C'est le plus petit pied qu'on ait employé en Chine.

On attribue à *Tcheou-kong*, frere cadet de *Ou-ouang*, de belles connoissances d'Astronomie.

Tcheou-kong fixa le solstice d'hiver

(1) Cet usage a duré jusqu'aujourd'hui.

à la constellation *Nu* 2° : il trouva que le signe céleste *Hiuen-hiao* commençoit par *Nu* 2°. Ainsi le signe *Hiuen-hiao* commençoit par le capricorne 0° 0′ 0″. Voici les 12 signes célestes au temps de *Tcheou-kong*. On peut supposer au commencement de l'an 1111 avant J. C.

1 *Hiuen-hiao*, ♑.	7 *Chun-ho*, ♋.
2 *Tseou-ste*, ♒.	8 *Chun-ouy*, ♌.
3 *Kiang-leou*. ♓.	9 *Cheou-sing*, ♍.
4 *Ta-leang*, ♈.	10 *Ta-ho*, ♎.
5 *Che-chin*, ♉.	11 *Simou*, ♏.
6 *Chun-cheou*, ♊.	12 *Sing-ki*, ♐.

Voilà une des expressions de douze signes Chinois ; cette expression est encore en usage pour les douze signes, mais d'une maniere différente.

Ayant le commencement du signe *Hiuen-hiao*, on a le commencement des autres signes dans les constellations, par l'addition de la douzieme partie du cercle Chinois de 365° $\frac{1}{4}$. On voit dans un catalogue l'étendue équatorienne de chaque constellation, on la peut supposer telle pour le temps de Tcheou-kong.

(1) Cette constellation commence par l'étoile *E* du ♒.

Les douze signes du temps de *Tcheou-kong* sont en ascension droite, ou selon l'équateur, suivent le mouvement propre des fixes, & supposent le cercle divisé en 365° ¼. Le signe *Hiuen-hiao*, par exemple, doit toujours être, selon les idées de ce temps-là, à *Nu* 2° en ascension droite, comptant *Nu* 2° à la Chinoise. (1) Il en est de même des autres signes.

A la fin de l'année de J. C. 1689, *Nu* 1° 58′ 16″ 30‴ &c. en ascension droite répondoit selon l'écliptique à Verseau 9° 15 ou 20′ à peu-près : ainsi depuis la détermination de *Tcheou-kong*, le mouvement est de 39° 15 ou 20′. Ce mouvement répond à 2826, ou 2832 ans. Entre la fin de l'an 1689 de J. C. & l'an 1111 avant J. C. il y a 2800 ans. On voit donc que *Tcheou-kong* rapporta assez bien le solstice d'hiver à *Nu* 2° à la Chinoise. L'examen de la chronologie Chinoise fixe bien mieux l'époque de l'an 1111 avant J. C., que la détermination de *Tcheou-kong*, outre qu'elle ne pût pas se faire d'une maniere bien exacte,

(1) Nu 2° à l'Européenne est 1° 53′ 16″ 30‴, &c. On peut négliger le reste.

je vois que dans les tables de MM. Halley, Caſſini, Zanotti, &c. le mouvement des fixes pour un degré, n'eſt pas le même ; d'où il faut conclure que le mouvement propre des fixes pour un degré, par exemple, n'eſt pas encore bien conſtaté : le calcul que j'ai rapporté, eſt dans l'hypothèſe de 72 ans pour un degré, il eſt ſur une carte céleſte, & non en vertu de la Trigonométrie.

Le fragment qui rapporte l'éclipſe de lune de l'an 1137 avant J. C., rapporte la maniere d'intercaler la lune. Cette doctrine étoit du temps de *Tcheou-kong*, & apparemment du temps de l'Empereur *Yao*. Le fragment eſt d'un livre fait ſur les mémoires de la Dynaſtie *Tcheou*, & au temps de cette Dynaſtie avant l'incendie des livres. Le nom du livre eſt *Tcheou-chou*, livre de *Tcheou*. Voici ce que dit le fragment ſur l'intercalation.

Il y a quatre ſaiſons dans l'année : chaque ſaiſon a trois *Tchong-ki*.

La ſaiſon *Tchun* (printemps) a trois *Tchong-ki ; Yu-chou-y, Tchun-fen* (1), *Kou-y-u*.

---

(1) Equinoxe du printemps.

Il y a trois *Tchong-ki* dans la saison *Hia* (été) ; *Siao-man*, *Hia-tchi* (1), *Tachou.*

Il y a trois *Tchong-ki* dans la saison *Tsiou* (automne) ; *Tchou-chou*, *Tsieou-fen* (2), *Choang-kiang.*

La saison *Tong* (hiver) a trois *Tchong-ki*, *Siao-sue*, *Tong-tchi* (3), *Tahan.*

Les douze *Tchong-ki* des saisons ont encore le même nom & le même arrangement.

NOTE.

On voit donc que l'an 1111 avant Jesus-Christ *Tcheou-kong* supposoit que les douze signes célestes rapportés aux astres, répondoient aux douze signes immobiles dont le commencement est un *Tchong-ki.*

Outre les douze *Tchong-ki*, le fragment rapporte les noms de douze *Tsie-ki ;* les voici :

1 *Li-tchun.*	7 *Li-tsieou.*
2 *King-tche.*	8 *Pelou.*
3 *Tsing-ming.*	9 *Hanlou.*
4 *Li-hia.*	10 *Li-tong.*
5 *Mant-tchong.*	11 *Ta-sue.*
6 *Siao-chou.*	12 *Siao-han.*

(1) Solstice d'été.
(2) Equinoxe d'automne.
(3) Solstice d'hiver.

NOTES.

1°. Le milieu de l'espace entre deux *Tchong-ki*, est appellé *Tsie-ki.* Par exemple, entre les *Tchong-ki*, *Ta-han* & *Yu-chou-y*, le milieu de l'espace est un *Tsie-ki* appellé *Li-tchun.* *Ta-han* est le commencement du signe ♒; *Yu-chou-y* est le commencement du signe ♓; le *Tsie-ki*, *Lit-chun*, commence le 16° de ♒; le *Tsie-ki*, *King-tche*, commence le 16°. des ♓, ainsi des autres.

2°. L'espace entre deux *Tchong-ki* est la douzieme partie du cercle, & en temps la douzieme partie de l'année solaire. L'espace entre le *Tsie-ki* & le *Tchong-ki* est la vingt-quatrieme partie du cercle & en temps la vingt-quatrieme partie de l'année solaire. Tous ces espaces sont égaux entr'eux. Si on réduit les lieux moyens du soleil au vrai lieu, les *Tchong-ki* & *Tsie-ki* moyens deviennent vrais *Tchong-ki* & vrais *Tsie-ki.* On ne voit dans l'Astronomie, avant l'incendie des livres, aucun livre, ni fragment qui parle de la méthode pour réduire les lieux moyens aux vrais lieux.

3° Les espaces entre les douze *Tsie-ki* & douze *Tchong-ki*, sont les douze signes célestes fixes & immobiles, comme nos douze signes, & font l'année julienne & solaire. Dans l'ancienne Astronomie, on ne voit pas marquée une année solaire différente de la julienne de 365 jours $\frac{1}{4}$; mais je crois qu'on connoissoit, par la comparaison de plusieurs solstices d'hiver, éloignés les uns des autres, une année solaire moindre que la julienne.

Dans le calendrier de la cour de l'Empereur *Ou-ouang*, la premiere lune étoit celle dans les jours de laquelle le *Tchong-ki* dit *Tong-tchi* (solstice d'hiver) entroit à la seconde lune, le *Tchong-ki-ta-han*, où le Lion, commencement du Verseau, devoit se trouver, ainsi des autres lunes. C'est-à-dire à la premiere lune du calendrier de *Ou-ouang*, le soleil devoit entrer dans le signe Caper; à la seconde lune, le soleil devoit entrer dans le signe Verseau ainsi de suite.

Le fragment du livre cité, dit que la lune *Jun* (1) n'a point un *Tchong-ki*, c'est-à-dire, le soleil n'entre dans aucun signe, dans le cours de la lune intercalaire. La lune intercalaire ajoutée aux autres douze lunes, fait treize lunes; l'année qui a une lune intercalaire, a treize lunes, & en tout 384 jours; l'année ordinaire a douze lunes qui font 354 jours.

Par exemple dans le calendrier de l'année Chinoise 1754 de J. C., le jour *Sin-hay* (23 Janvier) est le prejour de l'année ou de la premiere lune; le 10 Février de l'an 1755 (jour K*iasu*) est le dernier jour de l'an. L'année a donc

(1) Intercalaire.

384 jours & treize lunes ; il y en a donc une intercalaire, ou une lune qui n'a pas un *Tchong-ki*, selon la régle expliquée par *Tcheou-kong*. Dans le calendrier de l'an Chinois 1754, la quatrieme lune est marquée intercalaire, c'est-à-dire, après la quatrieme lune, qui a son *Tchong-ki* propre, vient une lune qui n'a point de *Tchong-ki*, & elle a le nom de quatrieme lune intercalaire.

Le trentieme & dernier jour (1) de la quatrieme lune, à une heure 58′ après midi, on marque l'entrée du soleil dans le signe Gémeaux, c'est le *Tchong-ki-siao-man*. Le moment de minuit du 22 Mai, commence une lune, & le 22 Mai est le premier jour de cette lune. Le 29 Juin est marqué le dernier jour de cette lune. A minuit du 20 Juin, on commence à compter le premier jour de la cinquieme lune, depuis minuit du 22 Mai jusqu'à la fin du 19 Juin, le soleil est toujours dans le signe Gémeaux. Dans cet espace de temps, cette lune n'a point un *Tchong-ki* ; elle est donc intercalaire, & comme elle suit la quatrieme lune,

(1) Jour *Ki-y-eou*, 21 Mai.

on l'appelle quatrieme lune intercalaire, ou quatrieme lune postérieure, ou seconde quatrieme lune. Aujourd'hui on se sert des vrais *Tchong-ki*; anciennement c'étoit les moyens, mais la méthode est la même. Ceux qui ont soin du calendrier doivent savoir le lieu du soleil dans les conjonctions de l'année, afin d'être attentifs à la lunaison, dans le cours de laquelle le soleil n'a pas un *Tchong-ki*, il falloit donc qu'au temps de *Tcheou-kong*, on sût la quantité des mois solaires & lunaires, & leurs différences de mois & d'années, afin de savoir à quelle des douze lunes ces différences accumulées faisoient l'espace d'une conjonction, & devoient faire une lune intercalaire.

Tcheou-kong dit distinctement, comme on voit, en quoi consiste la méthode de placer la lune intercalaire; il paroît certain que dès le temps de *Yao*, cette méthode étoit connue dans le *Chou-king*, chapitre *Yao-tien*, *Yao* a voulu sans doute désigner cette méthode.

La méthode Chinoise, pour l'intercalation, est certainement ingénieuse. Jusqu'à l'entrée des Jésuites au Tribunal d'Astronomie, les Chinois, à l'exemple des anciens, ont constamment divisé les

parties de l'année de même que le cercle; dans la supposition d'égalité entre les parties dites *Tchong-ki* & *Tsie-ki*. Le soleil étoit supposé faire par jour un degré Chinois : c'est ainsi qu'ayant déterminé le solstice d'hiver, par exemple, & ayant divisé l'année en quatre parties égales, & ces quatre parties en d'autres égales, ils comptoient, par l'addition des degrés diurnes du soleil relatifs aux jours, l'entrée du soleil dans les signes, dans les *Tchong-ki* & *Tsie-ki*. C'est selon cette égalité des saisons, & des parties des saisons, que jusqu'à la venue des Jésuites, ou leur entrée au Tribunal, les Chinois ont réglé leur année & leurs lunes, pour trouver la lune intercalaire. Quand même, ils ont su bien des siécles avant la venue des Jésuites, l'inégalité des saisons, & des parties des saisons, & quand ils ont su en même temps la méthode, du moins à peu-près, pour réduire au vrai le moyen mouvement, & les *Tchong-ki* & *Tsie-ki* moyens aux vrais *Tchong-ki* & *Tsie-ki*, ils se sont contentés d'être instruits sur ce point, mais il conste que dans leurs calendriers & éphémérides, ils ont constamment rangé les saisons & parties de saisons comme si elles étoient

égales entre elles, & cet usage, constant depuis l'an 206 avant J. C. jusqu'à l'entrée des Jésuites au Tribunal, paroît démontrer que c'étoit l'ancien usage, soit du temps de *Tcheou-kong*, soit du temps de *Yu* & *Yao*.

La méthode pour la lune intercalaire, paroît bien supposer la connoissance du cycle de 19 ans, où il y a 235 conjonctions dont sept sont intercalaires. Cette connoissance du cycle de 19 ans, qui est clairement expliquée, par les Astronomes Chinois, plus de 105 ans avant J. C., venoit sans doute des anciens & des premiers Astronomes Chinois; les Chinois attribuent cette connoissance à *Yao*, d'autres la font remonter jusqu'au temps de *Ho-ang-ti*; elle est sans doute très-ancienne à la Chine.

Chaque lune avoit son *Tchong-ki* propre, & chaque *Tchong-ki* étoit le commencement des signes célestes fixes. Au temps de *Tcheou-kong*, les douze caracteres *Tchi* (1) où les caracteres du cycle de douze désignoient les douze signes en cet ordre, *Tse* étoit le Capricorne, *Tcheou* le Verseau, *Yn* les Poissons, *Mao* le Bélier. *Tchin* le Taureau,

(1) Voyez la table de douze *Tchi*.

Sse les Gémeaux, *Ou* l'Écreviſſe, *Ou-cy* le Lion, *Chin* la Vierge, *Yeou* la Balance, *Su* le Scorpion, *Hay* le Sagittaire. Dans le cours de chaque lune, le ſoleil entroit dans le ſigne qui répondoit à la lune. Par exemple, dans le cours de la lune *Tſe*, le ſoleil entroit dans le ſigne Caper ou *Tſe*, nom de la lune où étoit le ſolſtice d'hiver. Dans le cours de la lune *Yn*, le ſoleil entroit dans le ſigne des Poiſſons, ou *Hay*, nom de la lune *Yn*. Durant le cours de la lune *Mao*, le ſoleil entroit dans le ſigne du Bélier, nom de la lune *Mao* : l'équinoxe du printemps devoit être dans cette lune. Le ſolſtice d'été devoit être dans la lune *Ou*, nom du ſigne Écreviſſe & de la lune *Ou*. Dans la lune ou le cours de la lune *Yeou*, le ſoleil devoit entrer dans le ſigne *Yeou*, nom du ſigne de la Balance, ainſi des autres. L'uſage qui étoit au temps de *Tcheou-kong*, étoit ſans doute plus ancien. Le ſolſtice d'hiver dénote le Nord. Le ſolſtice d'été dénote le Sud. Les deux caracteres *Tſe*, *Ou*, joints enſemble, ſignifient Nord & Sud. L'équinoxe du printemps dénote l'Orient. L'équinoxe d'automne dénote l'Occident. Les deux caracteres *Mao*, *Yeou*, déſignent l'Orient & l'Occident.

Jusqu'aujourd'hui, les lunes de l'année ont les caracteres *Tse*, *Tcheou*, *Yn*, *Mao*, &c. & les signes célestes qui leur répondent, sont ceux que j'ai marqué. Mais depuis la réforme ou renouvellement d'Astronomie l'an 105 avant J. C., les signes célestes, quoique marqués par les douze caracteres du cycle, n'ont pas les caracteres dans l'ordre que j'ai marqué au temps de *Tcheou-kong*, les douze signes marqués par les caracteres du cycle de douze, étoient des signes fixes. Aujourd'hui les douze caracteres du cycle de douze, désignent les douze signes fixes en cet ordre: *Tse* le Verseau, *Hay* les Poissons, *Su* le Bélier, *Yeou* le Taureau, *Chin* les Gémeaux, *Ouey* l'Écrevisse, *Ou* le Lion, *Sse* la Vierge, *Tchin* la Balance, *Mao* le Scorpion, *Yn* le Sagittaire, *Tcheou*, le Capricorne. Il est certain qu'au tems de *Tcheou-kong*, *Tse*, *Ou*, étoient les noms des signes du Capricorne & de l'Ecrevisse. Cela joint à la régle de faire répondre les signes à chaque lune, comme j'ai dit, me fait croire que les autres signes avoient les noms que j'ai rapporté. Je pourrois me tromper, il n'y a pas des textes avant l'incendie des livres, sur tous les signes

défignés chacun par les douze *Tchi.*

Les deux mots Chinois *Pe-teou* (1), défignent les étoiles de la grande ourfe. Au fud de l'équateur, il y a un aftérifme nommé *Nan-teou* (2), parce que cet aftérifme approche beaucoup de la figure de *Pe-teou.* Les caracteres *Pe-teou* & *Nan-teou* font fort anciens, de même que les caracteres *Teou-ping*, qui défignent les étoiles de la queue de la grande Ourfe.

Le nom de boiffeau vient de ce que les anciens Aftronomes Chinois fe fervoient des obfervations des étoiles de la grande Ourfe, pour examiner & régler le mouvement des Aftres (3); on ne fait pas les méthodes des anciens en détail, mais on peut juger, que par les hauteurs méridiennes des étoiles de l'Ourfe, & par le temps de leur paffage par le méridien, foit dans la partie fupérieure, foit dans l'inférieure, & par leur comparaifon avec le temps du paffage par le méridien dans les autres étoiles, & aftres, les anciens régloient le mouvement des af-

(1) Boiffeau du nord.

(2) Boiffeau du fud : c'eft le nom d'une conftellation. Voyez la table des conftellations.

(3) C'eft comme fi on difoit qu'avec le boiffeau du nord on mefuroit les aftres.

tres. Par les gnomons & autres méthodes, on cherchoit le tems du folftice; par-là on avoit le lieu du foleil dans le Capricorne & l'Ecreviffe, & de-là dans les autres fignes; on rapportoit aux étoiles les lieux du foleil, mais on examinoit toujours les étoiles de la grande Ourfe, fur-tout celles de la queue appellée *Teou-ping*, ou manche du *Teou.* Dans le fragment de *Hia-fiao-tching*, on a vu qu'on parle du *Teou-ping.*

Les anciens ont dit que les étoiles de la grande Ourfe, fur-tout celles de *Teou-ping*, fervoient à régler les temps & les faifons, ils vouloient dire que par l'obfervation de ces étoiles, on pouvoit régler le lieu des aftres, & fur-tout celui du foleil dans toutes les faifons. Le paffage de la conftellation *Kio* (1) par le méridien, n'eft pas bien éloigné du temps du paffage de *Teou-ping* par le méridien; par cette raifon les anciens Aftronomes firent grande attention à la conftellation *Kio*, & la mirent à la tête des conftellations, & dirent auffi qu'elle régloit les temps & les faifons, ils ont dit à peu-près les mêmes chofes, d'Arc-

---

(1) Conftellation : l'épi de la Vierge en eft le commencement.

turus, qu'ils nommerent le grand *Kio* à cause du rapport qu'on trouvoit entre *Kio* constellation & Acturus.

Le fragment du livre *Tcheou*, déjà cité, dit que le solstice d'hiver est dans la premiere lune (1). Que Teou-ping (2) érige ou établit *Tse*, c'est le nom de la lune où est le solstice d'hiver, c'est aussi le nom du signe du Capricorne (3) fixe & immobile. Le fragment ajoute qu'à la lune intercalaire, *Teou-ping* désigne & indique l'espace entre deux lignes célestes.

Le fragment veut dire que par les observations de *Teou-ping*, on peut conclure l'entrée du soleil dans les signes célestes; que par le calcul fait sur ces observations, on fait le temps de la premiere lune, c'est-à-dire, celui où le soleil entre dans le signe du Capricorne *Tse;* que par le même calcul, on fait le temps où dans le cours d'une lune, le soleil n'entre dans aucun signe & parcourt un espace qui est tout dans le même signe, & que la fin de la lune pré-

(1) C'est la forme d'année dans le calendrier de l'Empereur *Ou-ouang.*

(2) Etoiles de la queue de la grande ourse.

(3) C'étoit le nom au temps de *Tcheou-kong.*

cédente, & le commencement de la ſuivante, ſont deux *Tchong-ki*, & qu'ainſi cet eſpace étant ſans *Tchong-ki*, eſt la lune intercalaire, ſelon la régle de *Tcheou-kong* rapportée en termes exprès par le fragment.

Les Aſtronomes Chinois poſtérieurs, & ſur-tout les Aſtrologues ont débité bien des fables ſur cette propriété attribuée à *Teou-ping*, pour régler les temps & les ſaiſons, & ſur-tout pour faire déterminer la lune intercalaire.

Tcheou-kong obſerva l'étoile polaire, on n'a pas les obſervations qu'il fit, mais il paroît certain que les Chinois vers l'an 1111 avant J. C., regardoient la *Lucida-humeri*, de la petite Ourſe, comme la polaire. Cette étoile a le nom de *Ti* (1); on dit que c'eſt le ſiége de la grande unité, expreſſions qui déſignent en Chine le pole, ou l'étoile polaire, quand il s'agit des étoiles qui ſont, ou ont été près du poſe. L'an 1113 avant J. C., cette étoile fut dans l'Écreviſſe 0° 0′ 0″, en ſuppoſant un degré de mouvement pour ſoixante-douze ans, elle fut donc dans ſa plus grande proximité du pole. L'étoile *X* de la queue du

(1) *Ti*, ſouverain Empereur.

dragon pourroit être regardée comme la polaire Chinoise vers ce temps-là, mais le nom Chinois de l'étoile *X* ne désigne nullement une étoile polaire, ce qu'on dit de cette étoile ne dénote en nulle façon le pole, ou l'étoile du pole; c'est ce qui me fait juger que la *Lucida-humeri* de la petite Ourse, étoit l'étoile polaire que *Tcheou-kong* observa.

REMARQUE.

1. Entre le temps de *Tcheou-kong* & celui où on a vu que l'étoile *Tay-y* étoit la polaire Chinoise, il n'y a aucune autre étoile qui aie un nom Chinois, qui convienne à une étoile polaire, on ne dit rien aussi d'aucune autre étoile qui dénote le pole, ou l'étoile polaire. Il paroît donc que l'étoile *Tay-y* fut longtemps la polaire Chinoise, & qu'après que *Tay-y* cessa d'être polaire, la *Lucida-humeri* de la petite Ourse fut la polaire Chinoise

2. Dans les fragmens ou livres anciens, ni dans les catalogues Chinois qui subsistent, on ne voit aucun fondement de croire que l'étoile *X* de la queue du dragon ait eu le nom d'étoile polaire, ou que les Chinois ont changé le nom de polaire qu'a pu avoir l'étoile *X*. Peut-

être dans ces temps anciens l'étoile *X* ne ſe voyoit pas bien, ou étant vue étoit regardée moins conſidérable que les étoiles *Tay-y*, & la *Lucida-humeri.*

Tcheou-kong, de même que ſon pere le prince *Ou-en-ouang*, & un de ſes ancêtres le prince *Kong-lieou* dont on a parlé, aimoit à obſerver les ombres des Gnomons. A la Ville de *Tching-Tcheou* (1), il traça une méridienne avec ſoin, il nivela le lieu de l'obſervation, il meſura l'ombre avant midi, après midi; la nuit, il obſerva l'étoile polaire. Ce prince fit faire auſſi des obſervations à des lieux à l'Oueſt, à l'Eſt, au Nord; au Sud de *Tchin-tcheou.*

A la Ville *Tching-tcheou*, un Gnomon de 8 pieds donnoit au midi du jour du ſolſtice d'été, une ombre d'un pied 5 pouces (2). La déclinaiſon du ſoleil étant ſuppoſée de 23° 29′; l'obſervation de *Tcheou-kong* donne une latitude bornée de 34° 22′ 3″. Le centre de la Ville de *Hon-an-fou* a été obſervé (3) à la hauteur

(1) Honan-fou du *Honan*, ou bien près de cette Ville; latitude boréale 34° 43′ 15″; longitude, oueſt de Peking, 4° 0′ 50″.

(2) Le pied étoit diviſé en 10 pouces, le pouce en 10 lignes, &c.

(3) Dans le mois de Juin 1712, ſelon une

de 34° 43′ 15″ avec un inſtrument de *Cha-pou-tot*, par pluſieurs hauteurs du ſoleil. Différence de l'obſervation des Miſſionnaires, avec celle de *Tcheou-kong*, 21′ 10″, dont *Hon-an-fou* ſeroit plus boréal, que ſelon l'obſervation de *Tcheou-kong*. Quoiqu'on ne puiſſe pas ſavoir au juſte l'emplacement de la Ville *Tchong-Tcheou*. Il paroît certain que la différence avec *Hon-an-fou*, ne ſauroit donner une différence de 21′ 10″. Le défaut d'exactitude dans les obſervations, ſur-tout du Gnomon, pourroit produire une bonne partie de la différence. Les Miſſionnaires ſuppoſoient une déclinaiſon de l'écliptique de 23° 29′, ils ſe ſervoient des refractions, parallaxes, diametre du ſoleil, ſelon les nouvelles tables de M. de la Hire; & ils ſe croyoient aſſurés de la vérification de l'inſtrument. La différence peut venir auſſi de quelque changement dans l'obliquité de l'écliptique.

NOTES.

1°. Le texte ancien Chinois exprime la meridienne par *Ti-tchong*; à la lettre, c'eſt *mi-*

---

obſervation 34° 52′ 8″; ſelon une autre, 34° 46′ 15″: celle de 34° 43′ 15″ eſt préférable.

lieu de la terre (1) ; mais c'eſt ſûrement dans le texte, méridienne. Sur cette idée de *Ti-tchong* pour *Hon-an-fou*, ils ont dit que ce lieu eſt le milieu du monde.

2°. *Tcheou-kong* fit bâtir la ville *Tching-tcheou* : il y fit bâtir un beau Palais Impérial & de grands fauxbourgs. Selon l'ancien fragment cité du livre *Tcheou*, une des faces des murailles de la Ville, avoit 17300 pieds ; la Ville étoit quarrée dans la direction du nord au ſud : elle avoit de circuit 69200 pieds.

3°. A *Teng-fong* (2), Ville du *Honan*, on fait voir des veſtiges anciens qu'on dit être des reſtes de l'Obſervatoire de *Tcheou-kong*. Près de la ville de *Jouning-fou* (3) du *Honan* eſt la petite montagne *Tien-tchong-chan*. On dit que c'eſt un des lieux où *Tcheou-kong* avoit un Obſervatoire.

Selon la tradition Chinoiſe, *cheou-kong* connoiſſoit la propriété de l'aimant, pour faire connoître le Nord, & on ajoute en particulier qu'il avoit l'uſage de la Bouſſole. On dit qu'il apprit ce ſecret à des envoyés d'un pays au Sud de la province du *Y-un-nan*. Ce pays devoit être entre Siam, Camboge, &

---

(1) On peut auſſi dire *milieu du terrein*, *lieu*, *emplacement*, &c.

(2) Latitude 34° 30′ 10″ ; longitude 30° 27′ 10″ oueſt de Peking.

(3) Latitude 33° 1′ 0″ ; longitude 2° 7′ 30″ oueſt de Peking.

la

la province de *Y-un-nan*. Par le moyen de la Bouſſole, les envoyés retournerent facilement dans leur pays, & dans bien moins de temps qu'ils n'avoient employé pour aller de leur pays à la cour de l'Empereur de Chine (1).

Selon une autre tradition, l'Empereur *Ho-ang-ti* avoit l'uſage de la Bouſſole, & il s'en ſervit utilement à la pourſuite du mauvais prince *Tchi-y-eou*. La guerre de l'Empereur *Ho-ang-ti* contre *Tchi-y-eou* & la défaite de celui-ci eſt un fait atteſté par l'ancien livre *Tſo-tchou-en*, & le livre *chou-king* (2). Ce qu'on dit des envoyés d'un pays au Sud du *Y-un-nan*, eſt un trait d'hiſtoire qui n'a rien qui ne puiſſe être vrai, mais pour l'uſage de la Bouſſole au temps de *Ho-ang-ti*, & de *Tcheou-kong*, je n'oſerois pas aſſurer le fait, je le voudrois voir clairement marqué, ou au moins indiqué dans ce qui reſte de livres faits avant l'incendie des livres; tout ſe réduit peut-être à la connoiſſance des étoiles du Nord, que *Tcheou-kong* apprit aux étrangers, ou

(1) Voyez la Chronologie au temps de *Ho-ang-ti* & *Tcheou-kong*.

(2) Chapitre Lu-hing · il faut dire que ce chapitre indique le fait rapporté par *Tſo-tchouen*.

à la méthode de connoître le Nord & le Sud par une ligne méridienne, ou par les étoiles, ſur-tout les polaires de ce temps-là, & celles de la grande Ourſe.

Une autre connoiſſance attribuée à *Tcheou-kong* eſt mieux prouvée, c'eſt celle de la propriété du triangle-rectangle. On la voit dans le fragment d'un ancien livre fait avant l'incendie des livres, & ce beau monument n'eſt pas révoqué en doute ; je donne ici la notice de ce fragment.

TEXTES *du Livre, ou Fragment du Livre* Tcheou-pey.

Premier texte. Anciennement *Tcheou-kong* interrogea *Chang-kao* (1) & dit : J'ai oui dire que le grand (*Vous*) eſt habile dans les nombres (dans le calcul) on dit que *Pao-hi* (2) donna des régles pour meſurer le ciel.

Second texte. On ne peut pas monter au ciel, on ne peut pas avec le pied & le pouce meſurer la terre, je vous prie de me dire les fondemens de ces nombres (de ce calcul).

(1) Nom d'un Grand de la Dynaſtie *Chang*.
(2) C'eſt l'Empereur *Fou-hi*.

Troiſieme texte. Chang-kao répondit : ſes fondements des nombres (du calcul) ont leur ſource dans le *Yu-en* (1), & le *Fang* (2).

Quatrieme texte. Le *Yu-en* (rond) vient du *Fang.*

Cinquieme texte. Le *Fang* vient du *Ku.*

Sixieme texte Le *Ku* vient de la multiplication de 9 par 9 : cela fait 81.

Septieme texte. Si on ſépare(3) le *Ku* en deux, on fait le *Keou* large de trois, & un *Kou* long de quatre. Une ligne *King*, joint les deux côtés *Keou*, *Kou* fait des angles, le *King* eſt de cinq.

NOTES.

1°. *Chang-kao* fait clairement alluſion dans le ſeptieme texte, à l'ancienne figure d'un triangle-rectangle dont un côté eſt 4, un autre 3 & la baſe 5. Cette figure s'appelle *Keou-kou.* En Chine, ces deux noms ſont fameux, à cauſe que, par ces deux mots on déſigne le triangle-rectangle, & parce que ceux qui paſſent pour bien ſavoir le *Keou-kou*, ont la réputation de poſſéder une ſcience ſublime & profonde.

2°. Ni dans ces ſept textes, ni dans les ſui-

(1) Rond.

(2) Quarré, ou figure dont les côtés font un ang droit : c'eſt auſſi un polygône régulier.

(3) On dit auſſi ſi on diviſe.

vants, on ne trouve pas la réponse de *Chang-kao* sur les connoissances d'Astronomie dont *Tcheou-kong* avoit entendu parler, & qu'on attribuoit à l'Empereur *Fou-hi.*

3°. La propriété essentielle du triangle-rectangle, est dans le septieme texte. Le nombre 5 (1) attribué à la base du triangle-rectangle, est une conclusion tirée de deux côtés qui font un angle droit ; 3, 4, 5, sont trois nombres qu'on prend pour rendre sensible la propriété. On veut donc dire que, si un des côtés est 4 & l'autre 3, la base doit nécessairement être 5, c'est-à-dire, que si on quarre chaque côté, les deux quarrés ensemble sont égaux au quarré de la base $4 \times 4 = 16, 3 \times 3 = 9$. Ces deux quarrés $= 25$, dont la racine quarrée est la base ou 5 ; or $5 \times 5 = 25$.

4°. Le nombre 9 est le dernier & le plus grand des nombres célestes impairs d'un à dix : on prend son quarré 81 pour exemple du quarré.

Suite des textes du Tcheou-pey.

Huitieme texte. Voyez la moitié du *Fang.*

Neuvieme texte. Le *Fang* ou le plat (2) fait les nombres 3, 4, 5.

Dixieme texte. Les deux *Ku* font un long *Fang* de 25 ; c'est le *Tsi-ku*, total des *Ku.*

Onzieme texte. C'est par les conoif-

(1) Ce nombre 5 n'est pas un nombre mis arbitrairement.

(2) C'est la traduction du caractere Chinois.

ſances des fondements de ces calculs, que *Yu* (1) mit l'Empire en bon état.

NOTES.

1°. Le caractere *Ku* (2) exprime une équerre, ou deux lignes ou côtés, qui font un angle droit. Ce caractere veut auſſi dire un nombre ou une ligne multipliée par elle-même. 4 × 4 eſt un *Ku* de 4 ; 3 × 3 eſt le *Ku* de 3 ; 5 × 5 eſt le *Ku* de 5 ; le *Ku* de 4 & de 3 eſt 25 : le *Ku* de 5 eſt auſſi 25. Tous ces *Ku* font le nombre 50 : nombre de tout temps regardé en Chine comme un nombre qui indique de grandes connoiſſances.

2°. 4 × 3 fait un parallélograme qu'on peut appeller *Fang* : ce Fang eſt de 12, dont la moitié eſt 6.

3°. 3 × 4 = 12. Ce *Fang* de 12 = aux 3 nombres du triangle rectangle 3, 4, 5 : un côté multiplié par la moitié de l'autre, égale $\frac{12}{2} = 6$: un côté multiplié par l'autre, fait un parallélograme de 12 : le triangle rectangle fait par la diagonale, eſt la moitié du parallélograme.

Dans le onzieme texte on fait alluſion aux grands travaux que *Yu* fit au temps du regne de l'Empereur *Yao*, pour réparer les dommages cauſés par la grande inondation qu'on a nommé le déluge

(1) C'eſt le Prince *Yu* qui fut le premier Empereur de la Dynaſtie *Hia*.

(2) *Ku* exprime auſſi un compas.

de *Yao*. Il faut joindre à ce texte les ſuivants qui comprennent des connoiſſances plus détaillées pour l'uſage du triangle-rectangle.

Suite des textes du Tcheou-pey.

Douzieme texte. Tcheou-Kong dit : voilà qui eſt grand, je ſouhaite ſavoir comment ſe ſervir du *Ku. Chang-kao* répondit : le *Ku* applani ou uni, eſt pour niveler (on peut dire pour régler) le niveau.

Treizieme texte. Le *Yen-ku* eſt pour voir le haut ou les hauteurs.

Quatorzieme texte. Le *Fou-ku* eſt pour meſurer le profond.

Quinzieme texte. Le *Go-ku* eſt pour ſavoir l'éloigné.

Seizieme texte. Le *Ou-an-ku* eſt (1) pour le rond.

Dix-ſeptieme texte. Le *Ho-ku* (2) eſt

(1) On veut parler de la meſure des angles par la meſure des arcs de la circonférence du cercle qu'on peut meſurer en faiſant courir le compas, ou une branche d'une équerre mobile, ſur ſon centre, ſur la circonférence du cercle.

(2) Le caractere *Ho* déſigne l'union : joignez deux équerres, ou deux *Ku* ſemblables, on en fait par cette uuion un *Fang*, ou figure de

pour le *Fang* (figures de 4 côtés à angles droits).

Dix-huitieme texte. Le *Fang* est du ressort de la terre. Le *Yu-en* est du ressort du ciel. Le ciel est *Yu-en.* La terre est *Fang.*

Dix-neuvieme texte. Le calcul du *Fang* est Tien. Du *Fang* vient le *Yu-en.*

NOTES.

1°. Les Chinois ont anciennement divisé les nombres en célestes & terrestres : comptez d'un à dix, 1, 3, 5, 7, 9 sont les cinq nombres célestes : ils ne sauroient se diviser exactement en parties ou nombres égaux, non plus que leurs quarrés ; 2, 4, 6, 8, 10 sont les cinq nombres terrestres. On peut les diviser en parties égales, de même que leurs quarrés. Le caractere *Tien* du dix-neuvieme texte exprime une mesure divisible en deux parties égales. Dans le dix-neuvieme texte, de même que dans le quatrieme texte, on veut dire que la mesure d'une circonférence de cercle, se doit chercher dans le quarré. On prétend dire que le cercle n'est qu'un polygône qu'on peut connoître par le *Keou-kou*, ou triangle-rectangle, c'est-à-dire, en quarrant la base du triangle, pour savoir les côtés.

2°. Pusque par le triangle-rectangle on peut connoître, selon les textes, le haut, l'éloigné,

---

quatre côtés à angles droits. *Fang* veut aussi dire poligône régulier.

le profond, on indique & suppose la méthode de déduire dans un triangle-rectangle, ce qui n'est pas connu par ce qui est connu, & cela suppose que *Chang-kao* savoit que les trois angles d'un triangle-rectangle sont égaux à deux droits; cela suppose aussi que *Chang-kao*, par la propriété des triangles-rectangles semblables, de ce qu'on connoissoit dans le triangle, on déduisoit ce qui n'étoit pas connu. Sans ces deux connoissances, on n'auroit pas pu dire qu'on pouvoit connoître l'éloigné, le haut, &c. La seule connoissance que les quarrés de deux côtés = le quarré de la base, n'auroit pas pu donner très-souvent le haut, le loin, &c.

Suite des textes du Tcheou-pey.

Vingtieme texte. La figure *Ly* est pour représenter, décrire, observer le ciel. On désigne le ciel par une couleur brune & noire. La terre est désignée par une couleur mêlée de jaune, & d'incarnat.

Les nombres & le calcul pour le ciel sont dans la figure *Ly*. Le ciel est comme une enveloppe; la terre se trouve au-dessous de cette enveloppe, & cette figure ou instrument sert à connoître la vraie situation du ciel & de la terre.

Vingt-unieme texte. Celui qui connoît la terre s'appelle Sage & habile. Celui qui connoît le ciel, s'appelle *Ching* (1).

(1) Fort sage, sans passions.

La connoiſſance du *Keou-kou* donne la Sageſſe, on connoît par-là la terre; par cette connoiſſance de la terre, on parvient à la connoiſſance du ciel, & on eſt fort ſage & ſans paſſions, on eſt *Ching*. Les côtés *Keou* & *Ku* ont leurs nombres; la connoiſſance de ces nombres procure celle de toutes choſes.

Vingt-deuxieme texte. Tcheou-kong dit: il n'eſt rien de mieux.

NOTES.

1°. Le caractere *Ly* exprime la figure d'un demi-cercle, comme par exemple une calotte: c'eſt donc dans le texte la repréſentation du ciel viſible ſur l'horizon; il paroît qu'on parle d'un globe ou demi-globe ſur lequel on repréſentoit le ciel, c'eſt-à-dire, le cours des aſtres, & tout ce qui étoit décrit dans le ciel ſe rapportoit à la terre. Je laiſſe aux Lecteurs à examiner les connoiſſances qu'indique le vingtieme texte; je dis la même choſe des autres textes: je ne dois que bien expliquer les textes Chinois.

2°. Ce que dit le vingt-unieme texte doit ſe lier avec ce que d'autres textes ont dit que le rond vient du quarré. Ce qu'on voit dans les vingt-uniemes textes qui reſtent du *Tcheou-pey*, fait bien regretter la perte des livres & méthodes qu'on avoit ſans doute au temps de *Chang-kao*.

3° L'inſtrument *Ly* eſt peut-être l'inſtrument dont on a parlé en parlant du livre *Chou-king*, chapitre *Chun-tien*.

4°. Le premier nombre céleste ou impair est 1 : le contour d'un cercle dont le diametre est 1, est 3. Les anciens Chinois ont désigné le ciel par 1 & par 3. Le premier nombre terrestre (1) est 2 ; son quarré est 4. C'est pour cela que le *Tcheou-pey* a pris pour les côtés du triangle les nombres 3, 4. La base est 5. Ce nombre 5 est nécessairement & par une conclusion nécessaire, celui que doit avoir la base, si les côtés 4, 3 font un angle droit.

On voit encore une ancienne figure qui étoit du temps de Confucius, & dont il parle dans les appendices à son commentaire, sur le livre classique *Y-king*. Dans cette figure, on voit les quarrés des côtés *Keou-kou* & de la base *King* joints ensemble ; cela fait cinquante petits quarrés. Au milieu de la figure, on voit un quarré qu'on retranche du nombre de cinquante quarrés, restent quarante-neuf quarrés. Cette figure est avec celle du triangle-rectangle, & toutes les deux étoient sans doute du temps de *Tcheou-kong*, & de *Chang-kao*. Confucius donne de grands éloges à cette figure de cinquante quarrés, dont, dit-il, on ôte un quarré dans l'usage ; il appelle le nombre de ces cinquante quarrés, le nombre de la grande

(1) C'est le nombre pair.

expanſion ou étendue (1), à cauſe des grandes connoiſſances que donne celle du triangle-rectangle.

NOTE.

Confucius me paroît ici indiquer une propoſition que voici :

Soit le triangle abc dont la différence des côtés ſoit d.

Le double du quarré de chaque côté, moins le quarré de d, = le quarré de la ſomme de deux côtés, ab, bc.

Dans les mémoires que j'avois envoyés ſur l'Aſtronomie, j'avois dit (2) que par l'ombre du Gnomon, les Chinois pouvoient connoître la hauteur du pole, & ſavoir, tous les jours de l'année, la déclinaiſon du ſoleil. C'étoit en conſéquence du triangle-rectangle fait par le rayon du ſoleil, le Gnomon, & la longueur de l'ombre. Cela donne l'angle au Zénith, & par conſéquent l'éloignement du Soleil au pôle, & à

(1) *Yen.*

(2) P. Et. Souciet dans ſes Recueils, ſecond Tome, page 8.

l'équateur. Car les Chinois, au temps dont je parlois, ſavoient que l'équateur eſt éloigné du pôle de la quatrieme partie de 365° $\frac{1}{4}$. Ils ſavoient qu'aux ſolſtices d'été & d'hiver, où ils ſuppoſoient qu'aux ſolſtices d'hiver & d'été, le ſoleil étoit éloigné au Sud, & au Nord, de l'équateur, de 24° Chinois. Puiſque la connoiſſance du triangle-rectangle ſelon le texte du *Tcheou-pey*, connu des Chinois, dont je parlois, donne la connoiſſance du haut ou hauteur, du profond, du loin, &c. la hauteur du Gnomon, l'angle droit, la longueur de l'ombre, trois élémens connus, devoient donner l'angle au Zénith & par-là la diſtance du ſoleil au pôle & à l'équateur. Quelques perſonnes ont cru que ce que je diſois étoit contradictoire à ce que j'aſſurois, que les Chinois, avant le temps de *Co-cheou-king*, (1) ne ſavoient pas la Trigonométrie.

Je parlois de la Trigonométrie ſphérique, & non des fondements de la Trigonométrie des triangles-rectangles. (2) D'ailleurs, dans le fait en queſtion,

---

(1) Vers 1277 après J. C.

(2) Rectangles, rectilignes ; les Chinois ont toujours aſſez ſu ces fondemens depuis Tcheou-kong.

on ſavoit que la route du ſoleil étoit du Nord au Sud, entre les eſpaces où le ſoleil a 24° Chinois de déclinaiſon; on avoit des cercles du méridien gradués; on ſavoit que les degrés du cercle ſont la meſure des angles; on avoit des compas. On marque, pour ce temps-là, que (1) ſur un terrein de niveau, on attachoit un fil délié ſur le terme de l'ombre qui alloit au bout du Gnomon; par-là on avoit un triangle-rectangle, & indépendamment de la méthode du *Tcheou-pey*, pour connoître l'angle au Zénith, on pouvoit machinalement meſurer cet angle, ſans connoiſſance même des principes pour connoître un des angles obliques du triangle-rectangle,

(1) Indépendamment de cette pratique, la hauteur du Gnomon & la longueur de l'ombre étant connues avec l'angle droit, on pouvoit quarrer ces quantités connues : on ſavoit que les quarrés de ces deux quantités = le quarré de la baſe, ou de l'eſpace entre l'extrémité de l'ombre & le bout du Gnomon; on ſavoit tirer la racine quarrée: on connoiſſoit donc en pieds & en pouces cet eſpace. Enſuite il étoit bien facile de faire ſur le papier un triangle-rectangle dont les deux côtés & la baſe euſſent les mêmes quantités en pieds & pouces, & on pouvoit ſans peine avec un cercle ou demi-cercle, ſavoir les deux angles obliques.

dont on connoît l'angle droit & les deux côtés. Il eſt vrai que les Chinois qui faiſoient ces obſervations au temps dont je parlois, n'étoient pas bons obſervateurs, mais ils pouvoient toujours ſavoir, quoique groſſiérement, & la hauteur du pôle, & la déclinaiſon du ſoleil. On ſavoit que le Gnomon prolongé alloit au Zénith ; que le rayon du ſoleil avec le Gnomon faiſoit l'angle du Zénith au ſoleil.

Par l'éclipſe de lune dont on a parlé & par ce que dit le livre *Chou-king* des années des régnes de *Ou-en-ouang* & *Ou-ouang*, comme princes du pays de *Tcheou*, on a vu qu'on déterminoit aſſez ſûrement la premiere année de l'empire de *Ou-ouang* premier Empereur de la Dynaſtie *Tcheou* à l'an 1111 avant J. C. *Ou-ouang* régna ſept ans. Ainſi la premiere année de *Tching-ouang*, fils & ſucceſſeur de *Ou-ouang* fut l'an 1104 avant J. C. & la ſeptieme année fut l'an 1098. On peut voir, dans la chronologie, le calcul que j'ai fait de pluſieurs jours du cycle, marqués dans des chapitres du *Chou-king* aux régnes de l'Empereur *Tching-ouang*, & de ſon fils *Kang-ouang*, pour démontrer que la ſeptieme année de *Tching-ouang*, eſt l'an 1098

avant J. C , & la derniere année est l'an 1068 avant J. C. de même, par la même voie, j'ai démontré que l'année 1056 est la douzieme année du régne de l'Empereur *Kang-ouang.*

NOTES.

1°. M. Freret, dans sa nouvelle & seconde Dissertation, a adopté la conclusion que je tirois pour les époques des Empereurs *Kang-ouang*, *Tching-ouang.* Il a confirmé cette conclusion, par ses propres calculs, sur les textes Chinois du *Chou-king*, que je lui avois envoyés. Il a vu la nécessité d'une correction de 60 ans à ajouter à la chronique du livre *Tchou-chou*, pour la Dynastie *Tcheou*, correction à laquelle il ne pouvoit pas penser dans sa premiere Dissertation, faute de mémoires détaillés.

2°. Dans des pieces antiques qui étoient au Palais á la mort de l'Empereur *Tching-ouang*, on en trouve une qui a les caracteres *Tien-kieou.* Les Interprêtes se contentent de dire que c'étoit une belle ou ancienne pierre précieuse. Les deux caracteres *Tien-kieou* expriment un globe, une boule céleste, & le caractere latéral de *Kieou* est celui de pierre précieuse. Il est très-probable que ce *Tien-kieou* est un ancien instrument dans le genre du *Ly* dont parlent les textes de l'ancien livre *Tcheou-pey.* Le caractere de pierre précieuse à côté du caractere *Kiou*, paroît désigner une sphere, ou globe céleste, ou autre semblable à l'instrument de l'Empereur *Chun* dont on a parlé.

Les plus anciens textes pour la latitude du lieu de la ſphere, marquent 36 degrés Chinois. Ces textes ne remontent pas plus haut que les temps voiſins de l'époque de Jeſus-Chriſt. Il n'y a que le lieu de la Cour de l'Empereur *Chun*, qui convienne à cette latitude Chinoiſe, & ce qu'on dit de cette ſphere montée pour la latitude de 36° Chinois, paroît être un veſtige aſſez authentique d'une ſphere au temps de l'Empereur *Chun*.

L'hiſtoire marque un météore de brillantes couleurs, qui parut l'an 1002 (1) avant J. C. dans la partie du ciel, où les étoiles ſont toujours ſur l'horizon. La chronique du livre *Tchou-chou* dit que c'étoit une comete; elle la marque dans la même partie du ciel, & dit que c'étoit dans la ſaiſon du printemps, mais ſelon cette chronique non corrigée, ce fut l'an 963 avant J. C.; & ſelon la correction de 60 ans à ajouter à cette chronique pour ce temps-là, l'année eſt 1023 avant J. C.

Les Aſtronomes & Aſtrologues Chinois ont déſigné l'étoile delta de Céphée par les deux caracteres *Tſao-fou*. C'eſt le

(1) Selon la Chronologie corrigée, c'eſt la quarantieme & derniere année du regne de l'Empereur *Tchao-ou-ang :* le météore pourroit bien être une aurore boréale.

nom d'un prince de la cour de l'Empereur *Mou-ouang* (1). *Tsao-fou* avoit le secret de faire aller le char de l'Empereur avec une vîtesse incroyable. Du temps de *Mou-ouang*, l'Astrologie judiciaire étoit en vogue à la Chine; à la Cour on commençoit à donner dans les idées de ce qui fut depuis appellé secte de *Tao*, qui cherchoit l'immortalité. *Mou-ouang* fit beaucoup de voyages dans diverses parties de l'Empire, soit pour faire la guerre à des barbares tributaires peu obéissants, soit pour la chasse. Le voyage qu'il fit dans les pays à l'ouest de la province du Chansi, entre le Thibet & le pays de Coconor, est fameux; il alla peut-être plus loin (2). Ce voyage est le sujet d'une espece de Roman, fait avant l'incendie des livres; on y voit les visites que l'Empereur reçut d'un prince du pays d'Occident (3), les conférences qu'ils eurent ensemble, les repas qu'ils se donnerent; ce prince

(1) Premiere année de son regne 1001 avant J. C.; il regna 55 ans.

(2) Les connoissances astronomiques sur le soleil, les étoiles, le feu, pourroient bien être venues des pays occidentaux en Chine, sous le regne de l'Empereur *Mou-ou-ang*.

(3) Nommé *Sy-ou-ang-mou*; j'en ai parlé dans la Chronologie.

étranger eſt repréſenté comme un homme qui cherchoit l'immortalité, & même comme un immortel; des auteurs poſtérieurs ont placé ſon pays dans celui entre la mer Caſpienne, la Méditerranée, & autres voiſins comme la Judée, &c.

Remarques.

1. L'Empereur *Mou-ouang*, fit faire de beaux réglements pour les procédures criminelles. C'eſt le ſujet d'un chapitre (1) du livre *Chou-king*.

2. Sous le régne de l'Empereur *Chi-tſou* (2) de la Dynaſtie *Yu-en*, il y avoit à la cour de Chine d'habiles Perſans; à la cour de Perſe, il y avoit auſſi d'habiles Chinois. Les Perſans prétendoient que du temps de *Mou-ouang*, *Tſao-fou* fit un voyage en Perſe.

L'année 827 (3) avant J. C. fut la premiere année du régne de l'Empereur *Su-en-ouang*; ce prince négligea la cé-

(1) Le nom eſt *Lu-hing*. Ce chapitre indique le regne de *Ho-angti* & la guerre contre le Prince *Tchi-y-eou*.

(2) C'eſt l'Empereur Mogol *Koublay-han*: il mourut le 23 Février 1294 de J. C.

(3) C'eſt l'année *Kia-ſu*, onzieme du cycle de 60.

rémonie Chinoiſe, de labourer la terre au printemps : là-deſſus, un grand lui offrit un très-beau Placet. L'ancien livre *Kou-eyen*, a conſervé le précis de cette remontrance. C'eſt un beau monument de l'antiquité. Le grand Chinois dit dans ſon Placet qu'anciennement on obſervoit ſoigneuſement le matin, le paſſage de la conſtellation *Fang* (1) par le méridien, & l'entrée du ſoleil & de la lune, dans la conſtellation *Ché*. Par ces obſervations, on étoit inſtruit du temps où devoit être le printemps, on en avertiſſoit l'Empereur dans une ſupplique. L'Empereur faiſoit alors tout diſpoſer pour la cérémonie du labourage ; il faiſoit lui-même avec reſpect cette cérémonie, après avoir gardé le jeûne. Le Mandarin diſoit qu'un prince qui négligeoit cette cérémonie, riſquoit de perdre l'Empire. Quelque tems après, l'armée Impériale fut défaite près du champ que l'Empereur auroit dû labourer au printemps. On regarda la perte de la bataille comme une punition du ciel, parce que l'Empereur avoit négligé la cérémonie du labourage.

---

(1) Voyez la Table des Conſtellations.

NOTES.

1° Les anciennes obſervations Chinoiſes de la conſtellation *Fang* à ſon paſſage par le méridien au matin (1), ont donné occaſion à l'opinion Chinoiſe qui ſubſiſte encore aujourd'hui, que la conſtellation *Fang* a du rapport à l'agriculture. Il conſte que depuis environ 2500 ans, cette conſtellation a le titre d'étoile du labourage. On eſt encore attentif au temps où la lune paſſe au milieu, ou au Nord, ou au Sud de cette conſtellation; & de ce paſſage on tire de bons ou de mauvais augures pour la récolte. Les *Mongous*, ou Tartares Mogols; voiſins de la grande muraille de Chine, ont des terres qu'ils cultivent, ou font cultiver par des Chinois. Ils ont ſoin de s'informer du tribunal Chinois d'Aſtronomie ſur ces paſſages de la lune par la conſtellation *Fang*, au Nord, au Sud, pour ſavoir ce qu'ils ont à craindre, ou à eſpérer pour la récolte.

2°. Le Prince *Ki*, frere de l'Empereur *Yao*, avoit le titre de *Heou-tſi*, parce qu'il fut nommé pour préſider à l'agriculture. Ce Prince *Heou-tſi* eſt la tige des Empereurs de la Dynaſtie *Tcheou*: par cette raiſon, les Princes de cette famille s'étoient toujours fait de l'agriculture une affaire d'Etat, & l'Auteur de la remontrance inſiſte fort là-deſſus.

---

(1) Du temps des Empereurs *Yao* & *Yu*, on a vu qu'on obſervoit cette conſtellation au méridien, au crépuſcule du ſoir. Elle indiquoit le temps de l'équinoxe d'automne : l'obſervation ſe faiſoit dans le cours de la lune où étoit le ſolſtice d'été.

Le livre claſſique *Chi-king* (1) dit dans une Ode : *Kiao* de la dixieme lune, conjonction du jour *Sin-mao* (2), éclipſe de ſoleil.

Cette Ode eſt du temps de *Yeou-ouang*, Empereur de la Dynaſtie *Tcheou*, ſa cour fut à Sigan-fou capitale du *Chenſi* (3).

La chronique de *Tchou-chou* rapporte cette éclipſe à la ſixieme année de l'Empereur *Yeou-ouang* au jour *Sin-mao*, premier de la dixieme lune. Dans le livre *Y-tcheou* (4), ſont les caracteres de l'année.

Le caractere Chinois *Kiao*, exprime les nœuds de la lune; ſelon la régle de l'ancienne Aſtronomie Chinoiſe, ſi, à la conjonction, la lune ſe trouve dans le *Kiao* ou près du *Kiao*, il y a éclipſe de ſoleil. Le texte du *Chi-king* fait alluſion à cette régle, & veut dire qu'il y a éclipſe de ſoleil, parce qu'à la conjonction, la lune ſe trouve dans le *Kiao*, ou fort près du *Kiao*.

---

(1) Dans la Chronologie j'ai parlé de ce livre.

(2) Vingt-huitieme jour du cycle de 60.

(3) Latitude boréale 34° 16′ oueſt de Peking 7° 33′ 40″.

(4) Second du cycle de 60 : c'eſt l'an 776 avant J. C.

On a vu que dans le calendrier de la Dynaſtie *Tcheou*, la dixieme lune eſt la huitieme lune du calendrier de la Dynaſtie *Hia* ; ainſi dans le cours de cette lune, le ſoleil devoit entrer dans le ſigne de la Balance, ou bien, dans le cours de cette lune, étoit le *Tchong-ki-tſieou-fen*, ou équinoxe d'automne. Les caracteres du jour de la conjonction & de la lune, ne conviennent, pour le tems de l'Empereur *Yeou-ouang*, qu'au ſixieme Septembre, l'an 776 avant J. C. La conjonction fut le ſixieme Septembre à *Sigan-fou* (1); ce jour eut les caracteres *Sin-mao*, le ſoleil étoit vers le 5°de *Virgo* (2); Tous ces caracteres ne conviennent qu'au 6 Septembre de l'an 776 avant J. C., dans la diſſertation que je fis ſur cette éclipſe, il y a quelques années (3), j'avois marqué 47′ de lat. bor. J'ai averti de cette erreur ; la latitude étoit au moins de 52′ & peut-être 53′. Il y eut bien éclipſe, mais très-petite à *Sigan-fou* ; elle fut ailleurs plus grande vers le Nord. L'éclipſe rap-

(1) Conjonction au matin vers les 9 heures.

(2) Donc le ſoleil entra dans la Balance dans le cours de la lune.

(3) P. E. Souciet, ſecond Recueil, ou Tome ſecond.

portée par le *Chi-king*, n'est peut-être que le calcul des Astronomes du Tribunal, offert à l'Empereur selon la coutume ; ce que le texte dit de ce qu'il y a d'hideux, & de mauvais présage dans l'éclipse, a pu se dire par le poëte auteur de l'Ode sur un calcul publié, comme sur une observation ; quoi qu'il en soit, les seuls caracteres de la conjonction du jour de la lune, étant des Astronomes contemporains, pourroient fixer l'époque de l'an 776, pour la sixieme année de l'Empereur *Yeou-ouang*; on a d'ailleurs d'autres preuves & d'autres fondements pour assurer cette époque.

Le livre *Chi-king* parle des constellations Nu, Teou, Pi, Ki, Che, des étoiles du Scorpion, de la voie Lactée, de la Lyre. En parlant de la Lyre, le livre rapporte en termes difficiles à bien expliquer, de l'arc diurne qu'elle parcourt sur l'horizon. Il parle encore des ombres du Gnomon, il parle aussi de l'observation de la constellation *Che* au méridien, pour la construction d'un Palais. Cette constellation devoit être observée alors, ou du moins on croyoit utile de l'observer au méridien : quand on vouloit construire un Palais, outre la méridienne qu'on traçoit, on obser-

voit l'étoile polaire ; & pour que tout fût dans l'ordre, on vouloit encore observer l'étoile *Che* au méridien.

Le régne de l'Empereur *Ly-ouang*, pere de *Su-en-ouang*, fut malheureux. *Su-en-ouang* avoit de grandes qualités, il sut se faire respecter des princes tributaires ; son fils *Yeou-ouang* mit l'Empire & sa famille à deux doigts de leur perte. L'Empereur fut tué dans une bataille; après sa mort, les princes tributaires ne le furent que de nom. L'Empereur *Ping-ouang*, fils de *Yeou-ouang*, étoit un prince timide & peu éclairé, il ne sut pas se faire respecter des princes feudataires, il se fit haïr de ses grands & de ses sujets, en abandonnant sa cour du *Chen-si*, pour la transporter à la Ville qu'on appelle aujourd'hui *Ho-nan-fou* du *Ho-nan*. C'est selon les Chinois l'époque de la ruine des Sciences & sur-tout de l'Astronomie ; les bons Astronomes se disperserent, plusieurs allerent au pays des Barbares, du Nord & de l'Ouest (1) ; on négligea les observations & les

---

(1) On a dit depuis ce temps-là que ces Astronomes & Savans Chinois communiquerent aux pays étrangers leurs méthodes & les sciences Chinoises.

calculs,

calculs, les Historiens n'étoient pas exacts à marquer les fastes, on négligeoit le calendrier, & l'étude de l'Astronomie fut comme abandonnée.

REMARQUE.

Des Chinois Astronomes ayant vu avec douleur les Chinois obligés de recourir aux Européens, pour l'Astronomie dont ils avoient perdu la vraie méthode, ont cherché à diminuer la gloire qu'ils croyoient en revenir aux Européens. Ces Chinois ont dit que les Européens ont eu leur Astronomie des Mahométans, ceux-ci de Ptolemée, & que Ptolemée l'a eue des anciens Chinois. On cite l'époque de la dispersion des Astronomes Chinois, dans les pays occidentaux, vers le temps de l'Empire de *Ping-ouang*. On dit que ces Chinois furent les maîtres de ceux dont Ptolemée eut les connoissances de la vraie Astronomie. L'Empereur *Kang-hi* a dit que l'Empereur *Yao* apprit l'Astronomie à tous les Peuples Chinois & étrangers; que c'est de ceux-ci que les Européens l'ont eu, & qu'ils ont été plus soigneux que les Chinois à cultiver ce qui venoit de *Yao*; par-là l'Empereur *Kang-hi* a

voulu instruire ses sujets, que l'Astronomie Européenne étoit la vraie ancienne Astronomie Chinoise, qui avoit passé de Chine aux pays occidentaux, & que les Européens n'ont fait que rendre aux Chinois ce qu'ils en avoient reçu. L'Empereur *Yong-tching* fils de *Kang-hi*, a dit que l'Empereur son pere a mis dans un ordre très-clair & très-méthodique, ce que les Européens ont dit d'une maniere qui n'étoit pas assez claire, & intelligible.

L'Empereur *Ping-ouang* mourut l'an 720 avant J.C. le quatre d'Avril, à la cinquante-unieme année de son régne. C'étoit la troisieme année du régne de *Yn-kong*, prince de *Lou*. Les princes de *Lou* étoient descendants du prince *Tcheou-kong*. La principauté de *Lou* étoit dans la province de *Chan-tong*, dans le pays où est la ville de *Yen-tcheou-fou*.

C'est par la premiere année (1) du régne du prince *Yn-kong*, que Confucius commence son histoire du *Tchun-tsieou*. Cette histoire comprend les régnes de douze princes de *Lou*, depuis l'an 722 jusqu'à l'an 481, quatorzieme année du régne de *Gai-kong*, douzieme

(1) Année 722 avant J, C.

prince de *Lou*. Les Historiens continuerent cette histoire jusqu'à l'année 497, année de la mort de Confucius. *Tso-kieou-min*, Historien public contemporain de Confucius, fit un commentaire sur le livre *Tchun-tsieou*, c'est ce qu'on appelle *Tso-tchouen*, ou tradition de *Tso*. L'éclipse solaire de l'an 481 n'est pas dans le livre de Confucius, c'est dans le commentataire de *Tso-kieou-min* qu'on la voit.

Si on avoit marqué même à-peu-près, le temps & les phases des éclipses du soleil, rapportées dans le *Tchun-tsieou*, elles seroient d'une grande utilité pour les Astronomes, mais on se contente de dire qu'il y eut éclipse de soleil; il y en a de marquées totales, il y en a marquées observées, d'autres ne sont que des calculs du Tribunal; cette histoire du *Tchun-tsieou* apprend qu'on calculoit les éclipses de soleil : on avoit donc une méthode, mais on ne trouve rien de cette méthode dans ce qui reste de monuments astronomiques, avant l'année 206 avant J. C. Les éclipses du *Tchun-tsieou* fixent la chronologie de ce temps-là (1).

Confucius mit en ordre les livres

(1) Voyez la Chronologie.

classiques *Y-king*, *Chou-king*, *Chi-king*, *Ly-ki*. Il composa l'histoire du *Tchun-tsieou*, & fit un beau commentaire sur les textes du prince *Ou-en-ouang*, & de son fils *Tcheou-kong*. Ces textes concis, & souvent énigmatiques, expliquent les figures, ou *Koua* attribuées à l'Empereur *Fou-hi*. Confucius dit encore quelque chose sur les figures *Hotou*, *Lo-chou*. *Lo-chou* a dit-on pour auteur l'Empereur *Yu*, & l'Empereur *Fou-hi* passe pour auteur du *Hotou*.

Confucius en rangeant & mettant en ordre les livres classiques, rejetta beaucoup d'articles qui lui parurent suspects ou fabuleux, & par-là fit sans doute beaucoup de tort à l'ancienne histoire, & à la vraie religion; car les Chinois étant si près du temps du déluge, & ayant tant de connoissances, marquerent sans doute ce qui regardoit la création du monde, les premiers Patriarches, le déluge, la dispersion des Nations; il est certain qu'ils firent leur histoire, & qu'elle existoit au temps de Confucius : on attribue à l'incendie des livres la perte de beaucoup d'anciens monuments (1). Une partie de la perte doit s'attribuer à la critique de

(1) La Géographie, l'Astronomie, l'His-

Confucius ; une partie doit auffi s'attribuer à la grande négligence des Hiftoriens Chinois, depuis le temps de l'Empereur *Ping-ouang* jufqu'à celui de l'incendie des livres, & aux guerres de ce temps-là qui troublerent toute la Chine, éteignirent prefqu'entiérement l'amour de l'étude & des Sciences, & introduifirent ou affermirent les fauffes fectes.

Confucius, dans fes commentaires fur les textes de *Ou-en-ouang* & *Tcheou-kong*, a fait beaucoup d'attention à ce que difent ces deux Princes, d'une ancienne révolution de 7 jours (1), dont le feptieme eft pour penfer à s'examiner & à fe corriger. Confucius ajoute à ces textes qu'anciennement les jours des folftices étoient des jours d'une grande fête, qu'on n'exerçoit pas la juftice, qu'on ne faifoit pas le commerce, & qu'un feptieme jour n'étoit employé qu'à examiner fes fautes, à s'en corriger, &c.

---

toire fouffrirent un grand dommage : on voit donc pourquoi tant d'anciens livres Chinois fe font perdus.

(1) Les Chinois fur-tout dans leurs cérémonies pour les morts, ufent encore du caractere *Tfi* 7, pour défigner une femaine : ils difent un *Tfi*, 2 *Tfi*, 3 *Tfi*, 4 *Tfi*, &c., pour dire une, 2, 3, 4 femaines, &c.

Un habile Juif Chinois au temps de l'Empereur *Kang-hi*, offrit à ce prince un Placet où il expliquoit les dogmes de sa religion, qu'il prétendoit être conforme à l'ancienne religion Chinoise; il assure que ce que *Ouen-ouang*, *Tcheou-kong*, & Confucius disent de la révolution de sept jours, est la sanctification du sabat. Les noms de soleil, lune, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne, pour les sept jours de la semaine, ne sont connus & introduits à la Chine, que depuis *Tay-tsong*, deuxieme Empereur de la Dynastie *Tang* (1).

Les princes de *Lou* avoient un Tribunal chargé d'écrire l'histoire, & de ce qui regarde les calculs & les observations astronomiques; ils avoient un Observatoire. Les princes des autres Etats tributaires qui étoient de l'empire Chinois, avoient aussi dans leur Cour un Observatoire, un Tribunal pour l'Astronomie, & pour écrire l'histoire. Les princes de *Lou* suivoient la forme du calendrier de l'Empereur *Ou-ouang*; c'est-à-dire, que le moment de minuit commençoit le jour, & que le solstice

(1) Premiere année du regne de *Tai-tsong*, 627 après J. C.

d'hiver devoit être dans la premiere lune de l'an civil. L'Empereur est traité dans le *Tchun-tsieou*, de fils du ciel, de Roi céleste, & ordinairement de *Ouang*, ou Roi. Confucius n'approuvoit pas la forme d'année de la Dynastie *Tcheou*; il auroit voulu que l'année fût dans la forme de la Dynastie *Hia*, il croyoit cette forme d'année plus conforme au ciel. C'est pour cela qu'au commencement des années, il met ordinairement lune du Roi, pour faire entendre que, selon le ciel, on auroit dû marquer autrement les lunes; c'est pour cela aussi qu'il a affecté de mettre le caractere *Tchun*, printemps, à la lune du solstice d'hiver, comme voulant dire que le printemps de la Dynastie *Tcheou* n'est pas le printemps du ciel. C'est par cette raison qu'il a eu soin de dire dans le *Chou-king*, que lorsque *Ou-ouang* fut à *Meng-tsin* pour passer le fleuve *Hoang-ho*, & attaquer l'Empereur de la Dynastie *Chang*, c'étoit *Tchun*, ou printemps, quoique ce fut le fort de l'hiver. L'auteur du *Tso-tchouen* étoit dans les mêmes sentimens que Confucius, sur la forme d'année.

On a vu la méthode Chinoise de ranger les douze lunes de l'année civile

& de déterminer la lune intercalaire ; il faut bien faire attention au jour que les Chinois ont marqué le ſolſtice d'hiver, parce que c'eſt du jour de ce ſolſtice qu'ils commençoient leurs calculs, & que pour déterminer les jours ou heures, ou moments de l'entrée du ſoleil dans les *Tchong-ki* & *Tſie-ki*, ayant diviſé l'année en parties égales, ils commençoient par le moment du ſolſtice d'hiver à compter ces parties égales. C'eſt la méthode qu'ils ont conſtamment tenue juſqu'à l'entrée des Jéſuites au Tribunal d'Aſtronomie, temps où on commença à marquer dans les éphémerides, l'entrée du ſoleil dans les ſignes ſelon le mouvement vrai, & par-là les *Tchong-ki* & *Tſie-ki* qui contenoient des eſpaces égaux de temps, devinrent des *Tchong-ki* & *Tſie-ki*, qui contenoient des eſpaces inégaux de temps. Ce n'eſt pas ſelon les régles introduites par les Jéſuites dans le calendrier, qu'il faut examiner les lunes marquées dans l'hiſtoire, & ſur-tout dans le *Tchun-tſieou*; mais ſelon les régles de la méthode Chinoiſe que j'ai expliquées. En ſuivant cette méthode, on voit clairement que dans les éclipſes ſolaires du livre *Tchun-tſieou*, il y

a des lunes mal marquées. Cette erreur est venue quelquefois des Astronomes, qui, n'ayant pas fait attention aux régles pour le jour de l'entrée du soleil dans les signes, ont mal déterminé la premiere lune. Quand on lit le *Tchun-tsieou*, on voit que dans les cas de cette erreur, on la corrigeoit dans quelques lunes suivantes. L'erreur des lunes mal marquées, est quelquefois la faute de ceux qui copierent & publierent le *Tchun-tsieou*, ils n'étoient pas en état de bien juger des fondements du calendrier Chinois (1).

---

(1) Le P. E. Souciet dans ses Recueils, tome 3, a publié le catalogue des éclipses du *Tchun-tsieou*, avec quelques-unes de mes notes & mes calculs. Je n'avois pas fait ces calculs dans une exactitude rigoureuse; cela n'étoit pas néceffaire pour ce que je me proposois; savoir, si l'année marquée avant J. C. étoit bien marquée, & s'il y avoit eu éclipse. Cela suffisoit pour la Chronologie que j'examinois. J'avois prié le P. E. Souciet de communiquer à MM. Maraldi & Cassini, & autres Gens bien versés en ces matieres, non-seulement le Recueil des éclipses du *Tchunt-sieou*, mais encore tout ce que je lui adressois sur l'Astronomie Chinoise. Je priois le Pere de ne rien publier qu'après que ces MM. auroient tout vu & corrigé. J'ai vu que le Pere n'avoit pas fait tout ce dont je l'avois prié.

A la troisieme année du prince *Yn-Kong*, on voit une éclipse marquée à la deuxieme lune, au jour *Kisse*. Le calcul des jours fait voir que c'est le 22 Février de l'an 720 avant J. C. Par le calcul du lieu du soleil, on voit qu'on auroit dû marquer, non deuxieme lune mais troisieme lune, dans le calendrier qu'on suivoit. En lisant le *Tchun-tsieou*, on voit un jour *Keng-su* à la troisieme lune, à la quatrieme lune, un jour *Sin-mao*, à la huitieme lune, un jour *King-tchin*, à la douzieme lune, un jour *Kouey-ou-ey*. Ces jours suivent l'erreur du jour *Kisse* de la deuxieme lune. Mais à la quatrieme année, on voit à la deuxieme lune, un jour *King-su*; ce jour *King-su* n'a pu être marqué à la seconde lune de l'année quatrieme, que dans la supposition que la premiere lune de l'année quatrieme fût bien marquée, on corrigea donc l'erreur de la deuxieme lune marquée à la troisieme année.

REMARQUE.

L'erreur de la deuxieme lune de la troisieme année n'infirme en rien l'époque de l'an 720, fixée en vertu de l'éclipse de soleil. Dans toutes les années avant & après l'an 720, il n'y a pas eu d'éclipse de soleil dans les premieres lunes

qui ait eu les caracteres du jour *Kisse ;* & puisque le 22 Février 720, fut *Kisse*, & jour d'éclipse, cette éclipse du 22 Février 720, est certainement l'éclipse dont le livre parle. Les Chinois ont pu d'abord errer d'une lune, mais non de deux ou trois.

Riccioli marque une éclipse de soleil le 17 Juillet de l'année 709 avant J. C. Le 17 Juillet eut en Chine les caracteres *Gin-tchin*, (vingt-neuvieme du cycle.) Le livre *Tchun-tsicou* marque une éclipse de soleil, totale au jour *Gin-tchin*, premier de la septieme lune, à la troisieme année du régne de *Hoan-kong*, prince de *Lou*, successeur du prince *Yn-kong*. Les caracteres *Gin-tchin* pour ce temps là, ne conviennent qu'au dix-septieme Juillet de l'an 709. Le prince *Yn-kong* à la onzieme année de son régne, au jour *Gin-tchin* (1), mourut. L'an 720 étant le troisieme du régne, l'an 712, fut le 11. L'an 711 fut donc le premier du régne de son successeur, & l'an 709 fut le troisieme. Le jour *Gin-tchin* marqué premier de la septieme lune, avec la septieme lune à la troisieme année, *Hoan-kong* dé-

(1) 18 Octobre.

montre cette époque de *Hoan-kong* : au temps de la conjonction le soleil étoit vers l'Ecrévisse, 16° 2' ou 3' dans cette lune. Le soleil entra donc dans le signe *Leo;* ce fut donc la huitieme lune & non la septieme. C'est donc une erreur du livre pour les lunes, mais l'époque est toujours sure; l'erreur des lunes peut bien être d'une lune, mais non de deux ou trois, & dans ce temps-là, le seul jour 17 de Juillet a pu être réuni à la conjonction de la lune, & être jour d'éclipse de soleil, & avoir les caracteres *Gin-tchin*, (vingt-neuvieme du cycle.)

A l'année avant J. C. qui répond à l'an 695, le *Tchun-tsieou* marque une éclipse de soleil à la dixieme lune, premier jour. On ne marque pas les caracteres Chinois pour le jour, & l'auteur du *Tso-tchouen* reproche cette négligence aux Astronomes du Tribunal. Cette dixieme lune est mal marquée encore dans le calendrier de *Lou*. L'équinoxe devoit être dans la dixieme lune. Il y eut éclipse de soleil, le dix Octobre (1); au temps de la conjonction le soleil étoit entre le 9e & 10^e^

---

(1) Le 10 Octobre dut avoir les caracteres du cycle *Ken-gou*.

du ſigne Balance. En calculant, à la Chinoiſe, l'automne, l'équinoxe Chinois d'automne étoit paſſé. Cette lune fut donc la onzieme & non la dixieme de l'année Chinoiſe.

Au jour qui répond au 23 Mars de l'an 687 avant Jéſus-Chriſt, on rapporte que la nuit on ne vit pas les étoiles qu'on doit voir. Le Tſo-tchouen ajoute que la nuit on voyoit clair. Confucius ajoute que les étoiles paroiſſoient tomber comme de la pluie, au milieu de la nuit. Voilà tout ce qu'on rapporte de ce phénomene qui paroît être quelque aurore boréale.

NOTE.

A la fin de ces mémoires on verra un éclairciſſement ſur l'éclipſe de ſoleil, marquée par *Tchun-tſieou* à la troiſieme lune de la dix-huitieme année de *Tchoang-kong*, Prince de *Lou*; c'eſt l'an 676 avant J. C.

Le *Tchun-tſieou* marque une éclipſe de ſoleil au jour *Sin-ouey*, premier de la ſixieme lune, à la vingt-cinquieme année de *Tchoang-kong*, Prince de *Lou*. La ſuite des regnes, depuis celui du Prince *Yn-kong*, fait voir que cette vingt-cinquieme année eſt l'an 669 avant

Jesus-Christ, & les caracteres d'éclipse de soleil, & *Sin-ouey* pour le jour, ne peuvent convenir qu'au 27 *Mai* (1) de l'an 669. L'éclipse est marquée observée, & on fit les cérémonies dont j'ai parlé au regne de *Tchong-kang*, Empereur de la Dynastie *Hia*. Les Astronomes postérieurs depuis la Dynastie *Han* (2) ont supposé que le solstice d'été fut le vingt-cinquieme Juin. Delà ils ont prétendu que le *Tchun-tsieou* auroit dû dire septieme lune, parce que le solstice d'été doit se trouver dans la cinquieme lune de la Dynastie *Hia* & dans la septieme de la Dynastie *Tcheou* dont le calendrier est celui du *Tchun-tsieou*. Du systême faux de ces Astronomes, il suit que la lune suivante auroit dû être la septieme lune intercalaire. Puisque le *Tchun-tsieou* a marqué la sixieme lune, le solstice d'été ne fut pas marqué dans cette lune, & il ne dut pas l'être. Le solstice ne fut pas même marqué le 26 Juin (3); car si cela eût été, la sixieme

(1) Premier de la sixieme lune, le soleil au temps de la conjonction, vers le 27° du taureau.

(2) L'an 206 avant J. C. fut le premier de cette Dynastie.

(3) Delà il s'ensuit que le solstice d'hiver Chinois ne fut pas marqué le 25 Décembre; ce qu'il faut remarquer.

lune auroit été marquée ſixieme lune intercalaire; car, ſelon la regle, ſi un *Tchong-ki* eſt au premier jour d'une lune, la lune précédente eſt intercalaire; & ſi le *Tchong-hi* eſt au dernier jour de la lune, c'eſt la lune ſuivante qui eſt intercalaire.

Les mêmes Aſtronomes Chinois dont je viens de parler, prétendent que l'équinoxe Chinois d'automne fut le 25 Septembre, l'an 664, trentieme du Prince *Tchoang-kong.* De-là ils concluent que le *Tchun-tſieou*, à cette année-là, auroit dû marquer à la dixieme lune & non à la neuvieme lune, au jour *Ken-gou* (1), l'éclipſe du ſoleil. Au temps de la conjonction, le ſoleil étoit au 27° du lion, puiſqu'on marqua neuvieme lune. Le 25 Septembre ne fut pas l'équinoxe dans le calendrier. Cet équinoxe ne fut pas même marqué le 26 Septembre; car s'il avoit été marqué le 26 Septembre, ce jour-là étant l'équinoxe, la lune ſuivante auroit dû être marquée intercalaire. L'équinoxe d'automne devoit être dans la dixieme lune du calendrier du *Tchun-tſieou*, & ſelon le ſyſtême des Aſtronomes cités, le 26

(3) 28 Août.

Septembre, on auroit dû dire, premier jour de la dixieme intercalaire, puisque, selon eux, l'équinoxe devoit être marqué le 25 Septembre, dernier de la lune. Il suit encore de-là que le solstice d'hiver ne fut pas marqué cette année-là le 25 Décembre, ce qu'il faut remarquer.

La cinquieme année de *Hi-kong*, Prince de *Lou*, commença vers la fin de Décembre de l'an 656 avant Jesus-Christ. Selon le texte du *Tso-tchouen*, le premier jour de la premiere lune de cette cinquieme année, fut le jour *Sin-hay* (1), & le solstice d'hiver est marqué dans ce livre, ce même jour *Sin-hay*, premier de la premiere lune. Le calcul des jours démontre que ce jour *Sin-hay* fut le 25 Décembre de l'an 656. On marque à cette cinquieme année une éclipse de soleil, au jour *Ou-chin*, premier de la neuvieme lune. Ce jour *Ou-chin* fut le 19 Août de l'an 655 avant Jesus-Christ. Ce que le *Tso-tchouen* marque encore dans cette cinquieme année, doit être examiné.

---

(4) Le solstice ne fut que le 28 Décembre; la conjoction fut le 26 : ainsi voilà deux erreurs. On parlera ensuite de ce solstice.

Le *Tso-tchouen* à la cinquieme année de *Hi-kong*, dit que le jour *Pin-tsé* (1) fut le premier de la douzieme lune; que le Prince de *Tsin*, assiégeant une Ville à la huitieme lune, voulut savoir d'un Astronome & Astrologue le succès du siege. L'Astronome calcula le lieu du soleil & de la lune pour les deux lunes suivantes, de même que le passage du signe céleste *Chun-ho* par le méridien. Il trouva que le jour *Pin-tsé* seroit le premier de la dixieme lune; que le soleil dans cette conjonction, seroit dans la constellation *Ou-y* (2); que la lune seroit à l'étoile *Tche*, au crépuscule du jour *Pin-tse*, & qu'alors le signe *Chun-ho* passeroit par le méridien.

La Ville qu'on nomme présentement *Tay-yu-en-fou* (3), Capitale du *Chan-si*, étoit la Cour du Prince de *Tsin* dont on parle. Dans cet état on suivoit la forme du calendrier de la Dynastie *Hia*, selon ce que rapporte *Tso-tchouen*. Dans le temps qu'à la Cour de l'Empereur, & à celle des Princes de *Lou*, on disoit dou-

(1) 15 Novembre.

(2) Voyez la Table des Constellations.

(3) Latitude boréale 37° 53′ 30″; 3° 55′ 30″ ouest de *Peking*.

zieme lune, à la Cour de *Tai-yu en-fou*, on disoit dixieme lune. Dans le calendrier de *Hia*, le temps, vers les six heures du matin, commençoit le jour civil. Ainsi, le jour *Pin-tse* commença à *Tay-yu-en-fou*, le 15 Novembre à six heures du matin, & finit le 16 avant le temps de six heures du matin; & ce qu'on dit crépuscule, étoit le temps du 16 Novembre au matin; on peut dire aussi à l'aurore, à la premiere aurore, aussi bien que crépuscule. Le caractere Chinois du texte exprime tout cela, même quelque peu de temps avant l'étoile *Tche*, est l'étoile *Fou-y-ue* nébuleuse dans le Scorpion. A la fin de l'an de Jesus-Christ 1629, le Pere Adam Schall plaçoit cette étoile dans le Sagittaire 22° 30', latitude australe 13° 15'. On a vu qu'au temps de *Tcheou-kong*, l'an 1111 avant J. C., le signe *Chun-ho* étoit le signe de l'Ecrevisse: au temps du Prince *Hi-kong*, ce signe Chinois mobile s'étoit, comme les étoiles, avancé à l'orient de quelques degrés.

La conjonction fut à *Tay-yu-en-fou* le matin du 16 Novembre, vers trois heures 45 minutes, lieu du soleil & de la lune, vers le Scorpion, 17° 1' ou 2'; latitude australe de la lune, près de 4° 59'.

Au lieu de la lune, ajoutez, si vous voulez, 32′ 33″ pour le mouvement horaire, afin d'avoir le temps Chinois qui répond à l'aurore, ou premiere pointe du jour; savoir, 4 heures 45 minutes du matin, & la lune auroit près de 4° 59′ 10″, latitude australe, ascension droite de la lune, 223° à peu-près & quelques minutes. Le texte du *Tso-tchouen*, en disant que la lune seroit à l'étoile *Tche*, entend l'ascension droite qui seroit la même dans la lune & dans l'étoile. Le texte ne rapporte qu'un calcul, & n'en dit pas les circonstances. On ne dit pas le lieu du soleil par rapport aux *Tchong-ki*. L'expression du lieu du soleil à la constellation *Ou-y*, désigne un lieu trop vague, à cause de l'étendue de cette constellation. Le lieu de la lune, rapporté à l'étoile *Tche*, est plus précis; mais on ne dit rien du temps qu'on calculoit pour la conjonction, ni du lieu qu'on calculoit pour la lune, soit par rapport aux étoiles, soit par rapport aux *Tchong-ki*. Si on croit un peu important le calcul de l'Astronome Chinois, 655 ans avant J. C., on peut exactement, par observation, savoir la longitude & latitude de l'étoile *Tche*. Ce calcul fait toujours voir que, dans ce

temps-là, on devoit avoir des catalogues d'étoiles, & qu'on avoit d'assez bonnes connoissances sur le mouvement de la lune : on ne devoit pas ignorer la latitude des étoiles ; sans cette connoissance, comment rapporter son lieu à l'équateur, & assez bien pour ce temps-là ?

L'étoile *Tche* est l'étoile *Fou-y-ue* (1), nom d'un célebre Ministre Chinois de *Ou-ting*, Empereur de la Dynastie *Chang*. Ce Ministre étoit natif du pays où est la ville de *Pinglo-hien* (2), dans le *Chansy*. C'est cette Ville que le Prince de *Tsin* assiégeoit ; ainsi, dans le temps de ce Prince, cette étoile devoit passer pour avoir quelque rapport avec le Ministre *Fou-y-ue*, & apparemment dès ce temps-là l'étoile *Tche* en portoit le nom comme aujourd'hui.

NOTES.

1°. *Tcheou-kong* marque distinctement le solstice d'hiver à la constellation *Nu* 2° Chi-

---

(1) Dans ce que j'envoyai sur les étoiles, je marquois que l'étoile *Fou-y-ue* ne portoit pas le nom de l'ancien Ministre; je me trompois.

(2) Latitude boréale 34° 48′ 5° 25′ ouest de Peking.

nois (1), qu'on peut rapporrer à l'équateur. Ici on ne dit pas clairement le temps de la conjonction de l'étoile *Tche* avec la lune, en ascension droite; mais on marque que c'étoit un temps qui répond ou au crépuscule du matin, ou au commencement de l'aurore. Dans les livres d'Astronomie Européenne, on n'a point de lieux d'étoiles de cette antiquité bien constatés. Si les lieux du soleil, marqués au temps de *Yao* & au temps du fragment *Siao-tching*, étoient rapportés clairement à un degré déterminé d'une constellation, on pourroit par-là peut-être à cause de l'antiquité, déterminer le mouvement annuel des fixes, & voir quel est celui qu'on doit choisir des Tables de MM. Cassini, Halley, Zanotti & autres Astronomes célebres.

2°. *Chun-ho* étant signe céleste, comprend une douzieme partie du cercle. Ce signe Chinois étoit l'Ecrevisse au temps de *Tcheou-kong*. Il est facile de voir à quel degré de l'Ecrevisse commençoit *Chun-ho*, l'an 655 avant J. C., & par-là le temps de son passage par le méridien. La constellation *Ou-y*, le signe *Chun-ho*, le temps de la dixieme lune, &c. devoient avoir dans l'Astrologie de ce temps-là bonne place pour les Astrologues. Les lettres Chinoises pour le jour, étoient aussi examinées.

3°. Il y a de fortes raisons pour soupçonner de quelque altération le texte du *Tso-tchouen* sur le solstice réuni à la conjonction; c'est ce qu'on examinera ensuite.

4°. Puisqu'au pays de *Tsin* on avoit su conserver la forme du calendrier de *Yao* & de

---

(1) *Nu* est le nom de la constellation qui commence par l'étoile *E* du Verseau.

l'Emperenr *Yu*, pendant un si long espace de temps, le systême de M. Freret sur les changements des commencements de l'année Chinoise, souffre une grande difficulté. Quand il me communiqua ce systême, je lui dis ma pensée, & je lui opposai la forme du calendrier du pays de *Tsin*. Le pays d'un autre *Tsin* (1) dans le *Chen-sy*, des Princes dans le *Hou-koang*, dans le Honan & ailleurs, avoient toujours conservé la forme du calendrier de l'Empereur *Yu*; aux Cours de *Lou*, de l'Empereur & quelques autres pays, on suivoit la forme du calendrier de *Ou-ou-ang*.

Il y avoit des cérémonies réglées pour les éclipses de soleil; j'ai oublié la principale qui étoit d'immoler un bœuf. Cette cérémonie étoit dans d'autres occasions, pour l'honneur des ancêtres; dans les éclipses de soleil, c'étoit pour honorer le ciel. Le caractere Chinois *avertir*(2) est composé du caractere bœuf, *nieou*, & du caractere bouche, *Keou*. Dans les cérémonies au ciel, aux ancêtres, on se servoit & on se sert encore du mot Chinois *avertir*, & c'est par un bœuf égorgé & immolé, que se faisoit cette cérémonie, ou cet avertissement au ciel & aux ancêtres. Tous les

(1) Les caracteres Chinois sont différents.
(2) En Chinois *Kao*.

premiers jours de la lune, il y avoit auſſi des cérémonies ; c'eſt ce qu'on appelloit avertir du premier jour. Dans une grande ſalle pour les cérémonies, il y avoit douze places pour chaque lune. A la lune intercalaire, la cérémonie ſe faiſoit à la porte : le caractere Chinois *Jun* intercalaire eſt composé du caractere *Ou-ang*, Roi, Empereur, Prince ſouverain, & du caractere *Men*, porte. Le *Tſo-tchouen*, à la cinquieme année du Prince *Hi-kong*, remarque qu'aux jours des ſolſtices, des équinoxes & autres parties de l'année, ou ſaiſons où il y avoit des cérémonies, ou des fêtes, les Princes montoient à l'Obſervatoire, jettoient les yeux ſur l'horizon en examinoient tout, & l'on en tenoit un Regiſtre exact ; c'eſt-à-dire, qu'à ces jours le Prince examinoit tout lui-même, voyoit les Regiſtres des calculs & des obſervations, & faiſoit mettre tout au net & en état. L'Auteur du *Tſo-tchouen* parle de ce qui auroit dû ſe faire ſelon ce qui étoit preſcrit par les rits; mais dans ce temps-là on négligeoit bien ces anciennes coutumes.

L'éclipſe de ſoleil du 3 Février 626 avant J. C., eſt marquée à la premiere

année de *Ouen-kong*(1), avec les caracteres du jour *Kouey-hay* (2). C'eſt une erreur pour la lune; car le ſoleil étant dans le Verſeau, entre le 7° & 8°, dans cette lune il entra dans les poiſſons; c'étoit donc le premier jour de la troiſieme lune. Le 3 Février on corrigea cette erreur par une lune intercalaire extraordinaire contre les regles de l'intercalation ordinaire. Dans la quatrieme lune de cette premiere année *Ouen-kong*, on voit un jour *Ting-ſſe* (3). En comptant les jours du cycle, l'eſpace entre le jour *Kouey-hay* & le jour *Ting-ſſe*, exige entre deux une lune intercalaire; c'eſt ce qu'on dut faire pour réparer la faute faite.

Le *Tſo-tchouen* nous apprend que ce fut la troiſieme lune qu'on intercala; c'étoit contre les regles de l'intercalation. Cet Auteur ſe récrie contre la négligence ou ignorance des calculateurs. A cette occaſion le *Tſo-tchouen* parle des regles de l'intercalation, & on entend aiſément ce qu'il veut dire, après qu'on

(1) Prince de *Lou*.

(2) Soixantieme jour du cycle.

(3) Cinquante-quatrieme du cycle de 60, 29 Mars : le premier de la cinquieme lune fut *Sin-y-eou*, cinquante - huitieme du cycle, 2 Avril.

a su ce qui est dit dans le fragment du livre *Tcheou-chou* (1).

Il dit que, sous les anciens Princes, pour régler les temps, on calculoit bien un commencement, ou point fixe; ensuite on déterminoit le *Tchong* (2). Les restes étoient réservés pour la fin. Puisque le *Tso-tchouen* se récrie contre l'intercalation faite contre les regles, il prétend donner les regles de la vraie intercalation, qui consistent à bien fixer le lieu du soleil & de la lune, au premier jour de la premiere lune de l'année; ensuite bien marquer les *Tchong-ki* propres de chaque lune; en troisieme lieu, retenir les différences entre les mois lunaires & solaires, & en faire une lune intercalaire, lorsque ces différences sont égales à un mois lunaire. Dans la notice du fragment du livre *Tcheou-chou*, on a parlé de ces regles.

A la septieme lune de l'an 613 avant J. C., on vit une comete vers les étoiles de la grande-Ourse. On peut entendre que la comete entra dans l'Ourse; on peut aussi entendre que la comete cessa de paroître dans l'Ourse; c'est tout ce

(1) Livre *Tcheou-chou*.
(2) Milieu : c'est le *Tchong-ki*.

qu'on dit de cette comete ; on ne dit pas le jour de la feptieme lune.

Les cérémonies obfervées au jour *Sin-tcheou* (1), premier de la fixieme lune, à la quinzieme année du Prince *Ouen-kong*, pour l'éclipfe du foleil, marquée à ce jour dans le *Tchun-tfieou*, font voir que l'éclipfe fut obfervée. Le 27 Avril fut le dernier jour de la cinquieme lune : en remontant vers le temps de la premiere lune, on trouve que le 2 Décembre de l'an 613 avant Jefus-Chrift, fut le premier de la premiere lune : la feizieme année de *Ouen-kong* dut donc avoir 13 lunes ; car fans cela la premiere lune de cette feizieme année n'auroit pas pu avoir le folftice d'hiver.

Le *Tfo-tchouen* à l'année 564 (2) avant Jefus-Chrift, indique les cérémonies où le Préfident ou Mandarin du feu (3) préfidoit. Ce titre de Mandarin étoit dès le temps de l'Empereur *Tchouen-hiu*. Ce Mandarin étoit auffi un des chefs du tribunal d'Aftronomie ; on l'appelloit

(1) 38e. du cycle de 60 : 28 Avril, année 612 avant Jefus-Chrift.

(2) C'eft la neuvieme année de *Siang-kong*, Prince de *Lou*.

(3) *Ho*, feu, *Tching*, Préfident.

aussi *Nan-tching*, où Président du sud. Ce Mandarin fut chargé dans la suite des temps, des cérémonies aux étoiles du Scorpion, désignées par le nom de *Ta-ho*, grand feu; il faisoit aussi des cérémonies aux étoiles du *Lion:* un des noms de ce signe étoit *Tchou* (1). Le caractere *Tchou* désigne la couleur rouge (2). Au temps du regne du Prince *Siang-kong*, & au temps de *Tcheou-kong*, les étoiles du Scorpion étoient ou dans les rayons du soleil, ou sous l'horizon à la neuvieme lune du calendrier de *Hia*, ou onzieme lune de celui de *Tcheou*, à la troisieme lune du calendrier de *Hia*, ou cinquieme de celui de *Tcheou*. Les étoiles du Lion passoient au méridien vers le soir. A cette troisieme lune, le Peuple faisoit des feux, comme des feux de joie; à la neuvieme lune, on défendoit ces feux. *Yao* ordonna à *Y-pe*, un de ses freres, d'observer au pays de *Kouey-te-fou* du *Honan*, les étoiles du Scorpion, & à *Che-ching*, un autre de ses freres, d'observer les

(1) Ce caractere exprime le bec & le cri des oiseaux.

(3) Les étoiles du Lion étoient représentées sous la figure d'un oiseau rouge.

étoiles d'Orion, au pays de *Tay-yu-en-fou*, Capitale du *Chansi* aujourd'hui. Dans la suite on fit des cérémonies à ces étoiles, & même aux deux freres de l'Empereur *Yao*, comme esprits des étoiles du Scorpion & d'Orion. Le *Tso-tchouen* qui instruit de ces usages, parle en général des Mandarins qui gouvernoient le Peuple depuis les premiers jusqu'aux derniers, & il y en avoit un qui veilloit sur cinq familles, d'autres sur 10, 100, 1000, &c. Par le nombre de ces familles, on distinguoit les hameaux, villages, bourgs, villes, pays, provinces, &c. Le Mandarin qui présidoit au *feu*, devoit avoir soin surtout de prévenir les incendies, ou d'y faire apporter un prompt remede, & on avoit soin de faire des visites partout. Le pays de *Kou-ey-te-fou*, qui étoit un état d'un Prince tributaire, passoit dans le temps du Prince *Siang-kong* & avant, comme étant dépendant des étoiles du Scorpion. Celui de *Tay-yu-en-fou* passoit pour être comme de la jurisdiction des étoiles d'Orion; la Cour & les Cours des Princes tributaires, & généralement tous les pays de Chine, avoient chacun des étoiles qui leur répondoient : ces étoiles, ou leur esprit,

étoient censés présider à ces pays. Les Chinois en conséquence de l'idée que le ciel est le lieu où il faut examiner la terre, transporterent au ciel tout ce qui regarde leur pays (1), leur Cour, leurs Princes, leurs Tribunaux. C'est au ciel qu'ils cherchoient par l'étoile polaire & autres étoiles qui passoient au méridien, la distance des pays nord & sud. Ils la cherchoient aussi par les gnomons, pour savoir la hauteur méridienne du soleil, & par-là la hauteur du pole. On ne voit pas dans l'ancienne Astronomie Chinoise des regles pour chercher les distances terrestres d'orient en occident; mais les rhumbs de vent, & les termes pour exprimer le *no sudo*, *n e*, *s e*, &c. en parlant des lieux, étoient très-familiers aux Chinois. Dans cette même année 564, *Tso-tchouen* parle d'une révolution de Jupiter; elle est marquée de 12 ans.

(1) Au temps dont il s'agit pour le regne de *Siang-kong*, & avant, on voit par le *Tso-tchouen* qu'on cherchoit dans les figures ou *Koua* du livre *Y-king*, dans l'apparition des cometes, dans toutes les parties du ciel, éclipses, lieux des astres, de quoi régler les Peuples; on cherchoit des présages: les Astrologues étoient fort consultés.

Le *Tchun-tſieou* parle d'une éclipſe totale du ſoleil, au jour *Kiaſſe* (1) premier de la ſeptieme lune, à la vingt-quatrieme année de la principauté de *Siang-kong*, prince de Lou; ces caracteres ſont ceux du dix-neuf Juin de l'an 549 avant J. C.

Il y a plus de 100 ans que le fameux P. Adam Schall vérifia cette époque, il trouve une éclipſé totale après midi à la Chine.

A la lune ſuivante, au jour *Koueſſe* (2) premier de la lune, le *Tchun-tſieou* marque encore une éclipſe de ſoleil. Le *Tchun-tſieou* marque encore deux éclipſes de ſoleil à deux lunes de ſuite, l'une au vingtieme Août de l'an 552, & l'autre au premier jour de la lune ſuivante.

Le même P. Adam Schall trouve une éclipſe de ſept doigts Chinois, ou 8° 24′ à l'Européenne, à la Chine vers les 8 heures du matin, le 13 Octobre de l'année 546 avant Jeſus-Criſt. C'eſt l'éclipſe rapportée par le *Tſo-tchouen* au jour *Y-hay*, premier de la onzieme

(1) Premier du cycle, 19 Juin.

(2) Trentieme du cycle de 60, 18 Juillet.

lune (1), à la vingt-feptieme année du régne du prince *Siang-kong*.

Dans ce que dit le *Tfo-tchouen*, cette année 546, on voit l'ufage de marquer les fignes céleftes, ou les douze lunes, (2) par les caracteres du cycle de douze, & on voit dans les Aftronomes de ce temps-là beaucoup de négligence.

Le P. Adam Schall, dont je viens de parler, eft un Jéfuite Préfident du Tribunal d'Aftronomie, à *Peking*. Dans les relations de Chine, on voit ce qu'il a fait & fouffert pour la Religion. L'Aftronomie complete qu'il a rangé en Chinois, avec d'autres Jéfuites, & d'habiles Chinois, eft un très-bel ouvrage (3). Cet ouvrage dût coûter bien du temps & de la peine, pour l'habiller à la Chinoife, d'une maniere claire & méthodique. Il y a quantité de belles recherches fur les différentes parties de l'Aftronomie Européenne, & fur la Chinoife, en ufage dans ce temps-là. Ce

(1) Le *Tchun-tficou* marque douzieme lune. Le *Tfo-tchouen* corrige cette erreur.

(2) Je n'oferois décider : je crois pourtant que c'eft & des fignes & des lunes qu'il parle.

(3) On a cet Ouvrage en divers lieux d'Europe; je fuppofe qu'on l'a à la Bibliotheque royale.

n'eſt pas à moi à m'étendre beaucop ſur les éloges de la Science aſtronomique du P. Adam Schall, & de ſes Compagnons; mais ces Miſſionnaires, reſpectables d'ailleurs par ce qu'ils ont ſouffert pour la Religion, ne méritent nullement les termes mépriſants, dont pluſieurs Européens ſe ſont ſervis, en parlant de ce que le P. Adam & ſes Compagnons ſavoient en Aſtronomie: l'illuſtre Kepler n'en jugeoit pas de même, ſur ce qu'il avoit ſu, quoiqu'en général, de ce qui ſe faiſoit à *Peking*.

NOTE.

On voit le calcul du P. Adam *Schall* dans un livre Chinois qu'il fit, & dont le titre eſt, *Examen des éclipſes anciennes & nouvelles.* Il examine & calcule dans ce livre les éclipſes ſolaires, rapportées dans les livres claſſiques, *Chou-king*, *Chi-king*, les deux du *Tchun-tſieou* dont j'ai parlé, & pluſieurs autres des Dynaſties *Han* & ſuivantes, il y en a de la Dynaſtie paſſée *Tay-ming*. Ce Pere voulut donner aux Chinois des preuves ſenſibles de la bonté des Tables d'Europe, & le fait à ſon ordinaire d'une maniere fort claire & très-intelligible. Outre ſes livres d'Aſtronomie, ce Pere fit d'excellents livres en Chinois ſur la Religion; & ceux qui, en Europe, ont fait part au Public des livres des Jéſuites en Chinois, ſur les Sciences, ſans dire un ſeul mot de ceux qu'ils ont

fait en Chinois pour la Religion, auroient bien pu parler de ces derniers livres; mais ils avoient leurs raisons pour n'en rien dire : d'autres que des Jésuites l'ont fait, & ont reconnu que les Jésuites en Chine, ont fait leur capital de tâcher de remplir les devoirs de l'état de Missionnaire.

La lune, dans le cours de laquelle arriva le solstice d'hiver en Décembre de l'année 546 avant Jesus-Christ, fut la premiere lune de la vingt-huitieme année du regne de *Siang-kong*, Prince du *Lou*. Cette lune fut la premiere de l'an Chinois 545. Le *Tso-tchouen* dit qu'au commencement de cette vingt-huitieme année de *Siang-kong*, Jupiter qui devoit être dans le signe *Sing-ki*, passa tout-à-coup & contre les regles qu'on supposoit pour le lieu de Jupiter, dans le signe *Hiuen-hiao*. Le *Tso-tchouen* ajoute que la constellation *Hiu* est au milieu du signe *Hiuen-hiao*.

NOTES.

1°. Le *Tso-tchouen* suppose que 12 ans sont la révolution de Jupiter, & il ne dit rien de fixe sur le lieu de cette planette. L'Auteur de ce livre, en disant quelquefois le lieu de Jupiter, se contente de dire en général le signe, sans faire connoître comment il désigne ou

détermine ce lieu en général. Les Chinois poſtérieurs qui aſſurent qu'avant l'incendie des livres, il y avoit des méthodes pour les calculs aſtronomiques, avouent que dans ces anciens temps, on ne ſavoit pas les fondemens des calculs pour les rétrogreſſions & ſtations des planettes de Saturne, Jupiter, Mars, Vénus & Mercure.

2°. On a vu l'ordre & le nom de douze ſignes *Sing-ki*, *Hiuen-hiao*, &c. Des Chinois poſtérieurs ayant voulu expliquer la raiſon du nom *Sing-ki* (chronique des étoiles, ou ciel), ont dit que ce ſigne portoit ce nom à cauſe du ſolſtice d'hiver où eſt le commencement de ce ſigne; que tous les calculs commencent par le premier degré du Capricorne, ou par le ſolſtice, & que tous les mouvemens des planettes ſe rapportent à ce commencement du Capricorne. Ces Chinois ont tenu ce langage dans un temps où le ſolſtice d'hiver étoit vers les premiers degrés du ſigne *Sing-ki*, ou du moins dans ce ſigne. Ils n'ont pas fait attention au mouvement propre des fixes que ce ſigne ſuit. Pluſieurs d'entr'eux n'ont pas été au fait ſur ce mouvement, & ils n'ont pas penſé au temps de *Tcheou-kong*. Quand ce Prince Aſtronome vit que le ſolſtice d'hiver étoit à la conſtellation *Nu* 2°, & que le ſolſtice étoit le commencement du ſigne *Hiuen-hiao*, le ſigne *Sing-ki* étoit notre ſigne du Sagittaire. Ce n'eſt donc pas le ſolſtice d'hiver qui a fait donner le nom de *Sing-ki*. Les Aſtronomes antérieurs ne pouvoient tirer ce nom du ſolſtice d'hiver, puiſque le ſolſtice n'étoit pas dans *Sing-ki*. Ceux qui, les premiers, donnerent ce nom, avoient donc un autre principe de cette dénomination.

3°. Dans le catalogue des conſtellations, on voit l'étendue équatorienne de la conſtellation *Hiu*, & par quelle étoile elle commence, puiſque le ſigne *Hiuen-hiao* commence par la conſtellation *Nu* 2°. Quand le *Tſo-tchouen* dit que *Hiu* eſt au milieu du ſigne *Hiuen-hiao*, il parle de *Hiu* 5°, & un peu plus de 31′ Chinoiſes dont 100 ſont un degré Chinois. Voyez dans la Table l'étendue équatorienne des conſtellations *Nu* & *Hiu*.

4°. On ſait le temps entre *Tcheou-kong* & la vingt-huitieme année du Prince *Siang-kong*. On voit donc par où commençoit & finiſſoit le ſigne *Hiuen-hiao* au temps de *Siang-kong*.

L'an 543 (1) avant J. C., au jour *Kouey-ouey* (2) de la troiſieme lune, on voulut ſavoir l'âge d'un vieillard du pays de *Tay-yu-en-fou* (3), dans le Chanſi. Il ſe trouvoit alors dans le pays de *Lou*. Ce vieillard dit qu'il ne ſavoit pas compter comme on comptoit au pays de *Lou*; mais que le jour de ſa naiſſance fut le jour *Kia-tſe*, premier de la lune; que depuis ce jour *Kia-tſe* juſqu'au jour *Kouey-ouey*, il comptoit 444 cycles de 60 jours, & 20 jours du 445e. cycle. Cette ſomme de jours fait 73 ans juliens,

(1) Trentieme année du Prince *Siang-kong* *Tſo-tchouen*.

(2) Vingtieme du cycle, ſeptieme Février.

(3) C'eſt le pays qu'on appelloit *Tſin*.

moins cinq jours, en comptant le jour *Kouey-ouey*. Ainsi, le vieillard naquit le 11 Février de l'an 616 avant J. C. Le 11 Février fut un jour *Kia-tse*. Dans le pays de *Tsin*, le jour *Kia-tse* commença le 11 Février, vers les six heures du matin, & finit à la fin du temps qui répond à la fin de cinq heures du matin, le jour suivant. Le jour *Kia-tse* fut la conjonction. C'étoit sur la fin du jour *Kia-tse*, au pays de *Tsin* : au pays de *Lou*, le jour suivant *Y-tcheou* commença à minuit. Au pays de *Tsin*, on suivoit la forme d'année de la Dynastie *Hia*. Au temps de la conjonction, le soleil étoit entre le 14 & le 15° du Verseau. Dans cette lune, le soleil entra dans le signe des Poissons; c'étoit donc la premiere lune du calendrier de *Tsin*, & la troisieme du calendrier de *Lou*.

Le vieillard voulut faire voir sans doute que, quand on compte les années de son âge, & quand on veut savoir au juste son âge, il faut se servir de l'an solaire, & non de l'année lunaire, ou lunisolaire.

Supposons un Chinois, né le 3 Décembre 1715, c'est l'an 54 (1) du regne

---

(1) Dans le cycle de 60, c'est l'année *Y-ou-cy*.

de *Kang-hi*; c'étoit le huitieme jour de la onzieme lune. L'an 1754 a dans le cycle de 60 les caracteres *Kia-ſu*, c'eſt la dix-neuvieme année du regne *Kien-long*. Le huitieme de la onzieme lune, eſt le 21 Décembre. Le Chinois, né le 3 Décembre 1715, fait le 21 Décembre 1754 l'anniverſaire de ſa naiſſance. Il compte la cinquante-quatrieme année de *Kang-hi* pour la premiere année de ſa naiſſance, & la dix-neuvieme année *Kien-long*, pour la quarantieme; en ſorte que dès la premiere lune de cette année dix-neuvieme de *Kien-long* 1754, il dit qu'il a 40 ans. Il n'a cependant réellement que 39 ans, le 3 Décembre 1754. Le vieillard de *Chanſi* vouloit ſans doute faire voir le défaut du compte ordinaire pour l'âge en Chine.

NOTE.

1°. A cette année 543, le *Tſo-tchouen* après avoir parlé du jour *Kiſſe* de la ſeptieme lune (1), dit que Jupiter étoit, ſelon un calcul, dans le ſigne *Kiang-leou*, & ſelon un autre, dans le ſigne *Tſeou-tſe*.

2°. L'an 542, le *Tſo-tcohuen* dit que l'Empeur *Yao* fit aller ſon frere *Che-ching* au pays

(1) 23 Juillet.

Tay-yu-en-fou (1), pour y obſerver les étoiles d'Orion. Le ſigne céleſte *Che-ching* eſt déſigné par les mêmes caracteres, *Che-ching*, que le frere de *Yao*. On peut dire que le nom du frere de *Yao* lui fut donné, parce qu'il obſervoit le ſigne *Che-ching*. On peut auſſi dire que le nom Chinois du ſigne *Che-ching* vient du nom du frere de *Yao*. Les étoiles d'Orion ſont fort remarquables, & ſont les principales du ſigne céleſte *Che-ching*.

Le prince qui régnoit au pays de *Tay-yuen-fou* du *Chanſi*, voulut ſavoir l'an 535 avant J. C, l'explication du texte de l'éclipſe ſolaire du *Chi-king*; on lui répondit que les éclipſes de ſoleil ſont des malheurs, ou indiquent des malheurs pour punir les princes qui gouvernent mal. Les queſtions du prince furent à l'occaſion d'une éclipſe de ſoleil le 18 Mars (2). On voit que les dix caracteres appellés *Kan* dans le cycle, étoient alors un cycle de dix jours.

A la onzieme lune de l'an 534, on voit dans le *Tſo-tchouen*, une tradition

(1) Ce pays s'appelloit *Tahia* anciennement; on l'appella depuis *Tſin*.

(2) Cette éclipſe eſt dans le *Tchun-tſien*, ſeptieme année du regne de *Tcheo-kong*, Prince de *Lou*, jour *Kia-tchin*, premier de la quatrieme lune.

qui portoit que la planete Jupiter étoit au signe céleste *Chun-ho*, à la mort de l'ancien Empereur *Ttchouen-hiu*. A cette onzieme lune de l'an 534, on place Jupiter dans le signe céleste *Simou*, au lieu appellé le Gué de *Simou*. C'est un lieu de la voie lactée, qu'on représente comme un grand fleuve.

On ne voit pas bien s'il s'agit d'une étoile nouvelle, ou d'une étoile, ou d'une comete qu'on apperçut à la premiere lune, dans la constellation *Nu*; plusieurs dirent que dans cette comete, ou étoile nouvelle, étoit l'esprit d'un ancien prince, & on en tira des présages. On dit que Jupiter étoit dans le signe *Hiuen-hiao*.

L'an 525, le calcul fait voir une éclipse de soleil, le vingt-deuxieme Août au temps de la conjonction, le soleil vers 21° 26′ de Lion, c'étoit donc la neuvieme lune dans le calendrier de *Tcheou*, ou la septieme dans celui *Hia*. Le 22 Août a les caracteres Chinois *Kiasu* dans le cycle, & il n'y eut pas dans ce temps-là, avant & après l'an 525, une éclipse de soleil à un jour *Kiasu*. C'est donc l'éclipse de soleil marquée dans le *Tchun-tsieou* à la dix-sep-

tieme année (1) du prince *Tchao-kong*. Au jour *Kiaſu* premier de la ſixieme lune, il y a eu quelque dérangement ou faute des copiſtes dans le caractere de la lune. L'éclipſe fut obſervée, & à l'occaſion de l'éclipſe, les Savans citerent le texte du livre *Chou-king*, où on parle des cérémonies en uſage au temps des éclipſes de ſoleil. Ces Savants voyoient donc une éclipſe de ſoleil dans le texte du *Chou-king*. Quelque temps après l'éclipſe, on apperçut une comete à l'oueſt du Scorpion, ou des étoiles du Scorpion. Le texte peut auſſi-bien s'expliquer, en diſant que la comete s'étendoit juſqu'à la voie lactée, qu'en diſant qu'elle alla par ſon mouvement juſqu'à la voie lactée. *Tſo-tchouen* dit que la conſtellation *Hiu* déſigne de grandes eaux. Le ſigne céleſte *Hiuen-hiao* a le nom de la conſtellation *Hiu*, & les deux caracteres Chinois *Hiuen-hiao* expriment des eaux très-profondes.

NOTE.

Dans l'éclipſe de l'an 525, on voit l'utilité du cycle de 60 jours. Dans les textes qui rapportent les éclipſes & les phénomenes ſur les textes du Pere Couplet pour les éclipſes de

(1) Année 525 avant Jeſus-Chriſt.

ſoleil, M. Caſſini (1) a dit qu'on ne pouvoit faire aucun fonds ſur le calendrier Chinois. Le Pere Couplet, en rapportant ſans choix, ſans critique & ſans caracteres, des jours pour les éclipſes, a donné lieu à la remarque de M. Caſſini. Si cet illuſtre Aſtronome avoit vu les fondemens du calendrier Chinois pour régler l'année & la lune intercalaire, il auroit porté un autre jugement.

Un Savant qui ſe diſoit deſcendant de l'Empereur *Chao-hao*, dit l'an 526, que les Empereurs *Tay hao* (2), *Y-en-ti* (3), *Hoang-ti* avoient donné des titres à leurs Mandarins. Il dit en particulier que l'Empereur *Tchouen-hiu* avoit nommé un Grand pour préſider au calendrier; que d'autres Grands ou Mandarins calculoient les ſolſtices, les équinoxes & les autres parties de l'année; d'autres Mandarins avoient ſoin des meſures, &c. (4) Il rapporte le nom de ces Mandarins; le *Tſo-tchouen* qui inſtruit de ce détail, ajoute que Confucius fut charmé du diſcours du Savant, & en fit l'éloge.

(1) Regles de l'Aſtronomie Indienne.

(2) C'eſt un titre de l'Empereur *Fou-hi.*

(3) C'eſt un titre de l'Empereur *Chin-nong.*

(4) Cette année 526, le 5 Novembre, on vit une comete; on n'en dit ni le lieu, ni combien de temps elle fut vue.

Il y a eu du dérangement ou altération dans les textes pour le calendrier de l'an 522, vingtieme année du regne du Prince *Tchoa-kong*.

On marque dans la seconde lune le jour *Ki-tcheou* (1), jour du solstice d'hiver. Le solstice d'hiver étoit toujours dans la premiere lune. Le premier de la septieme lune, est marqué *Ou-ou*, & dans la onzieme lune on voit un jour *Sin-mao*. Ces jours font voir qu'entre les deux, il y eut une lune intercalaire. Elle fut contre les regles ordinaires, & cette lune intercalaire fut nécessairement placée pour remettre les lunes dans l'ordre, selon les regles du calendrier. L'année suivante, on voit une éclipse de soleil au jour *Gin-ou*, premier de la septieme lune. Ce jour *Gin-ou* fut le 10 Juin de l'an 521. Il y eut éclipse au temps de la conjonction : le soleil fut entre le 11 & le 12° des Gémaux ; ce fut donc la septieme lune, & le solstice d'été fut dans cette lune ; les lunes furent donc bien marquées. Le 25 Décembre ne fut pas le jour du solstice d'hiver de l'an

(1) Le jour *Ki-tcheou* fut nécessairement le 25 Décembre 523. La seconde lune n'eut pas de jour *Ki-tcheou*, 26e. du cycle de 60.

523. Ce solstice fut avant midi, le 27 Décembre, au pays de *Lou.*

Outre l'altération qui paroît avoir été faite au texte du *Tso-tchouen* pour l'expression des textes, pour l'ordre des lunes au commencement de la vingtieme année de *Tchao-kong*, je crois en particulier que le texte original du livre n'a pas eu pour les solstices d'hiver des années 656 & 523 avant J. C., les caracteres qui désignent le 25 Décembre pour le jour du solstice. On a vu par l'examen de quelques jours, que le *Tchun-tsieou* & le *Tso-tchouen* plaçoient le solstice d'hiver même au-dessus du 26 Décembre (1). D'ailleurs, si le 25 Décembre de l'an 656 avant J. C., premier jour de la premiere lune de la cinquieme année de *Hi-kong*, avoit été jour de solstice & premier de la lune, la douzieme lune précédente auroit été marquée intercalaire. Or, cette douzieme lune ne fut pas marquée intercalaire : on trouve même un jour ou *Chin* marqué à la douzieme lune de la quatrieme année du Prince *Hi-kong*. Or, ces caracteres *Ou-chin* (2) sont certai-

---

(1) On le verra encore dans la suite.

(2) Quarante-cinquieme jour du cycle de 60.

nement ceux du 22 Décembre de l'an 656 avant J. C. Dans le temps on retrouva l'ancien livre *Tſo - tchouen*, au temps de l'Empereur *Outi*, de la Dynaſtie de *Han* avant J. C. Ceux qui rangerent ce livre dans la ſuite, tenoient pour indubitable que le jour du ſolſtice d'hiver étoit toujours au jour qui répond à notre 25 Décembre julien. Ces Chinois étoient les Aſtronomes & les Hiſtoriens, en vertu de leur ſyſtême de l'année julienne de 365 jours $\frac{1}{4}$ qu'ils ne diſtinguoient pas de l'année ſolaire, ils placerent, en remontant juſqu'au regne de *Tay-kia*, Empereur de la Dynaſtie *Chang*, les ſolſtices d'hiver au 25 Décembre, c'eſt-à-dire, à un jour qu'on voit, par un calcul aiſé, répondre au 25 Décembre julien. Ayant cru voir vers leur temps un ſolſtice d'hiver à minuit du 25 Décembre, réuni à la conjonction de la lune & du ſoleil, ils firent une ſuite de ces ſolſtices réunis à la conjonction, juſqu'au temps de l'Empereur *Tay-kia* de la Dynaſtie *Chang*. On voit dans leur Recueil les ſolſtices marqués ainſi pour les vingtiemes années de *Tchao-kong*, & la cinquieme année de *Hi-kong*, Princes de *Lou*. Ces ſolſtices étoient ſelon eux les premieres années

d'un cycle de 19 ans. Je suis très-porté à croire que ces Auteurs, voyant dans l'original de *Tsot-tchouen* les caracteres du jour du solstice, qui ruinoient leur systême, substituerent les caracteres qui favorisent le leur. Ils ne penserent pas à changer les textes des autres années où sont les caracteres des jours pour des éclipses & autres événemens, & ils ne pensoient pas qu'en combinant ces caracteres, on pouvoit voir aisément que le *Tchun-tsieou* & son Commentateur *Tso-kieoumin*, Auteur de *Tso-tchouen*, mettoient & supposoient le solstice même au-dessus du 26 Décembre.

NOTES.

1°. Les solstices de la cinquieme année de *Hi-kong* & vingtieme année de *Tchao-kong*, ont pour expression les deux mots Chinois *Nan*, *Tchi*, dont les caracteres signifient terme de la route du sud. Ce terme Chinois désigne fort bien le solstice d'hiver; ce terme est ancien. Le solstice d'été devoit donc s'exprimer par le terme *Pe-tchi*, ou terme de la route du nord. C'étoit les termes de la route du soleil, & ils désignoient par-là l'écliptique. La déclinaison du soleil de 24° Chinois que les Astronomes Chinois supposoient l'an 105 avant J. C., & avant, n'étoit pas l'effet de leurs observations & de leurs recherches. Ils supposoient fort ancienne cette déclinaison du soleil aux deux solstices,

& la donnoient comme un veſtige de l'ancienne Aſtronomie, de même que la connoiſſance du triangle-rectangle, & l'uſage des cercles gradués d'eſt à l'oueſt & du nord au ſud, placés ſur le méridien pour obſerver le paſſage des aſtres par le méridien & la différence de ces paſſages.

2°. Pluſieurs Aſtronomes Chinois, avant la venue des Miſſionnaires, n'ont pas fait difficulté de traiter d'erreur les ſolſtices d'hiver marqués au 25 Décembre, aux années 523 & 656 avant J. C. D'autres au contraire & des plus habiles, comme *Cocheou-king* (1) & autres, quoique bien inſtruits ſur la quantité de l'année ſolaire & l'eſpace entre leur temps & celui des Princes *Hi-kong* & *Tchao-kong*, regardant les textes de *Tſo-tchouen* comme livres ſacrés, & n'oſant les contredire, ont admis ces anciens ſolſtices au 25 Décembre julien, & pour cela ont déterminé ſeulement pour le cas des anciens ſolſtices des équations biſarres & ſans fondement pour l'année ſolaire, & en cela ils ne ſont pas excuſables. Ce n'eſt pas ici le lieu de parler de ces équations & de leur principe.

3°. On a vu quelques raiſons des erreurs dans l'arrangement des lunes : en voici une autre. Au temps du *Tchun-tſieou* les Aſtronomes du tribunal avoient des inſtrumens de léton, ſoit anciens, ſoit faits de leur temps, qui faiſoient voir l'ordre des lunes & l'année où il falloit intercaler. Ces ſortes d'inſtrumens étoient

---

(1) Je crois que ce qu'on attribue à *Cocheou-king*, doit être attribué à ceux qui rangerent ce qu'on trouva de ſon Aſtronomie.

souvent peu exacts; les Astronomes, par négligence & pour s'épargner la peine du calcul, & de bien ajuster leurs instrumens, faisoient trop vîte les éphémerides pour l'année courante. Les jours des solstices faisoient bientôt voir l'erreur; c'est pour cela qu'on voit, comme j'ai dit, l'erreur des lunes corrigée. D'autres fois les Astronomes de *Lou*, sans penser d'abord à la différence des calendriers, se servoient, par exemple, de celui d'un état voisin, appellé *Song*. La Cour de ces Princes *Song*, descendants de l'Empereur *Tching-tang*, fondateur de la seconde Dynastie Impériale *Chang*, étoit à *Kouey-te-fou*, Ville du *Honan*. Le calendrier du pays de *Song* étoit celui de l'Empereur *Tching-tang*. Dans ce calendrier, la premiere lune de la Dynastie *Tcheou* étoit la douzieme de l'année : la troisieme lune étoit celle qui avoit l'équinoxe du printemps, &c. Ce que je dis ici sur ce dernier point comme source de l'erreur des lunes dans le calendrier de *Lou*, n'est qu'une conjecture que je fais; je la mets ici, parce qu'elle me paroît bien fondée.

4°. Dans ce que dit le *Tso-tchouen* (1) de plusieurs distances dans quelques pays, quelques Savants Chinois ont cru voir que ces distances donnoient pour un degré de latitude, 225 *Lys*. Cette regle ne pouvoit pas être générale, parce que, dans différents pays le *pied* étoit différent; le nombre des *Lys* devoit donc être différent : comme 1800 pieds font un *Ly*, on voit combien de *Lys* font un degré,

(1) *Tso-tchouen*, premiere année du regne de *Tchao-Kong*, Prince de *Lou*.

en ſe ſervant du pied (1) de l'Empereur *Ou-ouang*. Cette recherche particuliere me paroît inutile ; on ne voit pas dans ces anciens temps des diſtances itinéraires marquées en vue d'examiner combien de *Lys* doivent être dans un degré.

Dans le mois de Décembre 522 avant Jeſus-Chriſt, fut la premiere lune de la vingt-unieme année du Prince *Tchao-kong*. Le *Tſo-tchouen* dit que c'eſt le temps où l'Empereur *Kin-ouang*, fit fondre des cloches. L'ancien livre *Koue-yu* rapporte (2) que l'Empereur, avant la fonte des cloches deſtinées à l'uſage de la muſique de la Cour Impériale, interrogea un Savant en Muſique, en Aſtrologie & en Aſtronomie. Ce Savant fit un grand étalage de ſa ſcience dans cette occaſion : le *Koue-yu* fait quelque détail du diſcours de ce Savant.

Ce Savant rappelle à l'Empereur le ſouvenir de l'expédition de l'Empereur *Ou-ouang*, décrite dans le livre *Chou-king*. Il s'agit de l'année où *Ou-ouang* partit de ſa Cour dans le *Chenſy*, paſſa le fleuve *Hoang-ho* dans le *Honan*, & après avoir remporté la victoire ſur le

(1) J'ai dit la meſure de ce pied.
(2) Régne de *Kin-ouang*.

dernier

dernier Empereur de la Dynaſtie *Chang*, fut déclaré & reconnu Empereur de la Chine.

Le Savant dit que dans cette expédition de *Ou-ouang*, la planete Jupiter étoit dans le ſigne céleſte *Chun-ho*, le ſoleil dans la partie de la voie lactée qui eſt près du ſigne *Sy-mou*; que la lune fut dans la conſtellation *Fang*; que la conjonction de la lune & du ſoleil fut au manche de la conſtellation *Teou* (1), & que Mercure fut au ſigne *Hiuen-hiao*. Il fait remarquer l'eſpace depuis *Hiuen-hiao* juſqu'au ſigne *Sy-mou*, à la conſtellation *Nieou* & aux étoiles *Kien-ſin*; que le ſigne *Hiuen-hiao* eſt la place du nord. Par l'Aſtrologie judiciaire, l'Aſtronome ou Aſtrologue fait voir que ces lieux du Soleil, de la Lune, de Jupiter & de Mercure, conviennent au pays de la Cour de *Ouou-ang*, à ſes ancêtres, &c. Il veut dire que c'eſt l'image de la grandeur de la famille Impériale *Tcheou*, & de la perte de la famille de *Chang*.

---

(1) Etoiles Lamda, Mu, dans le Sagittaire. On veut qu'on faſſe attention aux ſept ſignes, *Hiuen-hiao*, *Sing-ki*, *Sy-mou*, *Taho*, *Cheou-ſing*, *Chun-ouy*, *Chun-ho*: on examine bien ce nombre ſept, & on le compare à un nombre ſept pour la Muſique.

NOTES.

1°. On a vu que l'étoile *Fang*, ou conſtellation *Fang*, étoit la conſtellation *Fang*. *Heou-tſi*, tige de la famille Impériale de *Tcheou*, étoit frere de l'Empereur *Yao*, & il eut l'intendance de l'Agriculture. J'ai fait remarquer l'attention des Chinois au paſſage de la Lune par cette conſtellation. Le pays de *Tcheou* dans le *Chanſy*, étoit aſſigné aux étoiles du ſigne céleſte, *Chun-ho*. Les Princes attendoient fort l'année où Jupiter devoit entrer dans le ſigne céleſte où leur état étoit aſſigné.

2°. L'Auteur du *Koue-yu* ſuppoſe connu ce qu'il rapporte du ſigne *Hiuen-hiao*, comme ayant rapport à la famille Impériale, de même que le lieu où fut la conjonction du Soleil & de la Lune. Il ne dit pas le temps où Mercure fut dans *Hiuen-hiao*, où la lune fut dans *Fang*, où ſe fit la conjonction. Les lieux de Jupiter & de Mercure, aſſignés en général aux ſignes, ſont une expreſſion bien vague. On avoit la connoiſſance du cycle de 19 ans; on pouvoit ainſi calculer les conjonctions. On ſuppoſoit 12 ans pour une révolution de Jupiter: on ſavoit le mouvement de la lune dans un jour: on avoit ſans doute quelque révolution pour calculer les lieux de Mercure.

3°. L'Auteur du *Koue-yu* ſuppoſe un rapport des nombres des calculs aſtronomiques, aux nombres des tons, ſons, accords, aux nombres des parties pour toutes ſortes d'inſtrumens de Muſique, & leurs diverſes dimenſions. Je ne ſuis pas en état de bien exprimer ce que les Chinois ont dit ſur ces rapports.

On voit dans le *Tchun-tſieou* une éclipſe de Soleil au jour *Ping-yn* de la onzieme lune, à la douzieme année du regne de *Ting-kong*, Prince de *Lou*. C'eſt l'an 498 avant J. C. Pluſieurs années avant & après l'an 498, on ne trouve d'éclipſe de ſoleil à un jour *Ping-yn*, que l'éclipſe de ſoleil qu'on trouve par le calcul le 22 Septembre de l'an 498. Au temps de la conjonction le Soleil étoit dans Virgo 21° à peu-près. C'étoit donc la dixieme lune, c'eſt-à-dire, celle qui avoit l'équinoxe d'automne. Cette éclipſe du 22 Septembre eſt néceſſairement celle du *Tchun-tſieou*. Le caractere marqué de la onzieme lune, ne peut convenir à aucune des formes du calendrier Chinois de ce temps-là. Dans pluſieurs pays de Chine, on ſuivoit le calendrier de *Hia*; dans ce calendrier, l'éclipſe eſt à la huitieme lune. Dans d'autres pays, on ſuivoit le calendrier de la Dynaſtie *Chang*; dans ce calendrier, l'éclipſe feroit à la neuvieme lune. La Cour Impériale & le pays de *Lou* avoient le calendrier de *Ou-ouang*. Dans ce calendrier, l'éclipſe eſt à la dixieme lune. A la Chine, il n'y avoit pas de calendrier différent de ces trois. L'éclipſe au jour

Ping-yn, 22 Décembre de l'an 498, eſt réelle ; il faut conclure qu'il s'eſt gliſſé quelque erreur dans les caracteres qui déſignent la lune.

Le 14 Novembre de l'an 511 avant Jeſus-Chriſt, on trouve par le calcul, une éclipſe viſible dans le pays de *Lou*. C'étoit la trente-unieme année du regne de *Tchao-kong*, Prince de *Lou*. Le jour a les caracteres *Sin-hay*. A la conjonction, le ſoleil étoit dans la Vierge, près de 16°; c'étoit donc la douzieme lune Chinoiſe. Le *Tchun-tſieou* marque une éclipſe obſervée au jour *Sin-hay*, premier de la douzieme lune, à la trente-unieme année du regne de *Tchao-kong*. C'eſt, comme on voit, l'éclipſe du 14 Novembre de l'an 511. Si on compte les jours & les lunes, en remontant juſqu'à la premiere lune de cette année, on trouvera que le ſolſtice d'hiver fut après le 26 Décembre dans le *Tchun-tſieou*, & cela fait voir que dans ce temps-là on ne marquoit pas au 25 Décembre le ſolſtice, ce qui fortifie bien les ſoupçons que j'ai propoſés en parlant des ſolſtices d'hiver des années 523 & 656 avant J. C. Ces ſoupçons ſont encore bien confirmés par la vé-

rification de l'éclipse marquée par le *Tchun-tsicou*, au jour *Keng-tchin* (1), premier de la huitieme lune, à la quinzieme année de *Ting-kong*, Prince de *Lou*. En comptant les jours des lunes, en remontant, on trouve la conjonction à la premiere lune le 27 Décembre (2), dans le *Chantong*. Le solstice d'hiver fut donc dans cette lune; donc il ne fut pas le 25 Décembre. Le 27 Décembre fut le jour du solstice dans le calendrier de *Lou*. La lune précédente fut donc la douzieme lune intercalaire de la quatorzieme année du regne du Prince *Ting-kong*. Selon le calcul, l'an 495, le solstice fut après minuit du 27 Décembre, dans le *Chan-tong*, temps moyen, & en temps moyen, la conjonction fut dans le *Chan-tong* le 27 Décembre, près de trois heures après midi. En Chine, depuis l'an 1111 avant J. C., l'on a compté le premier jour de la lune dès le moment de minuit qui commence le jour de la conjonction, quand même

(1) 22 Juillet, vers 11 heures du matin; conjonction dans l'Ecrevisse, 21° 35′ 25″, nœud ascendant de la Lune dans l'Ecrevisse, 22° 31′ 2″, l'an 194 avant J. C.

(2) Année 495 avant J. C.

cette conjonction seroit à 10 heures, à 11 heures, à 11 heures ½ du soir.

L'année 482 avant J. C. fut la treizieme année du regne de *Gai-kong*, Prince de *Lou*. Cette année on marque une Comete vue vers l'orient. On ne dit rien sur le temps, ni le lieu, ni le cours de la Comete.

Le Pere Riccioli rapporte une éclipse de Soleil le 19 Avril de l'an 481 avant J. C. C'est l'éclipse rapportée par les Historiens de la Cour de *Lou*, au jour *Keng-chin*, premier de la cinquieme lune, à la quatorzieme année du Prince *Gai-kong*, c'est-à-dire, l'an 481 avant J. C. Le calcul des jours fait voir que les caracteres *Keng-chin* sont ceux du 19 Avril, & le Soleil étant au temps de la conjonction, vers midi, dans le Bélier 22° & plus de 47′ : on voit que ce fut la cinquieme lune Chinoise de la Cour de *Lou*. Le nœud ascendant de la lune étant alors la Balance 22° & près de 27, on voit qu'il y eut éclipse. Scaliger rapporte aussi une éclipse de Soleil, le 19 Avril de l'an 481 avant J. C.

NOTES.

1°. Le *Tchun-tsieou* fait par Confucius, finit

à la quatorzieme année (1) du regne de *Gai-kong*. Il commence à la premiere année (2) du regne de *Yn-kong*. Les Historiens de *Lou* continuerent le *Tchun-tsieou* jusqu'au temps de la mort de Confucius arrivée l'an 479, le 14 Avril (3). Confucius naquit l'an 551 avant J. C., le 4 Octobre (4).

2°. L'auteur du *Tso-tchouen* finit son livre à la vingt-septieme année (5) du regne de *Gai-kong*. Il y parle d'un jour *Ki-hay* (6) de la quatrieme lune. *Tso-kieoumin*, Auteur du *Tso-tchouen*, étoit Historien public ; il étoit connu & estimé de Confucius.

3°. *Tso-kieoumin* passe pour Auteur du livre *Koue-yu* : ce livre *Koue-yu* est au moins d'un Auteur de ce temps-là, & apparemment des Historiens publics. Ce livre finit à l'an 453 avant J. C., seizieme année du regne de l'Empereur *Tchingting-ouang*. Supposé que *Tso-kieoumin* ait travaillé à ce livre, on le continua après sa mort jusqu'à l'an 453. Le *Koue-yu* est presqu'égal en autorité à *Tso-tchouen*, & tous les deux sont livres très nécessaires à tous ceux qui veulent bien savoir les vraies antiquités Chinoises. *Tso-tchouen* est généralement plus estimé que le *Koue-yu*, & tient le premier rang après les livres classiques.

4°. Dans les livres classiques appellés *Sse-chou*, on voit un passage où Confucius compare l'Empereur au pôle, ou à l'étoile polaire. Il

(1) An 481 avant J. C.
(2) An 722 avant J. C.
(3) Quatrieme lune, jour *Y-tcheou*.
(4) Jour *Keng-tse* dans la onzieme lune.
(5) An 479 avant J. C.
(6) 16 Mars.

parle d'un point immobile & fixe. S'il a eu en vue l'étoile polaire, il croyoit qu'une étoile est fixe & immobile au pole. Il paroît que bien des Chinois ont eu cette idée. Ce que je dis du pole d'après les *Sſechou*, fut dit par des Diſciples de Confucius.

La premiere année du regne de l'Empereur *Ling-ouang*, fut l'an 571 avant J. C. La derniere année fut l'an 545.

La premiere année de la principauté du Prince *Ouen-ouang*, pere de l'Empereur *Ou-ang*, fut l'an 1173 avant J. C., & la derniere fut l'année 1124.

Le fragment du livre de *Tcheou* paſſe pour contenir ce qui regarde cet intervalle de temps. Cependant celui qui a rédigé le livre dont on a le fragment, doit avoir été plus récent par ce qu'il dit du ſolſtice d'hiver. Dans ce fragment, on voit le ſolſtice d'hiver au commencement de la conſtellation *Nieou*(1). Le commencement de cette conſtellation eſt l'étoile de Caper qui, au commencement de 1700 de J. C., étoit dans

(1) Indépendamment du ſolſtice, on ſait certainement que ce qu'on voit dans le fragment, eſt un monument avant le temps de l'incendie des livres.

le Capricorne 29° 51′ 48″, latitude boréale 4° 37′ 2″. En supposant 72 ans pour un degré de mouvement propre dans les fixes, l'Auteur du livre seroit de l'an 450 avant J. C. à peu-près. Il ne s'agit pas ici d'avoir une époque fixe, il suffit de voir en général l'antiquité du livre.

On ne sait pas si bien l'antiquité d'une espece de Dictionnaire Chinois, appellé *Enlya*; mais il est avant le temps de l'incendie des livres (1), & bien des Chinois croient que le Prince *Tcheou-kong* en est l'Auteur, ou du moins que ce qui y est rapporté, est pris des Mémoires de *Tcheou-kong*.

On voit dans ce qui reste de ce livre, qr'on avoit alors l'usage du cycle de 60 ans. On y voit que les 10 caracteres dits *Kan*, faisoient un cycle particulier de 10 jours.

Le pôle est appellé *Pe-ki* & *Pe-tchin*. On ne dit pas quelle étoile étoit la polaire.

Les constellations *Kio*, *Kang* sont

(1) L'Auteur du livre étoit sans doute instruit du solstice d'hiver, fixé par le Prince *Tcheou-kong*, à la constellation *Nu* 2°; on étoit donc alors instruit sur le mouvement propre des fixes.

marquées dans le ſigne céleſte *Cheou-ſing* (1). Les conſtellations *Fang*, *Sin*, *Ouy*, ſont placées dans le ſigne *Ta-ho* qu'on appelle auſſi *Ta-tchin*.

Le ſigne *Sy-mou* eſt déſigné par le caractere *Tſin* (2), qui ſignifie un gué de riviere, & on place ce gué dans *Han-tſin*, qui déſigne la voie lactée, & ce *Han-tſin* eſt mis entre les conſtellations *Ki* & *Teou*.

Les conſtellations *Teou*, *Nieou* ſont dans le ſigne *Sing-ki*.

Par la conſtellation *Hiu*, on déſigne le ſigne *Hiuen-hiao*. On donne auſſi le nom de l'Empereur *Tchouen-hiu* à la conſtellation *Hiu*. On dit que cette conſtellation déſigne le pays du nord, ou le nord; on veut dire que c'eſt le lieu des anciens ſolſtices d'hiver.

Les conſtellations *Che* & *Tong-pi* ſont dans la bouche, (*Keou*, quadrilataire) du ſigne *Tſeou-tſe*. On déſigne la figure des

(1) Voyez les conſtellations & les ſignes; il paroît que *Enlya* met auſſi la conſtellation *Ti* dans le ſigne *Cheou-ſing*.

(2) Aux années 206 & 105 avant Jeſus-Chriſt, & pluſieurs années après, on voit les Aſtronomes Chinois ſuppoſer que le ſolſtice d'hiver étoit à la fin de la conſtellation *Teou*.

deux étoiles qui ſont les commencemens de ces conſtellations, & dont la figure eſt une figure de quatre côtés.

Les conſtellations *Kou-ey*, *Leou* ſont dans le ſigne *Kiang-leou*.

Par la conſtellation *Mao*, on déſigne le ſigne *Ta-leang*; & par la conſtellation *Li-eou*, on déſigne le ſigne *Chun-ho*: on ne voit pas les ſignes *Chun-ouy*, *Chun-cheou* & *Che-ching*.

L'eſpace de temps entre la fin du *Tchun-tſieou*, & l'an 249 avant J. C. eſt appellé *Tchen-koue*, deux caracteres qui ſignifient guerres entre les Royaumes, parce que tous les pays de Chine, gouvernés par des Princes tributaires de l'Empereur de la Dynaſtie *Tcheou*, étoient déſolés par les guerres de ces Princes qui n'étoient tributaires que de nom. L'Empire fut dans le trouble; les Sciences & les Arts ſouffrirent beaucoup. L'ancienne doctrine des livres claſſiques fut preſque anéantie; quelques Lettrés la ſoutenoient encore: beaucoup de Sectes contraires à cette doctrine ſe fortifierent. C'eſt dans ces temps de trouble & de confuſion, que deux Aſtronomes (1) firent chacun un

(1) Un s'appelloit *Kan*, l'autre ſe nommoit *Ché*.

catalogue d'étoiles. Les Astronomes postérieurs disoient que leurs catalogues contenoient les étoiles de deux Astronomes, aussi bien que celles de *Ou-hien* dont on a parlé ; mais ces Astronomes postérieurs n'ont pas fait le détail des noms anciens & nouveaux pour les étoiles (1). L'Astrologie judiciaire étoit en vogue, & on cherchoit encore des mysteres & des présages dans les figures *Koua*, attribuées à l'Empereur *Fou-hi*.

C'est dans le temps du *Tchen - koue* que vivoit le Philosophe *Mong-tse*, natif de la Province du *Chan-tong*, grand zélateur pour la doctrine de Confucius & de ses Disciples. Le livre de ce Philosophe est réputé classique en Chine ; il étoit fort estimé vers l'an 333 avant J. C., & quelques années avant & après. Dans un endroit de son livre, *Mong-tse* dit : *Le ciel est bien élevé, les étoiles, astres & lieux des conjonctions du Soleil & de la Lune sont fort éloignés de nous : cependant sans peine on peut savoir un solstice de* 1000 *ans.*

On voit que dans ce texte il ne s'agit

(1) Il y a long-temps que j'ai envoyé en France ces catalogues, avec quelques remarques & explications.

nullement d'une ancienne obſervation de ſolſtice réuni à la conjonction, à une année & un jour d'un regne d'un ancien Empereur. On peut ſeulement conclure qu'au temps de *Mong-tſe*, on avoit une méthode qu'on croyoit aiſée pour calculer un ancien ſolſtice quelconque, réuni à la conjonction, & rapporté aux étoiles : par ce texte on ne ſauroit fixer quelqu'ancienne époque (1). M. Freret qui m'écrivoit fort ſagement qu'il auroit grand ſoin de diſtinguer les interprétations poſtérieures des Chinois, & les textes Chinois des livres anciens, ſans y penſer, a pris des interprétations poſtérieures pour le texte de *Mong-tſe* que je viens de rapporter, & c'eſt de ces interprétations & non du texte de *Mong-tſe*, qu'il a tâché de conclure ſon époque de *Hoang-ti*, époque qu'on doit chercher par une autre voie, ſi on peut bien établir quelque époque vers le temps de l'Empereur *Tchon-kang*, ou autre ancien ; on peut aſſez bien établir celle de *Hoang-ti* en remontant par les années marquées pour *Chun* & *Yao* que *Tchou-chou* met au-deſſus du temps de *Yao*.

(1) Voyez la nouvelle Diſſertation de M. Freret.

L'arrangement qu'on va voir ici, est dans le livre du *Lu-pou-ouey*. Il ne marque pas l'année; il ne dit pas le jour de la Lune; il n'assigne pas les degrés des constellations. Cet Auteur écrivoit plus de 148 ans avant J. C.

	Lieu du Soleil dans les Constell.	Passage des constellat. au Méridien Soir au crépusc.	Passage des constellat. au Méridien Matin au crépusc.	
Printemps.	Constell.			
Prem. lune. *	Che.	Tsan.	Ouy.	
Sec. lune.	Kou ey. 15ᵉ conf.		Etoile Kien Sing.	Equinoxe du print. dans cette lune.
Trois. lune.	Ou ey 17ᵉ conf.	Sing	Nieou.	
Été.				
Prem. lune.	Pi. 19ᵉ conf.	Y.	Nu.	
Sec. lune.	Tsing.	Kang.	Ouey. 12ᵉ conf.	Solsti. d'été dans cette l.
Trois. lune	Lifou.	Sin.	Kouey. 15ᵉ conf.	
Automne.				
Prem. lune.	Y.	Teou.	Pi. 19ᵉ conf.	
Sec. lune.	Kio	Nieou.	Tse.	Equin d'automne dans cette lune.
Trois. lune.	Fang.	Hiu.	Lieou.	
Hiver.				
Prem. lune.	Ouy.	Ouey.	Sing.	
Sec. lune.	Teou.	Pi.	Tchin.	Solst. d'hiver dans cette l.
Trois. lune.	Nu.	Leou.	Ti.	

* Dans cette lune, le grand Historien doit bien examiner l'état des livres, soit livres classiques, soit autres, soit ceux qui regardent l'Astronomie.

La Table des 28 constellations est prise du livre de *Lu-pou-ouey*. Dans la chronologie j'ai donné une notice du livre ; son nom est *Luchi-tchun-tsieou*.

Dans chaque lune, on marque les cérémonies à observer, la musique dont on devoit se servir à chaque lune & les autres usages & coutumes, selon la saison.

Les lunes sont selon la forme du calendrier de la Dynastie *Hia*. *Lu-pou-ouey* assure qu'on examinoit exactement la méthode pour trouver le premier & le dernier jour de la lune : on examinoit donc la quantité du mois lunaire. *Lu-pou-ouey* dit que sous l'équateur, à midi, le soleil ne donne pas d'ombre ; qu'au pole, il y a alternativement des temps sans nuit & sans jour.

Il dit encore qu'au jour *Y-mao* de la seconde lune du printemps, au temps de l'Empereur *Hoang-ti*, le soleil étoit dans la constellation *Kou-ey* ; c'est la quinzieme constellation. On voit bien qu'on ne peut faire aucun fonds sur cette observation, ou calcul ; on ne marque pas une année déterminée de regne ; on ne dit pas le quantieme de la lune étoit le jour *Y-mao*. Quoique on n'ait pas une époque précise pour une des années du regne de *Hoang-ti*,

on ſait qu'il a regné environ 3360 ans avant Jeſus-Chriſt (1). A la ſeconde lune eſt l'équinoxe du printemps, & au temps de *Hoang-ti*, le ſoleil n'a pu être dans aucun des degrés de la conſtellation *Kou-ey*. Pour faire uſage du texte de *Lu-pou-ouey*, & le faire convenir au temps de *Hoang-ti*, il faudroit ſuppoſer une forme du calendrier qui repréſentât pour ce temps-là le lieu du ſoleil dans la conſtellation *Kou-ey*, à la ſeconde lune du printemps, & ce ſeroit ſans nul fondement.

Lu-pou-ouey, de riche Marchand qu'il étoit, s'éleva juſqu'à la dignité de Prince & de Miniſtre d'Etat. Il devint ſuſpect à l'Empereur *Tſin-chi-hoang*. *Lu-pou-ouey* fut exilé, & il s'empoiſonna, allant au lieu de ſon exil. C'étoit un homme fort ſavant, fort attaché à la Secte de *Tao*. Il fit de grandes dépenſes pour avoir des Mémoires de Savants, & d'anciens livres & monumens. De ces vaſtes Recueils il fit ſon livre, qui n'eſt pas aujourd'hui en entier. Ce ſont des Mémoires ſur quantité de ſujets: un peu plus d'ordre & de critique rendroit ce

(1) *Note de l'Editeur*. C'eſt reculer ce regne au-delà de toute vraiſemblance, & calculer ſans point fixe & d'après des données incertaines.

livre bien plus utile; mais tel qu'il est, il est très-utile pour connoître l'antiquité Chinoise, les familles des Princes, les Loix du Gouvernement, les cérémonies civiles & religieuses; & dans tous les articles, sur ces différents sujets, il y a des traits de l'ancienne Histoire.

La Dynastie de *Tsin* dont la premiere année est marquée l'an 248 avant J. C., faisoit, à la dixieme lune (1) du calendrier de *Hia*, les cérémonies du premier jour de l'année; mais le calendrier comptoit les lunes comme celui de *Hia*. Les Princes de cette Dynastie regnoient dans le *Chensi*; c'est-là qu'étoit leur Cour. Avant d'être maîtres de tout l'Empire, ils suivoient le calendrier de la Dynastie *Hia*.

Entre les années 436 avant J. C. & l'année 248 avant J. C., on voit quelques éclipses de Soleil & une de Lune. Il n'y a point de temps marqué pour les phases; les textes de ces éclipses ne donnent aucune lumiere distincte qui puisse être de quelque utilité pour avoir connoissance de l'Astronomie de ce temps-là. On peut en faire usage pour la chronologie de cet espace de temps; mais on a cette chronologie

(1) Au premier jour.

d'une maniere auſſi sûre par la ſuite des années des regnes marqués par les Hiſtoriens publics. Cette ſuite d'années ſe joint aux années du *Tchun-tſieou* dont les époques ſont démontrées, ſoit pour la ſomme totale des années; ſoit pour chaque année en particulier.

L'an 219 avant J. C., on marqua à *Sigan-fou* (1), Capitale du *Chenſi*, le ſolſtice d'hiver au jour *Y-tcheou* (2), premier de la onzieme lune dans le calendrier de la Dynaſtie *Hia*, qu'on ſuivoit; mais on retint l'uſage établi par *Ou-ouang* pour le commencement du jour à minuit. On ne dit pas le temps du ſolſtice, ni de la conjonction. Selon la regle, on dut intercaler la dixieme lune. Le calcul fait bien voir le ſolſtice d'hiver & la conjonction au 25 Décembre (3), à *Sigan-fou*; mais ce ne fut pas au moment de minuit, qui fut le commencement du 25 Décembre, que le ſolſtice ſe trouva réuni à la conjonc-

(1) Cette Ville étoit alors Capitale de l'Empire.

(2) 25 Décembre.

(3) Le moment du ſolſtice ne fut pas le temps de la conjonction; il y eut quelque intervalle: M. Freret rapporte le calcul qu'il a fait & du ſolſtice, & de la conjonction.

tion, comme l'ont prétendu les Astronomes & Historiens de la Dynastie *Han* avant J. C. Dans le Recueil de leurs Solstices réunis à la conjonction au moment de minuit, ils n'ont pas fait mention de celui-ci. On voit pourtant qu'ils s'en sont servis pour époque de ces solstices qu'ils appellent *Tsou-tan.* Ce sont les commencemens des cycles de 19 ans. M. Freret, dans sa nouvelle Dissertation, parle du solstice & de la conjonction au 25 Décembre de l'an 219, & releve fort bien l'ignorance des Astronomes Chinois, sur leur systême d'une période de 1520 ans, qui ramenoit la conjonction au même point du jour, au même lieu du soleil, & au même jour du cycle de 60. De cette fausse supposition, ils conclurent un espace de 1520 ans entre l'an 219 & la premiere année de l'Empereur *Tay-kia* de la Dynastie *Chang*, parce qu'ils supposoient sans fondement 1°. qu'au moment de minuit du jour *Y-tcheou*, l'an 219 fut le solstice d'hiver & la conjonction; 2°. que le *Chou-king*, au chapitre *Y-hiun*, marque le solstice d'hiver réuni à la conjonction, au jour *Y-tcheou* de la douzieme lune de la premiere année de l'Empereur *Tay-*

kia. Cependant le *Chou-king* ne parle ni de solstice, ni de conjonction ; il se contente de dire jour *Y-tcheou* de la douzieme lune, premiere année de *Tay-kia*. Outre cela, au temps de *Tay-kia*, le solstice ne pouvoit pas être au 25 Décembre.

L'an 213, *Tsin-chi-hoang* ordonna de brûler les livres : dans l'Histoire on voit les motifs qui porterent ce Prince à porter cet Arrêt : dans la chronologie j'en ai parlé. Il faut faire attention aux livres qui furent brûlés, à ceux qui furent conservés, à ceux qu'on retrouva dans la suite, & à la maniere dont on s'y prit pour tâcher de réparer la perte des livres perdus. Les Chinois attribuent à cet incendie la perte de leurs anciennes méthodes d'Astronomie. Il est certain que, supposé que les anciens livres eussent une bonne méthode pour l'Astronomie, la perte fut très-grande & presqu'irréparable : supposé que les anciens Chinois eussent tenu registre de leurs observations depuis qu'ils commencerent à observer les astres, la perte des livres où étoient ces observations, fut inestimable ; cette longue suite d'observations ; quand même elles auroient été faites sans une

grande exactitude, étoit capable de former de bons Astronomes : on a vu que la négligence des Astronomes fit beaucoup de tort à l'Astronomie, & les vestiges qui restent, indiquent bien qu'on avoit quelque méthode ; mais aussi ils font voir des Astronomes peu habiles au temps du *Tchun-tsieou.* Ce que M. Fourmont a dit sur l'incendie, a besoin de quelque réforme, & cela n'est pas surprenant ; ceux même qui ont été long-temps en Chine, & qui ont étudié le Chinois, font souvent des fautes, en parlant des livres Chinois, & de ce qu'ils contiennent.

Par ce qui reste de l'ancienne Astronomie, & parce qui reste des livres sur d'autres sujets, on voit que l'étude de l'Astrologie devoit nécessairement arrêter les progrès de la vraie Astronomie. Outre cela il falloit joindre l'étude de l'Astronomie à celle de la Musique. On supposoit un grand rapport entre la Musique & l'Astronomie, & cela est évident par ce qui reste de l'ancienne Musique. Les Chinois, sur-tout les Astronomes, en cherchoient la théorie. Ils cherchoient les fondemens des nombres pour les instrumens, les tons, les sons, les accords. Chaque saison avoit sa

musique, ses instrumens : on y trouvoit une intercalation, & on cherchoit ce rapport aveç la lune intercalaire. Ces nombres pour la musique étoient supposés relatifs aux nombres de l'année solaire, de la lunaire, du mois lunaire, du mois solaire & de la différence entre les mois lunaires & solaires : on cherchoit ce même rapport des nombres de la Musique avec les nombres de diverses périodes & cycles. La Musique, de même que l'Astronomie étoit une affaire importante, selon les Chinois, pour l'Etat, la Religion, le Gouvernement. Le Pere Amiot, Jésuite François, a bien étudié la Musique ancienne des Chinois ; il a tâché d'en découvrir la théorie. Il envoie ce qu'il a fait là-dessus, & cela me paroît digne d'être communiqué aux Savans.

Un habile Critique Chinois du temps de l'Empereur *Cang-hi* fit des remarques sur l'Histoire, les anciens livres, les usages & dénominations Chinoises, les anciens tombeaux des Princes & autres points ; le tout est traité bien clairement, d'une maniere concise & instructive (1). Ce Critique dit qu'on

(1) Le nom du livre est, *Getchi-lou ;* il fut fait l'an 34 du regne de *Cang-hi*, de J. C. 1695.

ne voit pas bien avant l'année 206 avant J. C., l'uſage des caracteres pour les cinq veilles de la nuit (*Ou-keng*), & pour les douze heures (*Che-eultchi*). Il dit que cet uſage des cinq veilles eſt venu d'occident.

Ce Savant prouve bien que le terme formel de *Che-eultchi* pour les douze heures eſt nouveau ; mais il ne démontre pas qu'avant l'année 206 avant J. C. les Chinois n'avoient pas l'uſage de 12 parties pour diviſer le jour. Il paroît que les 12 *Tchi* pour le cycle de 12, étoient les caracteres qui expriment les 12 parties du jour, ou les 12 heures. On s'en ſervoit auſſi pour exprimer les 12 ſignes céleſtes & les 12 lunes, ou mois lunaires.

On voit que, du moins depuis le temps de *Tcheou-kong*, on diviſoit en 100 parties (1) le jour. Au moment de minuit on commençoit à compter. On avoit pour cela des clepſydres & des horloges de ſable. Un Mandarin étoit prépoſé pour marquer les 100 *Ke* & leurs parties. Il y avoit pour cela des catalogues, & chacun pouvoit ſavoir la nuit & le jour le nombre de *Ke*;

---

(1) Ces parties s'appelloient *Ke*.

depuis minuit, on en avertiſſoit le Peuple.

On avoit des pieces de métal ou de bois, qu'on frappoit de temps en temps. On diſoit outre cela : le ſoleil ſe leve, ſe couche, paſſe au méridien ; le ſoleil eſt entre le lever & le midi, entre le midi & le coucher ; c'eſt le temps du repas du matin, du repas du ſoir, la pointe du jour, le crépuſcule du matin, le crépuſcule du ſoir, la moitié de la nuit, les divers chants du coq. On déſignoit le temps de la nuit, ſelon les ſaiſons, par les étoiles, à leur lever, leur coucher, leur paſſage par le méridien. On choiſiſſoit ſur-tout les étoiles de la grande-Ourſe, ſur-tout la derniere de la queue, la Lyre, Arcturus, l'épi de la Vierge, les étoiles du Lion, Orion, celles du Scorpion, la conſtellation *Che* & autres étoiles remarquables. On avoit l'uſage des méridiennes ; un bout avoit le caractere *Ou* pour le ſud ou midi ; l'autre avoit le caractere *Tſe* pour le nord ou minuit. Pluſieurs Chinois, en diſant que les 12 heures, ou pour mieux dire, l'uſage de 12 heures eſt venu d'occident, ont voulu ſans doute parler de 12 heures diviſées en 96 quarts qu'on nomma *Ke* en Chine. Chaque heure avoit

avoit huit *Ke*. Cet usage pour 96 *Ke*, fut introduit en Chine par les occidentaux, plus de 300 ans après le temps de Jesus-Christ; mais il ne fut guere suivi : quelques Astronomes s'en servirent pour leurs calculs.

On parle d'un Auteur (1) qui vivoit au temps appellé temps du *Tchen-koue*. Cet Auteur disoit que le soleil alloit d'orient en occident : le commencement de son mouvement étoit à la constellation *Nieou*. Il disoit que la terre alloit d'occident en orient, & le commencement de son mouvement étoit aux constellations *Pi*, *Mao*.

L'Auteur Chinois (2) qui rapporte ce que je viens de dire, ajoute que, selon un Auteur qu'il cite, une des cérémonies de la Secte de *Tao*, étoit pour la terre (c'est-à-dire, son esprit), comme commençant son mouvement aux constellations *Pi*, *Mao*, c'est-à-dire, entre les deux constellations.

On voit, dans un fameux Astronome Chinois appellé *Tching-hiuen*, qui écri-

(1) Son nom étoit *Chi-kia*; il étoit avant l'incendie des livres.

(2) C'est l'Auteur du livre *Tien-yuen-lili*; j'en ai parlé dans la chronologie : il écrivoit sous le regne de *Cang-hi*.

voit quelque temps après J. C., quelque vestige de connoissance ou tradition sur un mouvement de la terre, mais cela est si confus, qu'on ne voit pas bien ce qu'il veut dire. Ce que dit l'Auteur *Chi-kia* du mouvement du soleil & de la terre, pourroit s'entendre de deux mouvemens dont l'un est réel, & l'autre apparent ; mais le détail manque dans ce qu'on fait dire à cet Auteur.

Dans ce que j'ai vu de livres (1) ou fragmens de livre, avant l'incendie des livres, je n'ai rien trouvé de particulier sur l'Arithmétique. On suppose toujours connu l'Art des nombres pour l'Addition, la Soustraction, la Multiplication & la Division, le tout selon un tout divisé en 10, en 100, en 1000, en 10000. On savoit tirer les racines quarrées & cubiques en nombres, & en multipliant un nombre en 100, 1000, 10000, &c. on avoit un nombre approchant de la racine des nombres qui ne sont pas quarrés ou cubiques. On voit l'usage d'élever un nombre jusqu'à la cinquieme, sixieme & septieme puissance, &c. Quand les anciens Chinois ont voulu

(1) Sur l'Arithmétique Chinoise.

chercher en nombres les proportions de leurs cinq tons, on verra tout cela dans ce que le Pere Amiot envoie ſur l'ancienne Muſique. L'inſtrument Chinois, appellé *Souan-pan*, paſſe pour un monument de la premiere antiquité. Je ne crois pas devoir parler de cet inſtrument; il eſt connu depuis long-temps en Europe. Avec cet inſtrument, les Chinois font, avec beaucoup de facilité, les calculs ordinaires, non-ſeulement pour le commerce & les regles de trois, mais auſſi pour la meſure des terres, &c.

Avant de finir ces Mémoires ſur l'ancienne Aſtronomie Chinoiſe, je crois devoir rapporter ce que dit *Hoay-nantſe* ſur une rétrogreſſion ancienne du ſoleil. Il dit que du temps du *Tchun-tſieou*, un Prince du pays de *Lou*, combattit avec un Général du pays de *Han*; le fort du combat fut vers le temps du coucher du ſoleil : alors le Prince leva ſon ſabre comme pour donner un ſignal au ſoleil, le ſoleil rétrogada de trois *Che* (1). *Che* exprime le mouvement

(1) Les 28 conſtellations ſont auſſi dites les 28 *Che*.

Les Chinois ont diviſé le mois lunaire en 28 parties dites *Che*, hoſpice, logement.

propre de la lune dans un jour. Ainſi, la rétrogreſſion du ſoleil fut de 39 à 49 degrés Chinois.

Hoay-nanſe vivoit du temps de *Outi* (1), Empereur de la Dynaſtie *Han*. *Hoay-nantſe* étoit de la famille Impériale ; il avoit dans ſon Palais beaucoup de Savans ; il étoit lui-même fort ſavant, & ramaſſoit toutes les anciennes traditions & traits hiſtoriques : il les faiſoit chercher dans les anciens livres dont il fit des recherches avec de grandes dépenſes. Du temps de *Hoay-nantſe*, il y avoit beaucoup de Juifs en Chine : ces Juifs étoient entrés dans l'Empire au temps de la Dynaſtie *Tcheou*, & ce fut ſelon les apparences, entre le temps de la fin du *Tchun-tſieou* (2), & l'an 248 avant J.-C. Les Chinois eurent des conférences avec ces Juifs étrangers ſur leurs coutumes & ſur-tout ſur leurs livres : ces Juifs & de Savans Chinois comparerent la chronologie (3) de deux

(1) Premiere année de ſon regne, l'an 134 avant J. C. ; derniere année, l'an 87.

(2) 479 ans avant J. C.

(3) Dans la chronologie, j'ai parlé du paſſage de Hoay-nantſe : les Peres Bouvet & d'Entrecolles, anciens Miſſionnaires Jéſuites François en Chine, avoient depuis long-temps

Nations. Il est hors de doute que les Chinois apprirent des Juifs beaucoup de choses sur l'ancien temps, & il n'est pas surprenant que *Hoay-nantse* ait eu quelque connoissance des miracles que l'Ecriture rapporte au temps de Josué & au temps du Roi Ezéchias. *Hoay-nantse* réduit à un seul événement les deux rapportés dans la sainte Bible.

NOTES.

1°. Le *Tchun-tsieou*, dont j'ai souvent parlé, est celui que fit Confucius, & que l'Auteur du *Tso-tchouen* commenta. Les Princes de cet Etat avoient une Histoire appellée *Tchun-tsieou*; elle commençoit par le Prince *Tcheou-kong*, premier Prince de *Lou*. Cette Histoire s'est perdue; ou par tradition, ou par fragment, on avoit un catalogue des noms & des années des Princes de *Lou*, depuis *Tcheou-kong*. On les voit dans l'Histoire Chinoise. L'Histoire du *Tchun-tsieou*, qui s'est perdue, est celle que *Hoay-nantse* indique.

2°. Je ne sais pas au juste où étoit alors un pays appellé *Han*; il devoit être ou dans le *Honan*, ou dans le *Chansy*, sur les limites du *Chantong*.

---

envoyé en France ce passage. Dans la chronologie, j'ai rapporté ce qui reste de la comparaison que les Juifs firent de leur chronologie avec la Chinoise.

3°. Au temps de la Dynaftie *Tcheou*, les Juifs étant venus en Chine par terre, du pays de la Bactriane & voifins, il y avoit fans doute d'autres perfonnes qui vinrent de ce pays-là en Chine; & des uns & des autres, les Chinois purent avoir des connoiffances fur l'Aftronomie & les temps anciens. Les Savans Chinois reconnoiffent fans peine que leur origine vient du pays occidental. Dans les anciens caracteres Chinois, il y en a un qui m'a toujours paru remarquable, c'eft le caractere *Yn*. Ce caractere exprime le refpect intérieur & la pureté de cœur, requife dans les cérémonies religieufes; c'eft ce qu'ont toujours dit les Chinois, en expliquant cet ancien caractere. Il défigne la cérémonie faite au ciel, & fur-tout aux ancêtres morts. Ce caractere compofé en a trois : un eft *Chi*; il veut dire, voir, regarder. Un eft *Sy* ; il veut dire, occident. Un eft *Tou*; il veut dire, terre, pays, &c. C'eft donc comme fi on difoit, dans les cérémonies religieufes, ayez les yeux fur le pays ocidental.

Il peut fe faire que les anciens Chinois, Auteurs de ce caractere, avoient en vue un pays de Chine, où on honoroit la mémoire de quelque ancien Prince ou Sage, pays occidental par rapport à celui où on faifoit la cérémonie *Yn*. Il peut fe faire auffi que les anciens Chinois ont eu en vue le pays occidental d'où font venus les premiers Princes & Légiflateurs Chinois, comme fi on avoit voulu laiffer un monument de l'origine des Chinois.

On a reproché, avec quelque juftice, à quelques Miffionnaires, l'abus qu'ils ont fait

de l'analyse de quelques anciens caracteres ; mais il est certain qu'il y a quelques caracteres Chinois anciens qu'on peut décomposer assez sûrement ; les Savans Chinois l'ont fait de tout temps. Dans l'ancien temps, il n'y avoit pas tant de caracteres qu'aujourd'hui. Les premiers inventeurs des caracteres Chinois ont voulu exprimer leurs idées simples & composées, & les caracteres Chinois ont été d'abord composés de signes d'institution, pour exprimer les idées ; mais en voilà assez : il ne faut pas être ennuyeux. On peut, si on veut, retrancher tout ce que j'ai cru pouvoir dire sur le caractere *Yn*, étranger à l'Astronomie. Je ne l'ai fait qu'à l'occasion de mes conjectures sur ce que les Chinois ont pu anciennement savoir d'Astronomie, par le moyen des Juifs & autres venus en Chine au temps de la Dynastie *Tcheou*.

ADDITIONS ET ÉCLAIRCISSEMENS.

1°. *Sur le mouvement propre des fixes.*

Quoique dans le *Yueling Lu-pou-ouey* ne marque point les degrés des constellations où étoit le soleil à la seconde, quatrieme, huitieme & onzieme lune de l'année, ces lunes étant celles où étoient les équinoxes & les solstices, on voit qu'il a fixé les équinoxes & les solstices dans un des degrés des constellations *Kou-cy*, *Teou*, *Kio*, *Tsing* : & parce qu'il faut dans

le systême de ce temps-là, que les espaces entre les équinoxes & les solstices soient égaux pour le temps & pour les degrés (1), *Lu-pou-ouey* dut fixer les solstices vers l'an 248 avant J. C., vers *Teou* 24° & *Tsing* 29°, & les équinoxes vers *Kio* 8°, & vers la fin de la constellation *Kouey*.

Lu-pou-ouey pouvoit aisément savoir la fixation antérieure du solstice d'hiver au commencement de la constellation *Nieou*; la fixation du même solstice à la constellation *Nu* 2°. Par les étoiles du *Yao-tien*, il pouvoit voir ce solstice dans la constellation *Hiu*. Ce Savant, outre cela, étoit sans doute instruit de diverses étoiles qui avoient été successivement les polaires. De tout cela, il paroît qu'il faut conclure qu'au temps de *Lu-pou-ouey*, on avoit des connoissances sur le mouvement propre des fixes. Ce que je dis pour le temps de *Lu-pou-ouey*, doit s'appliquer au temps où le solstice fut fixé au commence-

(1) Chaque espace de temps de 91 jours est le temps qui répond à 7 heures 30 minutes.

Chaque espace en degrés 91° 31′ & quelques secondes Chinoises; la somme de quatre espaces, 365 jours $\frac{1}{4}$, en temps, en degrés 365° $\frac{1}{4}$, à la Chinoise.

ment de la constellation *Nieou* & au temps de *Tcheou-kong*, de même qu'au temps où on commença à prendre l'étoile *Tay-y* pour la polaire, après que l'étoile *Tien-y* cessa d'être polaire.

On peut objecter que, quoique tout cela fut connu, ou pût être connu du temps de la Dynastie des *Han* antérieurs à J. C., les Astronomes assuroient positivement que les étoiles fixes étoient sans mouvement propre, & qu'ils calculoient les lieux des étoiles fixes pour le temps, par exemple, de *Tcheou-kong*, comme pour leur temps 900 & 1000 ans après *Tcheou-kong*. Je réponds à cela que ces Astronomes de *Han* s'étoient fait des systêmes, sans presque nul principe bien réel (1) d'Astronomie, & qu'on voit qu'ils n'examinoient pas trop exactement les choses. Quelques années après J. C., les Astronomes ayant mieux examiné, trouverent du mouvement propre dans les fixes; mais ils n'en surent pas encore bien les regles. Ce qui démontre l'ignorance & le peu d'atten-

(1) Ils faisoient de mauvaises observations; ils n'étoient sûrs sur presque aucun fondement de calcul : on peut bien accuser les Astronomes de négligence avant l'incendie des livres, mais non de telle ignorance.

tion des Aſtronomes des *Han* antérieurs, c'eſt 1°. qu'ils avoient devant les yeux des figures où le ſolſtice d'hiver répondoit autrefois à la conſtellation *Hiu*; c'eſt 2°. que les ſignes céleſtes qu'ils employoient, étoient, ſelon leurs livres, avancés vers l'orient de la moitié d'un ſigne, depuis le temps de *Tcheou-kong*.

2°. *Sur les caracteres de* 12 *heures Chinoiſes.*

On a vu une éclipſe de ſoleil le 13 Octobre 546 avant J.C. : cette éclipſe fut obſervée. L'Auteur du *Tſu-tchouen* reproche, dans cette éclipſe, deux fautes au Directeur du calendrier ou des éphémerides; la premiere, d'avoir marqué le *Tchin* (1) à *Chin* (2); la ſeconde, de s'être trompé pour l'intercalation.

Le texte du *Tchun-tſieou* marquoit douzieme lune; il falloit dire onzieme lune, comme le marque *Tſo-tchouen*, & cette erreur des éphémerides venoit clairement de n'avoir pas fait attention à la méthode preſcrite pour l'entrée du ſoleil dans les ſignes, & par-là ſavoir l'arrangement des lunes, & ſavoir quelle

(1) Signe céleſte ou conjonction d'une lune.

(2) Neuvieme *Tchi* dans les douze *Tchi*.

est celle qu'on doit intercaler. L'autre faute est d'avoir placé le *Tchin* à *Chin* ; or, il me paroît que le *Chin* est ici l'heure de trois à cinq après midi.

Tous conviennent qu'au temps du *Tchun-tsicon*, les douze *Tchin* étoient les douze lunes de l'année, les douze signes célestes : le caractere *Tchin* en particulier, veut dire la conjonction du soleil & de la lune : les douze conjonctions dans une année s'appelloient aussi les douze *Tchin* : les douze *Tchin* sont aussi les douze caracteres *Tchi* du cycle de 60.

On a vu l'ordre & le nom des signes célestes, on ne peut pas expliquer le *Chin* par le caractere *Chin*, pour un signe céleste. On ne peut pas dire aussi que ce *Chin* soit le caractere de la lune, puisque le *Tso-tchouen* marque expressément l'erreur dans l'intercalation ou dans l'ordre des lunes. On ne peut pas dire aussi que *Chin* puisse s'expliquer par le caractere qui est dans le cycle de 60 jours ou 60 années. Il paroît donc qu'il s'agit de l'heure Chinoise *Chin* de trois à cinq heures après midi. Au pays (1) où l'éclipse fut observée,

(1) *Yen-tcheou-fou* dans le Chantong, lati

la conjonction fut vers les 9 heures 11′ ou 12′ du matin. Le fort de l'éclipse fut plus d'une heure avant le temps de la conjonction ; c'étoit donc une grande erreur d'avoir assigné l'heure *Chin* pour le temps de l'éclipse. Malgré ce que je dis sur l'heure *Chin*, les Interpretes ne disent rien de cette erreur pour *Chin*. Ils n'ont pas cru que, dans le texte du *Tso-tchouen*, il s'agisse de *Chin*, comme signifiant l'heure de trois à cinq heures après midi. Ces Interpretes disent que le calendrier de *Lou* étoit si fautif, que la lune qui auroit dû être *Su*, se trouvoit *Chin*, & qu'ainsi le calendrier avoit une erreur de deux lunes. Cette interprétation me paroît fausse : cette année 546, le calendrier marquoit douzieme lune, au lieu de onzieme lune. Selon d'autres, l'erreur de deux lunes n'étoit pas véritablement dans les éphémerides de l'an 546 : elle étoit dans un instrument du Tribunal d'Astronomie à la Cour de *Lou*. Cet instrument étoit destiné à marquer l'ordre des lunaisons dans le calendrier de *Lou*, & cet instrument marquoit pour l'an 546, non

---

tude boréale, 35° 41′; à l'orient de Peking 0° 30′.

la onzieme lune, mais la neuvieme du calendrier, à cause de l'interprétation des Chinois, contraire à celle que je propose sur le caractere *Chin*. Je n'oserois assurer que mon explication est la vraie, & qu'en conséquence il faille regarder comme sûr que l'an 546 avant J.-C., les douze caracteres *Tchi* servoient pour les douze heures. Un autre passage Chinois me paroît faire voir cet usage.

L'an 522 avant J. C., on a vu le passage du livre *Koue-yu* sur l'expédition de *Ou-ouang*. Dans ce passage, on voit que le jour que le Prince *Ou-ouang* rangea son armée, ou fit disposer tout pour donner bataille, étoit *Kouey-hay* (1) de la seconde lune. On voit encore que c'étoit la nuit, & que le *Tchin* étoit sur *Su*. *Su* ici ne peut avoir que le sens de 7 à 9 heures du soir, temps désigné par le caractere *Su* (2). Ce *Su* exprime la onzieme lune du calendrier de *Tcheou* : ici il ne sauroit avoir ce sens. *Su* exprime un des signes du Zo-

(1) Soixantieme jour du cycle de 60.

(2) Voyez les Tables. Dans ce que j'ai rapporté à l'an 522, j'avois omis ces circonstances du passage de *Koue-yu*.

Les douze caracteres *Tchi* du cycle ont le nom général de douze *Tchin*.

diaque ; *Ou* le ſigne du Sagittaire, ſelon l'ancienne méthode, au temps du *Tchun-tſieou* & de *Tcheou-kong*, comme je le crois, ſelon la méthode, depuis la Dynaſtie de *Han*, juſqu'à aujourd'hui ; *Su* exprime le ſigne *Aries*. Ainſi, dans le paſſage, le caractere *Su* ne peut pas s'exprimer par un des douze ſignes céleſtes ; il ne peut donc s'entendre que du temps *Su*, dont le caractere dénote l'heure de 7 à 9 heures du ſoir. On voit dans la chronologie & dans ce que j'ai dit au temps du regne de *Ou-ouang*, que le 31 Décembre de l'an 1112 avant J. C., eut les caracteres *Kouey-hay*, & que c'étoit dans la ſeconde lune. Pour ce qui regarde le paſſage cité de *Kouey-yu*, on doit prendre garde 1°. que ce qu'il dit du lieu de la conjonction de la lune & du ſoleil, des lieux de Jupiter, de la Lune, du Soleil & de Mercure, eſt le calcul particulier d'un Aſtronome de l'an 522 avant J. C.; 2°. que, ce qu'il dit du jour *Kouey-hay* de la ſeconde lune, eſt pris ou conclu clairement du texte du *Chou-king* qui rapporte l'expédition de *Ou-ouang*.

En parlant de l'éclipſe ſolaire du *Chou-king*, l'an 2155 avant J. C., j'ai dit qu'en ce temps-là on n'avoit pas

l'usage de 12 *Tchi* pour exprimer les 12 heures (1), je le croyois ainsi sur l'autorité du critique Chinois que j'ai cité ; mais ayant examiné ce qui est dit aux années 522, par le *Koue-yu*, & 546, par le *Tso-tchouen*, je crois voir qu'en ce temps-là les 12 *Tchi* marquoient les 12 heures : étoit-ce de même l'an 2155 avant J. C. ? cela me paroît douteux. Quoi qu'il en soit, il est certain que le caractere *Tchin* du passage du *Chou-king* qui rapporte l'éclipse, n'est pas le *Tchin* de 7 à 9 heures du matin, & que là il exprime la conjonction du soleil & de la lune.

3°. *Sur l'année de l'éclipse de lune de l'an* 1137 *avant J. C.*

L'éclipse de lune, marquée à un jour du cycle *Ping-tse*, n'a pu être dans ce temps-là qu'à l'an 1137, & c'est certainement l'année de l'éclipse dont le livre *Tcheou-chou* parle. Ce livre n'a pas des caracteres cycliques pour les années. On voit que les caracteres cycliques sont très-utiles & importants pour la détermination

(1) Si, dans le passage du *Chou-king*, *Tchin* exprimoit le temps de 7 à 9 heures, la phrase auroit les caracteres rangés autrement.

des années & des jours pour les époques.

Les caracteres *Kia-tse* conviennent à l'an 1137; ces caracteres de l'année ne peuvent convenir que 60 ans devant ou après, & ainsi de suite, avant & après, pour toutes les années.

Le livre marque l'éclipse de lune à la trente-cinquieme année de la Principauté de *Ouen-ouang*. Si le livre avoit désigné cette trente-cinquieme année ou une année de celles de *Ouen-ouang*, ce seroit bien mieux pour assurer cette époque. La chronique du *Tchou-chou* a mis les années du regne de *Ouen-ouang* avec les caracteres du cycle. Ce livre fait regner *Ouen-ouang* 52 ans. Le *Chou-king* marque ce regne de 50 ans; & comme l'autorité du *Tchou-chou* est moindre que celle du *Chou-king*, la critique Chinoise exige qu'on s'en tienne au *Chou-king*, livre classique. La chronique du *Tchou-chou* marque la trente-septieme année du regne de *Ouen-ouang* par les caracteres du cycle *Kia-tse*. Ainsi, il est mieux de dire que l'année 1137 est l'année trente-septieme du regne de *Ouen-ouang* : par conséquent le *Chou-king* lui donnant 50 ans de regne, l'an 1124 sera la cinquantieme année de son regne, & l'année 1123 sera la premiere

année de la Principauté de *Ou-ouang*; l'an 1111 avant J. C. ſera donc la treizieme année de la Principauté de *Ou-ouang*, & la premiere de ſon Empire. Le *Chou-king* dit que la premiere année de l'Empire de *Ou-ouang* étoit la treizieme année, c'eſt-à-dire, la treizieme année de ſa Principauté.

4°. *Sur la Lune intercalaire.*

Dans ce que j'ai dit à l'an 1112 & 1111 avant J. C., j'ai marqué que le calcul des jours faiſoit voir que le 28 Décembre de l'an 1112 fut marqué dans le calendrier, jour du ſolſtice d'hiver; c'étoit le dernier jour de la premiere lune Ainſi, ſelon la regle, on auroit dû dire, premiere lune intercalaire, aulieu de dire, ſeconde lune, comme il conſte qu'on dit le 29, 30, 31 Décembre de l'an 1112 avant J. C., premier Janvier & ſuivants de l'an 1111 : la raiſon de cela vient, comme je l'ai indiqué, d'une exception à la regle de l'intercalation, quand cela regardoit la premiere lune. On ne diſoit pas premiere lune intercalaire; quand le cas arrivoit, on intercaloit la ſeconde lune. Je croyois que ce qu'on diſoit de cette exception pour l'inter-

calation de la premiere lune, n'étoit pas assez bien fondé. J'ai vu depuis que cela est bien fondé, & j'en ai vu nouvellement des exemples dans des lunes, depuis le temps de J. C.

5°. *Sur une observation de la Planete de Mars.*

Lu-pou-ouey, dont j'ai parlé, dit dans son Ouvrage qu'au temps du regne de *Kin-kong*, Prince de *Song*, la Planete de Mars se trouva à *Sin*, c'est le nom Chinois de l'étoile *Antares* : c'est aussi le nom d'une constellation appellée *Sin*(1). *Lu-pou-ouey* ne dit pas s'il s'agit de l'étoile *Sin*, ou de la constellation du nom *Sin*.

On a vu que les Princes de l'Etat de *Song* étoient descendants de l'Empereur *Tching-tang*, premier Empereur de la Dynastie *Chang*. La Cour des Princes de *Song* étoit dans le *Honan*, au pays où est *Kouey-tefou*, Ville de cette Province.

Dans les annales de ce temps-là, on voit que le Prince *Kin-kong* regna 37 ans, & que la trente-septieme année de son regne répond à la quinzieme année

(1) Voyez le Catalogue des Constellations.

du regne de *Gai-kong*, Prince de *Lou.* L'examen des éclipſes du *Tchun-tſieou*, fait voir que la quatorzieme année de *Gai-kong* eſt l'an 481 avant J. C.; c'eſt une époque démontrée. La trente-ſeptieme année de *Kin-kong*, Prince de *Song*, eſt donc l'an 480 avant J. C., & la premiere année de ſon regne eſt l'an 516. C'eſt à la trente-ſeptieme année du regne de *Kin-kong*, c'eſt-à-dire, à l'an 480 avant J. C., que *Sſe-matſien* (1), dans ſes Annales, rapporte l'obſervation de Mars à l'étoile ou conſtellation *Sin*; car il ne fait pas la diſtinction. Il ajoute que Mars fut vu ſtationnaire, & de même que *Lu-pou-ouey*, il ne rapporte ni le mois, ni le jour. Cette apparition de Mars, qui déſigne le feu, de même que l'étoile & la conſtellation *Sin*, fit peur au Prince *Kin-kong*. Les étoiles du Scorpion étoient, comme j'ai dit, dans le département du pays de *Song* (2); le Prince en étoit inſtruit, & il y fit grande attention : dans la crainte où il étoit, il conſulta un de ſes Mathématiciens ou

(1) Hiſtorien fameux; il vivoit l'an 105 avant J. C. Ses Annales ſont fort eſtimées.

(2) Voyez ce que j'en ai dit dans l'hiſtoire de l'Aſtronomie pour le temps de *Tchun-tſieou.*

Aſtrologues. Celui-ci ſuggéra au Prince plusieurs expédients, pour éviter le malheur dont il ſe croyoit menacé. Le Prince, dans cette occaſion, fit trois réflexions qui dénotoient un Prince qui aimoit ſon Peuple, & qui avoit beaucoup de probité. L'Aſtronome, ou Aſtrologue (1) aſſura le Prince que ſes trois ſages réflexions étoient un préſage certain de bonheur pour ſon regne, & à cette occaſion, il indiqua une révolution de la Planete de Mars, qui ſe fait dans 21 ans; ſelon lui, & dans 21 ans, on devoit revoir Mars au même lieu. Si on juge cette obſervation de Mars de quelque utilité, quoique exprimée en termes ſi vagues, on peut l'examiner dans l'eſpace de temps entre les années 516 & 480 avant J. C.

Lu-pou-ouey, dans ce qu'il dit de l'obſervation, rapporte une fable; c'eſt que le ſoir même du diſcours de l'Aſtronome, Mars quitta le lieu de *Sin*, & s'en éloigna de près de quarante degrés Chinois. Il l'avoit, dit *Lu-pou-ouey*, aſſuré au Prince, & s'offroit à mourir, ſi cela n'arrivoit pas. L'Hiſto-

(1) L'Aſtronome Chinois ne prétendoit pas parler d'une révolution exacte.

rien *Ssema-tsien* n'a pas cru devoir mettre dans ses Annales cette fable de *Lu-pou-ouey*. Au reste, *Lu-pou-ouey* fait dire à l'Astronome que le ciel avoit entendu le discours du Prince, & que le ciel le récompenseroit bien.

Les Chinois avoient soin d'observer les retours de la lune & des planetes aux mêmes étoiles. Ces observations les dirigeoient pour déterminer les mouvemens & les révolutions de la lune & des planetes. On tenoit registre de tout, & on ne sauroit trop regretter tant de catalogues perdus, d'une si longue suite d'anciennes observations Chinoises.

6°. Sur une éclipse de soleil, marquée dans le Tchun-tsieou *à la troisieme lune de la dix-huitieme année du regne de* Tchoang-kong, *Prince de* Lou; *c'est l'an 676 avant J. C.*

Le *Tchun-tsieou* ne marque pas les caracteres du jour; il ne marque pas non plus le caractere Chinois qui exprime la conjonction & le premier jour de la lune. Ni ce livre, ni le commentaire *Tso-tchouen* ne donne aucune lumiere sur cette éclipse. Dans le troisieme Recueil du Pere E. Souciet, il est

fait mention de cette éclipſe, & on y voit qu'il paroît que le texte de l'éclipſe rapporte un faux calcul : ce qui a beſoin d'explication.

Le 15 Avril (1) de l'an 676 fut jour de conjonction, & la conjonction fut écliptique : le ſoleil étoit dans le dix-huitieme degré du ſigne *Aries*; c'étoit donc la cinquieme lune du calendrier de la Cour de *Lou*. J'ai fait pluſieurs calculs pour cette éclipſe, & quoique ces calculs repréſentent une éclipſe conſidérable, mais de peu de durée, avant le coucher du ſoleil, à la Cour de *Lou* (2), je n'oſerois aſſurer qu'avant le coucher du ſoleil, qui fut après ſix heures 20 minutes, on pût voir l'éclipſe: ſelon un de ces calculs, on put voir preſque toute l'éclipſe, & elle fut de $8' \frac{1}{2}$; mais je n'oſe l'aſſurer.

L'Auteur d'un Commentaire du *Tchun-tſieou*, nommé *Kouleang-tchouen*, ou *Tradition-Kouleang* vivoit du temps

(1) Les caracteres Chinois de ce jour ſont, *Gin-tſe*, quarante-neuvieme jour du cycle.

(2) Cette Cour étoit dans le pays où eſt aujourd'hui *Yen-tcheou-fou*, Ville de la Province du *Chan-tong*. Latitude bor., 35° 41', 30" à l'orient de Peking; ainſi, c'eſt à l'orient de Paris, en temps, 7 heures 38 minutes.

des Disciples de Confucius. Cet Auteur parle (1) de l'éclipse de soleil, marquée à la troisieme lune, & il dit que la nuit il y eut éclipse, & que le Prince en fit la cérémonie au soleil (2). Il traite cette éclipse d'éclipse de nuit, c'est-à-dire, d'éclipse qui ne fut pas vue, & qui arriva après le coucher du soleil. Cet Auteur n'a pas l'autorité de celui du Commentaire *Tso-tchouen*; mais il n'étoit pas éloigné du temps de Confucius, & il pouvoit savoir le trait d'histoire de l'éclipse. S'il étoit bien constaté que l'éclipse ne fut pas vue à *Yen-tcheou-fou*, on pourroit juger sûrement des calculs sur le temps de la conjonction du 15 Avril. La lune étant si près du nœud, on ne peut pas douter s'il y eût éclipse de soleil; mais fût-elle visible, cela dépend de la vraie conjonction. Il paroît encore certain que, supposé qu'à *Yen-tcheou-fou*, l'éclipse ne fut pas vue au coucher du soleil, il s'en falloit de bien peu. J'ai déja dit

(1) *Kouleang-tchouen*, dix-huitieme année du Prince *Tchoang-kong*.

(2) Cette cérémonie dut se faire au lever du soleil, le 16 Avril; c'est ce que disent les Interpretes.

que si les éclipses de soleil étoient marquées dans le *Tchun-tsieou*, avec plus de détail pour le temps & les phases, elles seroient bien utiles pour examiner les fondemens des Tables astronomiques. J'ai mis cette addition, parce que peut-être quelque habile Calculateur se donnera la peine d'examiner le temps de la conjonction, le 15 Avril julien, & pourra nous assurer ici si l'éclipse fut visible ou non à *Yen-tcheou-fou.*

Quoique la lune ne soit pas marquée dans la forme du calendrier de *Lou*, il paroît hors de doute que l'éclipse du 15 Avril est celle que rapporte le *Tchun-tsieou.* Dans la copie du livre, on aura mis le caractere de trois, au lieu du caractere cinq pour la lune. On peut encore avoir pris cette éclipse d'un calendrier de la forme de la Dynastie *Hia.* Ce calendrier de *Hia* étoit suivi dans les Etats des Princes des pays où sont les Provinces du *Chensy* & *Chansy*, &c. Dans ces Etats, il y avoit des Astronomes & des Observatoires, au moins dans le *Chansy.*

L'Astronome *Kocheou-king* qui a tant écrit sur l'Astroomie, & a fait beaucoup d'observations dans le temps du regne

regne de *Yuen-chitsou* (1), assure qu'il y eut éclipse le 15 Avril, & que la conjonction fut à *Chin* (2). Au contraire, d'autres Calculateurs Chinois assurent qu'il n'y eut pas d'éclipse.

6°. *Sur des observations célestes rapportées par quelques Auteurs ou Astronomes postérieurs au temps de quelques anciens Empereurs Chinois.*

Quelques abrégés d'Histoire, & quelques Astronomes, depuis l'an 206 avant J. C., ont rapporté une ancienne conjonction du soleil, de la lune & de cinq planetes dans la constellation *Che*, au temps de l'Empereur *Tchouen-hiu*, au jour du *Lit-chun* (3).

Cette conjonction ne se trouve ni dans aucun monument avant l'incendie des livres, ni dans les premiers Historiens Chinois de la Dynastie *Han*. Cette conjonction est l'époque feinte de plusieurs millions d'années, ou au moins d'un grand nombre de siecles

(1) C'est l'Empereur Mogol *Koublay*. Il mourut à Peking, l'an de J.C. 1294, le 23 Février.

(2) Temps de 3 heures, à 5 heures après midi.

(3) C'est au milieu du signe du Verseau.

avant le temps de *Tchouen-hiu*, ſelon la méthode d'un calendrier qui portoit le nom de *Tchouen-hiu*, & qui fut fait ou peu de temps après l'an 206 avant J. C., ou quelque temps devant (1). Au temps de *Tchouen-hiu*, quelque ſyſtême de chronologie probable qu'on ſuive, on ne ſauroit trouver une conjonction des Planetes de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Vénus & de Mercure dans la conſtellation *Che*, & il implique que dans ce temps-là le ſoleil & la lune fuſſent en conjonction au temps du *Litchun*, dans la conſtellation *Che*, puiſque le lieu de cette conſtellation étoit bien éloigné du lieu du *Litchun*. Les Hiſtoriens & Aſtronomes ne ſont pas d'accord dans ce qu'ils diſent de cette conjonction, & elle a été regardée par les vrais Aſtronomes Chinois, comme une conjonction ſyſtématique

(1) Il me paroît que le Pere E. Souciet n'auroit pas dû mettre dans ſes faſtes aux années 2112 & 1852 avant J. C., les deux époques Chinois qu'on y voit; la fauſſeté de ces deux époques eſt démontrée.

Diſſertation du Pere E. Souciet; Paris, 1726.

d'un temps très-éloigné, & non comme une conjonction historique, au temps de *Tchouen-hiu*.

Plusieurs Astronomes Chinois, en conséquence de leurs systêmes sur le mouvement propre des fixes & du temps où ils ont fait vivre *Yao* avant l'an 2300 avant J.C., ont dit qu'au temps de *Yao*, le solstice d'hiver étoit au premier degré de la constellation *Hiu*, au septieme degré, au dernier degré, ou à une autre constellation. Ce qu'ils disent, est le résultat de leurs calculs, & non une observation qu'ils rapportent. Il est inutile d'indiquer d'autres calculs de quelques Astronomes ou Astrologues postérieurs, donnés pour d'anciennes observations; il est aussi inutile de faire mention de ce que des Auteurs postérieurs à l'an 206 avant J. C., ont dit de l'Astronomie, aux temps fabuleux, avant l'Empereur *Fouhi*: ce n'est qu'un tissu de fables dont l'Astronomie ne peut tirer aucun avantage. Après le temps de *Tchun-tsieou*, plusieurs Chinois mettoient entre leur temps & celui de *Fouhi* des 100000, & 200000 ans & davantage; cela donna, dans la suite, occasion à faire des époques qui remontoient à des millions d'années, pour

placer les conjonctions de toutes les sept Planetes, au *Litchun*, au solstice d'hiver, à une certaine année & jour du cycle de 60.

7°. *Sur la division des parties de l'année solaire Chinoise.*

J'ai dit que les Chinois ont toujours dans leur calendrier, divisé l'année solaire en parties égales, jusqu'au temps de l'entrée des Jésuites au Tribunal d'Astronomie.

Dans le fragment de l'ancien livre *Tcheou-chou* que j'ai cité, on voit les douze *Tchong-ki* & les douze *Tsie-ki* qui font ving-quatre parties de l'année solaire de 365 jours $\frac{1}{4}$. On y voit ces vingt-quatre parties divisées également, ensorte que chacune d'elles est de quinze jours, cinq heures, quinze minutes.

Dans les éclipses du livre *Tchun-tsieou*, en examinant les jours, on peut conclure que, dans l'arrangement des douze lunes de l'année tantôt de 354 jours, tantôt de 384 jours, les espaces entre les solstices & les équinoxes étoient comptés égaux.

Dans les calendriers des années de

la Dynaſtie *Han* (1), avant qu'on eût connu quelque inégalité entre les intervalles des quatre ſaiſons de l'année, les douze lunes ſont clairement marquées dans la ſuppoſition de cette égalité. Enſuite, après que les Aſtronomes Chinois eurent connu l'inégalité des eſpaces, ils diſtinguerent les équinoxes vrais & moyens. Ils commençoient toujours par le moment du ſolſtice d'hiver, & rapportoient, comme les anciens, le lieu du ſoleil aux conſtellations. On avoit des catalogues des degrés de chaque conſtellation, & la ſomme de ces degrés étoit de $365^{\circ}\frac{1}{4}$. Dans l'arrangement de douze lunes, malgré la connoiſſance de l'inégalité des eſpaces, on comptoit les jours de l'année comme étant diviſée en parties égales, & ſans employer aucune équation, on donnoit par jour au ſoleil un degré Chinois, & on commençoit par le moment du ſolſtice : comme l'année ſolaire fut connue moindre que la julienne, la diviſion pour chacune de vingt-quatre parties ſe trouve dans ces calendriers d'un peu moins de 15 jours 5 heures 15 minutes. Je pour-

(1) Premiere année de cette Dynaſtie, 206 avant J. C.

rois rapporter beaucoup d'exemples, je me contente de quelques-uns.

L'an de J. C. 637, à *Sigan-fou*, Capitale du *Chensi*, le folftice d'hiver étoit fuppofé arriver le 19 Décembre, entre quatre heures & cinq ou fix heures du matin. Il ne s'agit pas ici de voir fi ce calcul eft jufte ou faux; il fuffit de favoir cette fuppofition.

L'année 638, on marque (1) le vingt-unieme Mars, premier jour de la feconde lune intercalaire; donc felon la regle, le 20 Mars, dernier de la feconde lune, fut l'équinoxe. L'intervalle entre le folftice d'hiver eft clairement fuppofé de 91 jours au moins. On ne marque pas l'heure du 20 Mars où fut l'équinoxe: on favoit alors que le vrai équinoxe étoit au moins deux jours avant cet équinoxe du 20 Mars dans le calendrier.

L'Aftronomie Chinoife rapporte une éclipfe de foleil le 21 Mars de l'année 638: M. Caffini, dans fes Elémens de l'Aftronomie Indienne, rapporte une éclipfe de foleil au 21 Mars; il parle d'un équinoxe moyen au 20 Mars.

---

(1) Aftronomie Chinoife.

NOTE.

L'Astronomie Chinoise marque l'éclipse au jour *Keng-tchin* (dix-septieme du cycle de 60) : par les regles du calcul des jours Chinois, ce jour *Keng-tchin* fut le 21 Mars. Le calcul de l'éclipse fait par M. Cassini au 21 Mars, fait voir que la méthode pour rapporter les jours Chinois aux jours juliens, est bonne & sûre : on peut la vérifier par beaucoup d'autres exemples.

L'an de J. C. 1049, les Astronomes Chinois supposoient le solstice d'hiver arriver à *Caifong-fou* (1), peu de temps après minuit, le 16 Décembre. Ces Astronomes marquerent dans le calendrier l'équinoxe du printemps au jour *Kimao* (2) de la seconde lune (3) : on ne trouve pas l'heure de l'équinoxe. Les jours du solstice & de cet équinoxe font voir un espace de 91 jours au moins entre le solstice d'hiver & l'équinoxe du printemps. On avoit des regles pour réduire cet équinoxe du 12 Mars dans le calendrier au vrai équinoxe qu'on savoit arriver plus de deux jours avant l'équinoxe du calendrier.

(1) Capitale du *Honan*.
(2) 17 Mars.
(3) De l'an 1050.

On a encore des éphemerides Chinoises, depuis l'an 1576 de J. C., jusqu'à l'entrée des Jésuites au Tribunal d'Astronomie (1) : ces éphémerides publiées à Peking dans ce temps-là, sont faites pour le méridien de Peking. Elles démontrent ce que j'ai dit, comme on va le voir ; cela achevera d'éclaircir ce que j'ai dit à l'occasion de l'éclipse de soleil de l'an 2155 avant J. C., année quatrieme du regne de *Ouanly* (2). Le vingt-deuxieme jour de la onzieme lune, jour *Keng-fu* (3), solstice d'hiver à 8 heures du soir. Le soleil dans le 4° de la constellation *Ki* (4).

Douzieme lune, grande (de 30 jours), premier jour *Ki-ouey* (20 Décembre), conjonction vraie après midi, 1 heure 28′ 48″ ; c'est par le moment de minuit qu'on commence à compter le lieu du soleil.

Année cinquieme du regne de *Ouan-*

(1) Le commencement du jour, au moment de minuit ; depuis l'an 1111 avant J. C., jusqu'à aujourd'hui, on a gardé ce commencement.

(2) *Ping-tse*, treizieme du cycle de 60, année de J. C. 1576.

(3) Quarante-septieme du cycle de 60, 11 Décembre.

(4) Voyez les constellations.

ly (1577), premiere lune grande, premier jour *Ki-tcheou* (1), vraie conjonction, matin, 7 heures, 43′ 12″.

Deuxieme lune, petite (de 29 jours), premier jour *Ki-ouey* (18 Février), conjonction vraie après minuit, 2 heures 28′ 48″; au jour *Ginou* (13 Mars) équinoxe du printemps, après minuit, 3 heures 28′ 48″.

Troisieme lune, grande, premier jour *Ou-tse* (19 Mars) vraie conjonction, soir 8 heures 28′ 48″.

Quatrieme lune, grande, premier jour *Ou-ou* (dix-huitieme Avril), vraie conjonction, matin 11 heures 43′ 12″.

Cinquieme lune, petite, premier jour *Ou-tse* (18 Mai), vraie conjonction après minuit, 43′ 12″.

Au jour *Gin-tse* (2) (11 Juin), vingt-cinquieme de la cinquieme lune; solstice d'été à 11 heures du matin.

Sixieme lune, petite, premier jour *Ting-sse* (16 Juin) vraie conjonction, matin 10 heures 43′ 12″.

Septieme lune, grande, premier jour

(1) 19 Janvier.

(2) C'est une erreur du livre; on la corrige dans la suite : le jour est *Kouey-tcheou*, 12 Juin.

Ping-ſu (15 Juillet), vraie conjonction, ſoir 7 heures 28′ 48″.

Huitieme lune, petite, premier jour *Ping-tchin* (quatorzieme Août), vraie conjonction, matin 4 heures.

Au jour *Kia-chin* (11 Septembre), vingt-neuvieme de la huitieme lune; équinoxe d'automne, ſoir 6 h. 28′ 48″.

Huitieme lune intercalaire, petite, premier jour *Y-yeou* (12 Septembre), vraie conjonction, 14′ 24″ après midi.

NOTE.

Les Calculateurs des éphémerides avoient pour époque du lieu du ſoleil le ſolſtice d'hiver, déterminé l'an de J. C. 1280, à Peking, après minuit, 1 heure 26′ 24″, le 14 Décembre. Ce ſolſtice fut déterminé à Peking par beaucoup d'obſervations faites avant & après le ſolſtice, avec beaucoup de ſoin, par un Gnomon de 40 pieds Chinois. On marque qu'on avoit ſoin de prendre le centre de l'image du ſoleil, qu'on prenoit le niveau, & qu'on meſuroit exactement.

Suite des Ephémerides de la cinquieme année du regne de Ouan-ly, *de Jeſus-Chriſt* 1577.

Neuvieme lune, grande, premier jour *Kia-yn* (11 Octobre), vraie conjonction, ſoir 9 heures 14′ 24″.

Dixieme lune, petite, premier jour *Kia-chin* (10 Novembre), vraie conjonction, matin 7 heures 43′ 12″.

Onzieme lune, grande, premier jour *Kouey Tcheou* (9 Décembre), vraie conjonction, soir 8 heures 28′ 48″.

Au jour *Ping-Tchin* (12 Décembre), quatrieme de la onzieme lune; solstice d'hiver, matin 1 heure 57′ 36″.

Douzieme lune, grande, premier jour *Kouey-ouey* (huitieme Janvier de l'an 1578), vraie conjonction, matin 11 h. 14′ 24″.

Trentieme jour de la douzieme lune *Gin-tse* (6 Février de l'an 1578) (1).

NOTES.

1°. J'ai réduit au temps Européen le temps exprimé en caracteres Chinois, pour les heures & les parties d'heure.

2°. On a vû le lieu du soleil marqué l'an 1576 au solstice d'hiver rapporté au quatrieme degré de la constellation *Ki*. Ensuite, jour par jour on ajoute un degré Chinois dans les constellations, jusqu'au solstice d'hiver de l'an 1577. On avoit alors des regles pour les équations qui réduisoient au lieu vrai les lieux moyens : on n'en parle pas dans les éphéme-

(1) Les premiers Missionnaires Jésuites n'entrerent en Chine qu'aux années 1581 & 1583.

rides ; les lieux moyens suffisoient pour l'arrangement de 12 lunes, & pour savoir la lune qui devoit être intercalaire. Cette méthode est clairement énoncée dans les Astronomies Chinoises, depuis le temps de *Ouanly*, jusqu'à l'an 206 avant J. C., on la donne comme celle qui étoit en usage avant l'incendie des livres. Les conjonctions vraies de la lune & du soleil sont marquées telles depuis qu'on savoit la méthode de réduire au lieu vrai les lieux moyens de la lune & du soleil ; car aux années 206, 105 avant J. C. & plusieurs années après, on marquoit les conjonctions moyennes. Les Tartares *Kitan*, dits *Leao*, ont été long-temps maîtres de la Tartarie occidentale & orientale & de quelques Provinces boréales de Chine. Leur Cour fut à Peking. Ils ont une histoire & Astronomie Chinoise ; leurs Astronomes Chinois ont marqué les lettres cycliques du premier jour de la lune intercalaire, depuis l'an de J. C. 913 jusqu'à l'an 1125 de J. C. On voit que ces Astronomes rangeoient aussi leurs 12 lunes dans la supposition des intervalles égaux entre les solstices & équinoxes, ils avoient des regles pour réduire les équinoxes moyens aux vrais.

3°. Selon la méthode du calendrier des éphémerides, du temps de *Ouanly*, l'année solaire étoit de 365 jours 5 heures 49′ 12″. Par des équations fautives, introduites pour le calcul des solstices, on faisoit cette année tantôt plus courte, tantôt plus longue ; mais on gardoit toujours à peu de chose près l'égalité des intervalles.

4°. Outre le lieu de soleil au moment de minuit dans les éphémerides, on y marque

le lieu de la lune & celui des Planetes de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Vénus & de Mercure; celui des nœuds de la lune & celui de la progression de la lune. Il seroit à souhaiter qu'on eût en détail des éphémerides plus anciennes, on n'en trouve pas de telles.

8°. *Sur une éclipse de soleil, au mois d'Octobre, l'an 2128 avant J. C.*

La chronique *Tchou-chou* marque les caracteres cycliques *Ki-tcheou* (1) à la premiere année du regne de *Thong-kang*, quatrieme Empereur de la Dynastie *Hia*.

Cette chronique dit : *à la cinquieme année du regne de* Tchong-kang, *en automne, à la neuvieme lune* (2), *au premier jour* Keng-su (3), *éclipse de soleil. L'Empereur ordonna au Prince* Yn *de se mettre à la tête d'une armée pour punir* Hi, Ho.

La premiere année de *Tchong-kang* ayant les caracteres *Ki-tcheou* du cycle, la cinquieme année doit nécessairement avoir les caracteres cycliques

(1) Vingt-sixieme du cycle de 60

(2) Il s'agit de la forme du calendrier de la Dynastie *Hia*; on en a parlé.

(3) Quarante-septieme du cycle de 60.

Kouey-ſſe (1). Les caracteres pour le jour *Keng-ſu*, premier jour de la neuvieme lune, & les caracteres *Kouey-ſſe* pour l'année, joints enſemble, ne conviennent qu'à l'année 2128 avant J. C., 13 Octobre. Dans nulle autre année, bien des ſiecles avant ou après l'an 2128, on ne ſauroit trouver une année *Kouey-ſſe* qui ait un jour *Keng-ſu*, premier de la neuvieme lune, & jour d'éclipſe.

L'année *Kouey-ſſe* étant l'an 2128, l'année *Ti-tcheou* eſt néceſſairement l'an 2132 avant J. C.

NOTES.

1°. Selon la chronique, *Tchong-kang* ſuccéda à *Tay-kang*. *Tay-kang* mourut à la quatrieme année de ſon regne. La premiere année de ce regne a les caracteres cycliques *Kouey-ouey* (2) ; c'eſt donc l'an 2138 avant J. C.

Tay-kang ſuccéda à *Ki*. *Ki* mourut à la ſeizieme année de ſon regne, & la premiere année de ce regne a les caracteres *Kouey-hay* (3) ; c'eſt donc l'an 2158 avant J. C.

Ki ſuccéda à *Yu*, premier Empereur de la Dynaſtie *Hia*. *Yu* mourut à la huitieme année de ſon Empire. La premiere année de cet Empire a dans la chronique les caracteres *Gin-*

---

(1) Trentieme du cycle de 60.

(2) Vingtieme du cycle de 60.

(3) Soixantieme du cycle de 60.

tse (1) ; c'est donc l'an 2169 avant J. C., qui fut la premiere année de l'Empire de *Yu* & de la Dynastie *Hia*. Selon la chronique *Tchou-chou*, c'est par les caracteres cycliques (2) de l'année, qu'il faut voir à quelle année julienne avant J. C. répondent les premieres années des regnes des Empereurs *Tchong-kang*, *Tay-kang*, *Ki*, *Yu*.

2°. La chronique met la Cour de *Tchong-kang* & de *Tay-kang* au lieu où est aujourd'hui la ville de *Tay-kang-hien* dans le *Honan*.

3°. Le texte de la chronique pour la cinquieme année de *Tchong-kang*, fait manifestement allusion à ce que le livre classique rapporte au temps de *Tchong-kang* (3) d'une éclipse de soleil, vue le premier jour de la neuvieme lune. Le texte de la chronique ne met pas, comme le *Chou-king*, le caractere *Fang*, nom de la constellation où le lieu du soleil est rapporté dans le *Chou-king*, au temps de la conjonction.

Par les Tables de M. Monnier on voit au treizieme Décembre de l'an 2128, une éclipse visible à *Tay-kang-hien*, d'un peu plus de quatre doigts ; par celles du P. Grammatici (4), l'éclipse fut de

(1) Quarante-neuvieme du cycle de 60.

(2) Le *Tchou-chou* met un intervalle de temps entre la mort des Empereurs *Yu*, *Ki*, *Tay-kang*, & la premiere année de leurs successeurs pour le dueil.

(3) Voyez ce qui est dit de cette éclipse à l'an 2155 avant J. C.

(4) Je parle ici des Tables de ce Pere, rédi-

trois doigts, & bien visible. Selon les Tables de M. Halley, l'éclipse fut visible à *Tay-kang-hien*, mais seulement d'un doigt $\frac{1}{3}$ ou $\frac{1}{2}$ (1).

On nous a averti ici d'une équation à ajouter au mouvement du soleil pour les temps antérieurs; & selon ce qu'on en a dit, les calculs des éclipses de l'an 2155 & de l'an 2128, feroient voir des éclipses considérables; mais je ne sais si cette équation proposée par M. Euler dans un nouveau livre, est bien constatée; mais quand même il faudroit la diminuer, elle seroit toujours très-favorable pour l'éclipse Chinoise de l'an 2255, & apparemment aussi, pour l'éclipse Chinoise de l'an 2128.

Le livre classique *Chou-king* ne parle que d'une éclipse de soleil au temps de *Tchong-kang*. Si l'éclipse de l'an 2155 est celle dont le *Ckou-king* parle, celle de l'an 2128 ne sauroit être celle du

---

gées à Peking par le Pere Kogler, pour l'usage du Tribunal Chinois d'Astronomie. Le Pere Kogler eut des éclaircissemens du Pere Grammatici & de quelques Jésuites d'Ingolstad qui étoient en possession des écrits du Pere Grammatici.

(1) A la fin voyez les calculs & le type de l'éclipse.

Chou-king. S'il conſte bien que l'éclipſe de l'an 2128 eſt réelle, elle ſeroit préférable à celle de l'an de 2155 ; car outre qu'elle répond bien aux circonſtances & caracteres marqués dans le *Chou-king*, comme l'éclipſe de l'an 2155, elle a l'avantage de déſigner nettement & le jour & l'année de l'éclipſe. J'attends la réponſe de M. de l'Iſle ſur ce que je penſois de cette éclipſe de l'an 2128, en cas qu'elle fut bien conſtatée, & je lui propoſois un ſyſtême, ſelon lequel on pouvoit très-bien ſe ſervir des éclipſes de l'an 2155 & de l'an 2128. L'autorité des Tables de M. Halley me paroît d'un grand poids pour rejetter l'éclipſe de l'an 2128, ou du moins pour faire voir qu'on doit s'en tenir à l'éclipſe de l'an 2155 ; comme celle du *Chou-king*, on peut admettre celle de l'an 2128 ; mais avant de prendre mon parti, je crois devoir attendre les éclairciſſemens que j'ai demandé à M. de l'Iſle.

C'eſt l'an de J. C. 279 (1) qu'on trouva dans un tombeau d'un Prince de *Ouey* dans la Province du *Honan*, la chro-

(1) Il y en a qui plaçent le temps de cette découverte peu d'années après.

nique *Tchou-chou* & le livre *Tcheou-cheou* dont j'ai parlé dans ce que j'ai dit de l'Aſtronomie, au temps de la Dynaſtie *Tcheou*. Dans les livres trouvés il y avoit des endroits avec des lacunes & des caracteres ou effacés, ou difficiles à reconnoître ; c'étoient d'anciens caracteres.

Chin-yo (1), Hiſtorien de la petite Dynaſtie *Leang*, fit une Edition de la chronique *Tchou-chou*. Il y joignit une courte explication qu'on diſtingue du texte du *Tchou-chou*. *Yu-ko*, Aſtronome eſtimé, étoit contemporain de *Chin-yo*. Il prétendit que l'année de l'éclipſe de ſoleil, conformément au texte du *Chou-king*, devoit être marquée non à la cinquieme année, mais à la premiere année du regne de *Tchong-kang*. *Lieou-hiuen* (2), fort ſavant dans la Littérature Chinoiſe, aſſure que quelque temps avant lui, des Aſtronomes trouvoient une éclipſe de ſoleil (3) au

(1) Il étoit en grande réputation peu de temps après l'an 504 de J. C.

(2) Il vivoit & écrivoit vers l'an 600 de J. C.

(1) Lieou-Hiuen ajoute que ces Aſtronomes trouvoient au temps de la conjonction le ſoleil à deux degrés Chinois, au nord de la conſtellation *Fang*.

jour *Keng-su*, premier de la neuvieme lun de l'année *Kouey-sse*, cinquieme année du regne de *Tchong-kang*. *Lieou-hiuen* ne parle pas là de ces caracteres, comme étant du livre *Tchou-chou*; mais comme le résultat des Astronomes pour une éclipse solaire, au temps qui répond au treizieme d'Octobre de 2128 avant Jesus-Christ.

Les Astronomes dont parle *Lieou-hiuen* pour l'éclipse de l'an 2128, ne peuvent pas être bien au-dessus de l'an 463 avant J. C.; car ce n'est que depuis cette année 463, qu'on voit dans les Astronomes Chinois un mois synodique & un mois draconitique très-approchants de ceux des meilleures Tables d'aujourd'hui. Ainsi, ces Astronomes pouvoient trouver pour le 13 Octobre de l'an 2128 une conjonction moyenne & en général écliptique; mais ces Astronomes n'étoient nullement en état d'assigner, pour des temps si anciens, en détail, la quantité & le temps des phases d'une éclipse de soleil pour un lieu assigné. Aussi, tout ce qu'on peut conclure de ce que dit *Lieou-hiuen*, c'est que les Astronomes trouvoient par leur calcul une conjonction moyenne, & en général une éclipse le 13 Octobre

de l'an 2128. Dans ce qui reſte des Aſtronomes avant le temps de *Lieou-hiuen*, juſqu'à l'an de J. C. 463, il y a bien des articles qu'on ne ſauroit bien déchiffrer ; mais on voit clairement qu'on n'étoit pas aſſez au fait ſur les parallaxes & ſur les équations, pour réduire juſte aux vrais les lieux moyens de la lune & du ſoleil. Du temps de *Lieou-hiuen* & quelque temps devant, pluſieurs Aſtronomes connoiſſoient aſſez bien le mouvement propre des fixes ; ils pouvoient trouver au temps de l'éclipſe de l'an 2128, le ſoleil à deux degrés Chinois, nord de la conſtellation *Fang*. Cela ne ſauroit regarder ni l'Aſtronome *Tſou-tchong* (1) en 463, ni l'Aſtronome *Yu-ko*(2) ; cela regarde apparemment quelques Aſtronomes peu avant *Lieou-hiuen*, parce qu'ils admettoient un mouvement propre des fixes qui pouvoit décrire le lieu du ſoleil, rapporté aux fixes.

Dans les premiers examens que je fis des éclipſes ſolaires des années 2155 &

---

(1) Il mettoit moins de 50 ans pour le mouvement d'un degré des fixes.

(2) Il aſſignoit plus de 100 ans pour un degré des fixes.

2128 avant J. C., je rejettois comme fausse l'éclipse de l'an 2128. Les Tables que nous avions ici, donnoient bien une éclipse en général, le 13 Octobre; mais elle n'étoit visible qu'aux pays plus boreaux que la Cour de l'Empereur *Tchong-kang*. Cela me fit penser que dans le *Tchou-chou*, on auroit bien pu après coup mettre les caracteres cycliques de l'an & du jour, conformes au calcul pour le 13 Octobre de l'an 2128. Ce que dit *Lieou-hiuen*, fortifioit ce soupçon; mais il paroît sans fondement; car depuis l'édition du livre, publiée par *Chin-yo*, les Astronomes Chinois, même ceux qui rejettent l'éclipse de l'an 2128, regardent les caracteres cycliques *Keng-su* pour le jour, & les caracteres *Kouey-sse* pour la cinquieme année de *Tchong-kang*, de même que les caracteres d'automne & de premier jour de la neuvieme lune, comme caracteres du livre *Tchou-chou*, & non comme un calcul fait après coup : d'ailleurs, si l'Astronome *Tsou-tchong*, l'Astronome *Yu-ko*, ou autres Astronomes, ou Historiens avoient, pour confirmer leur calcul, ajouté ces caracteres; à ce que dit le *Tchou-chou*, à la cinquieme année de *Tchong-kang*, ils auroient corrigé les

autres dates du livre, & qui y ont été laissées avec leur défaut manifeste. Comme il y avoit, dans le livre trouvé, bien des caracteres ou qui manquoient, ou qui étoient effacés, ou peu lisibles, il y eut nécessairement des années ou mal exprimées, ou mal mises dans les années des regnes. Ces défauts peuvent se corriger par les caracteres cycliques qui restent pour les jours & pour les années. Dans la chronique, par exemple, en comptant à la rigueur le nombre des années du livre, on trouve que l'année *Kouey-sse* pour la cinquieme année de *Tchong-kang*, jointe aux caracteres *Keng-su* pour le premier jour de la neuvieme lune, désignent le 28 Octobre de l'an 1948 avant J. C.; mais comme on marque le jour *Keng-su*, premier de la neuvieme lune, on trouve que cela ne peut convenir qu'au 13 Octobre de l'an 2128. Delà il est évident que, depuis le temps de *Tchong-kang*, en descendant, les caracteres qui manquent, ou qui étoient effacés, contenoient 180 ans de plus. L'addition de 60 ans, en conséquence des caracteres cycliques marqués dans la chronique pour la Dynastie *Tcheou*, est évidente, comme je l'ai dit dans la chronologie. Il n'y a pas

d'addition à faire pour la Dynastie *Hia* : les autres 120 ans à ajouter, sont donc démonstrativement à ajouter aux années de la chronique pour la Dynastie *Chang* dont *Tching-tang* fut premier Empereur. On voit tout cela expliqué dans la chronologie que j'ai envoyée.

NOTE.

Ce que je dis ici sur le temps de l'Empereur *Tchong-kang* & de l'éclipse du soleil, selon le *Tchou-chou*, dérange bien le systême de M. Freret, developpé dans sa nouvelle Dissertation sur la chronologie Chinoise; mais ce que je dis, ne diminue en rien la gloire qu'il s'est acquise. En développant d'une maniere si précise & si claire, son systême dans cette nouvelle Dissertation & dans les précédentes, si un Savant, de ce caractere, avoit fait quelque séjour en Chine, & vu par lui-même les livres Chinois, il auroit infailliblement fait les plus intéressantes & utiles découvertes dans l'antiquité Chinoise.



Cycle de 60 années avant J. C.

ANNÉES Avant Jesus-Crist.		ANNÉES Avant Jesus Christ.	
1..777.	*Kia-tse.*	31..747.	*Kia ou.*
2..776.	*Y-tcheou.*	32..746.	*Y-ouey.*
3..775.	*Ping-yn.*	33..745.	*Ping chin.*
4..774.	*Ting-mao.*	34..744.	*Ting-yeou.*
5..773.	*Ou-tchin.*	35..743.	*Ou-su.*
6..772.	*Ki-sse.*	36..742.	*Ki-hay.*
7..771.	*Keng-ou.*	37..741.	*Keng-tse.*
8..770.	*Sin-ouey.*	38..740.	*Sin tcheou.*
9..769.	*Gin-chin.*	39..739.	*Gin-yn.*
10..768.	*Kouey-yeou.*	40..738.	*Kouey mao.*
11..767.	*Kia su.*	41..737.	*Kia-tchin.*
12..766.	*Y hay.*	42. 736.	*Y-sse.*
13..765.	*Ping-tse.*	43..735.	*Ping-ou.*
14..764.	*Ting-tcheou.*	44..734.	*Ting-ouey.*
15..763.	*Ou-yn.*	45..733.	*Ou-chin.*
16..762.	*Ki-mao.*	46..732.	*Ki-yeou.*
17..761.	*Keng-tchin.*	47..731.	*Keng-su.*
18..760.	*Sin sse.*	48..730.	*Sin hay.*
19..759.	*Gin-ou.*	49..729.	*Gin-tse.*
20..758.	*Koue youey.*	50.728.	*Kouey-tcheou.*
21..757.	*Kia chin.*	51..727.	*Kia-yn.*
22..756.	*Y-yeou.*	52..726.	*Y mao.*
23..755.	*Ping-su.*	53..725.	*Ping-tchin.*
24..754.	*Ting-hay.*	54..724.	*Ting-sse.*
25..753.	*Ou-tse.*	55..723.	*Ou-ou.*
26..752.	*Ki-tcheou.*	56..722.	*Ki-ouey.*
27..751.	*Keng-yn.*	57..721.	*Keng-chin.*
28..750.	*Sin-mao*	58..720.	*Sin yeou.*
29..749.	*Gin-tchin.*	59..719.	*Gin su.*
30..748.	*Kouey-sse.*	60..718.	*Kouey-hay.*

Cycle de 60 pour 60 jours & 60 années.

1.	Kia-tſe.	甲子	21.	Kia-chin.	甲申	41.	Kia-tchin.	甲辰
2.	Y-tcheou.	乙丑	22.	Y-yeou.	乙酉	42.	Y-ſſe.	乙巳
3.	Ping-yn.	丙寅	23.	Ping-ſu.	丙戌	43.	Ping-ou.	丙午
4.	Ting-mao.	丁卯	24.	Ting-hay.	丁亥	44.	Ting-ouey.	丁未
5.	Ou-tchin.	戊辰	25.	Ou-tſe.	戊子	45.	Ou-chin.	戊申
6.	Ki-ſſe.	己巳	26.	Ki-tcheou.	己丑	46.	Ki-yeou.	己酉
7.	Keng-ou.	庚午	27.	Keng-yn.	庚寅	47.	Keng-ſu.	庚戌
8.	Sin-ouey.	辛未	28.	Sin-mao.	辛卯	48.	Sin-hay.	辛亥
9.	Gin-chin.	壬申	29.	Gin-tchin.	壬辰	49.	Gin-tſe.	壬子
10.	Kouey-yeou.	癸酉	30.	Kouey-ſſe.	癸巳	50.	Kouey-tcheou.	癸丑
11.	Kia-ſu.	甲戌	31.	Kia-ou.	甲午	51.	Kia-yn.	甲寅
12.	Y-hay.	乙亥	32.	Y-ouey.	乙未	52.	Y-mao.	乙卯
13.	Ping-tſe.	丙子	33.	Ping-chin.	丙申	53.	Ping-tchin.	丙辰
14.	Ting-tcheou.	丁丑	34.	Ting-yeou.	丁酉	54.	Ting-ſſe.	丁巳
15.	Ou-yn.	戊寅	35.	Ou-ſu.	戊戌	55.	Ou-ou.	戊午
16.	Ki-mao.	己卯	36.	Ki-hay.	己亥	56.	Ki-ouey.	己未
17.	Keng-tchin.	庚辰	37.	Keng-tſe.	庚子	57.	Keng-chin.	庚申
18.	Sin-ſſe.	辛巳	38.	Sing-tcheou.	辛丑	58.	Sin-yeou.	辛酉
19.	Gin-ou.	壬午	39.	Gin-yn.	壬寅	59.	Gin-ſu.	壬戌
20.	Kouey-ouey.	癸未	40.	Kouey-mao.	癸卯	60.	Kouey-hay.	癸亥

Les 12 *Tchi*, 支.

1. 子 Tſe.
2. 丑 Tcheou.
3. 寅 Yn.
4. 卯 Mao.
5. 辰 Tchin.
6. 巳 Sſe.
7. 午 Ou.
8. 未 Ou-ey.
9. 申 Chin.
10. 酉 Y-eou.
11. 戌 Su.
12. 亥 Hay.

Les 10 *Kan*, 干.

1. 甲 Kia.
2. 乙 Y.
3. 丙 Ping.
4. 丁 Ting.
5. 戊 Ou.
6. 己 Ki.
7. 庚 Keng.
8. 辛 Sin.
9. 壬 Gin.
10. 癸 Kou-ey.

Les 12 *Tchi* s'appellent les 12 *Tchin*, 辰.

On les nomme auſſi 12 *Tſe*, 子.

Le cycle de 60 eſt compoſé, comme on voit, par l'union des 12 *Tchi* avec les 10 *Kan*. Les 10 *Kan* étoient anciennement un cycle de 10 jours.

Les 12 *Tchi* faiſoient autrefois de même qu'aujourd'hui un cycle particulier de 12 années.

Les 12 *Tchi* expriment les 12 mois, ou lunes Chinoiſes.

Yn, premiere lune.
Mao, ſeconde lune.
Tchin, troiſieme lune. } du Printemps.

Sſe, premiere lune.
Ou, ſeconde lune.
Ou-ey, troiſieme lune. } de l'Eté.

Chin, premiere lune.
Y-eou, ſeconde lune.
Su, troiſieme lune. } de l'Automne.

Hay, premiere lune.
Tſe, ſeconde lune.
Tcheou, troiſ. lune. } de l'Hiver.

Les 12 *Tchi* expriment les 12 heures.

Après minuit.	*Après midi.*
Tſe, de 11 heures à une h.	*Ou*, de 11 heures à une h.
Tcheou, d'une heure à 3.	*Ou-ey*, d'une heure à 3.
Yn, de 3 à 5.	*Chin*, de 3 à 5.
Mao, de 5 à 7.	*Y-eou*, de 5 à 7.
Tchin, de 7 à 9.	*Su*, de 7 à 9.
Sſe, de 9 à 11.	*Hay*, de 9 à 11 h. du ſoir.

Commencement des cycles de 60 ans avant J. C.

57.	717.	1377.	2037.	2697.	3357.
117.	777.	1437.	2097.	2757.	3417.
177.	837.	1497.	2157.	2817.	3477.
237.	897.	1557.	2217.	2877.	3537.
297.	957.	1617.	2277.	2937.	3597.
357.	1017.	1677.	2337.	2997.	3617.
417.	1077.	1737.	2397.	3057.	3677.
477.	1137.	1797.	2457.	3117.	3737.
537.	1197.	1857.	2517.	3177.	
597.	1257.	1917.	2577.	3237.	
657.	1317.	1977.	2637.	3297.	

Les 28 Constellations Chinoises, supposées connues dans ce qu'on envoye sur l'ancienne Astronomie Chinoise.

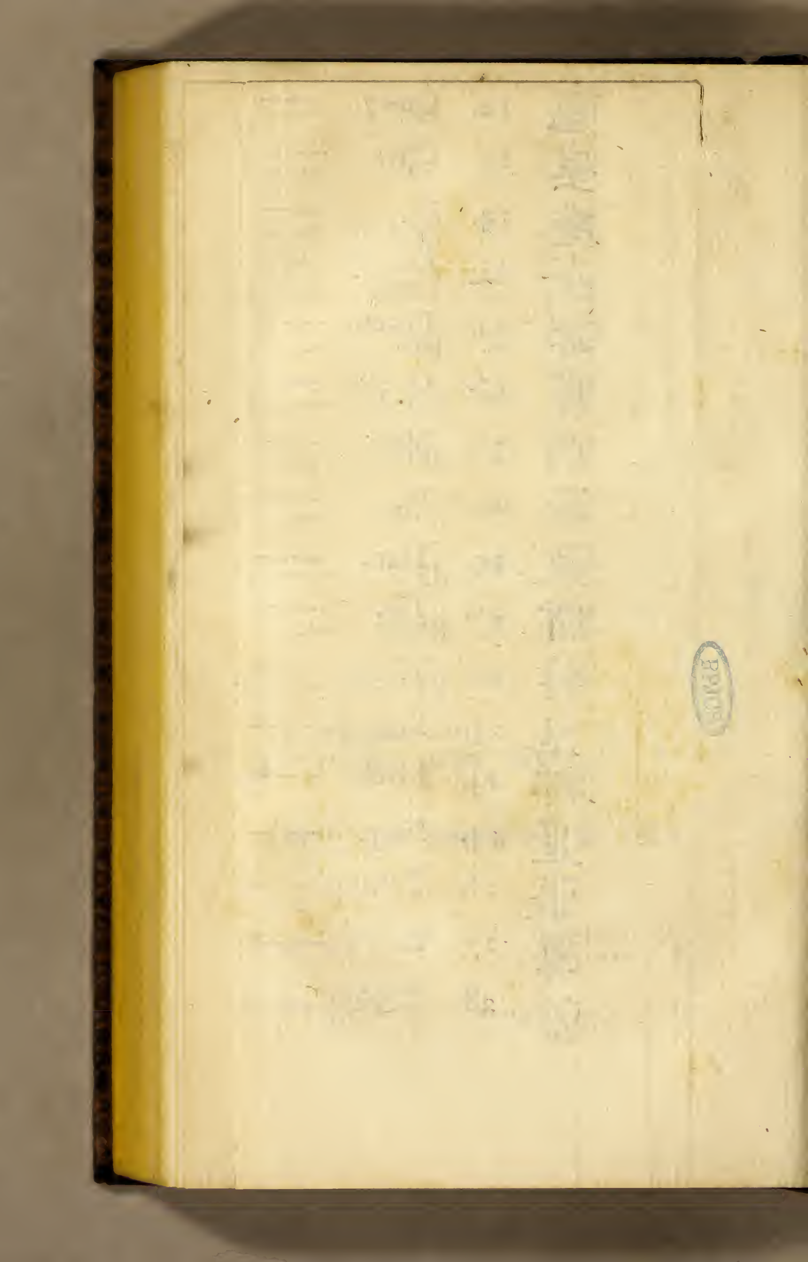
A placer entre les pag. 288 & 289.

CARACTERES CHINOIS.		NOMS CHINOIS DES CONSTEL.	ÉTENDUE selon L'ÉQUATEUR.	ETOILE par où comm. la CONSTEL.	LONGIT. au com. de l'an de J. C. 1700.	LATITUDE.
角	1.	Kio.	—— 12 *degrés Chin.*	*Spica Virginis. . .*	♎. 19° 40′ 3″. . .	2° 1′ 49″. *a.*
亢	2.	Kang.	—— 9	*κ. in* ♍.	♍. 0 19 41. . .	2 55 58. *b.*
氐	3.	Ti.	—— 15	*α. in lanco austr.*	♍. 10 54 28. . .	0 21 52. *b.*
房	4.	Fang.	—— 5	*π. in ed. ped. 2′.*	♍. 28 44 58. . .	5 26 42. *a.*
心	5.	Sin.	—— 5	*σ. occ. propè cor Scorpii.*	♐. 3 35 48. . .	3 5 10. *a.*
尾	6.	Ou-y.	—— 18	*μ. in 2°. cingulo.*	♐. 11 5 0. . .	14 50 0. *a.*
箕	7.	Ki.	—— 11	*γ. in cuspide* ♐.	♐. 27 4 18. . .	6 36 37 *a.*
斗	8.	Teou.	—— 26	*φ. in* ♐.	♑. 5 59 48. . .	3 54 23. *a.*
牛	9.	Ni-eou.	—— 8	. . . .	♑. 29 51 48. . .	4 37 2. *b.*
女	10.	Nu.	—— 12	*ε. in* ♒.	♒. 7 34 30. . .	8 10 15. *b.*
虛	11.	Hiu.	—— 10	*β. in* ♒.	♒. 19 13 17. . .	8 38 20. *b.*
危	12.	Ou-ey.	—— 17	. . . .	♒. 29 11 13. . .	10 39 40. *b.*
室	13.	Che.	—— 16	*Prima ala Pegas.*	♓. 19 17 3. . .	19 24 58. *b.*
壁	14.	Pi.	—— 9	*Ala extrema. . . .*	♈. 4 57 13. . .	12 36 30. *b.*
奎	15.	Kou-ey.	—— 16	*In fin. Brachandr.*	♈. 16 31 0. . .	17 48 20. *b.*
婁	16.	Le-ou.	—— 12	*β. in* ♈.	♈. 29 46 13. . .	8 38 35. *b.*
胃	17.	Ou-ey.	—— 14	. . . .	♉. 12 47 36. . .	11 8 29. *b.*
昴	18.	Mao.	—— 11	*Lucid. pley. . . .*	♉. 25 47. 8. . .	4 1 3. *b.*
畢	19.	Pi.	—— 16	*Oc. taurib. . . . .*	♊. 4 14 59. . .	2 36 21. *a.*
參	20.	Tsan.	—— 9	*δ, orion. . . . . . .*	♊. 18 9 43. . .	23 36 0. *a.*
觜	21.	Tse.	—— 2	*λ. in ori ex. 3. Bor. in capite. . .*	♊. 19 30 38. . .	13 25 2. *a.*
井	22.	Tsing.	—— 33	*μ. in* ♊.	♋. 1 4 50. . .	0 53 30. *a.*
鬼	23.	Kou-ey.	—— 4	. . . .	♌. 1 31 58. . .	0 48 8. *a.*
柳	24.	Li-eou.	—— 15	. . . .	♌. 6 7 30. . .	12 27 0. *a.*
星	25.	Sing.	—— 7	*Cor hydræ. . . . . .*	♌. 23 6 23. . .	22 25 20. *a.*
張	26.	Tchang.	—— 18	. . . .	♍. 1 30 0. . .	26 12 0. *a.*
翼	27	Y.	—— 18	. . . .	♍. 19 33 0. . .	22 41 0. *a.*
軫	28.	Tching.	—— 17	. . . .	♎. 6 34 18. . .	14 25 0 *a.*

Le Catalogue qu'on voit ici pour l'ordre des Constellations & leur étendue, est ce qu'on a de plus ancien avant le temps de J. C., temps relatif aux Mémoires qu'on envoye. Il seroit inutile de rapporter les arrangemens postérieurs; cela ne serviroit de rien.

La somme des degrés des Constellations = 365°: sans doute on a négligé le $\frac{1}{4}$ de degré, & on n'a pas mis les fractions pour quelques Constellations. Le cercle Chinois étoit de 365° $\frac{1}{4}$, & il faut y avoir égard, si l'on veut rapporter les degrés Chinois aux 360° Européens.

C'est à ces 28 Constellations & à leur étendue équatorienne, qu'on rapportoit les lieux du Soleil & de la Lune, &c. Il est facile de réduire le tout à l'écliptique; il faut distinguer tout cela dans l'ancienne Astronomie.



NOMS du jour Chinois, du premier Janvier julien, dans une période de 80 ans juliens avant J. C.

ANNÉES.			Noms du premier Janvier.
1.	biss.	721.	*Sin-ouey.*
2.		720.	*Ting-tcheou.*
3.		719.	*Gin-ou.*
4.		718.	*Ting-hay.*
5.	b.	717.	*Gin-tchin.*
6.		716.	*Ou-su.*
7.		715.	*Kouey-mao.*
8.		714.	*Ou-chin.*
9.	b.	713.	*Kouey-tcheou.*
10.		712.	*Ki-ouey.*
11.		711.	*Kia-tse.*
12.		710.	*Ki-sse.*
13.	b.	709.	*Kia-su.*
14.		708.	*Keng-tchin.*
15.		707.	*Y-yeou.*
16.		706.	*Keng-yn.*
17.	b.	705.	*Y-ouey.*
18.		704.	*Sin-tcheou.*
19.		703.	*Ping-ou.*
20.		702.	*Sin-hay.*
21.	b.	701.	*Ping-tchin.*
22.		700.	*Gin-su.*
23.		699.	*Ting-mao.*
24.		698.	*Gin-chin.*
25.	b.	697.	*Ting-tcheou.*
26.		696.	*Kouey-ouey.*
27.		695.	*Ou-tse.*
28.		694.	*Kouey-sse.*
29.	b.	693.	*Ou-su.*
30.		692.	*Kia-tchin.*

ANNÉES.		Noms du premier Janvier.
31.	691.	*Ki-yeou.*
32.	690.	*Kia-yn.*
33.	*biss.* 689.	*Ki-ouey.*
34.	688.	*Y-tcheou.*
35.	687.	*Keng-ou.*
36.	686.	*Y-hay.*
37.	*b.* 685.	*Keng-tchin.*
38.	684.	*Ping-su.*
39.	683.	*Sin-mao.*
40.	682.	*Ping-chin.*
41.	*b.* 681.	*Sin-tcheou.*
42.	680.	*Ting-ouey.*
43.	679.	*Gin-tse.*
44.	678.	*Ting-sse.*
45.	*b.* 677.	*Gin-su.*
46.	676.	*Ou-tchin.*
47.	675.	*Kouey-yeou.*
48.	674.	*Ou-yn.*
49.	*b.* 673.	*Kouey-ouey.*
50.	672.	*Ki-tcheou.*
51.	671.	*Kia-ou.*
52.	670.	*Ki-hay.*
53.	*b.* 669.	*Kia-tchin.*
54.	668.	*Keng-su.*
55.	667.	*Y-mao.*
56.	666.	*Keng-chin.*
57.	*b.* 665.	*Y-tcheou.*
58.	664.	*Sin-ouey.*
59.	663.	*Ping-tse.*
60.	662.	*Sin-sse.*
61.	*b.* 661.	*Ping-su.*
62.	660.	*Gin-tchin.*
63.	659.	*Ting-yeou.*
64.	658.	*Gin-yn.*
65	*b.* 657.	*Ting-ouey.*

ANNÉES.		Noms du premier Janvier.
66.	656.	*Kouey-tcheou.*
67.	655.	*Ou-ou.*
68.	654.	*Kouey-hay.*
69.	*biss.* 653.	*Ou-tchin.*
70.	652.	*Kia-su.*
71.	651.	*Ki-mao.*
72.	650.	*Kia-chin.*
73.	*b.* 649.	*Ki-tcheou.*
74.	648.	*Y-ouey.*
75.	647.	*Keng-tse.*
76.	646.	*Y-sse.*
77.	*b.* 645.	*Keng-su.*
78.	644.	*Ping-tchin.*
79.	643.	*Sin-yeou.*
80.	642.	*Ping-yn.*

Commenc. des périodes de 80 ans av. J. C.			Commenc. des périodes de 80 ans après J. C.		
1.	961.	1921.	80.	1040.	
81.	1041.	2001.	160.	1120.	
161.	1121.	2081.	240.	1200.	
241.	1201.	2161.	320.	1280.	
321.	1281.	2241.	400.	1360.	
401.	1361.	2321.	480.	1440.	
481.	1441.	2401.	560.	1520.	
561.	1521.	2481.	640.	1600.	11 Jan. *gr.*
641.	1601.	2561.	720.	1680.	11 Jan. *gr.*
721.	1681.	2641.	800.	1760.	12 Jan. *gr.*
801.	1761.	2721.	880.		
881.	1841.		960.		

Dans toutes ces années juliennes, le premier Janvier julien a les caracteres *Sin-ouey* ; dans les années communes, les caracteres Chinois du Premier Janvier reviennent les 2 Mars,

1er Mai, 30 Juin, 29 Août, 28 Octobre; 27 Décembre.

Aux années bissextiles, les caracteres Chinois du premier Janvier *Su* se retrouvent un jour plus tôt, les 1er Mars, 30 Avril, 29 Juin, 28 Août, 27 Octobre, 26 Décembre.

De l'usage de la période de 80 ans juliens, pour rapporter les jours Chinois.

Du cycle de 60 jours juliens de l'année julienne de 365 jours $\frac{1}{4}$.

Après avoir divisé les jours juliens de 4 ans juliens par 60, il reste 21 jours.

Après 12 ans, il reste donc 3 jours; après 16 ans, il reste 24 jours; après 20 ans, il reste 45 jours; 80 ans juliens donnent donc, après toutes les divisions par 60 jours, le nombre de 180 jours : ce reste se divise exactement par 60. Ainsi, divisant le nombre des jours de 80 ans juliens, par 60, il ne reste rien : donc, les caracteres Chinois des jours du cycle de 60, reviennent les mêmes aux mêmes jours de l'année julienne, après 80 ans juliens.

Si on a donc les caracteres Chinois du premier Janvier de chaque année julienne, dans la période de 80 ans, on a tous les jours de 12 mois juliens

dans la période de 80 ans. On voit dans la Table, tous les jours de l'année julienne qui ont les caracteres Chinois du premier Janvier julien.

Dans quelqu'année que ce soit, avant ou après J. C., on veut savoir les caracteres du jour Chinois qui répondent au jour julien assigné, il faut voir la place de l'année proposée dans la période de 80 ans; à côté on trouve les caracteres Chinois du premier Janvier, & par-là on a tous les caracteres Chinois des jours Chinois qui répondent aux jours juliens.

Premier exemple.

Scaliger rapporte une éclipse de soleil, le 19 Avril de l'an 481 avant J. C.; on veut savoir les caracteres Chinois de ce 19 Avril.

L'an 481 commence une des périodes de 80 ans; tous les commencemens de ces périodes de 80 ans ont les caracteres Chinois *Sin-ouey* (1). L'année est bissextile; les caracteres du premier Janvier se retrouvent au premier Mars, 30 Avril, &c. En suivant les jours du cycle de 60, dans la Table du cycle

(1) Huitieme jour du cycle de 60.

de 60, on trouve les caracteres *Keng-chin* (1) pour le 19 Avril. Le livre *Tchun-tsieou* rapporte une éclipse de soleil, l'an 481 avant J. C., au jour *Keng-chin*, premier de la cinquieme lune du calendrier Chinois de ce temps-là : c'est la même éclipse dont parle Scaliger ; & quand même il y auroit de l'erreur dans le calendrier Chinois pour l'ordre des lunes, *Keng-chin* désigneroit toujours le 19 Avril dans l'année 481 avant J. C. Devant & après, il n'y a pu avoir d'autre éclipse de soleil au jour *Keng-chin*.

Second exemple.

On veut savoir les caracteres Chinois qui répondent au premier Janvier de l'an 1111 avant J. C.; cette année 1111 est la onzieme année de la période de 80 ans, dont le commencement fut le premier Janvier de l'an 1121 avant Jesus-Crist. A côté de cette onzieme année, on voit dans la Table les caracteres *Kia-tse* (2) : ce sont les caracteres du premier Janvier de l'an 1111 avant J. C. Je crois inutile de donner d'autres exemples ;

(1) Cinquante-septieme jour du cycle de 60.
(2) Premier jour du cycle de 60.

on voit la méthode. Dans l'Histoire de l'Astronomie, je parle souvent des jours du cycle de 60, & j'y suppose la méthode pour calculer ces jours (1).

NOTES.

1°. L'an 1111 avant J. C., l'Empereur *Ou-ouang* ordonna que le commencement du jour civil seroit au moment de minuit; cela s'est observé depuis ce temps-là jusqu'aujourd'hui. La Table pour les jours de la période de 80 ans est faite dans la supposition du commencement du jour à minuit. Dans les occasions, je parle dans l'Histoire des commencemens du jour à midi, & au lever du soleil, dans la forme des calendriers avant l'an 1111 avant Jesus-Christ.

2°. Les Astronomes Chinois qui ont écrit vers l'an 105 avant J. C., ont eu connoissance de la période de 80 ans juliens, & faisoient usage de cette période pour calculer les jours des années antérieures; ils ne s'attribuent pas cette connoissance, ni cet usage, & les Chinois antérieurs avoient sans doute cette connoissance & cet usage : ils employoient l'année julienne.

---

(3) M. Alphonse de Vignoles, en examinant les jours Chinois, avec leurs caracteres & quelques dates, a trouvé la période de 80 ans & son usage pour le calcul des jours Chinois. *Miscell. Berol. tom.* 4. *Berol. ann.* 1734.

MÉMORIAL

Envoyé en Europe par le P. Thomas, Vice-Provincial des Jésuites en Chine.

Cet Ecrit ſimple & fidele renferme le récit de ce qui s'eſt paſſé à Peking dans tout le temps de la viſite de l'illuſtriſſime Seigneur Charles-Thomas Maillard de Tournon; il nous a paru propre à éclairer le Public ſur un événement auſſi intéreſſant.

ARTICLE PREMIER.

LORSQUE M. de Tournon eût été nommé Légat à la Chine, il écrivit de Rome au P. Grimaldi, pour le prier de lui obtenir la permiſſion d'aborder dans un des ports de cet Empire; il invita même ce Miſſionnaire à l'aider de ſes conſeils. La Lettre du Légat étoit du 7 Février de l'année 1702. Le P. Grimaldi répondit à M. de Tournon par pluſieurs voies différentes. Ses Lettres furent adreſſées à Fokien & à Canton, & il y parloit au Légat avec ſincérité ſur ce qu'on avoit à craindre ou à eſpérer dans ſa Légation.

Quand M. le Patriarche fut arrivé à Canton, le 8 Avril 1705, il prit conſeil

des plus anciens Missionnaires du pays, & il résolut de cacher sa dignité jusqu'au temps qu'il seroit à propos de la découvrir. Il fit cependant écrire aux Missionnaires de Peking qu'il alloit prendre sa route vers Nankin, & qu'ils pourroient lui adresser leurs Lettres dans cette Ville. Cette résolution changea bientôt, à la persuasion de quelques personnes qu'il écouta, contre l'avis commun. Il écrivit aux Missionnaires de Peking d'annoncer sans réplique à l'Empereur que le Patriarche d'Antioche, &c. étoit arrivé pour faire la visite de toutes les Missions, avec un plein pouvoir de Sa Sainteté. Depuis ce temps-là, M. le Patriarche ne demanda plus conseil à aucun Missionnaire de Peking, si ce n'est qu'il écrivit au P. Grimaldi, pour le prier de lui donner sincérement les avis qu'il jugeroit à propos. On sentit bien qu'après avoir donné l'ordre d'exécuter ses commandemens sans réplique, il n'étoit guere en disposition de croire ce qu'on lui manderoit de contraire aux idées & aux sentimens qu'on lui avoit inspirés. Il demanda aussi qu'on lui présentât un Jésuite pour être Vicaire Apostolique à Nankin. Il n'ignoroit cependant pas que nous étions dans

l'impoſſibilité de répondre ſur cela aux deſirs qu'il nous témoignoit.

Pour obéir au premier ordre de M. le Patriarche, nous écrivîmes deux fois en Tartarie à l'Empereur qui y étoit alors : nous demandâmes qu'on permît à M. le Patriarche d'uſer à la Chine de ſes pouvoirs. On ne fit point de réponſe déterminée à nos deux premieres Lettres : on nous refuſa ſon entrée à la Cour à la troiſieme; enfin, on la permit à la quatrieme. L'Empereur ordonna de faire prendre au Légat un vêtement à la Tartare, & le fit défrayer juſqu'à ſon arrivée à Peking. Par-là on ferma, ou du moins on dut fermer la bouche à ceux qui répandoient le bruit dans Rome & ailleurs que les Miſſionnaires établis à la Cour de l'Empereur de la Chine, empêcheroient le Légat d'entrer dans ce Royaume.

M. de Tournon partit de Canton le neuvieme Septembre, & fut reçu partout avec de grands honneurs. Cependant la grandeur & la peſanteur des bateaux qu'on lui avoit donné pour le tranſporter à Pekin, retarda un peu ſon arrivée & le deſir que les Miſſionnaires avoient inſpiré à l'Empereur de voir un homme revêtu d'une auſſi émi-

nente dignité que celle de Légat du ſaint Siége : nous en avions donné une très-haute idée à Sa Majeſté Chinoiſe. Vers la mi-Novembre, l'Empereur envoya exprès dans la Province de Canton, pour étudier le Légat, ſous le prétexte de faire hâter ſon voyage. Le 25 du même mois, il fit partir ſon fils *Cum-yo*, & le fils du Vice-Roi, pour aller au-devant du Légat. Un Miſſionnaire de chacune des trois Egliſes accompagna ces deux Mandarins. Ils trouverent le Patriarche à 24 lieues de Peking, embarraſſé à continuer ſon voyage, parce que le fleuve étoit glacé. Ils le conduiſirent par terre à la Capitale, où il arriva le quatrieme Décembre. M. de Tournon fut loger dans celle des maiſons des Miſſionnaires que l'Empereur leur avoit bâtie dans l'enceinte de ſon Palais. Ce fut afin qu'il fût plus à portée de recevoir les faveurs de la Cour. En effet, on aſſigna au Légat des proviſions de bouche, aux frais de l'Empereur, pour tout le temps de ſon ſéjour à Peking. Un des domeſtiques du Patriarche étant venu à mourir, l'Empereur, à la priere du Légat, lui donna un champ pour ſa ſépulture : de-là la grande eſpérance que concut le Prélat

d'établir une maiſon de Miſſionnaires Italiens à Peking. On appelloit déjà ce Cimetiere le Cimetiere des Italiens. Il auroit été peut-être plus convenable d'accepter une portion de celui qui étoit deſtiné aux anciens Européens. On l'offrit au Patriarche ; mais il en voulut un nouveau, & montra par-là une eſpece de ſéparation de nous à un Prince très-pénétrant.

L'Empereur cependant faiſoit obſerver par des eſpions ſi l'on ne changeroit rien aux cérémonies accoutumées des chrétiens dans l'enterrement du défunt. Il apprit qu'il y avoit eu de la différence. Il en fut fâché, mais ſans rien faire éclater. Au contraire, il envoya au Patriarche deux faiſans deſtinés pour la table Impériale. Il lui permit même de ſe faire tranſporter à ſon Audience, tout malade qu'il étoit, faveur qui n'avoit point encore eu d'exemple. L'Empereur reçut donc le Légat dans un jardin peu éloigné de la premiere porte du Palais, pour ne lui point donner la peine de traverſer avec fatigue de grandes cours & de longs appartemens. Ce fut le 31 Décembre que M. de Tournon fut admis pour la premiere fois en la préſence de l'Empereur. Il

étoit ſuivi de toute ſa maiſon & de tous les Miſſionnaires de Peking. Les différentes cohortes au milieu deſquelles il lui fallut paſſer, avoient ordre de le diſpenſer des cérémonies Chinoiſes en conſidération de ſa perſonne & de ſa maladie. Il ſalua donc Sa Majeſté Impériale par ces ſortes de génuflexions que l'on traite en Europe d'adoration. L'Empereur fit aſſeoir le Légat ſur un monceau de couſſins : il lui demanda des nouvelles de la ſanté du Pape, & il fit tout cela d'un air de bonté & de familiarité qui nous ravit. Une réception de la ſorte eſt ordinaire en Europe; mais à la Chine, elle fut regardée comme un miracle de faveur. Les bontés de l'Empereur pour le Patriarche parurent de toutes les manieres : on lui fit préſenter du thé par les plus grands Seigneurs de la Cour : l'Empereur lui-même lui mit en main une coupe pleine de vin; enfin, on lui ſervit une table couverte de 36 plats d'or : l'Empereur n'y avoit preſque pas touché. Cette table fut envoyée au Patriarche dans ſon logis. On s'entretint de choſes agréables après le dîner; enfin, l'Empereur invita le Patriarche à s'expliquer ſur le ſujet de ſa Légation. Il l'entendit diſcourir aſſez

long-temps, & le redressa avec bonté, lorsqu'il s'égaroit. Enfin il fit tout pour l'engager à avoir de la confiance dans sa personne Impériale.

On peut protester que dans toutes les Histoires de la Chine, on ne trouvera pas d'exemple d'une réception faite à aucun Ambassadeur, qui égale celle de M. le Patriarche. Si les Européens nouveaux venus ne peuvent se le persuader, parce qu'ils ignorent les usages de cette Cour, tous les Tartares & tous les Chinois en sont convaincus, & le Prince, héritier de la couronne, l'a témoigné. Avec le commencement de l'année chrétienne, on vit recommencer les bontés de l'Empereur pour M. de Tournon. Le premier de Janvier, l'Empereur promit qu'il enverroit des présens au Pape, & le second de Janvier il les fit délivrer. Il nomma aussi le P. Bouvet pour les présenter de sa part à Sa Sainteté, & M. le Patriarche nomma M. Sabini pour aller à Rome en son nom. Le P. Bouvet & M. Sabini ne furent chargés que des présens les moins considérables, parce qu'on apprit à Peking que les vaisseaux alloient partir pour l'Europe. L'Empereur se réserva d'envoyer les plus précieux par le même

navire qui reporteroit M. le Patriarche.

Cependant Sa Majesté alla prendre le plaisir de la chasse d'hiver, & comme M. le Patriarche ne crut pas qu'il fût de la bienséance d'accompagner l'Empereur dans ce voyage de plaisir, on le pria de nommer quelqu'un de sa part qui pût être témoin de ce magnifique divertissement. On ordonna à des Mandarins de porter de trois en trois jours des provisions à M. le Légat, qui étoit indisposé.

Le commencement de l'année Chinoise approchoit, lorsque nous commençâmes à craindre que la libéralité de la Cour ne se refroidît à l'égard de M. le Patriarche, & sur-tout qu'on ne le traitât pas avec toute la distinction que nous souhaitions dans la distribution des présens que fait l'Empereur au renouvellement de chaque année. Notre crainte augmenta lorsque nous vîmes que le dernier jour de l'année étoit arrivé sans qu'il parût aucun vestige de présens de la part de l'Empereur. Enfin, Sa Majesté ordonna qu'on apportât à M. le Patriarche un esturgeon d'une grandeur prodigieuse; il étoit accompagné d'autres poissons, avec des cerfs, des sangliers, des faisans & une

table, plus riche encore par une belle garniture d'argent, que par les mets dont on devoit la couvrir. Rien ne fut plus magnifique que l'appareil avec lequel on conduisit au Prélat les présens de la Cour.

Le 26 Février, l'Empereur invita M. le Patriarche à prendre sa part du spectacle d'un beau feu d'artifice qui devoit être tiré dans une maison de campagne appartenante à Sa Majesté. Comme M. de Tournon étoit toujours indisposé, l'Empereur le fit transporter à travers ses jardins; on lui assigna une place commode; on lui fit entendre un concert d'Eunuques, qu'on ne fait chanter que dans l'appartement des femmes; enfin on le fit coucher la nuit dans un appartement de la maison Impériale à la campagne, & deux Mandarins furent toute la nuit de garde à sa porte.

Au commencement du printemps, l'Empereur alla dans la Province de *Peche-li*, pour y prendre le divertissement d'une chasse de certains oiseaux aquatiques qui s'y assemblent en quantité. C'est un amusement de la belle saison, que l'Empereur prend d'ordinaire avant que d'aller en Tartarie passer les grandes chaleurs de l'été. M. le Patriarche

reçut du Prince héritier, pendant l'absence de l'Empereur, les mêmes présens & les mêmes distinctions qu'il avoit reçu de l'Empereur. Les chaleurs du mois de Mai inviterent M. le Patriarche à prendre les bains d'eau chaude qu'on lui croyoit nécessaires pour sa santé. Il y alla accompagné d'un Mandarin qui lui fit préparer un logement commode. Souvent l'Empereur s'informa de sa santé; & enfin, vers le dixieme jour de Juin, il le fit inviter à venir prendre son audience de congé. La maladie de M. le Patriarche étant augmentée, il ne put paroître devant l'Empereur. Deux Mandarins du troisieme rang eurent ordre de ne point quitter M. le Patriarche, & de donner souvent de ses nouvelles à la Cour. Aussi-tôt que l'Empereur eût appris sa convalescence, il lui envoya un présent (car c'est la coutume à la Chine d'en faire aux convalescens); c'étoient 15 pieces de brocard & une livre de la précieuse racine de *Ginsem*.

Sur la nouvelle qu'eut M. de Tournon du prochain départ de l'Empereur pour la Tartarie, il ne voulut pas laisser échapper l'occasion d'avoir encore une

audience de Sa Majesté. Il fut admis dans une maison Impériale hors de la Ville, & il y fut conduit par des Mandarins avec pompe. L'Empereur, ayant toujours égard à son incommodité, lui permit de se faire servir à sa maniere, par ses Officiers. On le mena ensuite dans une salle intérieure où après avoir fait les neuf génuflexions du cérémonial, soutenu par les PP. Gerbillon & Pereira, il s'assit en présence de l'Empereur. Le Prince héritier se trouva à l'audience, avec le neuvieme & le treizieme fils de l'Empereur & peu d'autres Courtisans. Après qu'il eût remercié l'Empereur de ses bontés, il fut invité à voir le lendemain la maison de campagne de l'Empereur & les jardins du Prince héritier.

M. le Patriarche fut reçu dans l'une & dans les autres avec toute la distinction possible. Le Prince héritier le conduisit lui-même dans ses jardins. Il avoit fait préparer deux barques pour le promener sur le canal, l'une pour le Patriarche, & l'autre pour le Prince. Tantôt la barque du Prince précédoit le Légat, comme pour le conduire, tantôt elle le côtoyoit pour pouvoir l'entrete-

tenir. Enfin, le Prince régala M. de Tournon d'un rafraîchissement de liqueurs délicieuses ; ensuite le Légat prit congé & sortit aux applaudissemens de toute la Cour, surprise de la réception que les Missionnaires du Palais avoient procuré à un étranger : plusieurs même murmuroient de la familiarité avec laquelle, disoient-ils, l'héritier d'un grand Empire s'étoit ravalé.

Il est vrai que le Seigneur a lui-même fléchi le cœur de l'Empereur en faveur de M. de Tournon ; mais on peut dire que les Peres des Peking n'ont pas peu contribué à lui attirer en sa personne à l'Eglise tant de marques de considération. Les Infideles par-là sont disposés à embrasser une Religion honorée jusques dans les Cours de la Gentilité. Plût à Dieu que l'Empereur eût continué à traiter M. le Patriarche avec la même distinction ! mais tout choqué qu'il a été contre lui pendant deux mois, il ne lui a pas cependant refusé les marques de sa libéralité : on lui a toujours fourni gratuitement des provisions, & c'est aux frais de l'Empereur qu'il a été reconduit à Canton.

ARTICLE II.

SUR les Controverſes en matiere de Religion.

NOUS nous contenterons, pour cet article, de dire que quand M. de Tournon arriva à Peking, & qu'il y inſinua aux Miſſionnaires qu'il y trouva, que le Décret qui décidoit les conteſtations fâcheuſes qui les diviſoient, avoit été porté à Rome, ils ſupplierent ſon Excellence de le leur faire connoître, & même de le leur ſignifier, proteſtant qu'alors ils ſacrifieroient à l'obéiſſance dûe à l'Egliſe tous les intérêts de la Miſſion, & juſqu'à leur propre vie; qu'ils abandonneroient même la Chine, ſi le ſouverain Pontife l'ordonnoit ainſi.

Nous ſupprimons les autres détails relatifs à ces controverſes, parce que nous nous faiſons une loi de reſpecter & d'obéir aux ordres des ſouverains Pontifes, qui défendent d'en parler ni directement, ni même indirectement.

ARTICLE III.

CONDUITE de M. le Patriarche dans différentes négociations qu'il traita à la Cour de Peking.

Le 25 Décembre de l'année 1705,

l'Empereur fit demander au Patriarche la cause de sa Légation. L'Empereur, parfaitement instruit de tout ce qui se passe dans son Empire, n'ignoroit pas le sujet de nos divisions. Ainsi, quand il vit arriver un Commissaire Apostolique, il conçut assez qu'il ne venoit que pour rétablir la paix entre les Missionnaires d'Europe. Il fit donc dire à M. le Légat par des Mandarins, qu'une navigation de 6000 lieues n'avoit été entreprise que pour un grand dessein, & qu'il lui importoit d'en être informé. Le Patriarche répondit qu'il venoit seulement à la Chine pour rendre graces à Sa Majesté, au nom du Pape, de la protection qu'elle vouloit bien donner à la Religion chrétienne & aux Missionnaires qui l'annonçoient. M. le Patriarche se seroit expliqué plus nettement sur les véritables motifs de sa Légation; mais les sieurs Sabini & Appiani l'en empêcherent. Enfin, il résolut de les faire savoir à l'Empereur, mais en secret, par le canal des Mandarins.

Le 26 Décembre, il mit entre les mains des Mandarins un Mémoire pour l'Empereur, écrit en Italien, & dans une conférence secrette, il déclara aux Mandarins qu'il venoit faire la visite des

Peres de Pekin. Nous ſumes le ſoir du Patriarche lui-même, que l'Empereur avoit répondu à ſon Excellence de la bonne conduite & de la régularité des Peres de ſa Cour, & qu'il lui avoit permis ſeulement d'aller viſiter ceux qui étoient répandus dans les Provinces. Tout cela ſe fit avant qu'on eût traduit en Chinois le Mémoire Italien du Légat : nous en parlerons bientôt.

Le 27 Décembre, les Mandarins dirent à ſon Excellence que l'affaire étoit terminée. Ce mot d'*affaire terminée* donna bien de la joie au Patriarche. Il crut que l'Empereur lui accordoit tout ce qui étoit renfermé dans ſon mémoire. Le P. Kiliani & les autres Peres crurent devoir rabattre un peu de ſa joie, & lui apprendre que l'expreſſion des Chinois ne vouloit dire autre choſe, ſinon que ſon affaire alloit ſon chemin. D'ailleurs ils lui firent comprendre que ſon Mémoire n'ayant pas encore été traduit, il étoit difficile que l'Empereur eût ſitôt conſenti à toutes ſes demandes : voici les propres termes du Mémoire, fidellement traduits de l'Italien.

» Pour obéir aux ordres de Votre Majeſté Impériale, je lui dirai que Sa Sainteté a un ſi grand zele pour le ſalut

de ſon ame, qu'elle deſire ardemment d'avoir une correſpondance éternelle avec cette Cour, & de ſavoir ſans ceſſe des nouvelles de ſa royale perſonne; de lui faire part de toutes choſes; de la prévenir ſur tout ce qui pourra lui faire plaiſir: pour cela, Sa Sainteté ſouhaiteroit établir ici une perſonne d'une grande prudence, d'une grande intégrité, d'une éminente doctrine, en qualité de Supérieur général de tous les Européens. Ce Supérieur ſatisfera tout-à-la-fois aux deſirs de Sa Sainteté, aux prétentions de Votre Majeſté & au bon gouvernement de la Miſſion que la protection, l'exemple & les bons avis de Votre Majeſté honorent ſi fort ».

L'Empereur eut tant d'impatience de voir ce Mémoire, qu'il ſe le fit apporter, quoiqu'il ne fût qu'à demi-traduit en Tartare. Lorſqu'il l'eût lu tout entier: ce ne ſont-là que des demandes frivoles, dit-il: le Patriarche n'a-t-il rien autre choſe à négocier ici? Les Courtiſans furent ſurpris de la pénétration de l'Empereur.

Le 28 Décembre, les Mandarins rapporterent au Patriarche que l'Empereur jugeoit à propos que ce Supérieur général des Miſſions fût un homme

connu à ſa Cour ; qui y eût au moins demeuré dix ans, & qui en connût les manieres. Ils fortifierent ce ſentiment du Prince de très-bonnes raiſons. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour le Patriarche. Il s'écria d'un air de vivacité & d'émotion, qu'on voulut bien attribuer à ſa maladie, qu'on lui avoit tout accordé la veille, & qu'on lui refuſoit tout aujourd'hui ; qu'il falloit bien que l'Empereur eût reçu de nouvelles inſpirations par certains canaux. Le P. Pereira, qui prévit les ſuites de cette émotion, pria humblement M. le Patriarche de ne rien laiſſer échapper qui pût contriſter l'Empereur ; qu'après tout, ce Prince ne lui avoit rien accordé la veille, & qu'il ne lui refuſoit rien aujourd'hui ; qu'il ne faiſoit que propoſer ſes conditions, en vue d'exécuter ſa demande. Le Patriarche prit mal l'avis du P. Pereira, & dit qu'il ne prétendoit pas être interrompu lorſqu'il parloit. Il ajouta qu'il vouloit qu'on traduisît ce qu'il venoit de dire, & qu'on le portât à l'Empereur. Les PP. Gerbillon & Pereira prirent donc le parti de ſe taire, quoiqu'ils compriſſent le mauvais effet que devoit produire le diſcours du Patriarche. M. Appiani donna

donna donc par écrit ſa réponſe aux Mandarins. Auſſi-tôt qu'ils la lurent, la colere & la douleur parurent ſur leur viſage; ils s'écrierent qu'on manquoit de reſpect à leur Maître, le plus grand Prince de l'univers : ils ſe plaignirent qu'on l'accuſoit de légéreté d'eſprit, en le taxant de défaire le lendemain ce qu'il avoit fait la veille. Pour ſe plaindre plus à l'aiſe, ils ſe retirerent dans un autre appartement. Cependant les PP. Pereira & Gerbillon, reſtés ſeuls avec M. le Patriarche, lui remontrerent modeſtement qu'il falloit en cette Cour une maniere plus modérée de négocier. A ces mots le Patriarche ne ſe contint plus; il éclata en reproches contre le P. Pereira : il lui dit, avec mépris, que depuis 30 ans il faiſoit le métier de vil artiſan auprès de l'Empereur. Enfin, il le fit examiner par ſon Auditeur, après l'avoir obligé par ſerment à dire la vérité. Le Pere plus froid que le marbre ſe préparoit à s'excuſer, lorſque l'Auditeur le prit par le bras, & le conduiſit ailleurs.

L'Empereur apprit, lorſqu'il étoit à la chaſſe, par un Eunuque, tout ce qui s'étoit paſſé chez M. le Patriarche, & dès le ſoir, il fit faire au ſieur Appiani

une bonne réprimande qui retomboit ſur le Légat : ainſi avorta la premiere négociation.

Le 29 Décembre, l'Empereur dit tout haut à ſa Cour : notre nouveau venu d'Europe s'eſt imaginé que les anciens Européens de mon Palais ont brigué la nouvelle dignité dont il parle dans ſon Mémoire ; il ſe trompe très-certainement : car, outre qu'une commiſſion de la ſorte n'a parmi nous ni rang, ni prérogatives, ce ſeroit pour eux une charge bien peſante. Les Romains voudroient abſolument rendre comptable leur Agent de tous les mauvais ſuccès de leurs négociations à Peking. Je connois nos anciens Européens, & je ſuis sûr qu'aucun d'eux ne voudroit ſe charger d'un pareil fardeau. D'ailleurs j'eſtimerois bien peu quiconque d'entr'eux prendroit une commiſſion ſemblable. L'Empereur nous ordonna au même temps de préſenter à l'Auditeur du Patriarche une proteſtation ſur tout ce qui s'étoit paſſé ſur l'affaire du Supérieur de la Miſſion. Nous déclarions, par cette proteſtation, 1°. que nous n'avions en aucune maniere empêché l'Empereur d'accorder à M. le Patriarche ce qu'il ſouhaitoit ; 2°. nous ajoutions que, quand

bien même l'Empereur nous obligeroit ſous les plus grandes peines d'accepter la ſupériorité ſur toutes les Miſſions de la Chine, nous la refuſerions. Le Patriarche reçut notre proteſtation avec toutes les cérémonies de Légat Apoſtolique : nous étions tous à genoux devant lui. Il entendit lire la proteſtation, & après l'avoir entendue, il ajouta qu'il étoit sûr que quelques-uns, ou du moins quelqu'un de nous, avoit détruit ſa négociation auprès de l'Empereur ; que nous priſſions garde à ne point nous oppoſer aux intentions du ſouverain Pontife & de l'Egliſe ; que ſon deſſein avoit été d'établir une bonne correſpondance entre la Cour de Rome & celle de Peking, pour le bien de la Miſſion. Nous entendîmes ce diſcours du Patriarche, & nous nous retirâmes tous en ſilence.

Une ſeconde négociation fut une ſuite de la premiere. Les PP. Gerbillon & Pereira avoient entendu dire à M. le Patriarche que le ſaint Pere ſouhaitoit qu'on établît un homme à Peking, pour être l'entremetteur entre le deux Cours. Ils prirent la réſolution d'en parler à l'Empereur, eſpérant que le Prince auroit moins de peine à ſouffrir

à Peking un Agent qu'un Supérieur général de toute la Miſſion. Ils en firent porter la parole à l'Empereur par ſon grand Chambellan : Sa Majeſté en parla le lendemain à M. le Patriarche lui-même, dans une audience qu'il lui donna. En effet, le 31 Décembre, le Patriarche s'étant fait porter chez l'Empereur, propoſa de la part du Pape un Agent, pour porter à l'Empereur les Lettres de Rome, & pour envoyer à Rome celles de la Cour de Peking. L'Empereur répondit que la choſe étoit facile, & qu'on pouvoit donner cette commiſſion à quelqu'un des anciens Européens de ſon Palais. Le Patriarche répliqua qu'il étoit plus à propos que ce fût un homme de confiance, connu en Cour de Rome, & qui en sût le ſtyle & les manieres. Que voulez-vous dire par cet homme de confiance, répondit l'Empereur ? nous ne parlons point ainſi à la Chine. Tout ſujet eſt pour moi un homme de confiance, & je compte ſur la fidélité d'eux tous. J'ai à ma Cour & à mon ſervice des Mandarins de trois ordres différents : je dis indifféremment à quelqu'un d'eux d'exécuter mes volontés, & qui d'entr'eux oſeroit y manquer ? Suppoſé que je vous accordaſſe

un Agent tel que vous souhaitez, ce nouveau venu pourroit-il m'entendre & se faire entendre? Il faudroit un Interprete & de-là des soupçons & des défiances comme on en a aujourd'hui. Le Patriarche témoigna qu'il avoit en vue un homme appliqué, qui nuit & jour alloit travailler à apprendre le Chinois. L'Empereur refusa de l'accepter, & cette affaire fut terminée.

La troisieme négociation de M. le Patriarche ne fut pas plus heureuse. M. de Tournon, fondant de grandes espérances sur les marques de distinction qu'il avoit reçu de la Cour, oublia le double refus qu'il venoit de recevoir. Il écrivit donc au Mandarin *Kan-kama*, qu'il avoit des affaires secrettes à lui communiquer pour l'Empereur. *Kan-kama* se rend chez M. le Patriarche. Il apprend de lui qu'il avoit envie d'acheter à ses frais une maison à Peking; qu'il ne s'agissoit plus que d'en obtenir la permission de la Cour. *Kan-kama* avoit souvent entendu dire à l'Empereur que le Patriarche paroissoit avoir du chagrin contre les anciens Européens de son Palais. Ainsi, pour le sonder, cet adroit Mandarin lui représenta l'affaire comme aisée à obtenir. Seulement il

lui demanda pourquoi il ne ſe ſervoit pas du canal des Peres pour demander la grace qu'il ſouhaitoit. Il s'informa enſuite du Patriarche s'il avoit des ſujets de ſe défier d'eux, & ſur qui en particulier tomboient ſes défiances. L'habile Tartare trompa le Romain. Il tira de lui les ſujets vrais ou faux de la défiance qu'il avoit conçue, le nom de ceux dont il ſe défioit. Celui-ci rapporta le tout à l'Empereur. Cependant *Kan-kama* entretint M. le Patriarche dans l'eſpérance qu'il feroit ſon affaire auprès de l'Empereur, quand il auroit trouvé le moment favorable. Enfin, le 4 Février, il lui parla de la ſorte : vous ſouhaitez une maiſon dans Peking, il eſt également facile à l'Empereur & de vous permettre d'en acheter une, & de vous la donner (*Kan-kama* parloit ainſi de concert avec l'Empereur) ; vous voyez ce qu'il a fait pour les Peres, il eſt prêt d'en faire autant pour vous, ſi vous vous ſervez de leur organe pour demander ce que vous deſirez. Faites donc paroître un eſprit de paix & d'union ; joignez-vous à ces anciens Européens ; agiſſez d'accord avec eux : ils ſont les ſeuls qui diſent du bien de vous à l'Empereur. Qui vous reconnoîtroit ici pour

un homme considérable en Europe, s'ils n'avoient rendu bon témoignage de vous? Sachez qu'ils ont ici du crédit, & que vous ne réussirez que par leur moyen. M. le Patriarche sut gré au Mandarin de son avis. Le lendemain il fit venir les PP. Grimaldi, Gerbillon, Thomas & Pereira. L'Empereur sut que le Patriarche avoit vu ces Peres, & leur ordonna de venir lui rendre compte de leur conversation avec son Excellence. Les Peres comptoient déjà qu'on leur accorderoit ce qu'ils alloient demander pour M. le Patriarche. Cependant l'Empereur, qui étoit informé de tout par *Kan-kama*, fit entendre à ces Peres que son intention n'avoit pas été d'accorder par leur moyen, la demande du Patriarche. Le Patriarche, leur ajouta-t-il, prétend que je ferois grand plaisir au Pape, & que par-là je rendrai mon nom illustre dans toute l'Europe; mais que sais-je, continua Sa Majesté, de quelles gens on la remplira cette maison? On ne me dit pas de quelle Nation, ni de quel Ordre seront ceux qui l'habiteront. Le Patriarche dit, continua l'Empereur, que la vie de ceux qu'il a destinés à habiter la nouvelle maison, est différente de celle des anciens Européens; mais

ſa conſéquence va trop loin. Il faudra donc que j'en accorde à tous ceux qui ne ſeront pas de même inſtitut que celui des Peres de mon Palais ; ce qui ſeroit incommode, & pourroit être un ſujet de déſordre, ou du moins de diſcorde ; car enfin, j'aime l'uniformité. *Kankama* oſa dire qu'on pourroit accorder la nouvelle maiſon, à condition qu'elle ſeroit commune à tous. C'eſt un projet impraticable, répondit l'Empereur, & alors il renvoya les Peres. Après notre départ, Sa Majeſté dit à ſes courtiſans : ne voyez-vous pas par quels degrés le Patriarche eſt venu à me demander une maiſon dans Peking ? il vouloit d'abord un Supérieur général de toutes les Miſſions ; il ſe réduit enſuite à demander un Agent entre la Cour de Rome & moi ; enfin, il eſt venu à demander une maiſon dans Peking, & cela pour remonter, par degrés, à demander un Agent, après avoir obtenu une maiſon, & un Supérieur général, après avoir obtenu un Agent. Enfin, il déclara aux Jéſuites, qu'il leur défendoit d'inſiſter déſormais ſur cette demande. Les Peres en parurent affligés. L'Empereur eut la bonté de leur faire dire qu'ils pouvoient ſolliciter encore pour cette maiſon ; mais

qu'il ne la leur accorderoit pas. Le Patriarche apprit, par d'autres que par eux, que la négociation n'avoit pas réussi; il en eut du chagrin, & conçut de violents soupçons contre les Jésuites.

La quatrieme entreprise du Patriarche fut au sujet des présents que l'Empereur envoyoit au Pape. Le succès n'en fut pas heureux pour lui. Sa Majesté lui avoit permis de choisir quelqu'un pour les conduire, & pour les présenter à sa Sainteté. M. de Tournon jetta les yeux sur M. Sabini, son Auditeur. Le Mandarin qui devoit conduire M. Sabini jusqu'au port de Canton, représenta à Sa Majesté qu'il n'entendoit point le sieur Sabini, & qu'il n'en étoit point entendu; qu'ainsi il étoit à propos de leur donner quelqu'un des Peres qui leur servît d'Interprete. L'Empereur fit quelque chose de plus : il considéra qu'il étoit plus décent de joindre à ses présents un Envoyé de sa part, que de les laisser conduire, & de les faire présenter par un domestique de M. de Tournon : il jetta donc les yeux sur les Peres de son Palais, & nomma le Pere Bouvet pour aller à Rome en son nom. Les présents ayant donc été apportés à M. le Patriarche, on en recommanda

le soin au P. Bouvet & à M. Sabini. Le Mandarin qui portoit la parole pour l'Empereur, ne s'adressa qu'au P. Bouvet. Ainsi, personne ne doutoit à la Cour que le P. Bouvet ne fût le seul Député de la part de l'Empereur, & que M. Sabini ne devoit être que comme le Député de M. le Patriarche; car enfin, personne ne peut avoir le titre d'Envoyé que par la députation du Prince. Dans l'audience qu'eurent le P. Bouvet & M. Sabini, l'Empereur n'adressa la parole qu'au Pere, & ne recommanda qu'à lui seul de saluer le Pape de sa part. Il y eut plus: M. Sabini ayant demandé des Lettres de créance, on les lui refusa, & l'on donna au seul P. Bouvet des Lettres de députation. Les Jésuites le dirent à M. le Patriarche, qui ne fit pas semblant de les entendre. Ainsi, nous ne savons pas ce qu'il pensoit de la députation du P. Bouvet: on sait seulement qu'il écrivit dans les Provinces que le P. Bouvet avoit été donné pour Adjoint à M. Sabini par l'inspiration de quelqu'un. On peut croire que de bonne foi il étoit persuadé que le P. Bouvet n'alloit point à Rome en qualité de Député: il le manda même au Pape. Peut-être croyoit-il

que l'acte de députation du Pere étoit informe, puisqu'il l'avoit accepté à son insçu, & qu'étant le Supérieur des Missionnaires, ils ne pouvoient recevoir de commission de l'Empereur qu'avec sa permission. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il n'ait pas voulu se faire instruire de la députation de ce Pere, quoiqu'elle fût publique, & que tout le monde en parlât.

Il songeoit à procéder sur cela, par la voie de fait & de sa propre autorité, dans un pays éloigné & dans une Cour jalouse de ses droits. Le Tribunal *Pimpin* ayant fait emballer les présents, n'en donna les clefs qu'au seul P. Bouvet. Le Patriarche les lui demanda; celui-ci obéit, & les remit entre les mains de son Excellence. Il les lui redemanda ensuite jusqu'à six fois, en présence de témoins, & le Patriarche ne lui fit point de réponse. Enfin, il fallut partir. M. de Tournon donna les clefs à M. Sabini, avec défense de les remettre aux mains du Pere qu'en cas qu'il vînt à mourir dans le voyage. Quand on fut arrivé à Canton, & que le Mandarin, leur conducteur, fut déjà prêt de repartir pour la Cour, M. Sabini lui demanda la Lettre de députation qui avoit

été expédiée pour le P. Bouvet ; on la lui montra. Le Pere déclara alors à M. Sabini que, puisqu'il ne pouvoit ignorer sa qualité, en ayant reçu le témoignage de la main du Mandarin, il devoit lui donner les clefs des présents, de peur que le Mandarin ne rendît à la Cour des témoignages désavantageux de M. Sabini. M. le Patriarche fut bientôt instruit des prétentions du P. Bouvet. Il en fut très-mécontent, & écrivit à M. Sabini de jetter plutôt les présents à la mer, que d'en donner la clef au P. Bouvet, & qu'il alloit enjoindre au P. Gerbillon, Supérieur du P. Bouvet, d'ordonner à ce dernier de se démettre de sa commission.

En effet, le P. Gerbillon, quoiqu'il n'ignorât pas en quel danger il alloit se jetter, avant même qu'il eût reçu l'ordre du Patriarche, écrivit au P. Bouvet de remettre les présents à M. Sabini, & lui promit que lui & les Peres du Palais alloient s'efforcer d'appaiser l'Empereur. Le P. Gerbillon fit savoir au Patriarche les ordres qu'il venoit d'envoyer au P. Bouvet.

La cinquieme affaire qu'eut M. le Patriarche en cette Cour, se passa de la sorte : il déclara au Mandarin *Kan-*

kama qu'il étoit dans l'impatience d'avoir une audience particuliere de l'Empereur, & de lui ouvrir son cœur sans réserve. C'étoit ce que Sa Majesté souhaitoit depuis long-temps. Le jour de l'audience fut fixé au premier Juin ; mais de grandes incommodités empêcherent le Patriarche d'y aller. L'Empereur fit donc dire au Patriarche qu'il pouvoit confier à un Mandarin ce qu'il avoit à dire. Le Patriarche le refusa jusqu'à deux fois, & protesta que les affaires qu'il avoit à traiter avec Sa Majesté, étoient des plus importantes ; qu'il ne s'agissoit ni des intérêts du Pape, ni de ceux de sa Mission, mais de l'intérêt de l'Empereur même & de la famille Impériale ; qu'ainsi il ne s'expliqueroit sur cela qu'à une personne commise expressément par Sa Majesté. Ces refus réitérés du Patriarche choquerent l'Empereur. Il fut étonné qu'un homme vînt de si loin lui communiquer des affaires qui le regardoient personnellement & sa famille. Un peu ému, il prit le pinceau à la main, marqua au Patriarche dans un billet les sujets de plaintes qu'il avoit à faire de ses procédés, & sur la fin il lui ordonna de s'expliquer sans détours.

Le Patriarche ſe trouvant preſſé par l'ordre de l'Empereur, en notre préſence & en préſence des Mandarins, déclara que les affaires qui touchoient perſonnellement l'Empereur, étoient : 1°. que le P. Bouvet ſe donnoit pour ſon Député à Rome; 2°. que les Portugais empêchoient les autres Nations de venir à la Chine. Nous conçumes tous quelle tempête le Patriarche alloit exciter, & perſonne de nous ne voulut, ſur le dernier article ſur-tout, ſervir d'interprete à ſon Excellence. M. Appiani fit donc entendre aux Mandarins ce que M. le Patriarche vouloit faire ſavoir à l'Empereur. Ceux-ci refuſerent de rapporter de bouche à Sa Majeſté des affaires ſi importantes. On les leur donna par écrit. Cependant on amuſa ces Mandarins chez nous, & on ne les fit partir que fort tard, pour retourner au Palais. Dans l'intervalle, on engagea M. l'Evêque de Peking à repréſenter à M. le Patriarche les dangers de la déclaration qu'il alloit faire porter à l'Empereur. Les Eccléſiaſtiques même de ſa ſuite firent des inſtances pour l'en détourner. M. de Tournon ne fit d'autre réponſe ſinon, qu'il falloit obéir au ſaint Siege. Le Mémoire donc

de M. le Patriarche fut écrit en Italien, cacheté & mis entre les mains des Mandarins. M. Appiani leur dit en leur délivrant le papier, qu'il y avoit-là deux articles bien fâcheux; que le premier étoit une plainte de ce que le P. Bouvet, qui n'avoit été donné que pour Adjoint & en qualité d'Interprete à M. Sabini, prétendoit prendre la qualité de Député de l'Empereur; que le second étoit une autre plainte contre les Portugais, qui ne vouloient laisser entrer personne à la Chine qui n'eût passé par leur pays, & qui ne se fût soumis aux loix de leur Nation.

On attendoit à la Cour la déclaration du Patriarche, avec une impatience incroyable. On l'envoya à l'Empereur en sa maison de campagne. Dès que le fils aîné de l'Empereur l'eût lue, il s'écria: de quoi se mêle cet étranger? Le P. Bouvet est véritablement notre Envoyé; le domestique du Patriarche peut-il lui en disputer la qualité? L'aurions-nous choisi pour en faire notre Ambassadeur? Le Prince porta ensuite la déclaration de M. le Patriarche à l'Empereur son pere. Sa Majesté, après avoir lu l'écrit, en parut extraordinairement choqué, & demanda aux anciens Missionnaires

si en Europe, & M. le Patriarche & le sieur Sabini sur-tout, ne seroient pas jugés dignes de la plus grande punition, pour une pareille conduite. L'Empereur répondit de sa main à M. de Tournon. 1°. Il justifia le P. Bouvet; 2°. il l'avertit qu'en qualité de Légat du saint Siége, il ne devoit se mêler que des affaires de la Religion; 3°. qu'il ne parloit que de couper la racine des discordes, quoiqu'il en semât en tous lieux; 4°. que les Européens s'étoient jusques-là bien conduits dans ses Etats, & qu'ils n'étoient brouillés que depuis son arrivée; 5°. il le menaça de ne recevoir plus de Missionnaires dans l'étendue de son Empire sans les avoir fait examiner dans ses ports.

Les Peres prierent M. Appiani de prévenir M. le Patriarche sur la dureté de la réponse qu'il alloit recevoir de l'Empereur, afin qu'il se modérât quand il la recevroit, & qu'il édifiât par sa douceur les Mandarins qui l'apporteroient. M. le Patriarche profita du conseil de M. Appiani. Il fit remercier l'Empereur des bons avis que Sa Majesté lui donnoit. L'Empereur demanda aux Mandarins, à leur retour, si le Patriarche commençoit à reconnoître que son

Auditeur n'étoit pas l'Envoyé Impérial?

Il écrivit un ſecond ordre plein de menaces; mais il défendit qu'on le donnât à M. le Patriarche, s'il ne montroit de l'obſtination ou de l'empreſſement à le voir. Les Peres, qui eurent le vent de ce nouvel écrit de l'Empereur, en firent avertir ſon Excellence par M. Appiani. Ainſi, quand les Mandarins revinrent, le Patriarche témoigna qu'il acquieſçoit aux ordres de l'Empereur, & ne montra point d'empreſſement pour recevoir le nouvel écrit dont les Mandarins étoient porteurs. M. de Tournon, interrogé s'il jugeoit à propos qu'on rappellât le P. Bouvet, comprit le danger qu'il y auroit à le faire révoquer; car enfin, dans le ſyſtême, M. Sabini ne ſeroit pas parti ſeul avec commiſſion de porter les préſents, ce qui auroit encore retardé leur départ. A la propoſition des Mandarins, M. le Patriarche ne put retenir ſes larmes. Jamais il n'en verſa de plus à propos. Les Mandarins lui en demanderent le ſujet: c'eſt, dit-il, que le ſouverain Pontife m'imputera la faute du retardement des préſents qu'il doit recevoir de Sa Majeſté Impériale, & que ſi le Pere tarde à partir, les préſents arriveront trop

tard. Ce qui l'engageoit à parler ainſi, c'eſt qu'il avoit fait ſavoir des nouvelles de ces préſents au Pape par la voie de Manille. Il ſupplia donc Sa Majeſté qu'on laiſsât partir les préſents & le P. Bouvet.

La ſixieme affaire que M. le Patriarche s'attira, fut à l'occaſion d'un mécontentement qu'il avoit donné à l'Empereur, & pour lequel on exigea qu'il fît quelques excuſes. La moindre ſatiſfaction en termes vagues & généraux, lui auroit ſuffi. M. le Patriarche s'obſtina à n'en point faire. Par-là M. de Tournon s'attira toute la colere du Prince. Il reçut coup ſur coup des ordres de la Cour très-durs & bien peu convenables à ſa dignité. Enfin, il fut obligé de ſe plaindre qu'on violoit ſon caractere de Légat Apoſtolique. Dans une Cour profane, on n'a guere d'égard à un titre ſi reſpectable. Quoi qu'il en ſoit, on lui déclara qu'on auroit égard à ſon caractere de Légat; mais on lui demanda ſa Lettre de créance & le monument de ſa légation. On le preſſa de les montrer, s'il en avoit. M. le Patriarche produiſit ſeulement deux Lettres écrites de Rome, l'une à M. l'Evêque de Peking, l'autre à M. l'Evêque de Conon, qui rendoient témoignage

à sa légation. Cependant ces Prélats eux-mêmes ne les jugeoient pas suffisantes, dans un pays sur-tout qui n'étoit point fait au style de la Cour de Rome. M. le Patriarche ayant sans doute de fortes raisons de ne point montrer ses pouvoirs, s'en abstint, & l'Empereur songea à le faire partir de Peking, non pas en lui en donnant un ordre positif, mais en lui faisant défense de prolonger le temps marqué pour son départ. On manda aussi de faire revenir à la Cour le P. Bouvet & M. Sabini, avec les présents. On se réserva à les envoyer par quelqu'autre Légat qui montreroit des pouvoirs en forme.

D'abord ce projet ne fut annoncé à M. de Tournon que comme une menace, afin de le ramener à ce que desiroit l'Empereur. M. le Patriarche ne prit nulles mesures pour appaiser la Cour. Ainsi, on exécuta le projet de renvoyer M. de Tournon en Europe. Un Mandarin eut ordre d'aller en poste à Canton déclarer au P. Bouvet & à M. Sabini qu'ils eussent à revenir à Peking, & qu'on reconduisît les présents. Le décret Impérial qui leur étoit adressé, portoit que *Tolo*, c'étoit le nom Chinois de M. le Patriarche, n'étoit pas muni

de pouvoirs ſuffiſants pour être reconnu comme Legat du ſaint Siége; qu'à la vérité les anciens Européens rendoient témoignage à ſa députation, mais qu'on n'étoit pas obligé de les croire.

Il eſt vrai que nous n'avons rien omis pour remettre M. de Tournon dans les bonnes graces de l'Empereur, & pour ſauver ici l'honneur du ſaint Siége. Nous avons repréſenté que la punition de M. le Patriarche ne devoit pas retomber ſur le ſaint Pere, à qui l'on avoit mandé par la voie de Tartarie & de Manille, qu'on faiſoit partir de la Chine des préſents pour ſa Sainteté. Nous n'avons rien obtenu. Nous envoyons en Europe l'original de nos requêtes préſentées à l'Empereur, pour y prouver que nous n'avons ceſſé d'intercéder à la Cour en faveur de M. le Patriarche, que quand nous en avons reçu la défenſe la plus expreſſe. Ce qui nous touche le plus, c'eſt de voir nos grandes eſpérances renverſées. L'Empereur lui-même avoit témoigné à M. de Tournon qu'il n'avoit rien de plus à cœur que de voir tous ſes Etats convertis au Chriſtianiſme. Il lui reprocha enſuite que, par ſon entêtement, il alloit tout renverſer. Enfin, Sa Majeſté ordonna à M. le Patriar-

che d'écrire au ſaint Pere, qu'il n'avoit pas tenu à Elle que le Chriſtianiſme n'eût fait de grands progrès dans ſes Etats.

Ce qui nous conſole un peu dans ce déſaſtre, c'eſt que l'Empereur a fait reconduire M. le Patriarche avec les mêmes honneurs qu'il l'avoit fait venir, & que par-là les inſultes ont été arrêtées. On peut dire encore qu'au milieu des mécontentemens qu'on a eu de M. le Patriarche, on a toujours reſpecté le ſouverain Pontife. Des courtiſans s'étant émancipés à dire qu'il falloit juger du Pape par ſon Légat, l'Empereur leur impoſa ſilence, & leur dit : c'eſt un défaut aſſez commun aux Députés de traiter les affaires de leurs Maîtres à leur fantaiſie : on fait le petit Souverain lorſqu'on eſt revêtu de l'autorité d'un puiſſant Prince. Ainſi, à juger ſainement des choſes, la Cour de Rome n'a point ici perdu beaucoup de ſon crédit.

Ce qui augmente encore notre douleur, c'eſt la détention de M. l'Evêque de Conon, de M. Guetti & du Catéchiſte de M. de Conon. L'Empereur ſe plaignoit que M. de Conon lui avoit parlé peu reſpectueuſement, ce qui n'étoit ſûrement pas le projet de ce Prélat.

Pour M. Guetti, d'Horloger, il avoit été fait Prêtre à la Chine, & conduit ensuite à Peking, pour y exercer son talent. Il fut appellé en Tartarie lorsque M. de Conon y parut devant l'Empereur, & il fut retenu pour travailler à des montres pour l'Empereur. Tandis qu'il étoit occupé de la sorte, M. le Patriarche envoya à l'Empereur son Médecin Italien, nommé Borghesios, pour tenter de l'établir à la Cour. Le Médecin se chargea de quelques Lettres pour le sieur Guetti. Jusques-là M. Guetti n'étoit point en faute; mais ces Lettres lui causerent une affaire. L'Empereur, attentif à tout, lui demanda s'il en avoit reçu. M. Guetti avoua franchement que le Médecin Borghesios lui en avoit apporté deux. L'Empereur lui ordonna de les lui montrer. Le sieur Guetti dit qu'il les avoit laissées dans sa cassette. On apporte la cassette, M. Guetti en déchire une, & cache l'autre dans un endroit où il ne crut pas que personne s'avisât de les chercher. Le Mandarin qui vit le manége de M. Guetti, porta les fragmens de la Lettre au Prince héritier, & celui-ci à l'Empereur. On se récria contre la tromperie de l'Européen; on l'obligea de rassembler les

morceaux de la Lettre déchirée, & de produire celle qu'il avoit cachée. M. Guetti obéit : ni l'une, ni l'autre ne contenoient des choses fort importantes. Dans la premiere on lisoit ces paroles : *Ces gens*, c'étoit des Jésuites qu'on parloit, *feront tout l'imaginable pour vous faire sortir de la Cour;* & ces autres mots: *M. le Patriarche souhaiteroit fort que vous puissiez vous établir auprès de l'Empereur ; mais il faut prendre garde d'en parler.* Dans la seconde, on ne trouva que des nouvelles domestiques : tout cela étoit léger. L'imprudence de M. Guetti fut d'avoir voulu le dérober à la connoissance de l'Empereur par un mauvais artifice. Il s'attira par-là bien de la confusion. Pour réparer sa faute, il promit de mourir plutôt que de mentir.

ARTICLE IV.

L'état de la Religion à la Chine, depuis le départ de M. le Patriarche.

1°. L'Empereur regrette d'avoir prodigué ses faveurs à M. le Patriarche, & reproche tous les jours aux Missionnaires de son Palais les instances qu'ils ont faites à Sa Majesté pour obtenir

l'entrée de ce Prélat à la Chine & jusqu'à sa Cour.

2°. Le même Prince prétend qu'on lui a manqué de respect ; il menace de s'en venger, & il a donné des marques de son indignation en révoquant ses présents, & en renvoyant M. le Patriarche.

3°. On s'est imaginé à la Cour que les dissentions des Missionnaires ne pouvoient naître que de quelques grands desseins d'ambition. Dans cette vue, le Prince héritier a fait faire des informations secrettes dans les Provinces. Il a même engagé un de ses domestiques à prendre le Baptême, afin d'être informé par son moyen du mystere de nos assemblées. C'est à ce dessein encore qu'on a intimidé M. Guetti, qu'on lui a fait dire tout ce qu'il savoit des Jésuites.

4°. On commence à invectiver contre le Christianisme en présence de l'Empereur, ce que personne n'avoit osé faire jusqu'ici. Le Prince héritier est un des plus animés. Bien des Mandarins veulent obliger leurs femmes, leurs enfants & leurs esclaves à renoncer au Christianisme, par la seule raison que le Chef de cette Religion, ou du moins

son

ſon Repréſentant a irrité l'Empereur.

5°. Les Bonzes triomphent & annoncent certaines réponſes de leurs dieux qui pronoſtiquent notre ruine.

6°. Notre Religion commence à devenir ſuſpecte : elle s'étoit beaucoup accrue par le témoignage que l'Empereur rendoit à ſa Sainteté & à la probité des Miſſionnaires. Maintenant qu'ils les voyent accuſés ſur des articles eſſentiels, ils ne ſavent qu'en penſer.

7°. L'autorité du ſouverain Pontife, que nous avions ſi fort exaltée, commence à diminuer dans les Egliſes de la Chine. On eſt étonné de voir que ceux qui doivent le plus à ſes bienfaits, ne ſongent qu'à rabaiſſer les autres. On eſt étonné qu'on commence par prêcher ſon autorité & ſes pouvoirs, avant que de prêcher J. C., & qu'on veuille s'attirer du reſpect par des rangs dans la Religion, de ceux-mêmes qui ne l'ont pas encore embraſſée.

8°. La réputation des Miſſionnaires a ſouffert une furieuſe atteinte.

9°. Il n'en eſt pas ici comme dans les Cours d'Europe où l'on rit impunément aux dépens des Jéſuites : on y ſait à quoi s'en tenir ; mais ici c'eſt aux dépens du ſalut des ames qu'on les

décrédite. Cependant nous croyons pouvoir l'assurer, personne ne travaille ici plus qu'eux, & personne ne souffre plus qu'eux.

ARTICLE V.

RÉPONSE aux plaintes que M. le Patriarche prétend avoir à faire des Jésuites.

1°. IL dit que nous n'avons pas envoyé nos Peres à son arrivée, pour le recevoir, & pour l'aider.

Réponse. Il n'y a ici que deux ports : celui de Canton & celui de Fokien. Falloit-il envoyer un Jésuite de Peking dans l'un & dans l'autre, à plus de 400 lieues de la Capitale, pour attendre M. le Patriarche une ou deux années entieres ? L'Empereur qui ne leur permet pas de s'éloigner de Peking plus de deux jours, leur auroit-il permis de faire le voyage de Canton, ou de Fokien ? S'ils étoient allés au-devant de M. le Patriarche, auroient-ils fait cesser les murmures ? N'auroit-on pas dit qu'ils alloient le prévenir, l'obséder & lui ôter la liberté de faire les informations nécessaires ?

2°. Les Jésuites n'ont pas procuré que les ballots de M. le Patriarche &

des personnes de sa suite, fussent exempts des tributs & des douannes.

Réponse. M. le Patriarche convient lui-même dans une Lettre au P. Grimaldi, que nous nous y sommes employés avec zele : elle est datée du 8 de Mai 1705. Si nous n'avons pas réussi, en sommes-nous responsables ? Que pourroient les Lettres de recommandation du Recteur des Jésuites de Rome, ou du Prieur de la Minerve, auprès d'un avide Douannier, pour faire exempter un Mandarin du premier Ordre des tributs qu'on paye à la douanne de Rome, sur-tout si le Mandarin ou ses gens venoient chargés des plus riches marchandises de l'Asie ?

3°. Les Jésuites n'ont point écrit à M. le Patriarche pendant l'espace de cinq mois qu'il a demeuré à Canton.

Réponse. M. le Patriarche ne les avoit-il pas fait avertir par le P. Beauvoillier, leur Procureur à Canton, qu'il alloit en partir pour Nankin, & qu'on lui écrivît-là ? Il est vrai qu'il révoqua cet ordre le 8 Mai ; mais ces Peres ne purent en être instruits que sur la fin de Juin, & alors il auroit été inutile de lui envoyer à Canton des Lettres qu'il n'y auroit pas reçues. Depuis ce temps-là, les Jé-

ſuites ont-ils manqué à leur devoir?

4°. Les Jéſuites n'ont pas procuré qu'on envoyât de la Cour un Député pour conduire M. le Patriarche de Canton à Peking.

Réponſe. On nous ſoupçonnoit d'abord de vouloir empêcher que M. le Patriarche ne fût reçu à la Cour. On vit que nous avions obtenu ſa réception non ſans peine. On nous fit auſſi-tôt un crime de ne lui avoir pas fait députer un Mandarin pour le conduire. Les deſirs des hommes ſont ſans bornes. Au reſte, la plainte eſt ſi frivole, que M. le Patriarche lui-même, par une Lettre au P. Grimaldi, du 4 Septembre, lui mande *qu'il a de la joie de n'avoir point de Mandarin pour conducteur; qu'il en ſeroit géné.*

5°. Le P. Grimaldi n'a rien répondu à M. le Patriarche qui lui demandoit un Jéſuite pour être Vicaire Apoſtolique à Nankin.

Réponſe. 1°. Nos conſtitutions défendent à nos Supérieurs de propoſer aucun Jéſuite pour des dignités eccléſiaſtiques. 2°. Le Primat des Indes avoit déjà nommé à ce poſte. 3°. Il ne nous convenoit point de prendre parti dans un procès encore pendant en Cour de Rome, ſur

ſes droits de l'Archevêché de Göa.

6°. Le P. Grimaldi n'a rien répondu ſur la ſoumiſſion qu'il falloit rendre aux Vicaires Apoſtoliques.

Réponſe. M. le Patriarche écrivit au P. Grimaldi en ces termes : *j'eſpere que votre Révérence avertira les Peres de Peking de recevoir MM. les Vicaires Apoſtoliques avec toute l'attention que mérite le Décret du ſaint Siége.* 1°. Son Excellence ne demandoit point de réponſe, mais l'exécution du Décret. 2°. M. le Patriarche n'ordonnoit pas, mais il avertiſſoit, & le P. Grimaldi manqua-t-il en conſéquence d'avertir ſes Confreres ? 3°. Le P. Grimaldi répondit en quelque ſorte au Patriarche ſur la réception des Vicaires. Il lui manda que, quand ſon Excellence ſeroit arrivée, ils conféreroient ſur cela en particulier.

7°. Les Peres n'ont pas engagé le Vice-Roi de Canton à venir en perſonne viſiter M. le Patriarche ; il s'eſt contenté d'y envoyer ſon fils.

Réponſe. Aucun des Peres de la Cour ne connoît ce Mandarin : c'eſt un homme qui a toujours été élevé à Canton, & employé dans les Provinces. Il ne faiſoit que d'être nommé au Mandarinat de Canton.

8°. Les préſents que les Mandarins ont fait aux gens de la ſuite de M. le Patriarche ont été de peu de valeur.

Réponſe. En ſommes-nous la cauſe? L'objection ne vaut pas la peine d'y répondre. Ces plaintes de M. le Patriarche ſe ſont trouvées dans les Lettres qu'il a écrites, ou qu'il a fait écrire en Europe. Il a fait les ſuivantes de bouche.

9°. Les Peres de Peking n'ont pas reçu M. de Tournon à genoux.

Réponſe. Voici ce qui nous en a empêché : l'Empereur avoit ordonné que M. le Patriarche prît un habit Tartare, & qu'on ne lui rendît d'honneurs que ſelon le Cérémonial de la Chine. Cependant certaines gens qui ne trouvent aucuns genres d'honneurs civils tolérables que ceux qui viennent d'Europe, uſoient du Cérémonial d'Italie à l'égard de M. le Patriarche déjà vêtu à la Tartare. Ils ſe proſternoient à ſes pieds, ils embraſſoient ſes genoux, & le Patriarche impoſoit la main ſur leurs têtes, tandis qu'il leur parloit. Ils contraignoient les chrétiens Chinois de les imiter. Nous ne ſavions rien de tout cela à Peking : l'Empereur en étoit parfaitement informé, & l'avoit appris des eſpions qu'il avoit auprès de M. le Pa-

triarche. Il s'en plaignit à nous : est-ce ainsi, disoit-il, qu'on oblige mes sujets de rendre à un étranger des honneurs qui ne sont dûs qu'à moi ? On sait la délicatesse des Chinois sur le Cérémonial. Enfin, il nous défendit absolument de fléchir le genoux devant M. le Patriarche. Nous fîmes savoir à M. le Patriarche les ordres que nous avions reçus de la Cour ; mais nous ne fûmes pas exempts de ses soupçons. Il ne put se persuader que l'Empereur regardât ces sortes d'honneurs comme des actes de jurisdiction temporelle dans celui qui les reçoit. Nous eûmes beau représenter à ce Prince que cet honneur ne se rendoit au Légat que comme au Ministre de J. C. : le caractere spirituel ne fait point d'idée sensible dans l'esprit des Gentils, avec quelque vivacité qu'on le leur présente. Du reste, lorsque nous avons pu sans crainte parler à son Excellence à genoux, nous l'avons fait sans répugnance.

10°. Les Peres de Peking n'ont pas fait assez exactement leur cour au Légat Apostolique.

Réponse. Tandis que M. le Patriarche a demeuré dans notre Maison, nous lui avons tenu compagnie autant que nous

avons pu. Lorſqu'il eut pris une Maiſon éloignée de la nôtre, nous lui avons rendu de moins fréquentes viſites. Nous n'étions alors que ſix Jéſuites à Peking. Le P. Grimaldi gardoit la chambre à cauſe d'une infirmité habituelle. Un autre vieillard ne ſortoit plus depuis trois ans. Le P. Pereira fut deux mois en Tartarie avec l'Empereur. Les autres étoient ſouvent appellés auprès du Prince, ſans compter les occupations de notre miniſtere. M. le Patriarche en a été convaincu par ſes yeux, & l'on ne peut croire qu'il ait conſervé ſur cela aucun reſſentiment contre nous.

11°. Les Peres n'ont pas aidé le Légat de leurs conſeils.

Reponſe. Nous prenons Dieu à témoin que nous lui en avons donné de ſalutaires, & qui n'ont point été écoutés. Nos avis lui étoient ſuſpects ; il n'en demandoit à perſonne de nous ; il s'en moquoit. Nous en prenons encore à témoin les perſonnes de la ſuite du Patriarche & M. l'Evêque de Peking. C'eſt ſans nous conſulter, qu'il a demandé à la Cour un Supérieur général, un Agent, une maiſon à acheter dans Peking. Ce n'eſt pas de notre avis qu'il nous contraignit de demander ſans replique ſa

prompte réception à la Cour ; qu'il nous fit aller à l'enterrement de son domestique, revêtus de surplis dans les rues de Peking ; qu'il méprisa le conseil du P. Grimaldi sur la demande d'un nouveau Cimetiere pour la sépulture du mort ; qu'il traita mal le P. Kiliani qui le supplioit de ne faire paroître aucun emportement en présence des Mandarins ; qu'il prit des airs d'une extrême hauteur à l'égard du P. Pereira ; qu'il méprisa le rapport de M. l'Evêque de Peking & du P. Gerbillon, au sujet de l'indignation que l'Empereur commençoit à montrer contre lui ; enfin, c'est M. le Patriarche lui-même que nous prenons à témoin. Combien de fois a-t-il dit qu'il suffisoit aux Jésuites d'exécuter ses ordres, sans vouloir entrer dans ses affaires ; qu'il n'en devoit rendre compte qu'à Dieu & au saint Siege !

12°. Les Jésuites ont détourné l'Empereur d'accepter le Médecin que M. le Patriarche vouloit introduire à la Cour.

Réponse. Il s'en faut bien que cela soit vrai : ces Peres présenterent à Sa Majesté un écrit de conjouissance sur l'arrivée d'un Médecin Européen à la Chine. Il étoit même difficile que les

Jésuites pussent lui préjudicier. Pour peu qu'il eût fait voir d'habileté, dans la disette où l'on est ici de bons Médecins, on n'eût écouté personne à son désavantage : c'est donc par un malheur qu'il est arrivé qu'on n'ait pas assez connu son mérite. Voici les raisons qui lui ont fait tort : 1°. il paroissoit trop jeune ; 2°. il n'avoit pas apporté assez de livres de Médecine : l'Empereur jugea par-là qu'il étoit peu appliqué à étudier son Art ; 3°. l'Empereur l'ayant invité à lui tâter le poulx, il ne toucha l'artere qu'un moment, & prononça sur l'état de ce Prince. Cet air de précipitation fut un mauvais augure de son attention sur ses malades ; 4°. ayant une ordonnance à faire, on s'apperçut qu'il la transcrivoit dans un livre ; 5°. il avoit laissé mourir un domestique de M. le Patriarche, sans connoître son mal, & assurant que la maladie n'étoit pas dangereuse ; 6°. il avoit fait dans le voyage l'office de pourvoyeur dans la Maison du Patriarche ; il étoit entré à la Chine mal vêtu, rendant à M. de Tournon les services des plus vils domestiques. L'Empereur qui se faisoit informer de tout, jugea qu'un homme de la sorte ne pouvoit pas être un

Médecin de considération en Europe. Quelle part les Jésuites ont-ils à tout cela ?

13°. Les Jésuites ont empêché que M. le Patriarche ne réussît dans ses négociations.

Réponse. Plus l'accusation est sérieuse, plus elle demande de preuves. Peut-on aisément le penser de Prêtres, de Religieux attachés au saint Siége, & les soupçons de leurs adversaires suffisent-ils pour les rendre coupables ? Où sont les témoins qui le déposent, & sur quel fondement le déposent-ils ?

14°. Ce sont les Jésuites qui ont empêché que M. le Patriarche ne fît dans les formes la visite de leur Maison de Peking.

Réponse. M. le Patriarche n'ignore pas que les Jésuites, en demandant à l'Empereur son entrée à la Cour, déclarerent qu'il venoit pour être le Visiteur général de toutes les Missions & de tous les Missionnaires : étoit-ce pour l'empêcher de les visiter ? Si les Jésuites avoient appréhendé sa visite, ils n'avoient qu'à s'en tenir au refus que l'Empereur avoit fait d'abord de laisser venir M. le Patriarche à Peking. Cependant ils réitérerent leur demande jusqu'à quatre

fois, & elle fut enfin écoutée. Il eſt vrai que M. le Patriarche ayant déclaré à quelques Mandarins qu'il alloit commencer d'informer ſur la conduite des Peres, & que ces Mandarins l'ayant redit à l'Empereur, il ne jugea pas à propos de permettre qu'on fît des perquiſitions ſur la conduite & ſur les mœurs de gens qui vivoient ſous ſes yeux, dans l'enceinte de ſon Palais. Il eut donc la bonté, ſans que nous le ſuſſions, de répondre de l'innocence de nos mœurs & de la régularité de notre conduite. Cependant on verra aſſez à Rome par les dépoſitions de M. le Patriarche contre nous, qu'il a fait quelque choſe de plus que de nous viſiter. Il eſt conſtant ici, & M. de Peking peut l'atteſter auſſi bien que les perſonnes les moins paſſionnées de la ſuite de M. le Patriarche, qu'on a tâché d'engager des Chrétiens & des Gentils à rendre témoignage contre nous. On s'eſt efforcé même de les gagner par des préſens. Nous le ſavions, & nous n'avons jamais fait le moindre mouvement pour l'empêcher.

15°. Les Jéſuites ont parlé peu reſpectueuſement de M. le Patriarche.

Réponſe. Si quelqu'un d'eux peut

être convaincu d'avoir parlé avec peu de considération de son Excellence, nous consentons qu'il soit sévérement puni. Il est vrai qu'il ne fût pas possible de disconvenir de la vivacité que fit paroître M. le Patriarche, lorsqu'il foula aux pieds les requêtes des chrétiens. Nous avons parlé encore des soupçons qu'il avoit donné à l'Empereur contre la Nation Portugaise. L'affaire étoit trop sérieuse pour s'en taire. Il s'agissoit du mal commun que nous crûmes en conscience devoir détourner, en détrompant l'Empereur.

16°. Les Jésuites n'ont pas arrêté la révolte des chrétiens.

Réponse. Qu'entend-on par ces expressions, *arrêter la révolte?* Veut-on dire que les Jésuites n'ont pas exhorté les chrétiens à obéir aux ordres de M. le Patriarche? On a tort en ce sens de se plaindre de nous: nous n'avons cessé de leur prêcher la vénération & l'obéissance qu'ils lui devoient. Si nous ne les avons pas empêché de présenter des requêtes, & d'exposer leurs raisons, peut-on dire que nous ne les ayons pas excités à le faire avec modération & avec respect. On sait ici que nous avons empêché les suites fâcheuses qu'alloient

avoir les vivacités de M. de Tournon, lorſqu'il foula ces requêtes à ſes pieds : prouvera-t-on le contraire ?

17°. Les Peres n'ont pas fait rendre à la Cour plus d'honneur au caractere épiſcopal qu'on a coutume d'en rendre au commun des Miſſionnaires Européens.

Réponſe. Voici le fait : MM. les Evêques de Peking & de Conon vinrent à la Capitale : on ordonna de leur faire rendre par les chrétiens & par les Gentils les reſpects dûs à leur caractere. On ſait avec quel zele nous imprimâmes à nos chrétiens des idées ſublimes de la prééminence épiſcopale. A l'égard des Gentils, nous ne fûmes pas aſſez heureux pour leur faire concevoir tout le reſpect que nous aurions voulu leur inſpirer pour un caractere purement ſpirituel. L'homme animal ne conçoit point ce qui ne s'apperçoit pas par les ſens. Ils étoient choqués d'entendre dire que les Jéſuites n'étoient deſtinés dans le vaiſſeau de l'Egliſe, qu'à faire la manœuvre ; que leurs fonctions ſe réduiſoient à enſeigner les ignorants & les petits enfans ; qu'il falloit traiter les Evêques avec toute une autre conſidération. Ces diſcours ne perſuaderent point la Cour,

parce que les degrés eccléſiaſtiques ne parurent point reſpectables à un Prince Gentil. La ſcience & les talens extérieurs frappent plus les ſens que des prérogatives d'un caractere inviſible. Si l'Empereur a bien voulu diſtinguer nos anciens ſervices, & nous traiter en hommes plus conſidérables que nous ne le ſommes, Dieu nous eſt témoin que nous avons fait tous nos efforts pour lui faire comprendre la prééminence de l'état épiſcopal.

18°. Les Jéſuites n'ont pas fait leurs efforts pour obtenir de la Cour la délivrance & le départ de M. de Conon.

Réponſe. Nous nous y ſommes employés ſi vivement, que l'Empereur en a marqué contre nous de l'indignation. Il nous a fait des reproches de réitérer ſi ſouvent des harangues capables de l'émouvoir à compaſſion en faveur d'un Prélat qui nous paroiſſoit ſi oppoſé. En vain nous avons tâché de lui faire entendre qu'on pouvoit s'aimer & penſer différemment; que d'ailleurs un des points de notre Religion étoit de rendre le bien pour le mal, & que M. de Conon n'avoit ſûrement point prétendu nous faire du mal, en ſoutenant un ſentiment différent du nôtre. L'Empe-

reur ne goûta point nos raiſons ; & quand nous en vinmes à M. Guetti, il nous défendit de parler jamais en ſa faveur. Il a déjà coûté cher à cet Eccléſiaſtique d'avoir parlé avec ſi peu de meſure contre nous. Le malheur eſt que l'Empereur fait faire des informations pour notre juſtification, & pour convaincre M. Guetti de calomnie. Nous déclarons que nous ne ſommes pas reſponſables de la nouvelle tempête qui va peut-être bientôt fondre ſur ſa tête, & nous déſirons bien pouvoir la prévenir, & l'en garantir.

19°. Les Jéſuites de Peking ont exercé des violences contre leurs créanciers, & ils ont fait des contrats uſuraires.

Réponſe. Les Procureurs que nous avons député en Europe, y portent ſur ces deux points les actes les plus authentiques de notre juſtification. Ce Mémoire abrégé ne ſouffre point une ſi longue diſcuſſion.

20°. Ce ſont les Jéſuites qui ont fait nommer le P. Bouvet à la députation de Rome.

Réponſe. C'eſt un fait que nos adverſaires avancent ſans preuves, & dont ils ne fourniroient jamais de témoins. Au reſte, qu'y auroit-il d'étonnant qu'ils

eussent autant d'empressement à faire députer un de leurs freres à Rome, que M. le Patriarche en a eu à y faire envoyer un de ses domestiques ?

21°. Les Jésuites n'ont pas empêché que la dignité de M. le Patriarche ne tombât quelquefois dans le mépris.

Reponse. M. le Patriarche ne l'a pas empêché lui-même. D'ailleurs les deux caracteres différents de M. de Tournon & de l'Empereur de la Chine ont été les seules causes des mortifications que M. le Légat a essuyées à la Cour de Peking. Les Jésuites n'y ont eu d'autre part que de travailler, tant qu'ils ont pu, à adoucir l'Empereur. La vivacité de M. de Tournon & le flegme joint à la fermeté de l'Empereur, rendoient celui-là peu propre à négocier auprès de celui-ci. Le Mandarin *Chao* en avertit M. le Patriarche, en lui faisant le portrait de l'Empereur. *Il épargne le satin*, lui dit le Mandarin, *& il brise les diamants.* Trop de résistance vous fera traiter avec rigueur, & si vous savez plier, vous fléchirez le cœur du Prince. Le narré fidele que nous venons de faire, convaincra toutes les personnes équitables que M. de Tournon est la seule cause du mauvais succès de sa

négociation. Les Journaux que les personnes de sa suite ont fait en particulier, prouveront les résistances brusques & réitérées du Légat aux volontés de l'Empereur. Le moindre manque de respect pour le Souverain, est un crime irrémissible à la Chine; qu'aura donc dû produire une habitude continuelle d'opposition à ses desirs & un manque soutenu de complaisance? Nous avons pu empêcher quelquefois les mécontentemens du Prince d'éclater; mais l'avons-nous pu toujours? Ce que nous avons obtenu par un effort de crédit, c'est que la libéralité du Prince ne manquât jamais à M. de Tournon, & qu'il fût reconduit de Peking aux frais de la Cour, comme il avoit été défrayé en venant ici de Canton.



EXTRAIT

De la relation de la persécution qu'a essuié M. Gleyo, Missionnaire Apostolique du Séminaire des Missions étrangeres, dans la Province de Sut-chuen *en Chine. Cette persécution a duré depuis le 30 Mai 1769 jusqu'au 29 Juin 1777, & le récit en a été fait & écrit par lui-même après son élargissement dont nous avons déjà donné la relation dans le Tome XXIV de ce Recueil.*

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

1°. IL y a en Chine des Villes de trois Ordres : celles du premier embrassent dans leur Gouvernement plusieurs autres Villes du second & du troisieme Ordre. Celles du second sont des Villes dont le Gouverneur a autorité & inspection sur trois ou quatre petites Villes. Celles du troisieme Ordre n'ont qu'un district ou territoire d'environ 15 lieues de diametre. Telle est celle de *Yun-tchong* où j'ai été arrêté : elle est située dans la partie orientale de la Province dépendante de *Tchon-kin-fon*, Ville du premier Ordre.

2°. Dans les Villes du quatrieme Ordre, il n'y a que quatre Mandarins ; le premier eſt le Gouverneur appellé *Tai-ye*. Le ſecond, qui eſt à peu-près comme un Exempt de Maréchauſſée, s'appelle *Pa-ye*. Le troiſieme, qui a inſpection ſur les Lettrés & ſur les Nobles, ſe nomme *Sam-ye*. Le quatrieme, qu'on nomme *Lao-ye*, eſt comme le Lieutenant ou Vice-Gérant du Gouverneur. Le Gouverneur d'une Ville du premier Ordre, s'appelle *Tou-thai-ye*.

3°. Chaque partie principale de la Province a encore un autre Gouverneur ſupérieur appellé *Tao-ye*, il a autorité ſur toutes les Villes & les Gouverneurs de cette partie-là. Le *Tao-ye* de la partie orientale où j'ai été pris, étoit beau-pere de l'Empereur actuel. Il étoit exilé dans cette Province, parce qu'on le trouvoit à la Cour d'un caractere trop inquiet.

4°. Les inſtrumens dont j'ai à parler, ſont 1°. le *Kia-kouen*, qui eſt une machine compoſée de trois ais d'un bois fort dur, fortement liés par un bout, & qui s'ouvrent dans leur largeur. On y inſerre les chevilles des pieds pour les ſerrer. Il y a des cavités creuſées dans le bois pour enclaver les chevilles,

des pieds. Dans un des côtés de celle où je fus serré, les cavités ne se correspondoient pas, ce qui augmenta mon tourment. 2°. L'instrument pour les soufflets est composé de deux semelles de cuir de bœuf, semblables à celles de nos souliers d'Europe, cousues par le talon, & détachées dans le reste de la longueur : celui qui donne les soufflets, le tient à la main par le talon. 3°. Les bamboux sont de gros roseaux d'environ deux pouces de diametre ; on les fend dans la longueur de cinq à six pieds en trois ou quatre parties. Celui qui frappe, prend une de ces parties, & avec le bout de la racine, qui est fort noueux, il frappe à grands coups sur le derriere des cuisses à nu. Quand on a frappé des coups de bâton sur les chevilles des pieds, on les appuie d'un côté sur une pierre, & on frappe sur l'autre avec un bâton long d'environ un pied, & de l'épaisseur en quarré d'un pouce & demi.

5°. La Capitale de cette Province s'appelle *Tchen-tou*. Le Gouverneur de toute la Province qu'on appelle *Tsong-tou*, y fait sa résidence. Il a au-dessus de lui un grand Mandarin qu'on appelle *Ngan-tcha-ssou* (Lieutenant-Criminel).

Les coupables de délits considérables sont conduits devant eux de toutes les parties de la Province. Ensuite les procès-verbaux sont envoyés à Peking, afin que les Sentences de mort ou d'exil y soient confirmées, avant que d'être mises en exécution.

6°. Ceux que j'appelle satellites sont des hommes qui suivent le Gouverneur, & font les fonctions à peu-près de ceux qu'on appelle en Europe Sergents de Justice. Ils servent par quartier, & sont distribués en bandes ou brigades, dont j'appelle les Chefs, Brigadiers, n'ayant pas d'autres termes.

7°. Il y a dans cet Empire une Secte de rebelles, ennemis de la Dynastie actuelle, qui fermente sourdement & éclate par intervalle en différents endroits. Il n'y a point de supplices dont on ne les punisse. Ils sont accusés d'horribles sortiléges : on les appelle *Pe-len-kiao*.



RELATION

De la persécution & de la délivrance de M. Gleyo, *Missionnaire Apostolique.*

En 1769, premiere année de mon administration, étant dans le district de la ville *Ngan-yao*, je fus averti que, dans un Village des environs, demeuroit un Ouvrier en cuivre; que de trois apprentifs qu'il avoit, le plus jeune, âgé d'environ 17 ans, étoit très-disposé à embrasser la Religion chrétienne, & avoit une maladie de langueur qui le menaçoit d'une mort prochaine. A cette nouvelle, je me rends, le soir même, chez le jeune homme. Je le fis apporter dans la chambre qu'on me donna, afin de lui parler plus à loisir & dans la pensée que je n'avois à parler qu'à lui; mais les deux autres apprentifs voulurent aussi me venir entendre, & leur Maître se joignit à eux. Je leur parlai environ une heure & demie pour leur montrer la vanité des idoles, leur faire connoître l'existence de Dieu, créateur de toutes choses & juge de tous les hommes, & la nécessité de l'adorer & de le servir

pour parvenir au bonheur du ciel, & éviter les tourmens éternels. Après que j'eus fini, je demandai au malade ce qu'il penſoit de ce que j'avois dit, il me répondit qu'il n'en avoit pas perdu un mot; & qu'il vouloit être abſolument chrétien. Je reſtai auprès de ce cher enfant, pour en prendre ſoin. Je l'ai aſſiſté juſqu'à ſa mort, & ſa docilité, ſon empreſſement pour s'inſtruire, m'a comblé de conſolation. Quelques jours après avoir reçu le baptême, il mourut dans les ſentimens les plus chrétiens.

L'Ouvrier en cuivre & un des apprentifs ſe convertirent auſſi. Il y en eut deux autres qui, l'ayant ſu, voulurent s'inſtruire de notre Religion, & l'embraſſerent après les inſtructions & les épreuves accoutumées. Je partis enſuite de cet endroit, pour aller viſiter d'autres chrétiens plus éloignés.

Revenu à *Ngan-yao*, après trois mois d'abſence, j'appris que l'Ouvrier en cuivre n'y étoit plus, & qu'il s'étoit retiré dans ſa famille qui demeuroit dans le diſtrict de la ville de *Yun-tchang*. J'envoyai chercher cet homme dont j'avois la converſion fort à cœur. Il vint me trouver, & me dit qu'il ne s'agiſſoit pas de lui ſeul, mais de toute ſa famille qui con-
ſiſtoit

sistoit en cinq grandes personnes & plusieurs petits enfans. Il les avoit instruit de son mieux, & m'assuroit que si je voulois aller chez lui, comme il m'en prioit avec les plus vives instances, ils se feroient tous chrétiens. Je desirois plus que lui d'aller à leur secours; mais pour ne point faire de démarches inutiles, je lui demandai quel étoit celui de qui il affermoit le terrein qu'il occupoit : il me répondit que c'étoit d'un de ses parens, instruit de sa conversion, & qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté-là, ni même du côté des voisins; qu'il avoit tout examiné, & que je pouvois le suivre : il se trompoit en cela; mais sur sa parole, je me décidai à y aller avec lui.

J'avois avec moi un écolier, âgé de 17 ans, nommé André *Yang*, fils d'un chrétien qui m'avoit appris la langue du pays. J'emmenai aussi deux autres chrétiens, l'un nommé *Oang-tse-koui*; l'autre *Thang-pe-kouen*, pour servir de parrains à ceux que je devois baptiser. Deux autres voulurent aussi m'accompagner. Nous partimes tous ensemble de la ville de *Ngan-yao*, & nous arrivâmes à la Ville de cet Ouvrier, le 24 Mai, la vieille de la Fête-Dieu,

Peu-à-près notre arrivée, le maître du terrein, dont on ne se méfioit pas, vint sous prétexte de visite, pour savoir qui nous étions, & ce que c'étoit que notre Religion. Les chrétiens lui répondirent ce qu'ils jugerent à propos; car je m'abstins de paroître devant lui. Il demanda si nous n'avions point de livres de Religion; on lui présenta un cahier imprimé en Chinois contre le culte des idoles. Il le prit, l'emporta, en disant qu'il reviendroit bientôt, & que peut-être il embrasseroit aussi notre Religion.

Il revint effectivement le mardi matin, 30 Mai, avec quatre ou cinq payens qu'il avoit rassemblés. Ils nous prirent, & nous lierent, pour nous conduire à la ville d'*Yun-tchan*, disant qu'ils vouloient savoir du Gouverneur si notre Religion étoit bonne, ou si elle étoit superstitieuse. Ils arrêterent aussi avec nous l'Ouvrier en cuivre, son frere & son beau-frere, tous trois prosélytes. Je baisai la corde qu'on me mit au col; je voulus en même temps sauver mon crucifix, en le cachant dans un de mes bas (qui sont fort larges dans le pays); mais ils s'en apperçurent, me l'arracherent avec fureur, & le garderent

pour servir de piece d'accusation contre moi. Il ne me resta plus de choses saintes qu'une boîte de reliques & celle des saintes huiles, que je portois dans une bourse qu'ils n'apperçurent pas.

Etant arrivés à la Ville sur le soir, notre affaire fut portée devant le *Lao-ye* dans l'absence du Gouverneur. Pendant que nos accusateurs dressoient leur procès-verbal, nous fûmes gardés dans une auberge où nous eûmes à essuyer les importunités & les moqueries des payens qui s'assembloient en foule autour de nous. Environ deux heures après, on vint nous prendre pour nous mener devant le *Lao-ye*. Alors le Maître du terrein & un de ses parens se présenterent, & firent leur déposition contre nous. Le *Lao-ye* répondit qu'il leur savoit bon gré de leur zele pour le bien public; qu'ils avoient fait très-sagement de lui déférer des gens comme nous; qu'assurément notre Religion étoit la même que celle des *Pelen-kiao*. Il cita ensuite devant lui l'Ouvrier en cuivre, & lui demanda compte de notre doctrine & de nos prieres : il voulut enfin savoir qui l'avoit instruit. Pour m'épargner & ne me pas compromettre, l'Ouvrier en cuivre lui répondit que

c'étoit un Chinois appellé *Oang-thien-ſio* : on appella auſſi-tôt ce Chinois qui dit au *Lao-ye* que l'Ouvrier en cuivre, demeurant chez lui, il lui avoit effectivement parlé de la Religion chrétienne, & expliqué notre doctrine. Alors le *Lao-ye* fit frapper ce pauvre Chinois de vingt ſoufflets; enſuite s'adreſſant à moi, il me demanda d'où j'étois : je lui répondis que j'étois Européen. Qu'êtes-vous venu faire ici, m'ajouta-t-il ? Je ſuis venu, lui dis-je, prêcher la Religion chrétienne, & ce n'eſt pas, comme vous le penſez, la Secte des *Pelen-kiao*. Notre Religion eſt connue de l'Empereur; il y a juſques dans ſa Cour des Européens qui l'enſeignent tout comme moi : ils ont dans Peking des Egliſes ouvertes, où l'on fait publiquement les exercices de notre ſainte Religion : l'Empereur *Canghi* a été ſur le point de l'embraſſer; il y a des chrétiens dans toutes les Provinces de l'Empire, & ceux qui connoiſſent leur doctrine, ne l'ont jamais confondue comme vous, Seigneur, avec la Secte infâme des *Pelen-kiao*.

Le *Lao-ye* me demanda pour lors de quelle utilité pouvoit donc être notre Religion; je lui répondis qu'elle préſervoit ceux qui l'embraſſoient & la pra-

tiquoient, de la damnation éternelle, & qu'elle les conduiſoit au bonheur du ciel. Il me demanda auſſi ſi nous n'adorions pas des idoles : ayant répondu à cette queſtion avec indignation & de maniere qu'il n'eut pas un mot à me répliquer, il me dit : mais à t'entendre, ta Religion eſt bien néceſſaire ? oui, lui dis-je, indiſpenſablement néceſſaire. Quel intérêt, ajouta-t-il, as-tu de venir de ſi loin pour prêcher ta Religion dans cet Empire ? Point d'autre, lui répondis-je, que l'amour que je dois avoir pour Dieu & pour les hommes, à cauſe de Dieu. As-tu ton pere & ta mere ? Ma mere ſeule vit encore. Pourquoi n'es-tu pas reſté pour l'aſſiſter ? Comment regarder comme bonne une Religion qui autoriſe ceux qui l'embraſſent à abandonner leurs parens ? Ma mere, lui répondis-je, n'a pas beſoin de mon ſecours ; elle a été très-contente que je vinſſe ici, pour faire connoître ma Religion. Alors prenant mon crucifix, il me demanda l'explication de cette image. La lui ayant donnée le mieux qu'il me fut poſſible, il voulut ſavoir en combien de lieux j'avois été pour prêcher cette doctrine, & combien j'avois de Diſciples. Je nommai la famille *Toan*

& quelques autres, mais d'une maniere générale : j'aurois peut-être mieux fait de ne nommer perſonne ; mais je crus qu'il convenoit de parler ainſi, pour n'avoir pas l'air de gens de rébellion, & qui refuſent de nommer ceux qu'ils fréquentent & avec qui ils ſont liés d'amitié ou d'intérêt. Nous devions, à ce qu'il me ſembloit, montrer la ſimplicité qui convient à des perſonnes qui ſont sûres de leur innocence, & qui ne craignent pas de ſe faire connoître. Je dis ceci pour déclarer ce que j'ai dans le cœur, & non pas pour me diſculper. Si j'ai mal répondu en cette occaſion, je prie ceux qui liront cette relation, de m'en obtenir de Dieu le pardon ; déclarant au reſte que mon deſſein n'eſt pas moins de rapporter ici mes fautes, que les graces dont Dieu m'a favoriſé : voilà tout ce que je puis me rappeller de mon premier interrogatoire.

Après moi, on cita le jeune André *Yang*, qui m'avoit ſuivi par-tout, & quoique je ne me ſouvienne pas de toutes ſes réponſes, je me rappelle qu'elles revenoient à ce que j'avois dit moi-même : après cela, le *Lao-ye* ordonna de nous traîner en priſon.

Le lendemain 31 Mai, il alla avec ses satellites dans l'endroit où j'avois été pris, pour faire la recherche de mes effets. Il y trouva toute ma chapelle, à l'exception du calice qu'on avoit eu soin de cacher. Quand il vit les ornemens sacerdotaux, il me crut plus que jamais de la Secte des *Pelen-kiao*. La chasuble étoit mon manteau royal; le devant d'autel, l'ornement de mon trône; le fer à hostie, l'instrument pour battre monnoie; mes livres, des livres de sorcellerie. Le soir, quand il fut de retour, & qu'il eut raconté cela à ses gens, l'un d'eux étant venu à l'ordinaire pour nous renfermer, m'annonça la mort comme prochaine, & tout de suite on fit ajouter à ma chaîne un collier de fer, avec un bâton aussi de fer, long d'un pied & demi, attaché par un bout à mon collier, & de l'autre à mes menottes, pour m'empêcher de faire aucun usage de mes mains, parce que le *Lao-ye* me croyant sorcier, vouloit m'ôter le pouvoir de faire des maléfices. Le même soir, il me fit appliquer son sceau dans le dedans de ma chemise; ensuite de quoi il ordonna qu'on me fouillât plus exactement. On m'enleva alors les reliques & la boîte

des ſaintes huiles que j'avois conſervées juſqu'à ce moment. Le *Lao-ye* étoit ſi entêté à nous faire paſſer pour des *Pelen-kiao*, que ſans plus ample information il dépêcha un courrier à la ville de *Tchong-kin*, pour avertir le Gouverneur de ce qui ſe paſſoit, & demander main-forte contre les *Pelen-kiao* qui commençoient à ſe montrer dans ſon diſtrict, ayant un Européen à leur tête.

Le lendemain jeudi, en attendant l'arrivée du Gouverneur, il ſe mit à lire les livres de Religion qu'il avoit trouvés parmi mes effets. Il tomba ſur un volume où les Commandemens de Dieu étoient expliqués aſſez en détail, avec quelques ſaintes hiſtoires. Il fut fort étonné d'y trouver une auſſi belle & ſi ſainte doctrine; il connut alors ſa bévue, & fut forcé d'avouer que notre Religion enſeignoit à faire le bien; mais il étoit trop tard. Son accuſation devant le Mandarin, ſon ſupérieur, étoit déjà faite, & voyant que l'affaire alloit tourner contre lui, il chercha le moyen de ſe juſtifier à nos dépens. Pour cela, il nous fit venir en ſa préſence, l'après-midi, pour voir s'il ne ſe trouveroit pas quelque choſe de répréhenſible dans nos réponſes. Il cita d'abord *Oang-thien-kio*.

Il ne tira de lui que la confession de la doctrine du Décalogue & l'explication de quelques-uns de mes ornemens. Ensuite il fit venir André *Yang* : ne pouvant le faire convenir que nous avions des livres de sorcellerie, & voulant à toute force nous faire passer pour sectateurs d'une mauvaise Religion, il s'acharna sur cet enfant, pour le forcer à avouer des horreurs qui ont fait tomber le feu du ciel sur Sodôme. Pour le punir de sa fermeté à les nier, il le fit frapper à différentes fois de cinquante soufflets. Ce traitement si rude n'ayant point ébranlé sa constance, il lui fit donner en quatre fois vingt coups de bâton sur la cheville du pied droit. Cet enfant, dont les cris me perçoient le cœur, commença alors à perdre la voix & bientôt toutes ses forces, en sorte que le *Lao-ye* fut obligé de s'arrêter, & de le renvoyer. L'ayant fait mettre à l'écart, il m'envoya chercher. Il se contenta de me faire quelques questions sur mes ornemens sacerdotaux, auxquelles je répondis. Il me demanda encore le nombre de mes Disciples ; je lui dis que tant hommes que femmes il y en avoit environ cinquante. Il s'étonna qu'il y eut aussi des femmes ; à

quoi je répondis : les femmes auſſi-bien que les hommes, n'ont-elles pas une ame à ſauver ? Mes réponſes ne l'ayant pas ſatisfait, il s'adreſſa à un Chinois chrétien. Il lui demanda ſon nom de baptême, & pourquoi nous prenions de tels noms? On lui dit que nous étions dans cet uſage, pour nous propoſer un Saint à imiter, afin d'arriver au ciel comme lui. Voilà ce qui ſe paſſa dans le ſecond interrogatoire, après lequel on nous fit reconduire en priſon. J'eus la douleur d'y trouver mon enfant André *Yang*, le viſage extrêmement enflé, le ſang extravaſé dans les yeux, & ne pouvant preſque plus ſe ſoutenir, à cauſe de la torture qu'il venoit de ſouffrir aux pieds. Malgré les douleurs que lui cauſoit ſon état, il revint en me voyant, à l'aimable douceur & à la joie innocente qu'il a par caractere, & contre l'ordinaire en ſemblables occaſions, le ſur-lendemain il ſe trouva rétabli.

Le 2 Juin, le Gouverneur d'*Yunchang* arriva, & prit connoiſſance de notre affaire avant l'arrivée des Mandarins de *Tchon-kin*. Il nous cita devant lui, & nous parla d'abord avec beaucoup de douceur, montrant qu'il déſapprouvoit l'eſclandre qu'avoit fait le

Lao-ye en son absence. Après quelques questions indifférentes pour savoir d'où j'étois, il me demanda si je n'adorois pas les idoles comme les autres : non assurément, lui répondis-je. L'article sur lequel il insista le plus, fut comment j'instruisois les femmes. Il y revint à plusieurs reprises, afin de donner le temps à son Secrétaire d'écrire mes dépositions. Je lui répondis toujours de la même maniere, savoir; que, quand j'étois dans une famille, je m'asséyois aux heures d'instruction tout au bout de la salle commune des hôtes ; que les hommes se rangeoient d'un côté, & les femmes de l'autre, vers la porte qui conduit dans l'intérieur de la maison ; que ceux qui croyoient à ma doctrine, embrassoient la Religion chrétienne ; mais que je n'y forçois jamais ceux qui refusoient d'y croire. Après m'avoir tenu devant lui environ un quart-d'heure & demi, on vint annoncer l'arrivée du *Tao-ye*, & l'on me renvoya bien vîte.

Ce Prince qui est beau-pere de l'Empereur actuel, parut avec beaucoup de pompe, & accompagné, selon l'usage, de plusieurs Mandarins inférieurs, & suivi de 900 soldats, avec leur Colonel & leurs Chefs subalternes. Ce grand

appareil causa beaucoup d'étonnement dans tout le voisinage. Tant de Mandarins venus à la fois pour procéder & combattre contre les *Pelen-kiao*, virent avec joie qu'ils avoient été trompés, par l'imprudence du *Lao-ye*. On lui en fit des reproches bien ameres, & il fut condamné à des amendes pécuniaires qui ne lui furent pas moins sensibles.

Le lendemain 4 Juin, le *Toutai-ye*, ou Gouverneur du *Tchou-kin*, Ville du premier Ordre, nous cita devant lui. Il nous interrogea peu & seulement pour s'assurer que nous étions chrétiens & non des *Pelen-kiao*. Le soir, pendant la nuit, on nous mena devant le Sous-Gouverneur. Il interrogea le jeune André *Yang* & moi ensuite. Il me fit subir un interrogatoire très-long & très-minutieux; il me demanda si j'étois venu seul Européen en cette Province, question fort embarrassante, étant venu avec M. Mary. Je répondis qu'en même temps que j'étois à canton, il y avoit aussi deux autres Européens; qu'ils étoient allés à Pekin, & que j'étois parti pour venir ici : cela étoit exactement vrai ; car deux Jésuites s'étoient rendus cette même année dans la Capitale de l'Empire. Je m'en tins toujours à cette ré-

ponse, & enfin il n'insista plus sur cet article. Il me demanda ensuite si le Prince dont j'étois sujet, savoit que j'étois venu ici, à quoi je répondis que non : il voulut que je lui déclarasse en ma langue d'Europe les noms de ceux de ma Nation qui étoient à Pekin & celui du Royaume où j'avois pris naissance. Il fit tout cela pour s'assurer de plus en plus que j'étois Européen. Enfin, il me questionna sur le nom & le nombre des chrétiens. Je refusai de lui répondre, en le suppliant de ne pas l'exiger de moi : il ne répliqua rien, & me renvoya en prison.

Le lendemain lundi, 5 Juin, nous fûmes cités pour la seconde fois, dans la matinée, devant le *Toutai-ye*, en présence d'un autre grand Mandarin. André *Yang* reçut cinq soufflets; *Oang-thien-tsio* en reçut dix, pour avoir parlé en faveur de nos livres; *Tcheou-yong-koui* en reçut aussi dix, pour avoir dit qu'il ne savoit pas lire, ce qui étoit très-vrai. Ensuite le *Toutai-ye* s'adressant à moi, entreprit de me faire dire que j'étois venu ici non pour prêcher ma Religion, mais pour chercher à m'enrichir (il vouloit par-là civiliser mon affaire); il ajouta que, si je m'ob-

ſtinois à le nier, il alloit me faire trancher la tête. Je m'obſtinai cependant, & alors il me fit donner quelques ſoufflets, diſant : ſi ta Religion peut quelque choſe, qu'elle t'arrache d'entre mes mains. Je lui répondis que notre Religion n'étoit pas établie pour nous procurer un bonheur temporel; mais pour nous conduire au bonheur du ciel. Là-deſſus il me fit frapper de nouveau, diſant en colere : le lieu de la félicité céleſte, n'eſt-ce pas la Chine? Je crus qu'il étoit inutile de répondre à de pareilles extravagances. Je gardai donc le ſilence, me recommandant à notre Seigneur qui ſur la croix ne répondit pas autrement aux blaſphêmes qu'on prononçoit contre lui. Je ne reçus en tout que ſeize ſoufflets.

Le *Touthai-ye* voyant qu'il ne pouvoit pas venir à bout de nous faire dire ce qu'il vouloit, employa un dernier moyen. Il fit apporter la machine *Kia-kouen*, pour me faire donner la torture aux pieds. Pour lors les ſoldats vinrent autour de moi, & me laiſſant toujours à genoux, ils me pouſſerent & me firent reculer juſqu'au bas de la ſalle. Là ils m'ôterent mes ſouliers & mes bas, me mirent la machine aux pieds,

& commencerent à la ſerrer. En même temps le *Touthai-ye* crioit du haut de la ſalle : dis donc que tu es venu ici pour chercher des richeſſes. Je lui répondis que je ne le dirois pas. Pourquoi es-tu donc venu ? pour prêcher la Religion. Quelle Religion ? la Religion chrétienne. Voyant qu'il ne pouvoit pas m'arracher l'aveu qu'il déſiroit, il ſe mit à dire aux bourreaux, écraſez-lui les os. La violence de la douleur me fit évanouir ; je ne voyois preſque plus ; je n'entendois plus que la voix des bourreaux qui me crioient à pleine tête : dis donc que tu es venu ici pour avoir du riz & de l'argent. A la fin j'entrevis le Sous-Gouverneur qui diſoit au *Touthai - ye* : Monſeigneur, cet homme ne reniera point ſa Religion ; il eſt inutile de le tourmenter davantage. Alors il ordonna de lâcher la machine, & tout de ſuite les ſoldats me prirent par-deſſous les bras, & me porterent hors de la ſalle. Après cette torture, on ſent un violent mouvement dans les entrailles & un mal-aiſe dans tout le corps, qui dure aſſez long-temps. Lorſqu'on m'eût remis en priſon, j'éprouvai ces accidens, & il s'y joignit une fievre qui dura deux heures. Je

crus que j'allois avoir une bonne maladie, & que mon heure désirable ne tarderoit pas d'arriver. Il n'en fut pas ainsi ; ayant pris un peu de nourriture, à la sollicitation des chrétiens, mes douleurs se dissiperent, & je me trouvai presqu'entiérement guéri.

L'après-midi on nous appella encore pour nous conduire devant le grand Mandarin, appellé *Tao-ye.* Il nous fit peu de questions ; s'adressant à moi, il me dit que si j'étois venu ici pour chercher de l'argent, mon affaire seroit peu de chose ; mais que c'étoit un crime à moi de dire que j'étois venu pour cause de ma Religion. Après cela, adressant la parole aux autres Mandarins qui étoient tous présens, il leur dit tout haut : cette affaire n'en vaut pas la peine ; c'est inutilement qu'on nous a fait venir ; vous n'avez qu'à vous en retourner ; j'irai moi-même à *Tchen-ton*, arranger toutes choses avec le *Tsong-tou.* Sur cela, on nous ramena en prison. Le lendemain 6 Juin, il partit pour *Tchen-ton*, & trois jours après on nous fit partir aussi pour y aller accompagnés du *Touthai-ye* de *Tchon-kiu.* Nous arrivâmes dans cette Capitale de la Province, le 21 du mois Juin.

En entrant dans la Ville, nous fûmes conduits à la porte d'un grand Mandarin, où on nous fit attendre environ deux heures. Après quoi on nous mena devant le *Touthai-ye* de cette Capitale. Aussi-tôt qu'il nous vit, il s'assit sur son tribunal, & il me fit comparoître tout de suite devant lui, ne voulant aucun témoin. Je trouvai un homme qui n'aimoit pas les persécutions; mais il ne vouloit pas m'entendre dire que j'étois Européen, soutenant que ma figure seule prouvoit que j'étois de Canton; c'étoit pour me suggérer de dire comme lui, ce qui auroit mis fin à tout. Je refusai d'entrer dans ses vues, & je dis toujours que j'étois Européen. A la fin, la grande envie que j'avois d'empêcher le progrès d'une telle persécution, fit que je répondis qu'en un certain sens je pouvois me dire de Canton, y ayant une demeure; mais cette réponse ne le contenta pas : il insista pour me faire dire que j'étois originaire de Canton, ajoutant d'un ton de colere : tu ne t'embarrasse pas de faire mourir les gens avec ton nom d'Européen, & là-dessus il appella ses satellites, & me fit donner cinq soufflets. L'état de foiblesse où j'étois, me fit

tomber évanoui, ce qui l'obligea à me renvoyer bien vîte en prison. J'y fus long-temps étendu par terre, sans pouvoir recouvrer mes forces. Douze jours après, il me cita pour la troisieme fois. Dans tout le chemin depuis la prison jusqu'à la salle, il avoit aposté des gens qui me pressoient à chaque pas de me dire de Canton. Alors voyant l'envie qu'il avoit d'élargir les chrétiens qui avoient été pris à mon occasion, & considérant le danger où il me disoit que je les exposois, je crus pouvoir lui dire qu'il pouvoit me traiter comme étant de Canton, puisque j'y avois une demeure dans le district de la ville *Sin-xan* : je me trompai de nom, c'étoit *Hian-xan*. Ce fut le dernier interrogatoire que je subis dans cette Capitale où j'étois détenu prisonnier avec les chrétiens. La prison dans laquelle on nous renferma, étoit le vrai séjour de la misere humaine. Des chaleurs excessives, une odeur insupportable, de la malpropreté, de la vermine, &c. Les prisonniers logés tous ensemble, étoient ordinairement au nombre de plus de soixante : une grande partie dans une misere qui fait horreur. Outre cela, il y regnoit une maladie contagieuse qui

en faiſoit mourir un grand nombre ; les malades étendus par terre, dans un état que la décence ne permet pas de décrire, le tumulte, les criailleries, les vexations des Geoliers, ſans parler des abominations auxquelles ſe livroient pluſieurs de ces malheureux.

André *Yang* y fut malade : ſon état me cauſa une vive affliction ; mais rien de plus édifiant que ſa patience & ſa douceur. Il me diſoit qu'il mourroit content, parce que j'étois auprès de lui. Dieu qui avoit d'autres deſſeins ſur ce ſaint enfant, lui rendit la ſanté en peu de temps. Trois des chrétiens qui avoient été arrêtés avec moi, furent atteints de la maladie contagieuſe, & deux d'entre eux furent en danger pendant pluſieurs jours. Il ne mourut dans cette priſon qu'un ſeul chrétien qui n'étoit point priſonnier pour cauſe de Religion. Il avoit eu la foibleſſe de déſerter pendant la guerre du *Yun-nan*. Dès qu'il eût appris qui nous étions, il ſe joignit à nous ; j'eus la conſolation d'entendre ſa confeſſion, & de le voir mourir dans les plus grands ſentimens de piété. J'entendis encore la confeſſion de *Tchang-kouen* qui mourut auſſi après qu'on l'eut changé de priſon. Ce jeune

Chinois étoit fort aimé des Payens même qui le regretterent à cause de ses bonnes qualités. Il tomba malade, à ce que je pense, pour avoir exercé la charité envers l'autre chrétien dont j'ai parlé; il étoit trop assidu auprès de lui, & il lui parla de trop près pour l'exhorter à la mort. Combien les desseins de Dieu sont admirables! Je penserois volontiers que la Providence nous avoit conduit dans cette prison pour l'ame de ce déserteur. Depuis plusieurs années il avoit été privé des secours de la Religion & de ses Ministres, & il profita si bien de ceux que je lui donnai, qu'il mourut pénétré de crainte & d'amour pour Dieu.

Peu après sa mort, il vint un ordre de faire changer de prison aux chrétiens. Je demandai si mon nom étoit sur la liste, on me dit que non. Ainsi, André *Yang*, mon jeune écolier, & les trois autres Chinois furent séparés de moi, & je restai seul chrétien dans celle où j'avois été mis d'abord. Nous y avions été ensemble 21 jours. Leur séparation me fut fort amere, & j'avoue qu'elle me coûta bien des larmes. Je me vis privé désormais de toute consolation de la part des hommes, dans des détresses

& des peines d'esprit de toutes especes. J'étois habituellement réduit dans un tel état de foiblesse, que j'avois de la peine à tenir la tête droite, & à lever les mains liées de deux menottes fort serrées. J'offris à Dieu le sacrifice de mon cœur, & me soumis à demeurer dans cet état tant qu'il lui plaîroit, & vraisemblablement jusqu'à la fin de la persécution.

Environ un mois après la séparation des chrétiens d'avec moi, ils furent élargis & renvoyés chez eux. André *Yang* depuis son retour à *King-tang* où résidoient ses parens, fut encore détenu six mois en prison. Le Mandarin de cet endroit voyant que l'affaire avoit été terminée à *Tchen-ton*, n'osa pas le frapper. Il employa seulement les menaces, & le retint si long-temps en prison, pour essayer d'ébranler sa constance, & le faire apostasier. Cet enfant répondoit toujours qu'on lui couperoit plutôt la tête. Enfin, voyant qu'on perdoit son temps avec lui, on le renvoya dans sa famille.

Cet enfant avoit été dans la prison de *Tchen-ton* la consolation & l'appui des Néophites qui y étoient avec lui. Il leur répétoit mes instructions qu'il avoit

retenues, & les fortifioit ſans ceſſe par ſes paroles & ſes exemples. Il lui vint dans cette priſon un ulcère cruel à la jambe ; il en ſouffrit long-temps : il n'y avoit à cela ni ſecours, ni remede, & le fer qu'il avoit à la jambe, irritoit l'enflure, & rendoit la playe plus douloureuſe & preſqu'incurable. Enfin, à la recommandation d'un ancien priſonnier, celui qui gouvernoit la priſon prit compaſſion de cet enfant, & fit ouvrir le fer qui lui lioit & ſerroit la jambe malade. Il ſouffrit dans ce moment & lorſque le ſang reprit ſa circulation, de très-grandes douleurs; mais cela fut court, & ſans doute par la protection de Dieu : il guérit ſi promptement de ſon ulcère, que tout le monde en fut ſurpris.

Je rapporterai ici un trait de ſa générofité envers moi. En partant de *Tchenton*, il trouva le moyen de ſe procurer dix liards : il les donna au ſoldat qui m'apportoit mon riz, le priant de m'achetter un peu de viande. Le ſoldat en garda cinq pour lui, & des cinq autres, il m'achetta un petit morceau de viande cuite; en me le préſentant, il me dit que c'étoit de la part d'André *Yang*, en témoignage de ſon ſouvenir;

qu'il me saluoit avec affection, & qu'il s'en retournoit chez ses parens. Ce trait, je l'avoue, m'arrache encore des larmes au moment même où je l'écris. Enfin, le lendemain que les chrétiens eurent été élargis, il y eut ordre de me faire changer de prison, & trois jours après on me fit partir pour retourner à *Yun-tchang*. En chemin je fus atteint de la maladie qui avoit fait mourir tant de prisonniers à *Tching-tou*. Etant arrivé dans la prison de *Yun-tchang*, je demandai le secours des Médecins. Le Mandarin me le refusa, en disant que je ferois bien de mourir, puisque j'étois venu chez lui pour lui causer tant de tort & de chagrins. Dieu qui ne vouloit pas encore ma mort, suppléa aux moyens humains, & dans peu de jours je me trouvai guéri; mais ce fut pour entrer en de nouveaux combats. Le quatorzieme de la seconde lune de 1770 (car je ne me ressouvenois plus des époques solaires), arriva une lettre du *Tsoung-tou*, qui ordonnoit au Mandarin d'*Yun-tchang* de me faire déclarer au vrai d'où j'étois. En conséquence le Mandarin me cita devant lui : je répondis à sa question que j'étois Européen. Pourquoi le dire, ajouta-t-il? Il

t'en coûtera la vie. Je lui répondis que je ne dirois jamais autrement, & que je n'avois jamais dit le contraire : après quoi je fus reconduit en prison.

Le 29 de la même lune, le Mandarin n'ayant pas encore répondu à la lettre du *Tsong-tou*, il en arriva une seconde fort sérieuse & fort pressante à mon sujet. Aussi-tôt le Mandarin envoya dans la prison deux Ecrivains de causes criminelles, qui me presserent en toute maniere de me dire né & élevé à Canton. Je leur répondis qu'ils perdoient leur temps, & que je ne consentirois jamais à faire un mensonge qui offenseroit le Dieu de vérité que j'avois le bonheur de servir. Le lendemain ils vinrent encore, & ils engagerent un ancien prisonnier, homme intelligent, qui avoit soin de me préparer mon riz, de se joindre à eux pour me faire avouer ce qu'ils vouloient. Je dis à cet homme de ne point se mêler de cette affaire; que mon parti étoit pris sans retour. Il alla leur rapporter que j'étois un homme inflexible; qu'il avoit beau m'exhorter, que tout étoit inutile. Puisqu'il est si entêté, dirent les deux Ecrivains, le Mandarin va l'appeller devant lui, & à force de *Kia-kouen* & de coups de bâton

bâton il viendra à bout de son entêtement : c'étoit le vingt-cinquieme ou le vingt-sixieme jour du Carême.

Pour me disposer à souffrir les tortures, à mes prieres ordinaires, j'ajoutai la récitation du Rosaire. Je le commençai avec assez grande émotion & palpitation de cœur, que la crainte des tourmens me causoit ; à la moitié de mon Rosaire, je sentis que je recouvrois la paix. Quand j'eus finis, j'ajoutai une dixaine pour invoquer notre Seigneur devant Pilate. Il daigna m'exaucer, me remplit de joie & de force, & il me sembloit qu'il me disoit intérieurement d'espérer en son nom tout-puissant de Jesus.

Le jeudi de la semaine de la Passion, je fus malade d'un vomissement qui m'affoiblit encore. Je ne voulus pas pour cela interrompre le jeûne, dans la pensée que la diete ne pourroit pas nuire à mon estomach. Le mercredi de la Semaine-Sainte, je me mis à gémir devant Dieu de ce que j'étois privé le lendemain du bonheur dont jouissent les Prêtres dans la sainte Eglise, de recevoir notre Seigneur, pour satisfaire au devoir paschal. Il voulut bien m'en dédommager en me donnant la facilité

de penser à lui, & de goûter, en le priant, une paix & une joie que je ne saurois bien exprimer.

Le lundi de Pâques, le prisonnier dont j'ai parlé, vint à moi le visage pâle & les yeux mouillés de larmes : il me dit que le fils du Mandarin venoit de lui lire la teneur de la seconde lettre du *Tsong-tou*, dans laquelle il lui ordonnoit que, sans plus ample information, il trouvât le moyen de me faire mourir en prison, ajoutant qu'il prenoit sur lui les suites de cette affaire. Le prisonnier ajouta que le Mandarin avoit différé de répondre sous divers prétextes ; mais qu'il ne pouvoit pas retarder plus long-temps, & que voyant mon entêtement à refuser de me dire de Canton, il ne pouvoit plus répondre au *Tsong-tou* qu'après ma mort. La nuit étant venue, je me jettai sur mon mauvais lit, tout habillé, attendant le moment où l'on viendroit m'en tirer pour me conduire à la mort. Je passai cette nuit & les deux jours suivants dans cette attente. Dans le troisieme, mes craintes se dissiperent, & il me sembla que Dieu lui-même me disoit intérieurement qu'il ne permettroit pas ma mort. Quoi qu'il en soit, le Mandarin

qui m'avoit refusé si durement un Médecin, & qui paroissoit desirer que je mourusse en prison, ne put se résoudre à exécuter l'ordre cruel de son Supérieur. Ce changement doit paroître merveilleux à quiconque connoît la Chine; car enfin, les Mandarins subalternes tremblent comme des esclaves devant le *Tsong-tou*, de qui dépendent leur fortune, leur dignité & leur élévation. Il employa 20 jours à chercher les moyens de me soustraire à la cruauté de son Supérieur, & lorsqu'il sembla résolu d'exécuter ses ordres, un seul mot du prisonnier dont j'ai parlé, le déconcerta. Ne craignez-vous pas, lui représenta ce prisonnier, que la mort de ce chrétien ne soit sue de trop de monde? Ce pauvre homme, quelques jours après, voyant que le danger étoit passé, ne put s'empêcher de me dire, tout payen qu'il étoit : il faut véritablement que votre Dieu soit bien puissant & le seul vrai Maître, puisqu'il vous protége d'une telle maniere.

Ce Mandarin fut déposé cette même année. Un mois après, un autre lui succéda pour deux mois seulement. Il en arriva un second de Peking, dans le courant de la douzieme lune. Deux

chrétiens s'aviserent de lui présenter un placet en ma faveur. Jugeant par ce placet que j'étois dans l'indigence, il répondit froidement qu'il me feroit donner le viatique des prisonniers, qui consiste en une mesure d'environ un boisseau de riz & 150 liards par mois. Ce Mandarin fut encore déposé l'année suivante 1771.

Le 26 de la sixieme lune, arriva un autre Mandarin, nommé *Tchang*, sous lequel j'eus beaucoup à souffrir. Le 28 il vint visiter la prison, & y adorer les idoles. Il appella ensuite les prisonniers pour prendre connoissance de leurs causes. Il m'appella exprès le dernier; il me demanda si je n'avois pas à mon usage certains instrumens de sorcellerie? Je lui répondis que non, & que ma Religion détestoit & défendoit la sorcellerie. Il me demanda si je savois écrire: je lui répondis que je l'ignorois en lettres Chinoises; mais, dit-il, écris-moi en tes lettres d'Europe le nom de Dieu. Je lui obéis, en écrivant ces deux mots: *Thien-thou.* Il dit ensuite aux Geoliers de me serrer de près; que j'étois un prisonnier de la plus grande importance; qu'ils ne me connoissoient point; que j'étois un homme plus rusé qu'on ne le

peut dire, puisque j'étois venu à bout de tromper tant de gens, & d'esquiver tant de Mandarins depuis Canton jusqu'ici; qu'il savoit ce que c'étoit que les Européens, &c. Après cela, s'adressant à moi, il se mit à me dire : cependant tu es criminel. A cela je répondis que je n'étois venu que pour une seule chose. Il me demanda pour quelle chose? pour prêcher la Religion chrétienne. Il ne sut plus que dire, & après avoir donné quelques ordres séveres contre moi, il s'en alla. Pendant plusieurs mois de suite, j'eus à soutenir des peines d'esprit bien fortes & presque continuelles. Dieu me soutint par des graces bien marquées, & m'empêcha de succomber. Je me trouvai ensuite exposé à de terribles tentations contre l'espérance. Je suis naturellement pusillanime, porté à l'abattement, à ne me rien pardonner, à regarder comme grieves les moindres fautes que je commets, & toujours aux dépens de cette confiance que Dieu demande de nous. Il la ranima cependant par sa miséricorde; il me fit triompher de ces tentations, & répandit dans mon cœur une joie pure & une douce paix. Il me survint ensuite une croix que je n'envisa-

geois qu'avec frayeur. J'eus pendant un mois de tels éblouissemens, que j'avois tout lieu de craindre de perdre la vue. La pensée d'un tel état au milieu des compagnons auxquels j'allois être livré, m'étoit si amere, qu'il me sembloit que je n'avois d'autre ressource, ni d'autre consolation que de desirer la mort, tant j'avois de répugnance pour une telle affliction. Enfin, un soir étant renfermé dans l'intérieur de la prison, je me mis à répandre mon cœur avec larmes en présence de mon Dieu ; je m'abandonnai à sa miséricorde, & lui fis le sacrifice de ma vue. Aussi-tôt que j'eus fait cela, je me sentis tranquille. Il me sembla même que Dieu me promettoit intérieurement que je ne perdrois point la vue. Je crus à cette parole intérieure ; je ne m'occupai plus de mon infirmité, & ma vue se rétablit peu-à-peu & assez promptement.

Enfin, dans les derniers jours de Juillet 1772, le Mandarin *Tchang* renouvella la persécution contre les chrétiens. Le premier jour de la nouvelle lune, après avoir été le matin visiter la Pagode, il entra brusquement dans la prison, & après avoir rendu à l'idole qu'on y honoroit, son culte supersti-

tieux, il s'assit & cita tous les Geoliers devant lui, & leur demanda s'il n'y avoit personne qui me vînt voir, & prît soin de moi? Ils lui répondirent que non. Il leur dit que le *Tsong-tou*, en l'envoyant à *Yung-tchang*, s'étoit plaint à lui que les Mandarins précédents n'avoient pas su conduire mon affaire comme il falloit; qu'il lui en confioit le soin, & le chargeoit, à mon sujet, des ordres les plus séveres; qu'ainsi ils fissent d'exactes recherches sur cela; que lui, de son côté, en feroit, & s'il venoit à découvrir qu'ils l'eussent trompé, ils devoient s'attendre à avoir les os des jambes & des pieds écrasés à coups de *Kia-kouen* & de bâton; qu'il reviendroit au premier de la lune suivante, & qu'il vouloit pour ce jour-là avoir une preuve claire. Après avoir dit cela, il s'en alla. Pour connoître combien le danger étoit grand, il faut remarquer que deux chrétiens qui m'avoient assisté les années précédentes, étoient demeurés dans la Ville où j'étois prisonnier, chez un nommé *Kieou*. C'étoit-là qu'on mettoit l'argent destiné à m'assister, & l'un des enfans de cette famille venoit me servir avec beaucoup d'affection. Rien n'étoit plus facile que de

découvrir tout cela. Je le ſentois, & j'en avois une inquiétude bien amere. Celui-là ſeul qui pouvoit me ſecourir dans de telles peines, mon Dieu, mon pere adorable, vint en effet me conſoler & me fortifier. Il répandit tout-à-coup en moi une douce joie, une ferme confiance, une grande abondance de force & de lumiere ; il me promit intérieurement de n'abandonner ni moi, ni mes chers diſciples.

Le premier jour de la dixieme lune, le Mandarin vint, comme il l'avoit promis ; il appella les Geoliers pour leur demander réponſe & compte des ordres qu'il leur avoit donnés. Il s'en préſenta un qui étoit des plus ruſés qu'il y eût dans le pays ; il nia qu'il y eût quelqu'un qui m'aſſiſtât. Sa ſimplicité hypocrite jetta de la pouſſiere aux yeux du Mandarin, & il fut la dupe du Geolier.

Cependant le Mandarin *Tchang*, toujours furieux contre moi & contre la Religion chrétienne, réſolut enfin de nous perſécuter. Il commença par faire arrêter le pere de la famille *Kieou* & ſes deux fils qui venoient ſouvent me viſiter dans ma priſon. Les ayant mandés, il les fit attendre tout le jour à ſa porte : le ſoir

il les cita devant lui. Il interrogea le second fils sur la doctrine chrétienne, se servant d'un Catéchisme qu'il avoit à la main. Celui-ci, qui le savoit très-bien, répondit à ses questions, après quoi il le renvoya; mais en même temps il fit chercher *Tcheou-yang* par des satellites. On ne le trouva pas chez lui, & on ammena à sa place son frere *Tcheou-yong-tchang*. Pour lors le Mandarin fit rappeller le jeune chrétien *Kieou*. On donna 20 soufflets à *Tcheou-yong-tchang*, & on les mit tous deux à la cangue. Quelques jours après, ayant appellé ce dernier, il lui dit qu'il vouloit absolument son frere. *Tcheou-yong-tchang*, pour lui épargner les vexations des satellites, lui écrivit de venir sans les attendre. Il arriva le lendemain de S. Laurent, & se présenta de lui-même au Mandarin. Je regrettois d'être seul épargné, & je desirois de partager leurs souffrances. Dieu, qui vouloit m'exaucer, m'y prépara pendant cinq ou six jours qu'il me fit passer dans un état d'assez grande paix & d'une douce consolation en lui. Le Mandarin me fit bientôt appeller, & après avoir expédié quelques autres affaires, il m'adressa la parole, & me demanda si c'étoit moi qui avoit

inſtruit *Tcheou-yong-chang*. Je lui répondis que oui. Sur cela il me fit donner quarante ſoufflets. J'eus la précaution de ne pas ſerrer la bouche, pour empêcher que la violence des coups qui me tordoient la machoire inférieure, & me faiſoient cracher le ſang, ne me fît auſſi partir toutes les dents. Aux coups qu'on me donnoit, le Mandarin ajoutoit des malédictions & des injures. Puis il me diſoit : Pourquoi ne meurs-tu pas ? Tous les jours j'attends à être délivré de toi, pourquoi ne creves-tu pas ? Il me fit pluſieurs fois cette queſtion, à laquelle je ne répondois rien, prenant cela pour une malédiction. Alors les bourreaux qui m'avoient frappé, me dirent : le Mandarin t'ordonne de lui expliquer pourquoi tu ne meurs pas ? Je répondis qu'il n'étoit pas au pouvoir de l'homme de déterminer le temps de ſa mort. J'avois les levres ſi durcies, ſi enflées, que je ne pouvois preſque pas articuler. *Tcheou-yong-chang*, voyant qu'on ne m'entendoit pas, leur dit que le ſens de ma réponſe étoit : que la naiſſance & la mort ne dépendent point de l'homme ; ce qui étoit mieux pour l'élégance de la phraſe.

Alors le Mandarin ajouta : n'as-tu pas

pris une corde pour te pendre (il vouloit me suggérer de me défaire moi-même, & tâcher de me désespérer)? Je répondis que je n'y avois pas pensé. Je m'en vais t'aider à mourir, répliqua-t-il. Tout de suite les soldats me saisirent, & m'ayant étendu ventre à terre, un d'entr'eux commença à me frapper à coups de bamboux sur le milieu des cuisses nues. Le Mandarin avoit ordonné de frapper trente coups. Après qu'on m'en eût donné vingt, je sentis que j'allois m'évanouir: dans ce moment Dieu changea le cœur du Mandarin, & il ordonna de cesser. Il faut convenir que ce genre de supplice est bien *pro nomine Jesûs contumeliam pati*. J'avoue que j'en eus de la joie, & que je m'en retournai content dans ma prison. Avant que de me renvoyer, le Mandarin me dit qu'il m'appelleroit encore le lendemain pour m'en faire donner autant, & m'aider à mourir. *Tcheou-yong-chang* reçut vingt soufflets, & les deux autres chrétiens seize coups de bamboux, & furent élargis.

Pour moi, de retour dans ma prison, je sentis dans tout mon corps un mal-aise si considérable, qu'il me sembloit que je ne pourrois pas supporter

plusieurs tortures de cette espece sans mourir. Je m'y préparai par la priere, & afin de moins sentir mon mal, & d'avoir l'esprit plus libre, je m'assis pour prier, dans la cour de la prison. Je me mis à répandre mon cœur en présence de mon bon & divin Maître, pour lui recommander ce que je regardois comme mes derniers combats. Dieu écouta mes gémissemens; il remplit mon cœur de force & de courage, & il me reprocha intérieurement mon peu d'espérance en ses promesses, & je sortis de la priere avec l'assurance que le Mandarin ne me feroit pas souffrir davantage; ce qui arriva en effet. Peu-à-peu mes douleurs diminuerent; mon visage désenfla; il ne me vint point d'ulceres aux cuisses, & dans l'espace de 15 jours, je me trouvai guéri.

Aux vexations du Mandarin contre moi, j'ajouterai encore ici que cette année-là il fit effacer par deux fois mon nom de dessus la liste des prisonniers qui recevoient une certaine mesure de riz & quelques pieces d'argent pour leur nourriture : cela alloit à me faire mourir de faim. Dieu cependant lui changea le cœur, & il continua à fournir ce qui étoit nécessaire à ma sub-

ſiſtance. Pendant que les hommes ſembloient s'adoucir, Dieu m'éprouva, & me fit ſouffrir des peines d'autant plus ameres, qu'elles étoient intérieures. Le Mandarin fut envoyé à *King-tchoan* pour la guerre ; il n'en revint qu'au mois d'Octobre 1773. Son ſéjour ne fut que de 14 jours, au bout deſquels il repartit pour *Tchin-ton* où il reſta juſqu'à l'année ſuivante. L'idée de ſon retour & de ſa cruauté m'occupoit triſtement, & me faiſoit craindre pour ceux qui m'aſſiſtoient, & particuliérement pour cette pauvre famille *Kieou*. Je demandai à Dieu qu'ils ne fuſſent pas inquiettés à mon ſujet, & il me l'a accordé dans ſa miſéricorde. Le Mandarin les laiſſa tranquilles, malgré le deſir qu'il montroit toujours de me tourmenter. Combien de fois en effet ne m'a-t-il pas harcelé par des menaces, des injures, des blaſphêmes & des ordres cruels! Mais quand il faut ſouffrir, Dieu nous aide & nous donne une force ſurnaturelle : je l'ai ſouvent éprouvé ; & quand il n'y avoit rien à ſouffrir, il me laiſſoit le ſentiment de mes miſeres & de ma foibleſſe, afin que je ne doutaſſe jamais que mon courage ne venoit que de lui.

Au bout de trois mois, le Mandarin

repartit encore pour *Tchig-ton*, d'où il ne revint que le 7 du mois de Novembre 1775. Il ne parut pas dans la prison tout le reste de cette année. Le 19 Février 1776, il me cita devant lui, & il appella les Geoliers. Le plus ancien se présenta; il lui demanda ce que faisoit pour moi la famille *Kieou*. Ce vieillard répondit qu'il n'étoit question de rien, sinon que j'acceptois quelquefois un peu de vin de cette famille. Le Mandarin demanda si c'étoit quelqu'un de la famille qui me l'apportoit. Le Geolier soutint que non, en s'offrant à la rigueur des tortures, si l'on pouvoit le convaincre de contravention aux ordres qu'on lui avoit donné. Cette réponse persuada le Mandarin.

Quand le Geolier eût été renvoyé, le Mandarin s'adressa à moi, & me dit toutes sortes d'injures & même d'infamies. Je restai les yeux baissés, sans rien répondre. Voyant que je ne disois rien, il me parla d'un ton un peu plus radouci, & après m'avoir dit que j'avois l'air d'un assassin, il me demanda si je n'avois pas sur moi quelques poignards? Je lui répondis que non. Puis ne sachant que me dire, il ne m'adressa plus la parole; mais il continua de parler contre moi,

assurant que j'étois un criminel digne de la mort; qu'il vouloit m'assommer; ce qu'il répéta plusieurs fois, en y ajoutant beaucoup de blasphêmes contre ma Religion.

Cela ne suffisant pas au Mandarin, il ordonna brusquement aux Geoliers de lui apporter tout ce que je pouvois avoir à mon usage, pour en faire l'inspection : il demanda ensuite aux prisonniers s'ils n'avoient point à se plaindre de moi. Ils répondirent que non, & le Mandarin ne sachant plus que dire, se mit, en élevant la voix, & me nommant par mon nom, à faire des criailleries, & à me traiter de fou. Il exigea aussi des prisonniers qu'ils ne m'écouteroient jamais, & qu'ils ne croiroient point à ce que je pourrois leur dire de ma Religion, ce que ces gens perdus de crimes & de toutes sortes d'excès, n'eurent point de peine à lui promettre.

Tant de menaces & de précautions contre moi me désolerent, je l'avoue, & me firent penser que je n'avois plus rien à attendre qu'un abandon général & nécessaire de tout le monde. Je voyois les dangers & les obstacles humains; je m'offusquois de tout cela, & je ne faisois pas attention que ces tristes &

ameres réflexions affoibliffoient en moi la foi & l'efpérance. Mon bon Ange, que j'invoquois fouvent, m'en avertit fans doute. Je fentis quatre fois des reproches preffants & intérieurs; je rougis de ma foibleffe; j'en demandai pardon à Dieu, & je me trouvai alors tout différent de ce que j'étois un moment auparavant. Ma confiance, ma foumiffion & mon abandon à la volonté de mon divin Maître, fe ranimerent & fe fortifierent.

Vers la fin du mois d'Octobre, j'eus à fouffrir dans la prifon une perfécution domeftique, pour ainfi dire, de la part des prifonniers révoltés contre moi. Je fus raffafié d'opprobres, & accablé de menaces de m'affommer, de me hacher à coups de couteaux. Ils difoient entr'eux (ce qui humainement parlant, étoit bien vrai), que, pour m'avoir tué, ils ne feroient pas réputés coupables d'un nouveau crime; qu'ils en recevroient plutôt récompenfe que punition. Au milieu de tous ces orages, je pris le parti de ne chercher d'autres armes que le filence, la patience & le fecours du ciel, lui recommandant fans ceffe ma caufe, & lui abandonnant ma défenfe.

Cependant n'ofant pas me maltraiter,

ces priſonniers prirent la réſolution de m'accuſer devant le Mandarin, dans l'eſpérance qu'il me feroit aſſommer, comme il m'en avoit tant de fois menacé.

Le 11 Octobre, le Mandarin vint dans la priſon; il demanda de nouveau aux priſonniers ſi quelqu'un me venoit voir. Ils répondirent encore que non. L'occaſion étoit belle de m'accuſer : choſe admirable! perſonne ne le fit. Le Mandarin renouvella enſuite aux Geoliers ſes ordres contre moi, & leur dit que ſi je m'échappois, il y alloit pour lui de ſa dignité, & pour eux, de la vie, ou au moins de l'exil : il n'a jamais ceſſé de me croire ſorcier.

La perſécution domeſtique, que je croyois éteinte, ſe ralluma & devint plus forte que jamais. Quatre jours après, le Mandarin cita devant lui mon principal ennemi. Les autres priſonniers le preſſerent de m'accuſer ; il le fit & dit (ce qui étoit très-faux) que je lui cherchois querelle ſur ce qu'il ne payoit pas ſes dettes. Dieu changea le cœur du Mandarin ; car il lui répondit que peut-être n'entendoit-il pas bien ce que je lui diſois. Après quoi, il demanda ſi je faiſois des prieres dans la priſon?

Mon accusateur répondit que oui, mais que c'étoit dans une langue étrangere.

Avant que de quitter l'article de ce Mandarin *Tchang*, qui craignoit tant pour sa dignité, & prétendoit se faire un mérite de me persécuter, j'ajouterai que cette année 1777 il a été déposé.

Pour mes autres persécuteurs, le Mandarin qui m'a condamné à mort, a été lui-même condamné par l'Empereur, pour d'autres affaires, & s'est pendu lui-même il y a trois ou quatre ans. Le Mandarin de *Tching-non*, dans la prison duquel j'étois si exposé à mourir de misere, s'est aussi étranglé, au moins on me l'a assuré. Celui qui vomissoit de si horribles blasphêmes en me faisant donner la torture, a été déposé ignominieusement, ainsi que le Mandarin qui m'avoit refusé les secours d'un Médecin dans ma maladie, & le Mandarin subalterne qui a été le premier auteur de toute cette persécution.

Telle est l'histoire de tout ce que j'ai éprouvé dans ma longue prison; elle a duré huit ans, & je n'en suis sorti que par une espece de prodige.

Nous avons donné dans le Tome XIV de ce Recueil, la relation de la déli-

vrance de M. Gleyo. Ce zélé & fervent Miſſionnaire, dès qu'il fut délivré, s'abandonna avec une nouvelle ardeur aux fonctions de ſon Miniſtere. Dieu a béni ſes travaux : il a découvert des pays juſqu'à préſent ignorés, & où il eſpere que la ſemence de l'Evangile, qu'il a entrepris d'y répandre, fructifiera avec abondance. Aux extrémités de la Chine, du côté du midi, on a trouvé des contrées inconnues. M. Gleyo, que Dieu paroît deſtiner à en être l'Apôtre, y a envoyé des Catéchiſtes pour ſe mettre au fait du local, & examiner les obſtacles & les facilités qui pourroient s'y rencontrer à la prédication de l'Evangile. Voici ce qu'ils lui ont rapporté.

Le pays des *Lolo* eſt ſitué au midi de la Province du *Yun-nan*. Les habitans, dans quelques endroits, ſont mêlés avec les Chinois; mais un peu plus loin, ils ſont indépendants & gouvernés par une femme, qui ſans doute, eſt montée ſur le trône par ſucceſſion, après la mort du Roi. Ils ſacrifient des bœufs & des brebis à un certain Dieu qu'ils n'ont pas voulu nommer aux Catéchiſtes, à moins qu'ils ne promiſſent de ſacrifier avec eux. Ils adorent auſſi le ciel & la terre; ils enſeignent qu'au-

trefois il y avoit douze ſoleils & douze lunes ; qu'un Dieu du ciel voyant que ces ſoleils brûloient tout ce qui étoit ſur la terre , en avoit gardé un ſeul , & détruit les autres.

Ils gardent , en certains endroits , la tablette de l'ame, comme les Chinois. Au lieu d'enterrer les morts , ils les brûlent , en ramaſſent les cendres , & les ſuſpendent en l'air, dans l'idée que l'ame du mort va loger dans ces cendres. Ils paroiſſent adonnés à l'Aſtrologie judiciaire; ils ont des livres où eſt écrite leur Religion. Leur écriture eſt différente de la Chinoiſe, de même que l'arrangement de leurs lignes ; car au lieu de les écrire verticales, comme font les Chinois , ils écrivent horizontalement & de la gauche à la droite , comme les Européens & les Siamois. Les *Lolo* paroiſſent moins orgueilleux que les Chinois ; ils aiment le vin : leurs femmes ſont habillées auſſi modeſtement qu'à la Chine.

Nos Catéchiſtes ont préché à ces Gentils un ſeul Dieu créateur de toutes choſes. Ils les ont écoutés avec attention ; mais ils n'ont pas voulu leur promettre de quitter les divinités du pays , diſant que , s'ils les abandonnoient , ils ne pourroient plus ſe marier. Les Ca-

téchistes, en les quittant pour venir faire leur rappott à M. Gleyo, ont engagé deux familles chrétiennes du *Yunnan*, à aller s'établir dans le pays des *Lolo*, pour tâcher de les amener peu-à-peu à la connoissance du vrai Dieu.

Ces renseignemens, quoiqu'assez superficiels, ont paru suffisants à M. Gleyo, pour l'autoriser à faire une tentative dans ce nouveau pays. Il est parti pour aller voir les choses par lui-même, & tâcher de faire connoître la véritable Religion à ces idolâtres, dont le langage est sans doute le même que celui du *Yun-nan*.

M. Gleyo a écrit, en partant, à M. d'Agathopolis qu'avant de se déterminer à faire cette démarche, il y avoit pensé long-temps devant Dieu, & qu'il entreprenoit ce voyage avec une grande confiance en sa protection. Après avoir marché dans des chemins très-difficiles, traversé des montagnes presqu'inaccessibles, parcouru de vastes pays arides & ingrats à l'excès, où l'eau & le bois manquent aussi bien que le bled & le riz, il est enfin parvenu, non sans bien des fatigues & beaucoup de dangers, au pays gouverné par les *Lolo* indépendants des Chinois, quoiqu'il y en ait

plusieurs établis dans ces contrées peu éloignées de la Chine.

Avant que d'y arriver, on trouve de fort belles plaines & d'autres ensemencées de froment. La principale nourriture du pays est cependant du bled noir & une autre espece de graine à peu-près semblable, appellé *Kon-kiao-ts*. Ils ont aussi des troupeaux de moutons ; mais ils paroissent en général fort pauvres.

M. Gleyo a préché la Religion dans cinq ou six familles; il a trouvé des gens simples & affables, sans fierté, pleins de sincérité dans leurs paroles, & de fidélité dans leurs conventions. Les femmes quoique moins timides que les Chinoises, y sont cependant modestes & réservées. Les Chinois qui sont mêlés parmi ce Peuple, ne sont pas méchants comme les Infideles de la Province de *Sseu-tchoan*. Cet air sociable, que M. Gleyo a remarqué dans cette Nation, lui a fait juger que le meilleur moyen d'y établir la Religion chétienne, seroit d'y transplanter quelques pieuses familles de la Province de *Sseu-tchoan*, lesquelles, par la voie de la fréquentation, pourront, sans beaucoup d'obstacles, insinuer peu-à-peu, & faire

goûter à ces Infideles les vérités de la Religion, ſous la protection d'un grand Mandarin chrétien, nommé *Sou-te-jen*, qui fait ſa réſidence aux environs du Royaume, pour garder le défilé qui a donné entrée à l'armée du Roi d'Ava pendant la derniere guerre.

Pour tout faire dans l'ordre & avec plus de maturité, M. Gleyo, de retour à *Yun-nan*, en a conféré avec M. l'Evêque d'Agathopolis, & par de bons avis, il a engagé deux familles chrétiennes à aller s'établir dans le pays des *Lolo*. Il eſt reparti pour les conduire lui-même, accompagné de deux ou trois Prêtres Chinois qu'il avoit déjà formés au Miniſtere, & auxquels il avoit inſpiré le zele & la piété dont il eſt rempli, & ſur-tout l'eſprit de pauvreté, de mortification & d'humilité qu'il a puiſé au Séminaire de Saint Sulpice, où il a reçu ſa premiere éducation eccléſiaſtique.

Ce vrai Miſſionnaire, écrit un de ſes confreres (M. Duhamel), eſt parti dans un aſſez mauvais état pour ſon dernier voyage des *Lolo*, ſa ſanté depuis quelque temps étant un peu altérée. Il n'a cependant emporté pour tout équipage qu'une ſeule chemiſe, un caleçon, une paire de bas & une couverture de lit

des plus minces, dans une ſaiſon où le froid commençoit à ſe faire ſentir, s'abandonnant ainſi à la divine providence qui ne lui a point manqué; car malgré la mauvaiſe nourriture, l'incommodité des logemens & les continuelles fatigues d'un long voyage fait à pied & dans des chemins très-difficiles, il eſt revenu mieux portant qu'il ne l'étoit le jour de ſon départ. Nous avons tout lieu d'eſpérer que le ſecond voyage qu'il va faire, aura encore plus de ſuccès que le premier, ſi ſon zèle ne trouve point d'obſtacles du côté des nouveaux troubles qui viennent de s'élever dans l'Etat, & dont les ſuites ſeroient très à craindre, ſi l'on ne trouve bientôt le moyen de les arrêter.

Le Miſſionnaire qui rapporte le départ de M. Gleyo pour cette nouvelle Miſſion, parle enſuite de ce qui regarde la ſienne, & il fait mention d'une tribulation que ſon zele pour le baptême des enfans des Payens, venoit de lui attirer. Comme je ſortois, dit-il, de la ville de *Yun-tchang* pour aller à *Soui-ſou*, Ville du premier Ordre, au ſud-oueſt de *Tchon-khin*, je rencontrai un Payen qui portoit un enfant moribond, que je baptiſai ſans aucun obſtacle. Je me

me félicitois de cette heureuse rencontre, lorsqu'un moment après j'en fis une autre qui n'eut pas tant de succès. Une famille Payenne qui déménageoit pour aller se loger ailleurs, passoit pour lors dans le même chemin. Comme elle marchoit à côté de moi, j'apperçus un jeune homme qui portoit entre ses bras un petit enfant enveloppé, selon la coutume du pays, pour le mettre à couvert des injures de l'air. Voulant m'assurer s'il étoit aussi dans le cas d'être baptisé, je m'approchai de celui qui le portoit, & je lui demandai si cet enfant ne seroit point malade. J'aurois dû me borner à lui faire cette question, & me contenter de sa réponse ; mais suivant un peu trop mon zele, & voulant connoître par moi-même l'état de l'enfant, j'avançai la main pour lui découvrir le visage. Il n'en fallut pas davantage pour me susciter une affaire qui manqua d'avoir les plus fâcheuses suites. Le jeune homme qui portoit l'enfant, ne se fut pas plutôt apperçu du mouvement que je venois de faire, qu'il appella avec empressement le pere qui conduisoit la famille, & l'avertit de ce qui venoit de se passer. Cet homme, s'imaginant que j'avois

voulu faire un ſortilége à cet enfant, courut ſur moi comme un furieux, me pouſſa avec violence, & m'ayant jeté par terre, il ſe mit à me charger de malédictions, & à me frapper. Mes compagnons de voyage étant venus à mon ſecours, il fut obligé de ceſſer; mais pour m'empêcher de fuir, il m'arracha mon bonet, & me força de le ſuivre juſqu'au corps-de-garde qui ſe trouvoit ſur le chemin. Il vouloit y porter ſes plaintes, & me faire punir par le Chef des ſoldats. Dans une autre circonſtance, ſon accuſation ne m'auroit pas inquiété; mais alors je portois avec moi les ornemens pour célébrer la ſainte Meſſe. On pouvoit viſiter mes paquets, m'embarraſſer par beaucoup de queſtions, & tirer de mes compagnons des réponſes capables de mettre la Religion en danger, & d'exciter une perſécution. Il fallut cependant marcher & ſuivre mon adverſaire qui vouloit abſolument avoir raiſon de l'injure qu'il prétendoit avoir reçue de moi. Il étoit ſi impatient d'en tirer vengeance, qu'il ne put ſe contenir & attendre notre arrivée auprès du petit Mandarin. Le mouvement de ſa colere, qui duroit encore, le mettoit hors de lui-même. Il courut

de nouveau ſur moi, m'arracha mes habits, me donna de grands coups de poings; puis redoublant ſes malédictions, il leva de terre une groſſe pierre avec les deux mains, & la lança ſur moi avec tant de violence, que ſi Dieu ne s'en fût mêlé, je devois reſter ſur la place; car de la force dont cette peſante pierre fut jetée, elle devoit m'enfoncer toutes les côtes. Je ne reçus cependant qu'une légere contuſion au coude & à la main que j'avois avancée pour tâcher de parer le coup. Enfin, nous arrivâmes au corps-de-garde; le Préfet des ſoldats s'étant préſenté pour ſavoir de quoi il étoit queſtion, le Gentil ſe mit à genoux, ſelon l'uſage du pays, pour faire ſon accuſation. Il dit que j'avois attenté par ſortilége à la vie de ſon enfant. Le Préfet l'ayant écouté, ſe tourna vers moi, pour entendre ma réponſe: je lui dis que je n'avois pas touché ſon enfant; que je m'étois contenté de m'informer s'il étoit malade, par l'intention de lui faire du bien, comme j'avois coutume d'en faire à beaucoup d'autres.

Mes compagnons ayant confirmé ma réponſe, & ajouté que je ſavois un peu de Médecine, l'accuſation du Gentil ne fut point reçue. Par un nouveau trait

de la Providence, on ne visita point mes paquets; mais on me fit beaucoup de questions qui me jeterent dans un grand embarras à cause du danger qu'il y avoit de compromettre la Religion & les Chrétiens, si je répondois à ce qu'on me demandoit, ou de blesser la vérité, si je répondois d'une autre maniere. Il s'étoit assemblé autour de moi beaucoup de monde qui vouloit savoir d'où j'étois, d'où je venois & où j'allois. A tout cela je ne répondis autre chose, sinon que je demeurois à *Tchon-chien*, aimant mieux passer pour imbécille dans leur esprit que de m'embarrasser dans des réponses qui auroient pu m'exposer, ou à faire connoître qui j'étois, ou à proférer quelques paroles peu conformes à la vérité. Cette conduite me réussit mieux qu'il n'y avoit lieu de l'espérer. On ne fit que rire de mes réponses, & l'on ne me demanda rien qui eut rapport à la Religion. Bien plus, la Providence tourna si bien les esprits en ma faveur, que plusieurs de ces Gentils, voyant que mon adversaire m'avoit enlevé mes habits, l'allerent trouver, & les lui firent restituer.

L'affaire n'étoit cependant pas encore entiérement terminée. Le Gentil qui

m'avoit conduit devant le petit Mandarin, voyant qu'il n'avoit pas réussi au gré de ses desirs, vouloit absolument porter l'affaire devant un autre, & me faire punir à quelque prix que ce fût. A peine commencions-nous à reprendre notre route, qu'on nous donna avis que cet homme avoit pris les devants, & qu'il nous attendoit sur le chemin, pour recommencer les mêmes poursuites. Afin d'éviter sa rencontre, & pour nous soustraire à de nouvelles vexations, nous prîmes un chemin détourné ; mais ce fut inutilement : cet homme ayant aussi enfilé un chemin de traverse, se présenta à nous bientôt après. Il recommença à me faire violence, persistant à vouloir me traîner devant le Gouverneur de la Ville prochaine ; mais il ne trouva pas de la part de mes compagnons de voyage la même condescendance qu'auparavant. Un d'entr'eux, homme vigoureux & plein de courage, ennuyé d'une vexation qui lui parut poussée beaucoup trop loin, s'approcha de ce Gentil, & voulut essayer de le mettre à la raison. J'arrêtai ce chrétien, & l'empêchai de maltraiter mon ennemi ; mais celui-ci craignant d'être le plus foible, jugea qu'il feroit sagement

de ſe retirer. Il prit vîte ſon parti, & alla rejoindre ſa troupe. Nous rentrâmes alors dans notre premier chemin, & nous continuâmes tranquillement notre voyage juſqu'à *Soui-ſou*, où je reſtai environ douze jours pour adminiſtrer les Chrétiens. La Miſſion étant finie, j'en partis après les Fêtes de Noël, 1779, pour m'en retourner à *Tchon-kin.*

A mon arrivée, je fus témoin d'une converſion qui paroît avoir quelque choſe d'extraordinaire. Un Payen d'un caractere violent, frere d'un petit Mandarin Rural, alloit ſouvent chez quelques Chrétiens de ſa connoiſſance, pour chercher occaſion de les troubler dans leur Religion. Ces Néophytes, ſachant par expérience que les Payens ne combattent pour l'ordinaire la Religion que parce qu'ils ignorent la beauté de ſa morale, porterent à celui-ci les livres qu'on a coutume de donner à ceux qu'on inſtruit pour le baptême, c'eſt-à-dire, les livres où l'on explique dans le plus grand détail la doctrine de la Religion par rapport aux mœurs. Ce Payen les ayant reçus, les lut avec attention. Il en fut ſi ébranlé, qu'il commença à marquer un grand deſir de ſe faire Chrétien. Etant tombé malade

quelque temps après, il demanda le baptême. Les Chrétiens, le voyant à l'extrémité & le jugeant suffisamment disposé, le baptiserent en mon absence. Etant arrivé quelques jours après, j'allai le voir pour le préparer à la mort, & lui administrer les autres Sacremens qu'il reçut avec de grands sentimens de Religion, & deux jours après, il mourut en donnant les marques les plus satisfaisantes de la sincérité de sa foi.

Les Chrétiens, enhardis par cette conquête qu'ils venoient de faire d'un de ses plus puissans adversaires, l'enterrerent publiquement avec les cérémonies de l'Eglise, à la vue d'un grand nombre de Payens & du Mandarin son frere, qui ne manqua pas d'assister à son enterrement. Cette pompe funebre, si nouvelle dans un pays idolâtre, fit tant d'impression sur ce Peuple, qui a naturellement beaucoup de goût pour le cérémonial, que plusieurs d'entr'eux demanderent à s'instruire de notre Religion. Huit jours après, il en vint sept ou huit demander à l'embrasser, & en particulier la famille du mort qui a été la premiere à y entrer. J'ai déjà baptisé sa femme & ses deux fils mariés. Les deux brus se préparent à recevoir bientôt la même grace.

Nous trouvons pour l'ordinaire la même diſpoſition dans preſque tous les Payens que nous avons occaſion d'inſtruire; de ſorte que l'on peut aſſurer que, pour faire ici beaucoup de Chrétiens, il ne manque que des Miſſionnaires, ſoit pour inſtruire les Infideles qui ſe préſentent tous les jours, ſoit pour les fortifier dans la foi après les avoir convertis; car faute de Prêtres qui puiſſent cultiver ces Néophytes, ils ſont expoſés à laiſſer affoiblir leur foi au milieu des Payens qui les environnent de toute part, & qui n'offrent à leurs yeux que les ſuperſtitions de l'Idolâtrie & le déréglement des mœurs qui en eſt la ſuite ordinaire.

Il y a eu cette année de grandes inondations; des Villages entiers très-peuplés ont été ſubmergés.

Au mois de Juin 1780, il y a eu à Peking un incendie qui a conſumé dix mille maiſons, dans la ville Tartare. Le feu a gagné juſqu'aux premieres avenues du Palais de l'Empereur. Il n'a cependant duré qu'une nuit. Cet accident a cauſé la diſgrace de pluſieurs Mandarins accuſés d'avoir manqué de vigilance pour le prévenir. C'eſt la Garde de l'Empereur qui a éteint le feu.

LETTRE

De M. Bourgeois, Missionnaire en Chine, à M. l'Abbé de Charvet, Prévôt de l'insigne Collégiale de Pont-à-Mousson.

MONSIEUR,

JE n'ose vous parler de nos malheurs, parce que je sais combien votre bon cœur & votre zele vous y rendent sensible. Un mot de consolation de votre part seroit bien venu cette année : jamais nous n'en eûmes un besoin plus marqué ; mais soit que vos lettres aient été interceptées, soit que vos affaires ne vous aient pas permis d'écrire, il ne nous est rien venu. Soumettons-nous & adorons, *Dominus est*. Je vous avoue cependant que, malgré la résignation la plus entiere, mon cœur est blessé à ne guérir jamais : sa plaie durera autant que moi.

L'an passé, nous perdîmes trois Missionnaires : le P. Benoît, de notre Province, est de ce nombre. Dans le même temps, il arriva ici un événement qui nous fit passer de bien mauvais momens.

Depuis trois ans un nommé *Ouang-lun*, habitant du *Chan-tong*, tramoit avec un Bonze, nommé *Fan-ouei*, une horrible conſpiration. Leurs menées avoient été ſi ſecrettes, que, malgré la vigilance du Gouvernement, ils avoient déjà ſous leurs ordres 10 à 12 mille rebelles prêts à tout. Le *Tchi-hien* de la ville de *Cheou-tchang* fut le premier inſtruit de ce qui ſe paſſoit; il prit des meſures pour arrêter *Ouang-lun* qui n'avoit point encore raſſemblé les conjurés. Malheureuſement parmi les ſoldats qu'il deſtina à cette expédition, il y en avoit un qui étoit l'éleve de *Ouang-lun*. Il lui donna auſſitôt avis du danger où il étoit. A l'inſtant *Ouang-lun* prit ſon parti: ſuivi de 4000 hommes, qu'il ramaſſa ſur-le-champ, il alla ſe préſenter aux portes de *Cheou-tchang-hien*. Le ſoldat qui l'avoit averti, étoit juſtement de garde ce jour-là. Il trouva le moyen de lui ouvrir les portes de la Ville. *Ouang-lun* entra ſans bruit & ſans aucune réſiſtance; il alla droit au Gouvernement, tua le *Tchi-hien*, & devint à l'inſtant maître de la place.

Ce n'étoit, ſi vous voulez, qu'une Ville du troiſieme Ordre; mais c'étoit beaucoup. Un des Commandants de la

Province accourut pour arrêter le mal. C'étoit un jeune homme qui n'avoit point encore vu d'ennemis. Il ne se donna pas le temps d'amasser assez de troupes. *Ouang-lun* le fit reculer. Cependant la nouvelle se répandit à Peking que *Ouang-lun* s'étoit révolté, & qu'il avoit du succès. L'alarme y fut grande. L'Empereur, qui est ce qu'on peut appeller un très-grand Prince, ne s'étonna pas. Il fit partir 2000 hommes seulement, pour ne pas effrayer le Peuple. En même temps il donna ordre au *Chou-tagin*, qui alloit visiter une Province du midi, de se rabattre sur le *Chan-tong*. On se rassura dès qu'on sût que le *Chou-tagin* étoit à la tête des troupes Impériales. Le *Chou-tagin* est un de ces hommes rares, qui a par devers lui des traits qui feroient honneur aux anciens Romains. Il est actuellement premier Ministre de l'Empire.

Cependant *Ouang-lun* se fit proclamer Empereur à la tête de sa petite armée : il créa des Régulos, des Comtes, des Généraux : ses femmes furent des Impératrices & des Reines. Il prit tous les ornemens de la Dynastie précédente. Après avoir pillé l'arsenal & les greniers de *Cheou-tchang*, il s'avança vers

Lieou-ling. Sur ſon paſſage il forçoit tous les hommes en état de porter les armes, de le ſuivre & de courir ſa fortune. Il ſe préſenta enſuite devant *Ling-tſing-tcheou*, Ville du ſecond Ordre. La Ville vieille étoit ſans défenſe; elle lui ouvrit ſes portes. Les *Man-tcheoux* ſe retirerent dans la Ville neuve, bien déterminés à ſe battre en braves. *Ouang-lun* voulut l'emporter d'emblée; il avança malgré le feu qu'on faiſoit ſur lui; mais il fut bleſſé & ſes gens repouſſés avec une perte de 300 hommes.

Dès ce moment vous euſſiez dit qu'un eſprit de vertige s'étoit emparé de *Ouang-lun*, & au lieu de s'approcher de Peking, & d'entraîner à ſa ſuite un Peuple immenſe que la miſere des temps réduiſoit au déſeſpoir, il s'arrêta à *Ling-tſing-tcheou*. Ce ne furent plus que des fêtes & des repas. Deux bandes de Comédiens jouoient ſans interruption. *Ouang-lun* ne ſortoit de la Comédie que pour ſe donner lui-même en ſpectacle. Il ſe promenoit dans les rues, avec un appareil & une pompe qui ne lui convenoient pas. Il n'avoit qu'un pouce de terre, & il ſe croyoit déjà Empereur. La Comédie ne dura pas longtemps: le *Chou-tagin* ayant reçu le ren-

fort de Peking, forma un cercle d'environ 10 à 12 lieues de diametre, pour envelopper tous les rebelles. Puis à la tête des *Man-tcheoux*, il alla droit à *Ouang-lun*. Dès que cet inſenſé en fut averti, il devint furieux; il ne penſa plus qu'à tuer tout ce qu'il pouvoit atteindre; vieillards, femmes, enfans, tout tomboit ſous ſes coups. Il commit en peu de jours tous les déſordres poſſibles. Il fallut cependant penſer à ſe défendre. Il fit conſtruire à la hâte un pont de bateaux ſur le canal Impérial; il le paſſa avec toutes ſes troupes. Le *Chou-tagin* n'eut qu'à ſe montrer, elles fuirent devant lui comme un troupeau de moutons. Il y avoit ordre de l'Empereur de prendre *Ouang-lun* vivant. On vouloit ſavoir de lui-même les vrais motifs de ſa rebellion. Ses troupes s'étant débandées, lui ſecond s'étoit ſauvé dans une métairie; le *Chou-tagin*, qui le ſerroit de près, détacha huit braves pour l'enlever. Ils le garrottoient déjà lorſque le fameux Bonze *Fan-ouei* accourut & le délivra. Ce ne fut pas pour long-temps; le *Chou-tagin* arriva preſqu'auſſi-tôt que le Bonze; il l'arrêta. *Ouang-lun* n'eut que le temps de gagner une maiſon voiſine qui fut inveſtie à l'inſtant par les troupes

de l'Empereur. On alloit le forcer dans ſa retraite, lorſqu'il prit le parti de mettre lui-même le feu à la maiſon qui lui ſervoit d'aſyle, aimant mieux périr ainſi de ſes mains, que de tomber dans celles de ſon Empereur ſi cruellement offenſé. On le reconnut à la forme de ſon ſabre & à un bracelet d'argent que *Fan-ouei*, ce Bonze impoſteur, lui avoit donné, lui promettant que, moyennant ce bracelet, il ſe rendroit inviſible. Pendant pluſieurs jours on fit main-baſſe ſur le reſte des révoltés. Il s'en échappa peu; les plus notables, au nombre de 47, furent envoyés à l'Empereur, qui les interrogea tous pluſieurs fois, avant que de les livrer au Tribunal des crimes.

Fan-ouei lui dit: Prince, votre bonheur eſt grand; 1000 hommes que j'avois à *Gehol*, devoient vous enlever, lorſque vous étiez à la chaſſe: votre bonheur eſt grand, *Ni-ti-fou-ta*. Tous ces miſérables ont été coupés en pieces, ſelon les Loix. Quoique cette révolte n'ait guere duré qu'un mois, on eſtime qu'elle a fait périr environ cent mille ames.

J'ai dit que cette conſpiration nous tint ici dans les plus vives alarmes: ſi

Ouang-lun eut réussi, nous courrions tous les risques des *Man-tcheoux*; comme eux, étrangers à la Chine, comme eux, nous eussions été exposés à toutes les fureurs des rebelles. Je vous avouerai cependant que c'étoit-là ce qui nous touchoit le moins. Des Missionnaires Jésuites ne quittent ordinairement l'Europe qu'après avoir fait le sacrifice de leur repos & de leur vie. Un intérêt plus pressant, celui de notre sainte Religion, causoit nos alarmes. Nous savions qu'à *Ling-tsing-tcheou* & dans les environs, il y avoit beaucoup de Chrétiens. Si malheureusement quelques-uns oubliant leur devoir, ou entraînés par force, eussent suivi les rebelles, tout étoit perdu. Le bruit courut d'abord que trois familles chrétiennes s'étoient mises du côté de *Ouang-lun*. En même temps le *Chou-tagin* écrivit à l'Empereur que la conspiration ne venoit que des mauvaises Religions qui avoient séduit les Peuples. Il parloit, sans la nommer, d'une Secte qu'on appelle *Pei-lin-kiao*, Secte détestable, répandue dans tout l'Empire, toujours prête à se révolter, parce que son dogme principal est qu'elle donnera un Empereur à la Chine. *Ouang-lun* étoit *Pei-lin-kiao*, & c'est

par le moyen de cette Secte & des espérances qu'il donnoit qu'il s'étoit formé un parti dangereux.

La divine Providence qui console les siens, nous rassura bien-tôt, & nous donna en même temps des preuves touchantes de la plus sensible protection. Les ames fideles y verront peut-être des especes de miracles.

Dès qu'à *Ling-tsing-tcheou Ouang-lun* eût pris le parti de mettre tout à feu & à sang, il se répandit dans la Ville avec tous ses gens. Ce fut un carnage horrible dans toutes les rues & dans les maisons. Ils n'épargnerent que les hommes qui pouvoient porter les armes, & les femmes qui étoient d'âge à servir leurs passions brutales, ou à leur préparer du riz à manger : 70 femmes chrétiennes, dans la consternation où elles étoient, fuyoient au hasard. Une jeune Chrétienne, aveugle de naissance, leur dit : où allez-vous ? Avez-vous oublié que nous avons ici une chapelle dédiée à la sainte Vierge ? c'est-là qu'il faut nous rendre. Notre bonne Mere sera pour nous un refuge assuré. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller la confiance de cette troupe si justement alarmée. Elles entrerent toutes

dans la chapelle, & en fermerent les portes. Là, proſternées juſqu'à terre, elles conjuroient ſans ceſſe la ſainte Vierge d'avoir pitié d'elles. Pluſieurs fois les conjurés approcherent de la chapelle avec de grands cris, tuant à droite & à gauche tout ce qu'ils rencontroient; mais comme ſi une main inviſible les eût repouſſés, ils s'éloignerent tout-à-coup, ſans ſavoir pour quoi.

Une femme chrétienne ne fut pas aſſez heureuſe pour ſe trouver avec les autres : elle fut enlevée avec ſa belle-mere, qui étoit encore idolâtre. On les mit enſemble pour préparer du riz. La fille dit à ſa mere : ô ma chere mere, où ſommes-nous? Qu'allons-nous devenir? Sa mere lui dit : ayez courage, ma fille, ceci ne durera pas. J'ai oui dire que l'Empereur envoyoit des braves pour nous délivrer; la ſcene changera bientôt de face. Elle parla trop haut. Un ſoldat de *Ouang-lun* étoit à la porte; ayant entendu ce qui ſe diſoit, il entra bruſquement, & fendit la tête à cette femme d'un coup de ſabre. La chrétienne ſe crut perdue : elle ſe jeta aux pieds du ſoldat, le conjurant d'avoir pitié d'elle. Le ſoldat ſe trouva changé tout-à-coup; il la traita honnê-

tement, & lui permit de se retirer.

Quand la révolte du *Chan-tong* fut totalement éteinte, un bon Catéchiste de *Ling-tsing-tcheou* même vint me voir, conduisant par la main un de ses petits-fils, d'environ 8 à 9 ans. Quoiqu'il soit déjà d'un certain âge, il est encore plein de santé & de forces. Il s'appelle *Ouang-ko-so-me* (*Cosme*). Je lui demandai comment lui & toute sa famille s'étoient tirés d'un danger si pressant? Il me raconta ingénuement tout ce qui s'étoit passé par rapport à lui. Dès que je sus, me dit-il, que les révoltés mettoient tout à feu & à sang, je cachai les femmes & les jeunes gens entre deux murailles, moi & mes fils nous montâmes sur le toît de la maison. Nous n'étions pas sans armes; mais que pouvions-nous contre tant de milliers d'hommes furieux? Nous mîmes toute notre confiance en Dieu. Je portai un crucifix sur le revers du toît. Là, prosternés aux pieds de notre divin Sauveur, nous le conjurions avec larmes de nous protéger. J'entendis tout-à-coup un bruit horrible; c'étoient des rebelles qui enfonçoient la porte de ma maison. A l'instant je sautai à bas du toît, le sabre à la main. Je désar-

mai celui qui s'étoit avancé. La pensée me vint de le tuer ; mais je me souvins que j'étois Chrétien, & qu'il falloit pardonner. Je me contentai de le pousser rudement hors de la porte, que je fermai sur lui.

Mon premier soin fut d'aller rassurer les femmes & les jeunes gens que j'avois caché entre les deux murailles ; mais je fus bien surpris de n'y trouver personne. La peur les avoit saisis, & ils avoient quitté brusquement leur retraite pour s'enfuir. Je me mis aussitôt à leur suite avec le reste de ma famille. Nous les atteignîmes à quelque distance de *Ling-tsing-tcheou*, du côté de l'Orient où les rebelles n'avoient point encore pénétrés. La peur donnoit des jambes aux plus foibles. En peu d'heures nous fûmes tous à six lieues de *Ling-tsing-tcheou*. Nous nous arrêtâmes chez un bon Chrétien qui nous reçut avec beaucoup de charité. Ce pauvre enfant que vous voyez, n'avoit pas mangé depuis deux jours. Quand les troupes de l'Empereur eurent rétabli l'ordre, nous revînmes tranquillement dans notre maison. Quoique tout fut ouvert, on n'avoit touché à rien, pas même à de l'argent qui sautoit

aux yeux. Je vifitai enfuite les Chrétiens de *Ling-tfing-tcheou* & des lieux circonvoifins. Quelle Providence ! Il n'y en a pas un feul qui ait été enveloppé dans le malheur commun.

Il me raconta encore d'autres particularités qui me confolerent beaucoup.

Cependant l'Empereur donna un Edit terrible, portant ordre de rechercher avec la derniere rigueur les mauvaifes Sectes de l'Empire. Son intention n'étoit sûrement pas d'y comprendre notre fainte Religion ; mais il étoit bien à craindre que plufieurs Mandarins des Provinces ne compromiffent les Chrétiens, & ne les arrêtaffent, du moins pour en tirer de l'argent. Le Seigneur n'abandonna point encore les fiens dans cette occafion : il infpira fans doute à l'Empereur de dire deux mots qui montroient de la bonne volonté pour les Miffionnaires. C'en fut affez : aucun Mandarin ne remua.

Tout ceci fe paffa aux mois de Septembre & d'Octobre 1774. Au mois de Novembre on avertit l'Empereur de la mort du P. Benoît. Il donna 100 taëls pour fon enterrement, ce qui revient à 750 livres de notre monnoie. Ce premier bienfait fut fuivi d'un fecond

bien plus considérable. L'Empereur, pour se délasser un moment du tracas des affaires, va tous les deux ou trois jours voir les nôtres, qui sont occupés au Palais. Alors il oublie presque qu'il est le plus grand Prince du monde ; il leur parle d'un air de bonté qui charme. Il voulut qu'ils lui racontassent en détail comment le P. Benoît étoit mort. Puis en présence de quelques Eunuques & de quelques Mandarins, il ajouta ces paroles, que les Chinois achetteroient au poids de l'or : Benoît étoit un brave homme, *Hao-gin* ; il a été plein de zele pour mon service, *Tang-tchaye*, *Kin-cheu*.

Quelque temps après, dans la crainte peut-être que les affaires de *Ouang-lun* ne nous inquiétassent, & peut-être encore pour faire savoir aux Grands sa façon de penser sur notre compte, il dit aux nôtres : vous priez pour les morts, je le sais ; votre intention est bonne. *Vous ne vous assemblez que pour demander à Dieu qu'il leur donne un lieu de rafraîchissement.*

Ce mot ne paroît rien ; mais ce mot dit beaucoup : c'est que les *Pei-lin-kiao* s'assemblent aussi pour leurs morts, & que c'est dans ces assemblées sur-

tout qu'ils complottent contre l'Etat.

Croiriez-vous, cher ami, qu'on a fait tout l'imaginable pour prévenir ce grand Prince contre notre chere & infortunée Miſſion. On eſt allé juſqu'à lui faire préſenter un Ecrit dans lequel on accuſoit hautement le P. Benoît & le P. Lefebvre d'avoir trempé dans le prétendu aſſaſſinat du Roi de Portugal. Peut-être qu'un Prince moins éclairé eût été frappé de tout ce qu'on oſoit dire contre nous. Il n'y fit pas ſeulement attention. Un coup-d'œil ſuffit à un grand homme, pour voir le vrai. Il voulut que nous ſuſſions qu'il ne s'étoit point laiſſé tromper; il permit la lecture de cet Ecrit au P. Benoît, ſans demander ni éclairciſſement, ni juſtification.

Quelqu'un diſoit : ſi l'Empereur de Chine eût été Empereur d'Occident, les Miſſionnaires ne craindroient pas de manquer de ſucccceſſeurs. Un autre Chinois diſoit encore quelque choſe de plus fort : je n'oſe le répeter. Mais je l'ai dit; je ne veux ni me plaindre, ni être plaint. Il faut boire le calice juſqu'à la lie. Heureux, ſi, nous élevant juſqu'aux ſentimens généreux de l'Apôtre des Indes & du Japon, notre grand

Saint Xavier, nous disons avec lui : *Amplius , Domine , amplius !*

Cependant, pour dire le vrai, il seroit difficile d'ajouter à nos malheurs. Au mois de Février de cette année 1775, il nous en est arrivé un qui nous a percé jusqu'au vif. Peut-être est-il la suite & le pendant des autres. Je n'ose juger les hommes si méchants. Voici le fait.

Il y avoit au Collége une magnifique Eglise bâtie à l'Européenne. Ce monument auguste de la piété & du zele des Princes chrétiens, dominoit cette superbe Ville, & annonçoit à sa façon la gloire du vrai Dieu. L'Orient n'avoit rien de si beau, ni de si touchant. Le jour de la Fête de sainte Catherine de Ricci, grand'tante du respectable & saint Vieillard du même nom, qu'on dit être au Château Saint-Ange, le P. Sucro, Chinois, alla dire la derniere Messe qui se dit à 7 heures, parce que l'usage des Chinois est de dîner à 8. Pendant la Messe, il se trouva mal. Il sortoit de dessous l'autel une odeur forte qui l'incommoda au point qu'il eut bien de la peine à finir le saint sacrifice. Il en avertit le Sacristain : on chercha de tout côté, & on n'apperçut rien. Le

P. Sucro alla déjeûner. A 8 heures & un quart, on vint le chercher pour baptiser un Idolâtre converti. Il ne sentit plus l'odeur qui l'avoit incommodé, apparemment, parce qu'il n'approcha pas de l'autel. A peine étoit-il rentré dans sa chambre, qu'on cria dans la Cour : le feu est à l'Eglise. Il crut d'abord qu'on se trompoit d'endroit. Cependant il sortit, & à l'instant il vit des tourbillons de flammes qui s'élançoient de toutes les fenêtres de l'Eglise. Le P. Procureur de la Maison voulut du moins sauver le saint Sacrement. Il s'avança vers les flammes; mais il en fut repoussé. Comme il tomboit à la renverse, des domestiques qui le suivoient, le retirerent par les habits. Il tenta une autre voie, mais il ne fut pas plus heureux. Le feu étoit si violent, & il avoit pris en tant d'endroits à la fois, qu'en une heure de temps, ce vaste édifice fut consumé.

Nota. Nous avons déjà parlé de cet incendie, mais avec beaucoup moins de détail.

Le Sous-Gouverneur de la Ville se rendit aussi-tôt au Collége avec 8 mille hommes. On y accourut de toutes parts. La foule devint si grande, qu'on ne pouvoit plus en approcher, même de loin.

loin. Ce ne fut qu'à 10 heures & un quart, que nous apprîmes confusément cette triste nouvelle. Nous étions au Réfectoire : aussi-tôt toute la Communauté se leva de table, pour aller devant le saint Sacrement. Je me mis en route, dès qu'il fut possible de percer la foule. De loin je cherchois des yeux cette belle Eglise que j'avois vu si souvent avec tant de plaisir. Je l'avoue, si mon cœur a jamais souffert, ce fut dans ce moment. N'appercevant qu'une fumée noire, je ne pus retenir mes larmes devant ce monde d'Idolâtres : les forces me manquerent, & tout ce que je pus faire, ce fut de gagner la chambre d'un de nos Missionnaires, où hors d'état de consoler les autres, j'eus moi-même besoin de consolation.

De retour à la maison, il nous vint bien des pensées : toute la nuit nous fîmes la garde autour de notre Eglise; mais nos soins étoient bien peu de chose. Notre résidence & celle du *Tong-tang* auroient probablement eu le sort du College, si la Providence n'étoit encore venue cette fois à notre secours. Elle ne se fit point attendre : celui qui tient entre ses mains le cœur des Rois, toucha celui de l'Empereur. Il

parut ſenſible à nos malheurs, & il eut ſoin qu'on le sût dans tout l'Empire.

Dès le lendemain il donna ordre au Tribunal des Miniſtres de s'informer de ce que ſon aïeul, l'Empereur *Kam-hi*, avoit fait pour le College, lorſqu'il donna à ſon Egliſe la forme qu'elle avoit ci-devant. Il ſe trouva qu'il avoit prêté à nos Peres un *Ouan*, c'eſt-à-dire, dix mille onces d'argent; ce qui revient ici à 75 mille livres de notre monnoie. En Chine, les anciens uſages ſont loi. L'Empereur en donna autant. Cette grace n'étoit que le prélude d'une autre bien plus conſidérable.

Il y avoit dans l'Egliſe de *Nan-tang* trois grandes & magnifiques inſcriptions. Je crois vous en avoir parlé dans ma Lettre de 1769, à l'occaſion de Ma-joche, cet illuſtre Confeſſeur de J. C. L'Empereur *Kam-hi* les avoit écrites lui-même de ſon pinceau rouge. C'eſt un de ces préſens rares dont on ne connoît bien le prix, que lorſque l'on voit de ſes yeux quel cas l'on en fait ici. Nous avons vu une de ces inſcriptions Impériales en trois caracteres ſeulement. C'eſt un mot gracieux de *Kam-hi* au Pere Parennin. Elle eſt expoſée dans l'endroit le plus honorable de la

Salle où nous recevons les Grands. J'ai vu un Prince du Sang n'oser s'asseoir au-dessous : il se retira par respect dans un coin.

Selon les mœurs du pays, perdre de tels présens, c'est toujours une faute : il faut s'en accuser auprès de l'Empereur. Nos Peres du College le firent dans un Ecrit qu'ils présenterent à Sa Majesté. L'Empereur les reçut avec cet air de bonté qu'il sait si bien prendre quand il veut : il leur pardonna, comme on pardonne une faute qu'on sait bien être involontaire. Ensuite, pour réparer leur perte, il donna ordre à son ancien Maître qu'il a fait Ministre de l'Empire, de préparer de belles inscriptions pour la nouvelle Eglise. Je veux les écrire moi-même, ajouta l'Empereur ; je les écrirai de mon pinceau rouge.

Cette nouvelle se répandit aussi-tôt par-tout. On vint de tout côté au College, féliciter nos Peres du *Nantang*. Il y eut même de nos Chrétiens en place qui ne pouvoient presque s'empêcher de regarder comme une espece de bonheur l'accident qui étoit arrivé.

Depuis ce temps-là, nous sommes tranquilles ; on rebâtit l'Eglise. Elle sera

magnifique. Nos Peres du College ne voyant plus de ſucceſſeurs après eux, ne craignent pas de ſe mettre à l'étroit. Ils veulent offrir à Dieu, en finiſſant, ce qu'ils ne gardoient que pour le faire connoître & aimer.

Quoique nous tâchions de ne rien laiſſer échapper au-dehors de nos déſaſtres, cependant nos Néophytes ſavent tout. Ils ſont déſolés ; ils ſont quelque choſe de plus. Par attention pour nous & pour l'honneur de la Religion, ils évitent de parler de nos malheurs & des leurs. Les choſes vont leur train. Il nous eſt encore venu des Provinces près de 200 Chrétiens pour les Fêtes de Pâques. Ils ont montré une ferveur qui nous a d'autant plus touché, que nous ne pouvions nous empêcher de penſer que dans la ſuite il n'en ſera peut-être pas ainſi.

Par le moyen de deux Catéchiſmes nouveaux, nous étions venu à bout de porter dans nos familles chrétiennes plus d'inſtructions qu'il n'y en avoit ci-devant. Nos Néophytes ſe formoient : nous avions eu la conſolation d'ouvrir une nouvelle Miſſion dans la Tartarie. Elle eût été bien-tôt floriſſante : nous comptions l'étendre juſqu'au *Hai-long-*

kiang qui ſépare les Domaines de l'Empereur de ceux de la Ruſſie. J'ai eu l'honneur de voir deux Rois dans ces contrées. L'un eſt venu dans notre Egliſe : j'ai rendu viſite à l'autre, avec l'ancien de notre Maiſon. Ils ſont tous deux d'une bonté qui permettoit d'eſpérer beaucoup. Vaine eſpérance! ſi l'on ne ſe preſſe de nous remplacer.

Quels gens que les Loppins, les Rois, les Beuth, les Forgeot & tant d'autres que notre Province ſeule a fourni à la Chine! Nous les vîmes partir il y a de longues années : nous ne pouvions aſſez admirer leur piété, leur zele, leur détachement, leur recueillement, cet eſprit intérieur, cet eſprit d'oraiſon qui les tenoit ſans ceſſe dans la préſence de Dieu; & qui les rendoit ſi ſouples ſous ſa main. J'ai eu le bonheur de les ſuivre, ſans avoir leur vertu. J'ai ſu, depuis que je ſuis ici, que bien loin de ſe démentir, ils ſont allé en croiſſant. Après avoir fourni une carriere méritoire & bien glorieuſe à la Religion, ils ſont morts en ſaints.

Il y a ſans doute de ſaintes gens & de bons Miſſionnaires parmi les Religieux & les Prêtres, qui ont voulu partager les travaux de la Compagnie : qu'on ne tarde donc pas d'en envoyer.

O Dieu ! combien d'ames vont ſe replonger dans les ténebres de l'Idolâtrie ! Combien n'en ſortiront pas ! Qui ſait ce qui s'eſt paſſé au Parraguai, peut gémir par avance ſur toutes les autres Miſſions étrangeres. Ici, Dieu aidant, les choſes pourront encore ſe ſoutenir quelques années, parce que, vu les circonſtances & le local, on ne voudra pas nous interdire ; parce qu'il eſt plus difficile qu'on ne penſe, de nous remplacer ; parce qu'il eſt moralement impoſſible de toucher à notre état, c'eſt-à-dire, à notre façon de vivre & d'être au Palais. Mais enfin, nous ne ſommes pas immortels : Peking tombera enfin, & ſuivra le malheureux ſort des autres Miſſions.

Je finis de bâtir une belle Congrégation ; j'en envoie le plan à Paris. Il eſt de ſix pieds de haut, quatre de large ; il comprend encore l'Egliſe & tout le terrein que parcourt la proceſſion du ſaint Sacrement, le jour de la Fête-Dieu : c'eſt un beau morceau.

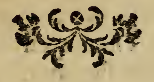
Je ſalue de tout mon cœur nos chers amis : ils doivent à notre amitié de redoubler de prieres pour nos pauvres Miſſions. L'an paſſé, je n'eus pas la conſolation de recevoir de leurs cheres

nouvelles : sans doute que leurs Lettres ont été perdues ou interceptées : il faut nous accoutumer à ne vouloir que ce que le bon Dieu veut. Je me recommande à vos saints sacrifices & aux leurs. En attendant le grand jour où nous nous reverrons tous, je suis dans l'union de vos prieres & saints sacrifices,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur & ami Fr. BOURGEOIS, Supérieur de la résidence des Missionnaires François.

A Peking, le 15 Mai 1775.



LETTRE

De M. Fr. BOURGEOIS, *Missionnaire en Chine, à M. l'Abbé* DE CHARVET, *Prévôt de l'insigne Collégiale de Pont-à-Mousson.*

A Peking, le 15 *Septembre* 1778.

MONSIEUR,

L'an passé, je ne reçus point de vos cheres nouvelles : elles eurent le sort de toutes les autres. Aucune ne vint ; c'est cependant pour nous une vraie consolation de savoir où en sont tant de braves gens que nous avons quittés. Peut-être cette année-ci serons-nous plus heureux. Quoi qu'il en soit, la volonté de Dieu sur-tout.

On imprime en France toutes sortes de livres sur la Chine. Vous voudriez savoir qui a raison. J'écrirois, & vous n'en seriez probablement pas plus avancé. Mes pensées ne seroient pas celles des autres. Je ne vois qu'un moyen de

s'en tirer, c'est de lire le pour & le contre, & ensuite de former soi-même son jugement. La vérité a ses couleurs, & à la longue elle se montre. Il y a des choses dont tout le monde convient, & qui peuvent servir à fixer certaines idées, moyennant lesquelles on va à d'autres.

M. Bertin a vu, je ne sais comment, la copie d'une Lettre que j'écrivis à M. l'Abbé Gallois qui avoit fait le voyage de Chine avec moi. Il fut étonné de ce que je dis dans cette Lettre de Nankin; il a souhaité avoir là-dessus une explication. Je la joins ici; elle est telle que je l'ai envoyé à Sa Grandeur (1). J'ai cru que vous la verriez volontiers, & je ne suis pas fâché qu'elle se répande, afin qu'on sache ce que j'ai dit, ou ce que j'ai voulu dire. Vous me connoissez, cher Abbé, j'aimerois mieux mourir que de tromper : vous pouvez ajouter une créance pleine & entiere à ce que je raconte, comme l'ayant vu. J'ai pris toutes les précautions possibles pour

---

(1) *Note de l'Editeur.* Nous n'imprimerons point ici cette Lettre sur Nankin, parce qu'elle se trouve dans les Mémoires de la Chine, imprimées par ordre de M. Bertin.

ne point me méprendre. Pour ce qui eſt de raiſonnement ou de critique, je ne le garantis pas de même. On juge ſouvent comme on eſt affecté : on a peut-être des préventions qu'on ne connoît pas. En général les nouveaux venus ſont pour l'Europe, & les anciens, pour la Chine; mais tout cela ce ſont des bagatelles. Nous n'avons pas paſſé les mers, pour nous noyer enſuite dans ces miſeres. O cher Abbé, que l'état de notre pauvre Europe nous afflige! Si nous ne la voyons pas de trop loin, il nous ſemble que les bons principes, l'honnêteté & la Religion même s'altérent étrangement. Nous n'oſons répéter ce que les gens du monde & du grand monde nous en mandent. Ah! ſi nous pouvions du moins nous conſoler, en jettant les yeux ſur notre infortunée Chine! mais non : elle eſt aveugle; elle eſt fiere de ſon étendue, de ſon ancienneté, de ſes livres, de ſes loix, de ſes coutumes; & plus que tout cela, elle eſt abîmée dans toutes ſortes de déſordres. Hélas! nous en ſauvons peu; mais c'eſt un miracle que nous en ſauvions un ſeul.

Le Roi digne ſucceſſeur de St. Louis & de Louis XIV qui aima tant la Chine,

a pris ſous ſon auguſte protection notre chere Miſſion. Nous ſommes touchés de ſon zele, & infiniment reconnoiſſants de ſes bontés.

Mes reſpects à tous nos Confreres & en particulier à vos deux chers hôtes. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reſpect & d'attachement,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur Fr. BOURGEOIS.



LETTRE

De M. DUFRÊNE, *Missionnaire du Séminaire des Missions étrangeres, à M.* ***.

En Chine, dans la Province du *Sſ-tchoan*; le 12 Octobre 1779.

MONSIEUR,

La Lettre que vous m'avez écrite, m'eſt heureuſement parvenue; mais je ne ſais combien d'années elle a employé à faire le voyage de France en Chine; car elle eſt ſans date d'année, de mois & de jour. Vous êtes maintenant, dites-vous, en Théologie, & vous balancez ſi vous ne prendrez point la charge de M. votre pere. Lorſque ma Lettre vous arrivera, vous aurez ſans doute fait votre choix; ainſi je n'ai rien à vous dire là-deſſus. Je ſouhaite ſeulement que vous ayez fait celui que Dieu exige de vous. Vous me parlez de la belle maiſon que M. votre pere a fait bâtir, de ſes jardins qu'il a aggrandis, en ſorte qu'on ne s'y reconnoît plus; je ne vous conſeille pas de mettre tout

cela dans votre cœur : demeurez dans la maiſon, à la bonheur; mais que la maiſon ne demeure pas dans vous : promenez-vous dans le jardin; mais que le jardin ne ſe promene pas dans vous. Vous entendez aſſez ce que je veux dire par ces tours de phraſes, c'eſt-à-dire, qu'il ne faut pas y mettre vos affections. Tournez-les vers la maiſon encore plus ſuperbe du ciel, vers les jardins encore plus vaſtes de l'éternité. Votre maiſon ſera un jour démolie, les fleurs de votre jardin ſe faneront, les arbres ſeront arrachés; mais les tabernacles du ciel ſubſiſteront éternellement.

Il ſe convertit ici à la Foi chaque année un aſſez grand nombre de Gentils; il s'en convertiroit encore davantage, s'il y avoit un plus grand nombre d'ouvriers. Il y a eu cette année des perſécutions dans pluſieurs parties de cette Province. Dans les unes, elles ont été légeres & les Chrétiens renvoyés ſans avoir été beaucoup maltraités : dans les autres, elles ont été aſſez violentes, & les Chrétiens ont éprouvé d'aſſez rudes tourmens. La famine a été extrême dans pluſieurs Provinces de cet Empire. Nous n'en avons appris aucun détail; mais ce que nous avons eu ſous

les yeux, nous fait aſſez ſentir ce qui s'eſt paſſé ailleurs. Il eſt mort ici de faim un nombre prodigieux de perſonnes, ſoit enfans, ſoit hommes & femmes, ſur-tout dans la partie orientale de la Province, où la famine paroît avoir été extrême. Si ce fléau a enlevé d'un côté un grand nombre de citoyens à la terre, il en a donné d'un autre un grand nombre au ciel. On a baptiſé beaucoup d'enfans d'Infideles : on envoyoit par-tout des Néophytes tant hommes que femmes, pour adminiſtrer ce Sacrement à ceux qui étoient dans un vrai danger de mort. Dans la partie orientale où la famine a fait les plus grands ravages, on en a baptiſé 20000; dans cette partie où la famine étoit moins cruelle, on n'en a baptiſé que 10000.

Les Chrétiens d'Europe qui font des aumônes, pour contribuer à cette bonne œuvre, ſoit directement, en les déterminant formellement pour cela, ſoit indirectement, en les accordant pour la ſubſiſtance des Miſſionnaires, ont maintenant autant d'interceſſeurs dans le ciel auprès de Dieu. Ce doit être une grande conſolation pour eux, & un motif pour les autres riches de conſa-

crer à une ſi bonne œuvre au moins quelque choſe de leur ſuperflu.

Au retour de nos courriers de Canton, il eſt entré cette année un Miſſionnaire Européen. Il a été reconnu à une douanne : on a auſſi-tôt enchaîné le bateau, pour ne pas le laiſſer paſſer outre. Alors le Commis eſt entré en compoſition avec nos gens, pour ne pas les conduire devant le Mandarin. Ceux-ci, pour ſe tirer de cette mauvaiſe affaire, ont donné tout l'argent qu'ils avoient pour lors en eſpeces. Le Commis a encore emporté une aſſez grande quantité d'effets, & après cela, les a laiſſé partir. L'argent & la valeur des effets, c'eſt preſque tout ce qui étoit deſtiné à l'entretien des Miſſionnaires qui ſont ici; mais la Providence ne nous a pas abandonné : nous avons trouvé à emprunter, & pluſieurs riches Chrétiens nous ont fait des aumônes.

La perte que nous avons faite, ne ſe borne pas à l'argent : le Miſſionnaire eſt arrivé attaqué d'une dangereuſe maladie dont il eſt mort un mois & quelques jours après. *Sit nomen Domini benedictum.*

M. de Saint-Martin a manqué d'être pris cette année par les ſatellites. Ils

ſont arrivés au nombre de huit ou neuf dans une maiſon où il étoit allé viſiter un malade, très-peu de temps après qu'il en étoit ſorti.

Voilà, M., les principales nouvelles de ce pays, ou du moins de ce canton. Il ne me reſte plus qu'à vous dire que ſi vous vivez dans le monde, vous êtes expoſé à bien des dangers. Vous avez beſoin d'une grande vigilance ſur vous-même; du ſecours de la priere & de la fréquentation des Sacremens. *Vigilate & orate.* La vie eſt courte, M., & paſſe comme l'ombre; les biens, les honneurs & les plaiſirs du monde paſſent avec la même rapidité. Tout n'eſt que vanité ici bas : *Vanitas vanitatum.* Que notre cœur s'attache à Dieu ſeul; qu'il ne ſoupire qu'après l'éternité, voilà le réel & le ſolide. Je recommande à vos prieres & à celles des bonnes ames que vous connoiſſez, la converſion des Infideles, le maintien de la Foi, le baptême des enfans : je m'y recommande auſſi moi-même, ainſi que tous les autres Miſſionnaires. Adieu, M.; j'ai l'honneur d'être dans les ſentimens du plus ſincere attachement,

Votre, &c.

LETTRE

De M. LAMATHE, *Miſſionnaire à la Chine, à M.* DUGAD.

Ce 12 Juin 1780.

MONSIEUR,

Nous n'avons reçu par la derniere mouſſon aucune Lettre de France : ſans doute que le fléau de la guerre trouble notre chere Patrie, & que c'eſt-là la ſeule raiſon qui nous prive de vos cheres & intéreſſantes nouvelles.

Malgré tout ce qui eſt arrivé de fâcheux depuis quelques années, nous allons toujours notre train, & nos Miſſions ſe font avec autant de zele que ſi nous jouiſſions de la paix la plus profonde, & que nous fuſſions dans l'Etat le plus floriſſant. Après tout, pourrions-nous, devrions-nous du moins changer de conduite ? C'eſt pour Dieu que nous travaillons ; il vit & regne toujours : ſpectateur de nos travaux, il ne les laiſſera pas ſans récompenſe. Les hommes peuvent pervertir les hommes ; mais ils ne peuvent rien ſur le cœur de

Dieu, & leurs jugemens dépravés ne le changeront pas. Voilà le grand motif de ma consolation, de ma joie dans nos tribulations, & de ma persévérance dans mes travaux. Ils seroient bien diminués, si l'ennemi du salut nous laissoit tranquilles; mais où ne s'étend pas sa rage? Un Missionnaire, un Chrétien effrayent le Gouvernement politique; on s'en défie comme de l'ennemi le plus dangereux de l'Etat, & avec qui il ne faut faire ni paix, ni treve : de-là cette source intarrissable de persécutions. Presque tous les ans j'aurois pu vous en marquer quelques-unes : je vous ai déjà parlé de celle qui s'étoit élevée sur la fameuse montagne, de 10000 familles. Je vous ai mandé que les Chrétiens en avoient été chassés avec la derniere inhumanité, dans le cours du mois de Mai 1778, temps auquel il est trop tard pour aller défricher, ou même semer de nouvelles terres déjà défrichées; qu'on leur avoit laissé le choix de l'apostasie ou de la transmigration, & que fideles à leur devoir, ils avoient presque tous mieux aimé perdre leurs biens, que la précieuse qualité de chrétien.

Leurs tribulations auroient fini-là, si le chef le plus soumis à la volonté de

Dieu, n'avoit pas eu la témérité d'aller à l'Empereur même demander la justice qu'on lui refusoit dans ses Tribunaux, depuis plus de 30 ans qu'il soutenoit le procès contre les Infideles qui vouloient usurper des montagnes qu'il avoit mises en valeur avec des soins & des travaux infinis.

Les Tribunaux de la Capitale ayant reçu l'ordre de faire justice, & ayant délégués des Juges extraordinaires dans la Province où nous sommes pour connoître de cette affaire, les plaideurs chrétiens n'ont gagné autre chose que des tribulations. Arrêtés de nouveau & conduits à la Capitale, il a fallu y souffrir les rigueurs d'une étroite prison & de la plus affreuse indigence; car on ne leur fournissoit guere que la moitié de ce qui leur auroit été nécessaire pour l'entretien d'une vie misérable.

Renfermés dans ces cachots, on a essayé de les tenter par la cupidité, en leur faisant entendre que, s'ils vouloient être dociles aux ordres de leurs Supérieurs, & abandonner cette nouvelle loi venue d'Europe, on leur feroit justice sur le temporel; qu'on condamneroit leurs adversaires comme usurpateurs; mais que, s'ils le refusoient, ils

perdroient leurs montagnes & leur liberté. Dieu leur a fait la grace de ne pas se laisser prendre à ce piege dangereux. Deux seulement qui n'étoient guere fideles aux loix & aux pratiques du Christianisme, y ont été pris; ils ont abjuré, & n'en ont pas été moins dépossédés. Les autres se sont montrés devant les grands Mandarins de la Capitale tels qu'ils avoient parus dans la Ville de leur district, inébranlables dans leur foi. On dit même que leur Chef Luc *Tching-y* a parlé avec une fermeté digne des Chrétiens de la primitive Eglise. En conséquence, ils ont été condamnés, 1°. comme usurpateurs des montagnes Impériales, tandis qu'on innocente le Vendeur, & qu'on le récompense même ; 2°. comme attachés opiniâtrement à une loi Européenne, proscrite par l'Empereur. On a fait confirmer la Sentence à Peking, & on l'a mise en exécution vers le commencement de Septembre 1779, qu'on les a fait partir pour les endroits respectifs de leur bannissement. Six sont morts en prison ou en chemin. Ceux qui restent, pourront, après trois ans de bannissement, retourner dans leurs familles. Leur condamnation a été suivie d'un

Edit du Chef du Tribunal des crimes de notre Capitale. Dans cet Edit fort long & tout tiſſu de fauſſetés, au ſujet du procès, il fait de ſéveres défenſes d'entrer, ou de perſévérer dans notre ſainte Religion; ordonne de faire de nouvelles recherches & plus exactes, ſur-tout dans notre *Cou-tching* où il apprend qu'il y a toujours des Chrétiens, parce que ceux mêmes qui promettent de ne l'être plus, manquent à leurs promeſſes, &c.; qu'à préſent il faut les forcer à apoſtaſier ſincérement & de bonne foi; que s'ils refuſent, il n'y qu'à les lui envoyer, pour en faire juſtice, &c., &c.

Mais ſon Edit n'a point eu de ſuites, on l'a affiché ſans aller plus loin; on l'a laiſſé tomber, & on lui a répondu comme auparavant qu'il n'y avoit plus de Chrétiens: ce n'eſt pas qu'à notre petit Tribunal on ignore qu'il y en a; mais on les a arrêtés tant de fois ſans jamais les trouver en faute, & on a pris tant de leurs livres dans la lecture deſquels on a pu ſe convaincre pleinement de la ſainteté de la loi chrétienne, que bien loin de croire qu'il y ait à craindre de la conduite & des aſſemblées de nos Néophytes, ils ont

la bonne ſoi, au moins de temps en temps, de convenir qu'il ſeroit à ſouhaiter pour la tranquillité de l'Empire, que toute la Chine fût véritablement chrétienne. On dit qu'à notre Ville un des principaux Tribunaliſtes ſeroit en état de précher la doctrine ſi belle des dix Commandemens, auſſi bien qu'un Catéchiſte bien inſtruit. Ces connoiſſances le tranquilliſent ſur le compte des Chrétiens dont il empêche, autant qu'il peut, les recherches inutiles. Que n'y a-t-il dans chaque Tribunal un ou deux hommes de ce caractere? preſque toutes les perſécutions ceſſeroient, & la Religion s'étendroit. Cette tranquillité dont on m'a laiſſé jouir, m'a mis en état de faire mes viſites à l'ordinaire, & de procurer aux Chrétiens les ſecours ſpirituels qu'ils attendent de nous. Les baptêmes vont toujours leur train, & il n'y a pas d'année où je n'en aie pluſieurs d'adultes, même dans les endroits où l'on voit de ſes yeux les tracaſſeries qu'on fait aux Chrétiens. Je ne puis cependant déſavouer que la crainte en arrête un grand nombre qui embraſſeroient volontiers notre ſainte Loi, s'ils le pouvoient ſans danger. Que l'amour de la

Croix eſt difficile à perſuader ! ne l'éprouvons-nous pas nous-mêmes ? C'eſt un don de Dieu : demandez-le-lui, je vous en conjure & poùr eux & pour moi. Je me recommande inſtamment à vos ſaints ſacrifices, dans l'union deſquels j'ai l'honneur d'être avec un très-profond reſpect,

MONSIEUR,

Votre très-humble, &c.

Recevez les aſſurances de reſpect de notre vénérable Doyen & de mon Collegue, M. *Ko*, & permettez que M. Lefebvre trouve ici celles de ma reſpectueuſe reconnoiſſance. Preſſé d'aller à une grande journée ſecourir un malade, je n'ai pas le temps de lui écrire.



EXTRAIT

D'une Lettre de M. DOLLIERES, *Missionnaire à Peking, à M. son frere, Curé de Lexie, près Longwi.*

Le 15 Octobre 1780.

MON TRÈS-CHER FRERE,

J'ai reçu avec bien de la joie, le 4 Novembre de l'an passé 1779, votre Lettre datée du 29 Décembre 1776, la premiere & la seule qui me soit parvenue de toutes celles que vous m'avez écrites. Je ne sais quel a été le sort de toutes celles que je vous ai adressées, tant de Riojenor & de l'Isle de France, que de Macao & de Peking, soit à vous, soit à plusieurs personnes de Nancy. Le seul P. Sauvage a assez constamment répondu. Des Annonciades une seule Lettre m'est parvenue, rien de chez M. Platel, ni de vous. Un silence si constant & dont je ne pouvois deviner la cause, voyant sur-tout qu'on me répondoit exactement de Saint Nicolas de Laon, de Paris, d'Orléans, de la Fleche, de l'Orient & de Rome, me fit craindre

craindre qu'en effet mes Lettres ne fussent à charge, & je cessai d'écrire en 1774. Cependant en 1775, je fis une derniere tentative, pour obtenir quelque nouvelle de ma famille, ou du moins quelque adresse par laquelle je pusse en avoir. Le peu que vous me dites de ces Lettres, est tout ce qu'elles ont produit. Je n'en ai jusqu'ici reçu aucune réponse : je vous avouerai que parmi bien des peines que la Providence m'a menagées depuis ma sortie de France, cette privation longue & si universelle de tout rapport avec les personnes qui m'étoient à tous égards les plus cheres, n'a pas été la moins dure pour moi. Enfin, après 22 ans & plus, voilà le commerce rétabli entre nous, & le premier fruit qui m'en revient, est encore, Dieu le voulant ainsi, un fruit de souffrances. Que de désastres, que de morts & quelles morts vous m'apprenez ! Tous ces coups qui n'ont été portés que de loin en loin dans l'espace de 20 ans, sont venus m'accabler à la fois tous ensemble.

Mon cœur, depuis bien des années, me disoit que notre tendre mere n'étoit plus de ce monde, & je ne priois plus pour elle à l'autel que dans cette persuasion, que tant de chagrins & de

maux dont ſa vie a été tiſſue, ne lui laiſſeroient pas pouſſer ſa carriere au-delà de 60 ans. Ce qu'elle a vécu de plus, étoit au-delà de ce que j'oſois eſpérer. Nous devons ſentir ſur-tout ce qu'elle a fait & ſouffert, pour nous procurer une éducation que nous n'aurions jamais eue ſans le courage que Dieu lui avoit donné, & qu'elle a tout employé pour cet objet. Notre Tante, Madame Henrion, a à cet égard les mêmes droits ſur ma reconnoiſſance. C'eſt elle qui m'a élevé dans cette partie de la jeuneſſe où l'éducation eſt la plus dégouttante pour ceux qui en ſont chargés. Je vous prie, en lui préſentant mes aſſurances de reſpect, de l'aſſurer auſſi que je conſerverai toujours le ſouvenir le plus vif de toutes les obligations que je lui ai. Je vous félicite de la bonne maniere dont vous vous êtes arrangé dans votre Paroiſſe, ſans ſurcharger votre pauvre Peuple. J'ai fait part à M. Colas de ce que vous me dites de ſa famille. Il en étoit déjà inſtruit par des Lettres de plus fraîche date que la vôtre. Je paſſe à préſent à ce qui me regarde, & puiſqu'aucune de mes Letteres ne vous eſt parvenue, je commence par l'hiſtoire très-abrégée de mon voyage.

Nous partîmes de l'Orient le 7 Mars 1758, M. Cibot, qui eſt mort cette année le 8 Août, un jeune Chinois, mort deux ans après ſon retour, & moi, ſur le d'*Argenſon*, le ſecond d'une eſcadre de neuf vaiſſeaux, tous armés de la batterie haute, le Commandant & une fregate purement en guerre. Vers le cap Finiſtere, deux vaiſſeaux traîneurs nous avoient déjà quittés. L'un d'eux fut pris par les Anglois. Une tempête violente en ſépara pluſieurs autres. Nous prîmes un petit vaiſſeau Anglois qu'on coula à fond, après en avoir tiré les hommes. Dès ce jour-là, nous commençâmes à faire route nous ſeuls. Vers les Canaries, nous vîmes une flotte de 20 à 30 vaiſſeaux qui nous fit faire fauſſe route pour l'éviter. Peu de jours après, nous apperçûmes derriere nous, mais loin, deux vaiſſeaux; enſuite un troiſieme, de notre force, parut de l'avant & venant à nous. La crainte de nous trouver entre deux feux, fit prendre la réſolution de forcer de voiles, & d'aller prêt au combat droit à ce dernier Il ſe mit d'abord en travers, comme pour nous intimider, en nous montrant ſa grandeur & ſa force. Le nôtre le valoit, & nous continuâmes d'aller droit à lui;

mais il jugea à propos de faire route à toute voile, pour s'éloigner de notre gauche : nous le laiſsâmes aller. La navigation fut belle, tranquille juſqu'à la ligne vers laquelle nous eûmes trois ſemaines de calme, & de temps en temps quelques grains qui nous donnoient de la pluie, & nous faiſoient aller quelques quarts de lieue, tantôt en route & tantôt contre route.

Lorſque les vents revinrent, il nous reſta de l'inquiétude ſur la poſition où les courants nous avoient mis plus près ou plus loin des côtes d'Amérique, ſelon qu'ils nous avoient pouſſés vers l'eſt ou vers l'oueſt. Dans cet embarras, nous apperçûmes un vaiſſeau qui paroiſſoit venir d'Amérique. On l'appella, en tirant des coups de canon à poudre : il fallut lui tirer un boulet, pour le faire obéir. Il vint enfin ; c'étoit un Portugais, qui nous dit à peu-près à quelle diſtance nous étions de Rio-Janeiro où nous devions aller relâcher. Depuis les Canaries, notre vaiſſeau avoit toujours été accompagné d'une multitude innombrable de thons, dont on pêcha une grande quantité tout le long de la route ; ce qui fut un excellent préſervatif contre le ſcorbut dont perſonne

ne fut attaqué ſur notre bord, tandis que tous les autres en étoient infectés. Comme je paſſois une grande partie de la journée ſur une galerie à lire du Chinois, le ſamedi d'après la Fête-Dieu, je m'apperçus que ces poiſſons changeoient de leur couleur bleue en une eſpece de violet. J'appellai le Capitaine, & lui fis remarquer ce changement & celui qui paroiſſoit dans l'eau de la mer. Il dit que nous étions près de terre : effectivement quelques heures après, nous vîmes la cime des montagnes, & trouvâmes fond à 100 braſſes. Le lendemain, nous vîmes Rio-Janeiro, & y deſcendîmes le lundi, pour y paſſer un mois de relâche. On avoit fait les pâques en mer; M. le Capitaine & les Officiers avoient donné l'exemple : tout l'équipage étoit bien rangé, & pour occuper ceux des Officiers ou paſſagers dont l'oiſiveté auroit pu troubler le bon ordre, je les avois fait étudier, en leur donnant des leçons d'algebre.

Tout en arrivant à Rio-Janeiro, nous apprîmes les ravages que l'armée combinée d'Eſpagnols & de Portugais avoit fait dans une partie du Paraguai où ces belles chrétientés furent détruites, & dont les habitans redevinrent ſau-

vages. Nous trouvâmes-là un grand nombre de Miſſionnaires de toutes les Nations d'Europe, rappellés de leurs Miſſions, & attendant les vaiſſeaux qui devoient les porter à Lisbonne. Nous entrâmes dans ce port, le plus vaſte qu'il y ait au monde, avec trois vaiſſeaux de Roi qui alloient joindre M. d'Aſcher dans l'Inde. Les Miſſionnaires crurent que nous étions les vaiſſeaux deſtinés à les enlever, & tous furent dans l'alarme.

Nous partîmes de-là pour l'Iſle de France, le jour de Saint Jean. En même temps que nous ſortions, entroit, pour ſe faire remâter de miſaine, le vaiſſeau l'*Eléphant*, parti de France, pour aller droit en Chine, avec le *Chameau*. Nous leur dîmes que nous allions les attendre à l'Iſle de France, & qu'ils ne manquaſſent pas de venir nous y prendre. Nous ne penſions dire qu'un badinage, & cependant le temps qu'il fallut pour ſe remâter, fut ſi long, qu'il n'en reſta plus aſſez pour gagner la Chine. Ainſi, force fut à l'*Eléphant* de venir nous trouver à l'Iſle de France, pour y paſſer l'été qui eſt l'hiver ici & chez vous. Le *Chameau* qui avoit continué ſa route, manqua les détroits, & fut obligé de

ſe retirer de même à l'Iſle de France. Nous y arrivâmes les premiers, après une traverſée aſſez heureuſe, à l'exception d'une tempête qui nous fit beaucoup ſouffrir pendant 24 heures aux environs du banc des Aiguilles, nous déchira quelques voiles, & gâta une partie des hautes mâtures. Nous débarquâmes cependant à l'Iſle de France, le jour de Saint Auguſtin : nous y fûmes reçus de la maniere la plus cordiale, par MM. de Saint Lazarre, avec leſquels nous travaillâmes pendant huit mois. Les trois vaiſſeaux de Roi arriverent peu après nous. Faute de vivres, dont l'Iſle étoit dépourvue, ni eux, ni un autre vaiſſeau que nous y trouvâmes, ne purent aller joindre & renforcer M. d'Aſcher, lequel, deux mois après, revint lui-même, & fut forcé de laiſſer l'Inde à la diſcrétion des Anglois qu'il n'avoit pu battre. Il fallut envoyer une partie des vaiſſeaux au cap de bonne-Eſpérance & ailleurs, pour tirer des vivres. Ce fut nous qui partîmes les premiers : ce fut le 20 Avril 1759. Nous paſsâmes quelques jours à l'Iſle de Bourbon, d'où nous fîmes voile pour la Chine, le premier Mai, montés tous les trois ſur le vaiſſeau l'*Eléphant*, où nous

avions, parmi les Officiers & ſupercargues, ſix ou ſept de ces prétendus eſprits forts, devenus, à ce que l'on dit, ſi communs en France. La peur des Anglois ne nous permettoit pas de paſſer par le détroit de la Sonde, qui eſt la route ordinaire. Nous cherchions celui de Bailly, & nous avions dû approcher beaucoup de la nouvelle Hollande. Ce détroit n'étoit connu de perſonne des deux vaiſſeaux, & l'on étoit fort en peine, lorſque nous vîmes terre à droite & à gauche du vaiſſeau. On courut aux Cartes, & on reconnut avec la plus agréable ſurpriſe, que c'étoit le détroit de Bailly dans lequel nous entrions. Il étoit de bonne heure; le vent étoit à faire ſept lieues par heure. On avança dans l'eſpérance de le paſſer; mais avant que nous fuſſions au milieu, le courant vint ſi fort contre le vent, que bientôt nous commençâmes à reculer. Le canot qu'on avoit mis à la mer, fut pouſſé par le courant avec tant de violence contre le flanc du vaiſſeau, qu'il s'y briſa, & coula bas. On prit le parti de jetter l'ancre après le coucher du ſoleil. On avoit tellement perdu la tête, qu'aulieu de jetter une forte ancre, on n'en jetta qu'une petite,

& faute de donner à notre compagnon le signal de jetter l'ancre, il faillit à s'aller jetter sur un des côtés du détroit. Il nous avertit de son danger par un coup de canon. Alors on se souvint de lui en tirer deux, signal convenu, pour avertir de jetter l'ancre. On mesura la rapidité du courant : elle étoit de sept à huit lieues par heure. Nous passâmes la nuit dans ce courant, sur notre petite ancre, non sans bien des transes. On s'apperçut le lendemain qu'on avoit eu raison de craindre ; car au premier effort qu'on voulut faire pour lever l'ancre, le cable cassa. Comment avoit-il tenu toute la nuit contre l'effort d'un tel courant ? Premier trait de Providence & d'une Providence bienfaisante ! En voici un autre. Aulieu d'appareiller de bonne heure, tandis que le courant étoit le plus foible, on tarda trop d'une heure ou deux, & cela fut cause que nous nous vîmes encore sur le point d'être obligés de jetter l'ancre comme la veille, sans pouvoir déboucher. Heureusement le courant devenoit moins rapide, à mesure que le canal s'élargissoit. Dans le premier moment qu'on se vit hors de danger, on promit un *Te-Deum* en actions de gra-

ces, & la clique de nos mécréans, la plus poltrone de toutes, n'oſa s'y oppoſer. Dès que le danger fut un peu loin, elle alla agir auprès du Capitaine, pour l'engager à rétracter le *Te-Deum*, & il eut la foibleſſe de le faire. Nous leur dîmes que Dieu les en puniroit; on ne fit qu'en rire. Cependant, après quelques jours de marche, nous nous trouvâmes enfournés dans l'Archipel des Unambas, ce qui nous tint en échec pendant pluſieurs jours, & ſur-tout pendant les nuits, on n'oſoit avancer, de peur de s'échouer ſur quelqu'une de ces Iſles. Sortis de-là, ce fut tous les jours, de nuit & de jour, nouveaux dangers. On auroit dit que nous cherchions exprès tous les rochers de ces parages, ou plutôt, c'étoit la Providence qui s'appliquoit à humilier devant elle l'orgueil de nos prétendus Philoſophes, pour les obliger à renoncer à leurs propos impies; à revenir, du moins par la crainte de la mort toujours préſente, à des ſentimens raiſonnables & chrétiens; à réparer leurs ſcandales, & à s'acquitter avec les diſpoſitions néceſſaires, du devoir paſchal. Un jour, à neuf heures du ſoir, comme on vouloit remettre le vaiſſeau dans la route

qu'on avoit été obligé de quitter, pour éviter un écueil, on s'appercut en levant la grande voile de misaine, que le vaisseau alloit toucher à un brisant qui s'étendoit depuis nous en avant, jusqu'à perte de vue. Les cris d'alarmes & presque de désespoir que jetta l'équipage, interrompirent les propos *philosophistiques*. Je ne sais comment le vaisseau tourna assez promptement de la gauche à la droite, & fut à temps, pour éviter de toucher : ce que je sais, c'est que je vis les brisans à moins de vingt pieds de distance du vaisseau : la mer qui les battoit, paroissoit toute en feu. Vous pouvez juger qu'il se fit alors un grand silence, & que peut-être nos jeunes mécréans commencerent à se repentir d'avoir empêché le *Te-Deum*. Ce silence dura une heure : à 10 heures, on crut le danger fort loin : on voulut remettre en route; mais à peine y fut-on, qu'on se vit encore près des brisans. Il fallut de nouveau faire fausse-route, & quitter les propos anti-chrétiens qu'on avoit repris. Après deux ou trois autres jours, tous semés d'inquiétudes & de dangers qui nous obligeoient à revenir la nuit sur le chemin que nous avions fait pendant le jour, un matin, au soleil levant,

nous nous apperçûmes que notre compagnon le *Chameau*, avoit disparu. Nous avions grand vent de l'arriere, & allions bon train. Vers huit heures, on découvrit de l'avant des rochers fort étendus & contre lesquels la mer brisoit d'une maniere effroyable. Nous ne pouvions pas reculer; on prit le parti de prendre vent largue, & de courir vers le Nord la bordée de bas bord. Après une demi-heure de marche, nous découvrîmes notre compagnon, qui eut la complaisance de venir vers nous, & de se mettre de moitié dans nos dangers. A peine l'eûmes-nous découvert, que nous vîmes devant nous deux autres brisans aussi très-étendus & tout couverts de l'écume de la mer en furie. Il fallut donc vîte virer de bord, & courir vers le midi la bordée de stribord. Après une heure & demie de cette bordée, nous vîmes encore de l'avant un troisieme écueil aussi effrayant que les deux autres. On revira; mais ce n'étoit plus que pour différer la mort qui paroissoit inévitable, puisqu'en courant ainsi sur la droite & sur la gauche, nous trouvions toujours un naufrage certain, & que le vent qui venoit de l'ouest, nous poussoit toujours, malgré

nos revirements contre les rochers que nous avions à l'est. Ce fut alors que nous vîmes toute la foiblesse de nos esprits prétendus forts. Ces hommes, qui peu auparavant bravoient la Divinité, rioient de la Religion, &c. parurent alors tels qu'ils étoient; gens sans courage, sans résolution, la foiblesse, la lâcheté même : un air morne, triste, avoit pris la place de ces airs insultans & dédaigneux qu'ils se donnoient, & le silence le plus stupide avoit succédé aux propos libres & impies qu'ils lâchoient sans cesse contre les mœurs & la Religion. Vers midi, on voulut prendre hauteur; mais on ne put le faire d'une maniere assez précise, parce qu'à midi, nous avions le soleil presqu'au Zénith, & que tous les Observateurs avoient perdu la tête. La mer étoit couverte d'oiseaux : cela me fournit un sujet de méditation pour nos Philosophes à faces blêmes. Voyez, leur dis-je, nos cadavres vont être la curée de ces oiseaux; mais l'ame d'un chacun de nous où ira-t-elle ? Ils se retirerent, & c'étoit ce que je voulois, & ce qu'on souhaitoit, parce que leur air effrayé faisoit perdre courage à l'équipage. A dîner, ces Messieurs ne penserent seulement pas

à desserrer les dents ; il n'y eut que moi à la premiere table, & mon Collégue à la seconde, qui dînâmes à l'ordinaire. Ces Messiieurs étoient les uns à pleurer, les autres à s'étourdir sur le danger qui nous menaçoit de si près. Lorsque j'eus dîné & dit mes graces, je me retournai vers eux, & leur donnai encore ce sujet de méditation : Messieurs, leur dis-je, voilà le premier repas que j'ai fait sur ce vaisseau, sans entendre ni équivoque sale, ni impiété. Ce mot dit, je partis & les laissai y penser. Bientôt je vis que plusieurs d'entr'eux me suivoient avec un air contrit, & changeoient de place lorsque j'en changeois : je ne faisois pas semblant de m'en appercevoir. Je voulois d'eux quelque chose de plus chrétien. Quelques-uns, qui avoient fait leurs Pâques presqu'en cachette de cette clique, pour éviter ses persécutions (car quoi que disent ces Messieurs en faveur de la tolérance, ils n'en ont point pour les Chrétiens), me demanderent à se réconcilier, & je descendis à fonds de cale, pour les entendre. Ceux-là confessés, ils furent suivis par plusieurs de Messieurs les Philosophistes, qui se souvinrent enfin qu'ils étoient chrétiens & pécheurs. Je ne

m'étois pas attendu à les voir ſi-tôt, & je ne m'étois pas concerté avec mon Collégue ſur la façon douce, mais ferme, dont il faudroit ſe conduire avec eux. Je pris le parti de dire devant lui, & avant que d'entrer en matiere, ce que j'aurois voulu lui dire à l'oreille. Les premiers qui me vinrent, avoient à ſe reprocher des propos libres, des diſcours impies & des haines, le tout bien public, bien connu dans le vaiſſeau. Je les aidai à faire une bonne accuſation de leurs iniquités; puis, pour unique ſatisfaction poſſible dans le moment, je leur ordonnai d'aller ſur le champ ſe réconcilier publiquement, & faire une réparation publique auſſi de deux eſpeces de ſcandale qu'ils avoient donnés en genre de mœurs & en genre de Religion. Je leur dis qu'à cette condition, leur accuſation étant faite, dès que je verrois le rocher contre lequel il faudroit périr, je leur donnerois l'abſolution; que cependant ils s'excitaſſent à la crainte de Dieu, à ſon amour, au vrai regret de leurs ingratitudes, & qu'ils ne cruſſent pas que la ſeule crainte d'une mort prochaine ſuffît pour les ſauver. Dès que les deux premiers ſe furent acquittés de cette ſatisfaction publique, les au-

tres s'ébranlerent ; mon Collégue eut aussi de la besogne, & voyant que la méthode avoit bien fait, il l'employa. Entre trois & quatre heures, on vint de la part du Capitaine me prier de monter sur le gaillard. J'obéis : on étoit encore à courir tantôt sur un bord, tantôt sur l'autre ; mais on approchoit sensiblement des rochers que nous avions à l'est sous le vent. Je trouvai ces Messieurs pleins de politesse, qui m'attendoient avec un air de confiance & de cordialité auquel je n'étois guere accoutumé. Le Capitaine me dit que les deux vaisseaux s'approchoient pour se parler par le moyen des porte-voix, & qu'on souhaitoit que je fusse présent. Je demandai à quelle intention ? Quelqu'un qui n'avoit pas entiérement retrouvé sa tête, me dit que je passois pour avoir la vue supérieurement bonne (c'est-à-dire, longue : d'où vient qu'à 40 ans j'ai eu besoin de lunettes), à la bonne heure, dis-je ; mais il s'agit de parler avec l'autre vaisseau, & pour cela, il faut bonne voix & bonnes oreilles ; les yeux n'y font rien. Cela est vrai, reprit le Capitaine ; mais vous êtes tranquille & de sang froid : vous entendrez mieux que nous qui ne sommes pas disposés de

même. Cela arrêté, comme les vaiſſeaux s'étoient aſſez approchés, le Capitaine demanda à l'autre vaiſſeau où il croyoit que nous fuſſions. *Réponſe.* Dans la queue du Scorpion. Ce mot fut un coup de foudre qui fit tomber les bras à ces Meſſieurs, parce que la queue du Scorpion paſſe pour un endroit d'où on ne peut ſe ſauver. Cependant le Capitaine, après avoir repris ſes eſprits, demanda encore ſi on voyoit moyen de s'en tirer ? *R.* Oui. Cette réponſe que je rendis hautement, comme l'autre, trouva peu de créance. Néamoins notre Capitaine, comme Commandant, dit à l'autre qu'il marchât devant, & que nous ferions comme il feroit. Sur le champ, l'autre mit toutes ſes voiles dehors, & avança droit vers les rochers que nous avions ſous le vent. Pour moi, je deſcendis & allai reprendre mes confeſſions. A ſix heures, tout étant fini, je remontai ſur le gaillard où je vis notre poſition bien différente de ce qu'elle étoit deux heures auparavant. M. Homerat, meilleur marin & plus ferme dans la Religion qu'on ne l'étoit chez nous, ſavoit qu'entre les rochers de l'eſt & ceux du nord, il y avoit un paſſage, & il l'avoit pris. Ainſi, lorſque

je montai, nous avions derriere nous les briſans du ſud. Ceux de l'eſt étoient à ſtri-bord, ou à droite, & ceux du nord à bas-bord, & avant la nuit, nous fûmes hors de danger. La petite

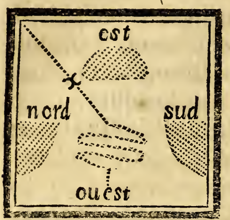


figure que je mets ici, vous donnera aſſez l'idée de notre poſition. Nous marchions de l'oueſt à l'eſt, lorſque nous vîmes les rochers à l'eſt, déſignés en haut par une grouppe de points : les zigzags que vous voyez entre les rochers du nord & ceux du ſud (déſignés auſſi par des grouppes de points) ſont les bordées que nous courûmes vers le nord & vers le ſud, & qui nous pouſſoient toujours vers les rochers de l'eſt. Le dernier de ces ricochets vers l'eſt eſt celui d'où nous partîmes à 4 heures à la ſuite de M. Homerat; & le point *x* eſt celui où nous nous trouvions à ſix heures, lorſque je ſortis du fond de cale, après les confeſſions finies. Les quatre ou cinq jours que nous paſsâmes en mer, avant que de voir les terres de Chine, furent exempts de tout danger, mais non pas de bien

des craintes. Tout faiſoit peur à nos pauvres eſprits forts : les plantes de goémont dont la mer étoit par fois couverte, leur paroiſſoit des rochers découverts, & pendant la nuit, ils prenoient pour des récifs cachés ſous l'eau, les bancs ou troupes de poiſſons qui, par leur mouvement, rendoient l'eau de la mer lumineuſe, comme elle l'eſt ſur les récifs. Ce fut du goémon qui nous fit manquer l'attérage de Chine. Près des Iſles de Lemme, nous vîmes une plage immenſe, couverte de cette plante, à travers de laquelle il auroit fallu paſſer. La peur perſuada au Capitaine que c'étoient des rochers, & que les Iſles de Lemme étoient les Ladrones, & on s'y enfourna. Cela nous jetta ſous le vent de Macao. Comme je ſavois quelques mots Chinois, je demandai à ceux qui vinrent apporter des vivres à vendre, comment s'appelloient ces Iſles : ils nous dirent que c'étoient bien celles de Lemme : on ſoutint que c'étoient les Ladrones. Ainſi, il fallut prendre le parti de reſter à l'ancre juſqu'à ce qu'il nous vînt & des pilotes côtiers & un vent contraire à celui qui ſouffloit. Nous attendîmes cinq jours, & nous avions beſoin de ce temps de

repos, pour finir les confeſſions. Ce fut le 25 Juillet, jour de Saint-Jacques, que nous deſcendîmes à Macao. On donna d'abord avis de notre arrivée aux Peres de Peking. La Miſſion Françoiſe y avoit perdu quatre ſujets depuis deux ans, & le quatrieme mouroit comme nous arrivions à Macao. On répondit de Peking qu'il falloit nous y envoyer tous deux. Je repréſentai que je n'étois pas un homme fait pour la Cour. L'obéiſſance fit taire mes repréſentations, & nous partîmes vers la mi-Mars 1760, pour la Capitale de la Chine. Après environ trois mois de voyage, tant par eau que par terre, nous arrivâmes le 6 Juin. Le P. Deſroberts, Supérieur, qui nous avoit fait venir, étoit mort depuis un mois & demi. Ainſi, nous ne trouvâmes plus à Peking de Miſſionnaires François que trois Prêtres & deux Freres. Il reſte un ſeul des premiers; les deux autres ſont morts, & avec eux, mon Collégue, le P. Cibot, deux autres Prêtres & un Frere qui étoient venus depuis nous. Voyant notre Miſſion réduite à trois Ouvriers, dont deux paſſoient 50, & le troiſieme 60 ans, je me ſus bon gré des avances que j'avois pris pour le Chinois, tant à la Fleche,

qu'en voyage, dans les relâches & à Macao. Je me mis à l'étude, & surtout à l'exercice de la Langue. Au bout de trois mois, je fis, à l'aide d un homme qui parloit bien, des instructions sur la Pénitence & l'Eucharistie : je les travaillois avec lui pendant deux ou trois jours de la semaine; j'en mettois autant pour les bien apprendre, & je les disois le Dimanche aux écoliers de l'école domestique dont on me chargea de faire les examens pour les confessions de chaque mois, & les instructions dominicales. Comme celles-ci étoient claires, méthodiques, bien analysées, & en bon Chinois bien coulant, les enfans aimoient à en recueillir les morceaux qu'ils me récitoient. Bientôt les Chrétiens & même les Catéchistes vinrent m'écouter, & copier entr'eux mes instructions. Je les répétai l'année suivante & celle d'après, vers la Fête-Dieu, pour préparer les enfans à la premiere communion, & les Chrétiens les suivirent avec assiduité. Je ne vous mande pas çela, pour que vous admiriez mon talent, mais pour que vous bénissiez Dieu de la bénédiction qu'il répandoit sur les travaux d'un si pauvre Ouvrier. C'est lui qui fait tout, & il le fait

par nous, quand nous n'y mettons pas d'obſtacles, & que nous ne cherchons uniquement qu'à le faire ſervir, aimer & glorifier. Ces petits ſuccès engagerent les Chrétiens à demander qu'on me fît précher à l'Egliſe après un peu plus de deux ans de ſéjour ici. Quoique j'euſſe pour le Chinois plus de facilité que le commun des Européens, & que je me fuſſe accoutumé à ne plus écrire mes inſtructions de claſſe, cependant, pour l'honneur du Miniſtere, je redoutois d'avoir à parler pendant une heure ou plus, avec la mince proviſion de Chinois que l'uſage du Tribunal & l'inſtruction des enfans avoient pu me mettre à la main. J'obéis; je me fis de bonnes analyſes que je ruminois en Chinois d'abord pendant ſept ou huit, & par la ſuite pendant deux ou trois jours, & j'allois précher avec cela; mais il s'y mêla encore long-temps bien des défauts; trop de longueur, parce que je ne pouvois pas ſavoir ce que mes analyſes Latines ou Françoiſes devoient rendre dans le débit en Chinois; défaut d'expreſſions ſimples qui m'obligeoient à des circonlocutions toujours languiſſantes; défaut quelquefois de clarté, lorſque je voulois circonſcrire

l'expreſſion, pour éviter les longueurs. Les Européens qui venoient m'entendre, trouvoient auſſi le défaut d'une diction trop rapide; mais cette volubilité n'étoit un défaut que pour eux & non pour les Chinois, à qui elle ne déplaiſoit pas. Les autres défauts diminuerent peu-à-peu; mais je ne pus me renfermer dans l'eſpace d'une heure, qu'en partageant & diminuant mes analyſes, ſi l'on peut s'exprimer ainſi.

Trois ou quatre ans après, notre Ancien, qui étoit chargé de la Congrégation du St. Sacrement, qui fait ici la baſe de notre Chrétienté, mourut. On me chargea de le remplacer. Cela me mit comme à la tête de toutes les opérations du ſaint Miniſtere, & outre les inſtructions particulieres & le ſermon du ſecond Dimanche de chaque lune, dont j'étois déjà chargé, j'eus à prêcher celui du quatrieme Dimanche. Voilà pour le Miniſtere de la parole le gros de mon emploi depuis 15 ans. J'ai donné des Retraites en particulier à ſix, huit, dix perſonnes. Nous en avons fait deux publiques où j'étois chargé des examens, des conférences & d'une partie des ſermons ou méditations. J'ai été dix ou douze fois dans les Miſſions du

dehors, dans le besoin. J'ai même passé au-delà de la grande muraille; mais, pour éviter d'être reconnu, j'étois obligé de prendre des sentiers suspendus au-dessus de précipices effrayans, où j'aurois peine à passer aujourd'hui, si nous manquions encore de gens du pays qui peuvent aller par les grandes routes. Les confessions que j'entends, montent chaque année au-delà de trois, & ne vont pas à quatre mille; c'est à-peu près le tiers de ce qui se fait en ce genre dans notre Mission Françoise de Peking & dépendances, dont les confessions vont par an dans notre district à 10 ou 12 mille, tant au-dedans qu'au-dehors. J'en ai plus que les autres, parce que je suis Européen, & que je parle passablement la Langue. Les Chinois prennent peu de confiance aux Prêtres de leur Nation. Les baptêmes tant de la Ville que des Missions dépendantes de notre Eglise, vont à six ou sept cents par an; mais cela n'a rien d'assez fixe, tant pour les adultes que pour les enfans, soit des fideles, soit des infideles que les parens présentent eux-mêmes au baptême: les extrêmes-onctions & les mariages sont en petit nombre, proportionnellement à celui des Chrétiens,

Chrétiens, parce que, excepté ceux qui sont dans la Capitale ou aux environs, les autres ne peuvent point avoir facilement un Prêtre qui leur administre ces Sacremens. Les femmes ne viennent & ne peuvent venir à l'Eglise. De temps en temps elles s'assemblent au nombre de 15 à 25 dans une maison où il y a une Chapelle. Le Missionnaire va les y confesser, dire la Messe, & les communier. S'il y a des prosélytes, ou des enfans non-baptisés, il les baptise. Celles qui sont de la Congrégation, s'assemblent tous les mois, un jour marqué, dans la maison de leur quartier où il y a un Oratoire destiné à cet usage. Après leurs prieres, qu'elles font (ainsi que les hommes à l'Eglise) en commun, toutes à genoux, à voix haute, & en un certain plein-chant fort gracieux & très-touchant, & qui n'est qu'une routine assez variée, mais facile à retenir & à suivre. Un Catéchiste envoyé pour cela, leur donne à chacune la sentence du mois, qu'il leur explique en peu de mots. Cela fini, il se retire, après leur avoir donné les ordres ou avis dont il peut être chargé : comme, par exemple, les jours où elles peuvent faire leurs pâques, soit à la lune de Mars,

ſoit à celle de Septembre, qui ſont de regle. Lui retiré, la Catéchiſte, femme, examine ſur le Catéchiſme celles qui en ont beſoin, & en explique quelque choſe. Voilà un plan aſſez groſſier de la maniere dont ſe fait notre Miſſion Françoiſe. Ci-devant nous n'avions de bien fait qu'un Catéchiſme ſur le Symbole, pour préparer au baptême. J'y en ai ajouté trois autres ſur la Confeſſion, la Communion, la Meſſe & la Confirmation. Chaque Dimanche, on en récite un après la priere commune & avant le ſermon qui ſuit la grande-Meſſe.

A peine avions-nous mis notre Chrétienté ſur le pied où vous voyez à-peu-près qu'elle eſt, que les nouvelles que nous reçûmes d'Europe, nous en firent craindre la prochaine ruine. Le Portugal n'envoyoit plus de ſujets : la France en faiſoit paſſer aſſez abondamment ; mais ce n'étoit plus des ſujets qui euſſent reçu toute leur éducation, ni qui euſſent paſſé eux & leur vocation par les épreuves ſi ſagement établies. Celui-ci ne pouvoit ſe mettre à étudier les Langues ni Tartare, ni Chinoiſe ; celui-là ne vouloit ni précher, ni catéchiſer : un autre vouloit aller prier lorſque les

Chrétiens venoient pour se confesser. Ceux que quelques talens pour les Arts avoient mis en emploi au Palais, ne vouloient plus s'y conduire, ni sur les erremens des Anciens, ni sur la direction de l'obéissance : tel autre, sous différents prétextes, refusoit de donner au saint Ministere les forces qu'il avoit, & aimoit mieux les dévouer à des objets scientifiques, curieux ou amusans. Nous avons grand besoin que Dieu nous regarde en pitié, & nous envoie des successeurs qui fassent mieux que nous. Il est impossible que la Mission se soutienne long-temps dans l'état où nos désastres l'ont réduite. Nous sommes très-peu d'Ouvriers; on ne peut plus désormais nous en envoyer qui aient été élevés comme nous : il faut donc recourir à quelques Communautés où il regne beaucoup de piété, un grand zele pour le salut des ames, quelque goût pour les Sciences, mais sur-tout beaucoup de douceur, de modération, de patience, d'abnégation & de charité. Je voulois vous dire beaucoup de choses; j'ai peu de temps à moi; j'ai été à tire de plume, & elle se refuse à vous décrire tout ce qui m'alarme & me désole.

Je penſe que vous me demanderez encore ſi j'ai auſſi quelque choſe à faire au Palais ; car vous ſavez que je ne ſuis ni peintre, ni horloger, ni machiniſte, qui ſont les trois qualités principales qui nous y font employer. La facilité avec laquelle on a vu que j'avois appris à parler Chinois, a été cauſe que dès la ſeconde année de mon arrivée ici, on me fit apprendre encore le Tartare qui eſt une très-belle Langue. Je l'ai donc appriſe, & en voici l'uſage : lorſque nos voiſins, les Moſcovites, ont quelque affaire avec l'Empire, ou l'Empire avec eux, ils écrivent en Latin. On nous appelle au Palais chez les Miniſtres, M. Amiot & moi, ou l'un des deux, ſelon l'ouvrage dont on nous veut charger. Nous traduiſons ce Latin en Tartare, & on le préſente à Sa Majeſté. Les réponſes de Sa Majeſté, qui ſont courtes & ſubſtantielles, & les explications du Miniſtere nous ſont remiſes en Tartare ; nous les mettons en Latin, & elles ſont envoyées en Moſcovie. Il y a communément de l'ouvrage pour trois ou quatre jours : cela arrive quelquefois cinq ou ſix fois l'an, quelquefois une ou deux fois, ou point du tout. Vous voyez que cela ne

n'ôte pas beaucoup de mon temps, & ne peut pas nuire aux ſoins que je dois à la Miſſion. Du reſte, l'Aſtronomie & le beſoin d'Interpretes sûrs & inſtruits, ſont les deux ſeules choſes pour leſquelles on tient ici aux Européens. L'Empereur actuel aime la peinture : elle ſera indifférente à un autre de ſes ſucceſſeurs. L'Europe envoie de l'horlogerie & des machines plus qu'on n'en veut.

J'ai oublié de vous dire qu'il ne falloit pas croire que les Chinois Prêtres fuſſent une reſſource capable de ſoutenir la Religion en Chine ; il eſt bien à craindre qu'elle ne ſe perde complettement, ſi jamais elle eſt réduite à ſes propres ſujets.

Les Prêtres de la Nation peuvent ſervir utilement, ſi on les force à travailler ; s'ils ſont tenus de court & ſurveillés de près : ſans cela, ils détruiſent plus qu'ils n'édifient. Il eſt bien temps de finir, & de me recommander à votre tendre amitié & à vos ſaintes prieres. Je ſuis de tout mon cœur,

MON TRÈS-CHER FRERE,

Votre, &c.

LETTRE

De M. Bourgeois, *Missionnaire à Peking, à M.* Dollieres, *Curé de Lexie près de Longwi, en Lorraine.*

Ce 17 Novembre 1781.

Monsieur,

L'année dernière, pour la premiere fois depuis 20 ans, votre frere, M. Dollieres, reçut de vos nouvelles; ce fut pour lui une grande consolation, & pour nous, ses amis, un sujet de joie. Il nous consulta pour savoir si, dans sa réponse, il pouvoit vous mettre au fait de l'état de cette infortunée Mission; nous lui dîmes qu'il le pouvoit, parce que vous n'useriez qu'avec sagesse & discrétion des connoissances qu'il vous donneroit, & que peut-être le tableau qu'il vous en feroit, exciteroit le zele de quelques saints Ecclésiastiques, & les engageroit à venir partager des travaux auxquels nous ne pourrons bientôt plus suffire, tant notre nombre diminue, & tant nous avons peu d'espérance de nous voir remplacés

aussi-tôt qu'il le faudroit, & que nous le desirons.

Depuis ce temps-là, nos malheurs sont toujours allé en croissant; les contradictions, les divisions, le défaut surtout d'Ouvriers, le démon s'en sert pour traverser nos travaux, & empêcher la récolte abondante que nous présentent des campagnes vastes & fertiles. Le cher M. Dollieres n'a pu y tenir; il en a été la victime, ou plutôt le martyr. Il mourut le 24 Décembre 1780. Le Bref de 1773 lui fit une plaie qui ne s'est point fermée : malgré sa résignation qui étoit grande, on sentoit que son cœur étoit blessé. Peut-être eût-il cependant survécu plus long-temps à ce qu'il regardoit comme un grand malheur pour lui & pour la Mission, s'il eût pu soutenir cette grande Mission dont il étoit une des principales colonnes, par son zele, ses vertus & ses talens; mais malgré ses soins & ses travaux qui ne se sont point rallentis, il ne voyoit que des ruines dans le présent, & pour l'avenir un désastre total. Voilà ce qui l'a tué.

M. Dollieres avoit une ame grande, digne encore des Ouvriers apostoliques qui ont fondé cette Mission. Dès son

entrée en Religion, il fut éprouvé, comme vous le ſavez, par de longues & violentes douleurs. Il les ſoutint avec une réſignation & un courage qui édifioient ceux qui en étoient témoins, & qui faiſoient admirer ſa vertu. Déjà en Europe, ſa ſageſſe, ſa piété, ſes lumieres lui avoient gagné la confiance des perſonnes ferventes & vraiment chrétiennes, lorſque le Seigneur l'appella dans ces pays lointains, pour y prêcher l'Evangile. M. Dollieres étoit alors dans un état de ſanté déplorable, & pour ainſi dire entre la vie & la mort : on le lui repréſenta ; mais il n'écouta que la voix de Dieu. On eut beau lui dire qu'il ne paſſeroit pas quatre jours ſur le vaiſſeau ſans y ſuccomber à ſes infirmités, ces annonces ou ces menaces ne l'effrayerent point. Il s'embarqua, pour obéir à cet attrait intérieur qu'il reconnoiſſoit pour un ſigne de la volonté de ſon divin Maître. Il partit, & tout le long de la route, il oublia le ſoin de ſa ſanté, & ne s'occupa que du ſalut des ames. Arrivé ici, il ſe livra tellement à l'étude du Chinois, qu'en cinq mois de temps, il ſe mit en état d'exercer le ſaint Miniſtere. Les Ouvriers commençoient à

manquer, & il eſt incroyable combien M. Dollieres travailla, pour ſuppléer à leur diſette. Miſſionnaire infatigable, il n'écoutoit que ſon zele; il donnoit le jour aux bonnes œuvres & la nuit à l'étude. Il falloit, avec auſſi peu de forces de corps, une grace particuliere pour n'y pas ſuccomber. Au Chinois, il joignit l'étude de la Langue Tartare & de l'Aſtronomie. Il embraſſoit tout ce qui pouvoit être de quelque utilité à la Miſſion, & il réuſſiſſoit en tout. Dans une année, il préchoit ſans ceſſe, il catéchiſoit & entendoit plus de 3000 confeſſions. Ici nous ſommes cenſés de la famille de l'Empereur, & nous ne pouvons nous éloigner de la Ville ſans permiſſion. Le zele de M. Dollieres ſouffroit beaucoup de cette loi: il trouvoit le moyen de faire dans les campagnes des excurſions de 40 à 50 lieues. Le Gouvernement fermoit les yeux, & le laiſſoit faire. Nos chers Néophytes en étoient enchantés, & le prioient ſans ceſſe d'aller dans leurs cantons; mais le reſpect pour la loi le forçoit à ménager ſes courſes, & à ſe refuſer, plus ſouvent qu'il n'auroit voulu, au ſaint empreſſement qu'ils avoient de l'entendre.

Dans ſes momens libres, il mettoit en Langue Tartare nos livres de Religion. Nous avons de lui un Catéchiſme en Chinois qui a fait un bien infini. J'en ai fait imprimer plus de 50000 exemplaires qui ont été répandus dans preſque tout l'Empire. Les croix ſont la récompenſe du vrai zele : notre cher ami n'en a pas manqué. Plein des idées de la Foi, il les recevoit de la main de Dieu, comme une grace. Je l'ai vu & ne l'oublierai jamais : un jour il fut appellé par un miſérable chrétien pour confeſſer ſa femme qu'il diſoit à la mort. M. Dollieres accourut avec ſon domeſtique qui devoit lui ſervir d'acolyte : il en revint le viſage en ſang & ſes habits tout déchirés : c'étoit de l'argent qu'on vouloit & non pas des Sacremens. M. Dollieres n'en avoit pas, & par conſéquent il en refuſa : le mari & la femme ſe jetterent alors ſur lui, & avec leurs grands oncles lui mirent le viſage en ſang. Son domeſtique & ſon chartier eurent bien de la peine à le délivrer de leurs mains. Dès que je le vis dans cet état, les larmes me vinrent aux yeux ; je ne pus cependant m'empêcher de le féliciter de ce qu'il avoit eu le bonheur de verſer au moins

un peu de sang, en voulant remplir le saint Ministere. Il reçut mon compliment avec un air de joie intérieure & pénétrante. Jamais depuis il ne s'est plaint ; jamais il n'a parlé de cet indigne traitement, & on eût été très-mal reçu, si on lui eût proposé d'en faire punir les auteurs.

Il eut à souffrir des croix encore plus sensibles, des contradictions plus ameres à son cœur, parce qu'elles lui venoient de personnes de qui il devoit attendre du secours & des consolations. Il les supporta toutes avec douceur & avec fermeté. Il n'oublia dans ces traverses ni ce qu'il devoit à la charité, ni ce qu'il croyoit devoir à la regle & aux principes de conduite qu'il vouloit suivre ; mais son courage ne lui ôtoit rien de sa sensibilité, & l'image d'une Mission qui lui étoit chere, où les difficultés croissoient en même temps que le nombre des Ouvriers diminuoit, étoit toujours présente à son esprit, & faisoit sur son cœur une impression si vive, qu'il y succomba enfin. Le 23 Décembre au matin, il fut frappé d'apoplexie. Dès que j'en fus averti, j'envoyai chercher le P. Bernard, Missionnaire Portugais & Médecin ; il lui prodigua

inutilement ſes ſoins. Nous eumes cependant le temps de profiter de quelques momens lucides, pour lui adminiſtrer les Sacremens. Peu de moments avant ſa mort, je lui donnai encore une derniere abſolution, & il expira entre mes bras, le 24, à 11 heures du matin. Dès que la nouvelle en devint publique, ce fut une conſternation générale parmi nos Chrétiens de la Ville & ceux de la campagne, que la ſolemnité de Noël avoit raſſemblés dans notre Egliſe. M. Colas en fut ſi affligé, qu'il ne lui a guere ſurvécu.

C'eſt, à ce que j'eſpere, un frere que vous avez dans le ciel; moi, un ami, & la Miſſion, un protecteur.

J'ai l'honneur d'être, &c.



EXTRAIT

De quelques Lettres de Peking.

La Mission vient de faire en très-peu de temps de très-grandes pertes. Trois de nos Confreres nous ont été enlevés à assez peu de distance les uns des autres, & dans un âge, avec des talents & des vertus qui nous faisoient espérer qu'ils seroient ici long-temps & grandement utiles.

Le premier des trois que la mort a moissonné, s'appelloit Pierre-Martial Cibot, né à Limoges en 1727. Il étoit entré fort jeune chez les Jésuites, & après y avoir professé les Humanités avec succès, & fait son cours de Théologie avec beaucoup d'application & de soins, il demanda à ses Supérieurs la permission de suivre son attrait pour les Missions de Chine. Il l'obtint, & partit de l'Orient en 1758. Il a passé 22 ans dans cet Empire, & en a demeuré plus de 20 à Peking. Il avoit beaucoup d'esprit, de Littérature, de dispositions pour toutes les Sciences, & son zele, encore plus que son applica-

tion, le faisoit réussir dans tout ce qu'il entreprenoit; Astronomie, Méchanique, étude des Langues & de l'Histoire, il ne se refusoit à rien de ce qu'il croyoit pouvoir être utile & propre à ménager des protecteurs à la Religion. Les Infideles même avec qui il avoit des rapports dans le Palais de l'Empereur, ne pouvoient lui refuser ni leur estime, ni leur amitié; ils conviennent qu'ils n'ont guere vu d'homme plus doux, plus modéré, plus honête, plus empressé à obliger & à rendre service; mais ce qu'il y avoit de plus estimable dans lui, c'étoit une piété tendre & solide, un renoncement parfait à lui-même, une union intime avec Dieu, & une ardeur inexprimable pour le faire connoître & aimer. Il a laissé beaucoup de regrets, & tous ceux qui nous connoissent, nous plaignent d'avoir perdu un Confrere d'une société si douce, si sûre, si agréable & si édifiante. Il a beaucoup travaillé pour les Memoires que les Missionnaires de Peking ont fait passer en Europe, & qui y ont été imprimés par les soins & sous les auspices de M. Bertin, Ministre d'Etat; mais jamais il n'a voulu que ses Ouvrages parussent sous son nom.

Content de marquer ſon reſpect pour les ordres qu'il recevoit de notre illuſtre bienfaiteur, ſa modeſtie, ou plutôt ſon humilité, ſe refuſoit à tout ce qu'il auroit pu y gagner du côté de la réputation.

Quelque temps après mourut Jacques-François-Dieu-donné-Marie Dollieres; il étoit né à Longunion, dans le Barrois, ſur le Cher, entre Verdun & Longwi, Diocèſe de Treves, le 30 Novembre 1722, de Pierre Dollieres, Subſtitut du Procureur-Général de Lorraine & de Bar, & de Thérefe Chevillard. Après ſes études finies au College de Luxembourg, il entra chez les Jéſuites, l'an 1744; & partit, comme on l'a vu dans la Lettre précédente, pour la Chine, en 1758. Nous n'ajouterons rien aux détails que donne M. Bourgeois ſur ſon caractere, ſes talens & ſes vertus.

Sa mort fut ſuivie de celle de M. Colas, natif de Thionville; il étoit très-verſé dans les Mathématiques. On a de lui le Type exact & fidele de la comete de 1764, dont il avoit ſuivi la marche à l'Obſervatoire de Pont-à-Mouſſon, & que peu d'Aſtronomes ont bien obſervé: tout annonçoit alors un

homme profond, qui porteroit fort loin la gloire des connoiſſances aſtronomiques. Il étoit Mathématicien du Palais, & Miſſionnaire très-zélé & très-laborieux. Des hommes ainſi formés aux Sciences, aux vertus & aux travaux apoſtoliques, ſe remplacent bien difficilement. Priez le Seigneur d'avoir pitié de cette Miſſion & de tant d'autres menacées d'une prochaine ruine, ſi l'on ne s'empreſſe pas de venir les cultiver. *Rogate Dominum meſſis, ut mittat operarios in meſſem ſuam.*



EXTRAIT

D'une Lettre de M. BUSSON (1), *Missionnaire aux Indes orientales; à M.* DE BRASSAUD, *Prêtre du Séminaire de Saint Nicolas du Chardonnet.*

A Pondicheri, ce 6 Mars 1780.

MONSIEUR,

J'AI reçu avant-hier la Lettre de l'année 1778, que vous m'avez fait écrire par le respectable & très-cher M. du Fougerai. Je bénis Dieu de ce qu'il vous rend la santé, & je le prie de la fortifier de jour en jour pour sa gloire & pour votre sanctification. Vous me marquez que depuis long-temps vous n'avez reçu aucune nouvelle directe de moi, ce n'est pas ma faute; je vous ai écrit le plus souvent que j'ai pu, & quand j'ai écrit à nos amis communs, j'ai toujours prié qu'on vous communiquât tout ce qui pouvoit vous intéresser. Lorsque vous me faisiez écrire cette derniere Lettre, nous venions d'être délivrés d'un long siége, qui a fini par

(1) Nous venons d'apprendre la sainte mort de M. Busson.

la reddition de la Place, ainſi que vous l'avez vu ſans doute dans les papiers publics. Nous ſommes donc ſous la domination Angloiſe; & quoi que l'on ait toujours l'exercice libre de la Religion & des fonctions du Miniſtère, comme tous les Employés, Officiers & autres gens qui ſont au ſervice des Anglois ſont des Payens, la plupart fort mal diſpoſés pour notre ſainte Religion, nous avons la douleur de voir triompher la Gentilité de toutes parts, & nous ne pouvons que prier le Pere des miſéricordes qu'il daigne jetter un regard de compaſſion ſur ces Peuples, & leur ouvrir le chemin à la Religion chrétienne & au ſalut éternel.

Je ſuis toujours à la tête du petit Collége du Malabare, & je me vois ſeul chargé de ce Séminaire & d'une Paroiſſe de 800 Chrétiens. L'on ſent bien qu'un ſeul Miſſionnaire ne ſuffit même pas pour le Collége; mais les circonſtances n'ont pas permis qu'on me donnât de ſecond, comme l'on y penſoit. Après même que M. l'Evêque de Tabraca, Supérieur de cette Miſſion, m'eût nommé un Adjoint, il a été obligé de le retenir auprès de lui. Je ſuis dans une Egliſe, à une lieue de

Pondichéry, & en possession, avec nos enfans au nombre de 35, du bâtiment ci-devant bâti pour eux. L'on a pensé aussi à nous réunir au Collége de Chinois, Cochinchinois & Siamois, que Messieurs des Missions étrangeres ont à Virumpatanam. J'ai fait de mon côté tout ce que je devois faire pour cette réunion ; mais la chose est restée suspendue. Le grand obstacle à tous ces projets, c'est, 1°. qu'on ne se trouve pas assez muni d'argent pour se charger de ce Collége ; 2°. qu'on a écrit à MM. de la Maison de Paris, comme j'y ai aussi écrit conjointement avec nos autres Messieurs, & l'on attend la réponse à toutes ces Lettres. Quant à moi, j'adore en secret les desseins, toujours tant adorables, d'un Dieu qui dispose tout avec une bonté & une miséricorde infinie. J'ignore quels sont ses desseins sur moi qui ne mérite pas le nom de Missionnaire de J. C., & qui n'ai aucune des qualités qui seroient nécessaires pour cela ; mais je ne demande & ne desire que ce qu'il veut, comme il le veut, & parce qu'il le veut. J'en dis autant de tout ce qu'il voudra opérer par moi, prêt à rester toujours un néant, pauvre & inutile, tant qu'il lui plaira,

ou qu'il ne demandera rien autre chose de moi. Je sens que nous ne sommes tous rien en présence de sa divine majesté. Il se sert de qui il lui plaît, pour ce qui lui plaît, comme il lui plaît, non qu'il ait besoin de qui que ce soit; mais il nous demande peu, afin de nous donner infiniment, en se donnant lui-même à nous : c'est-là, je vous assure, toute ma consolation. Avec cela, je vois ma misere & mon néant dans un grand esprit d'abandon. Je demande à Dieu, seul auteur de tout don parfait, toute la bonne volonté que lui-même il demande de moi, & la fidélité que je dois avoir à son service. J'attends l'une & l'autre de sa très-pure miséricorde, & je me tiens renfermé dans mon pauvre néant, sans aucun autre souci, sinon que je ne réponds pas, comme je le devrois, à la volonté de Dieu & à ses desseins sur moi. Du reste, je vois, sans me troubler, que je n'ai rien de ce qui seroit nécessaire pour m'acquitter de la moindre partie de ce que j'ai à faire, & que les choses souffrent de mon incapacité. Dieu est ma caution; c'est lui qui réparera tout, & qui disposera tout pour sa plus grande gloire & d'une maniere qui lui

sera d'autant plus glorieuse, qu'il sera évident que les instrumens humains y auront moins de part.

Quant à notre Collége, il n'a pas laissé de trouver des difficultés ; je l'ai abandonné de mon mieux à la Providence, ne demandant que ce qui seroit selon son bon plaisir ; la priant que, si cet Etablissement n'étoit pas son seul ouvrage & pour sa seule gloire, elle l'anéantît à l'instant, ou qu'elle le soutînt elle-même, s'il lui étoit agréable. Aussi, Dieu a dissipé les orages, & a donné de moment en moment les secours convenables. Du reste, Dieu seul est ma vie, mon soutien & mon espérance, en ceci comme en tout. Je ne vois rien ; mais je sais que Dieu seul est toute lumiere, & cela me suffit. Je ne sais rien, Dieu seul est toute sagesse, & je lui abandonne tout. Je ne puis rien, Dieu seul a tout pouvoir ; il dispose, il arrange tout avec une douceur, une bonté, une miséricorde sans bornes & sans mesure : à lui seul toute gloire & tout Empire. C'est tout ce que je puis vous dire par rapport à cet Etablissement, & tout ce que j'en sais.

Quant à notre réunion avec MM. des Missions étrangeres, elle paroissoit né-

ceſſaire dans les circonſtances, non-ſeulement parce que la Miſſion leur étoit donnée; qu'ils ſont très-capables de la ſoutenir & de nous diriger, & qu'ils n'avoient pas dans ce moment un nombre de Miſſionnaires ſuffiſant pour la dixieme partie de ce qu'il y a de plus eſſentiel à faire, mais encore parce que nous nous trouvions nous-mêmes hors d'état d'y perpétuer le bien. Le manque de ſujets auroit été bien-tôt ſenſible parmi nous. D'ailleurs, dans des temps auſſi nébuleux, dans des circonſtances auſſi critiques que celles où nous nous trouvions, nous avions beſoin de cet appui, de ce ſoutien; & c'eſt ſans doute Saint François Xavier, qui eſt le protecteur de la Maiſon de ces Meſſieurs, qui nous a procuré cette reſſource.

Depuis ce moment, chacun s'acquitte de ſon emploi ſans tant de contradiction. Les Miſſionnaires, nos voiſins, qui nous regardoient preſque comme des excommuniés, ſe ſont réunis avec nous. Notre Evêque qui ne demande que le bien, nous procure tous les ſecours qu'il peut pour cela : nous ne pouvons que nous louer de toutes les bonnes façons de tous les nouveaux Miſſionnaires qui travaillent, comme nous & avec nous,

à la vigne du Seigneur. Nous ne voyons pas non plus le même déchaînement qu'on voyoit auparavant dans la plupart des Séculiers. Vous ſavez ſans doute que M. l'Evêque chargé de cette Miſſion, a cédé la Cure de Chandernagor aux RR. PP. Capucins. Sur ce que le P. Sébaſtien ayant les pouvoirs de Préfet apoſtolique, par rapport aux François, & cette Ville n'ayant que des François, ou leurs domeſtiques, de Chrétiens, il l'a regardée comme de la dépendance immédiate de ces Peres; mais ſelon ce que j'ai entendu dire aux Miſſionnaires qui s'y trouvoient, c'eſt nn grand bien pour nous, de nous trouver déchargé d'un pareil fardeau. On y a affaire avec des gens qui ne viennent pas pour ſe ſanctifier dans ce pays, & auprès deſquels il eſt rare qu'on faſſe quelque fruit.

Les Miſſions des Portugais ſont dans un état bien triſte : elles ont perdu, il il y a quelques années, l'Archevêque de Tranganor, ancien Miſſionnaire du pays. C'étoit un ſaint Prélat, inſtruit, plein de zele, & dont l'autorité & les exemples ſoutenoient toute la Miſſion. A préſent les Miſſionnaires de ces quartiers ſe trouvent ſans les ſecours né-

ceſſaires dans bien des endroits, ſans Supérieurs qui aient une autorité ſuffiſante, & ſans perſonne qui puiſſe les fixer, & leur ſervir de point de réunion. Ils ſont la plupart fort âgés, caſſés par la maladie, & chargés de pluſieurs diſtricts qu'ils ne peuvent ſoigner comme ils voudroient, & comme il faudroit, pour y faire un bien ſolide. D'ailleurs, ils attendent de jour en jour le moment où on viendra les relever : ils le ſouhaitent même; car, quoiqu'on en diſe, notre vœu le plus général & le plus vrai, eſt qu'on travaille à faire connoître & ſervir Dieu, & nous diſons de tout notre cœur : *Utinam omnes prophetent !*

L'on a aſſuré que cette Miſſion avoit été donnée à d'autres Religieux qui avoient fait quelques démarches préliminaires pour s'en mettre en poſſeſſion, mais qui n'ont pas été au-delà. Il eſt venu cependant d'un côté un Miſſionnaire Franciſcain, envoyé par l'Archevêque de Goa, lequel a pris l'habillement des anciens Miſſionnaires, & qu'ils ont laiſſé ſe fixer dans une de leurs meilleures Egliſes : de l'autre côté, la Congrégation de la Propagande a envoyé deux autres Miſſionnaires,

Carmes-Déchaussés, avec ordre de ne rien changer à ce qui s'est pratiqué jusqu'à présent, sans un nouvel ordre de la sacrée Congrégation.

Nous avons reçu ici de cette Congrégation une réponse à M. l'Evêque de Tabraca, qui au commencement de sa Supériorité dans cette Mission, lui avoit écrit, à la demande de tous les Missionnaires, pour tranquilliser les consciences, & s'assurer que chacun étoit suffisamment autorisé à suivre ce qui sembloit tolérable dans les rits Malabares, sans aller contre les ordres des souverains Pontifes, & ce qui sembloit indispensable, pour ne pas révolter ce Peuple, & l'éloigner entiérement de notre sainte Religion. Cette réponse porte que l'on peut tolérer, au moins pour le présent, lesdits rits, tels qu'ils sont en pratique dans la Mission, vu la grande nécessité où l'on se trouve de les suivre. Or, tout ce qui faisoit le plus de peine, a été marqué à Rome, soit par un Evêque qui a demeuré ici long-temps en qualité de Supérieur du Collége de Virampattanam, lequel fut chargé par Clément XIV de faire des informations, & de les envoyer; soit par M. l'Evêque de Tabraca, comme je viens de le dire.

Ainsi, nous n'avons plus rien qui puisse embarrasser, ni qui puisse altérer l'union, la concorde & la bonne intelligence qui regnent entre nous & Messieurs des Missions étrangeres, sur-tout depuis que nous leur sommes soumis & associés.

M. Andrea est toujours avec les Portugais; il a eu beaucoup de peine à s'y accoutumer pour bien des raisons qu'il seroit trop long de détailler. De plus, il a été attaqué d'une longue maladie qui a manqué de l'enlever, & qui a fort altéré son tempérament; ce qui l'avoit porté à revenir parmi nous, & je le lui aurois conseillé dans le temps de sa maladie, dont il se seroit bien mieux guéri à Pondichéry qu'ailleurs; mais il paroît que ce n'étoit pas l'ordre de la Providence. Il est actuellement chargé d'une Eglise dans la Mission Portugaise, & il me marque qu'il est en état de la soigner, quoiqu'il ne soit pas encore bien rétabli.

Je vous ai écrit deux fois depuis la reddition de cette Ville, par deux occasions qui m'ont paru sûres, & j'espere que vous aurez reçu mes Lettres. Je vous marquois que j'ai reçu l'aumône en argent que vous me faisiez passer, avec une caisse où se trouvoit bon

nombre de livres latins, un ornement en soie & beaucoup de chapelets. Tout cela a été parfaitement bien reçu, & nous est d'un grand secours. Quand vous nous enverrez des chapelets, tâchez qu'ils ne soient point en bois. Dans un climat brûlant & brûlé comme celui-ci, ils se fendent incontinent, & deviennent inutiles. Il y en a de petits de verre bleu qui ne sont pas chers, qui sont fort solides; ce sont ceux qui conviennent le mieux ici. Qu'on nous les fasse passer tels qu'on les achette à la Verrerie; nous les ferons enfiler; mais il ne faut pas que les grains soient trop petits, ni les trous trop fins.

Je suis chargé d'une Paroisse & d'un Collége que je voudrois bien munir de reliques. Si vous pouviez m'en procurer, vous nous rendriez un grand service, en nous donnant des protecteurs que nous honorerions de notre mieux. Si elles étoient sans reliquaires, nous en ferons faire ici où nos ouvriers sont capables de semblables ouvrages, quoique leur travail ne soit pas comparable à celui des ouvriers d'Europe.

Je voulois proposer à M. de Tabraca de demander à Messieurs des Missions étrangeres quelque jeune Ecclésiastique

qui ait bien fait ses études, & à qui il ne manque que l'âge pour recevoir la Prêtrise, ou qui l'ait reçue depuis peu. Il pourroit venir former un Collége avec quelqu'ancien Missionnaire. Celui dont je suis chargé, lui tiendroit lieu de fondement; il réformeroit ce qui en a besoin, & le mettroit sur un bon pied; mais il est à propos, pour de semblables Etablissemens, qu'un seul en soit chargé ou en chef, ou en second, pendant plusieurs années, & un jeune homme a communément plus de zele & d'activité, & se fait mieux écouter des jeunes gens. Je n'ai pu encore en parler à Sa Grandeur, mais je lui en parlerai.

Je voudrois profiter de cette occasion, pour écrire à M. du Fougeray à qui je suis toujours tout dévoué; mais l'on m'attend pour porter cette Lettre à la Ville, & je n'ai plus le temps que de me recommander à vos prieres, & de vous assurer de la reconnoissance & du respect avec lesquels je suis, &c.

EXTRAIT

*D'une Lettre du P. Ansaloni, de la Congrégation de la Mission, à ***.*

Goa, ce 21 Mars 1782.

Je tiens la parole que je vous ai donnée de vous faire le rapport fidele de ce qui s'est passé à Goa, lors de la reconnoissance faite du corps de l'Apôtre des Indes, Saint François Xavier. Monseigneur Emmanuel de Sainte Catherine, de l'Ordre des Carmes-Déchaussés, Evêque de Cochin, & en même temps Administrateur de l'Archevêché de Goa où il réside, & le Gouverneur général de cette Capitale de la domination des Portugais dans l'Inde, ont jugé qu'il étoit à propos de faire cette reconnoissance, pour dissiper les bruits qui s'étoient répandus que ce saint & précieux dépôt avoit été enlevé. Le corps de ce zélé Missionnaire est dans un beau sépulcre de marbre, dans l'Eglise du Jesus, à laquelle est unie une des trois Maisons que les Jésuites avoient ici.

Dans cette même Eglise, hors du Sanctuaire, on avoit préparé une estrade couverte de damas cramoisi. Sur cette estrade, on avoit placé une grande urne de cristal, avec des ornemens dorés; au-dessus, à une certaine hauteur, étoit un magnifique baldaquin de damas, avec des franges d'or. Autour de l'estrade, regnoit une balustrade de bois peint, & sur laquelle étoient de grosses torches de cire. Ces préparatifs ainsi faits, & le jour pris secrétement, pour la cérémonie, le samedi avant la Quinquagésime, 9 Février, vers la fin du jour, on posa des gardes dans l'Eglise & dans la Maison. Peu après M. l'Administrateur entra avec les personnes de sa suite, M. le Gouverneur, l'Officialité, quantité de Nobles, les Juges, les Conseillers, tous en habits de cérémonie, un bon nombre de Chanoines, de Prêtres séculiers, de Religieux & de Dames même.

On distribua d'abord de gros flambeaux allumés à plus de 50 personnes, & avec un dais on se rendit au lieu du sépulcre, par la porte intérieure de la Maison (car celle de l'Eglise étoit fermée); on monta au haut du mausolée, par un escalier pratiqué pour

cela, & le ſieur Cazalani, Ingénieur de ces contrées, & ci-devant Frere de la Compagnie de Jeſus, portant huit clefs que l'Evêque, le Gouverneur & les autres perſonnes prépoſées à la garde de ce dépôt conſervent, ouvrit le ſépulcre du côté de la partie des pieds du Saint, en préſence de tous les ſpectateurs, tira le cercueil qui renferme le Saint. Ce cercueil eſt de deux pieds de haut, long de huit; le couvercle eſt en dos d'âne, fermé par trois ſerrures, & couvert de drap d'or. Cela fait, on porta proceſſionnellement le cercueil ſur l'eſtrade qu'on avoit élevée au milieu de l'Egliſe. L'Evêque, le Gouverneur, quatre de nos Miſſionnaires & quatre autres Eccléſiaſtiques voulurent le porter. Une éréſipelle & une jambe fort enflée me priverent alors de cet avantage; mais, quand on le remit dans le mauſolée, mon indiſpoſition ne m'empêcha pas de me joindre à ceux qui avoient l'honneur & le bonheur de porter une ſi précieuſe relique.

Quand le cercueil eût été poſé dans le lieu qu'on avoit préparé pour le recevoir, on leva le couvercle & enſuite un voile de ſoie qui couvroit tout le corps du Saint. (Ce voile eſt envoyé à

la Reine de Portugal par le même vaisseau qui porte ma Lettre.) On vit alors le corps entier. Les pieds & les jambes sont en bon état & encore palpables ; la tête est couverte de sa peau, mais seche, & en quelques endroits on apperçoit le crâne : malgré cela, la physionomie n'est pas tout-à-fait effacée, & si on le vouloit, on pourroit encore en tirer des portraits ; le bras & la main gauche sont assez bien conservés & posés sur la poitrine. Il est vêtu des habits sacerdotaux qui paroissent encore neufs, quoique la chasuble soit un présent de la Reine de Portugal, de la Maison de Savoie, femme de Pierre II. Il est à observer que le Saint étoit de stature très-basse ; ses pieds sont demeurés assez noirs, peut-être parce qu'il étoit dans l'usage de faire pieds nuds tous ses voyages. Au pied droit, il manque deux doigts qui par un pieux larcin ont été enlevés : on sait que le bras droit est à Rome. Quand le corps fut ainsi découvert, les assistans le baiserent les uns après les autres, avec vénération & sans aucune confusion. Ils y firent toucher aussi avec respect des mouchoirs, des chapelets & des croix, après quoi on ferma le cercueil, & on

le mit dans une urne de criſtal, deſtinée à le recevoir. On chanta enſuite le *Te Deum*, & le corps reſta expoſé à la vénération publique, ſur l'eſtrade placée au milieu de l'Egliſe. La premiere nuit, la Communauté des Dominiquains veilla avec les ſoldats commandés pour la garde. Le Dimanche ſuivant, 10 Février, de très-bon matin, commença le concours du Peuple qui, le ſecond & le troiſieme jour, fut encore plus grand & toujours en bon ordre. Un des criſtaux de l'urne fut cependant rompu par la foule que les Prêtres & les ſoldats ne purent empêcher de s'approcher.

Parmi la multitude des perſonnes accourues pour viſiter le corps du ſaint Apôtre des Indes, on vit pluſieurs Gentils & un frere du Roi de l'Indouſtan, peu éloigné de Goa. Le Regolo déclara par ſon Interprete qu'il croyoit que notre Religion étoit la ſeule véritable. On ne vit néanmoins aucune converſion. Les PP. Obſervantins paſſerent la ſeconde nuit dans l'Egliſe, & les Peres de Saint-Philippe de Neri, la troiſieme. Pendant ces trois jours, deux ou trois proceſſions de différentes Communautés, ſe rendirent dans l'Egliſe de Jeſus,

pour y chanter le *Te-Deum* & des Messes solemnelles.

Le premier jour, elle fut chantée par le Doyen, premier Dignitaire du Chapitre, qui s'y trouva assemblé, ainsi que MM. l'Evêque & le Gouverneur. Notre Supérieur la chanta le second jour : nous y assistâmes tous, les Séminaristes, l'Evêque & le Gouverneur. Le troisieme jour, la Messe fut Pontificale. Le Gouverneur y assista en grande cérémonie, avec le Conseil, les Magistrats & les Officiers. Quand la Messe fut achevée, l'Evêque donna la bénédiction au nom du Pape, & publia une Indulgence pléniere au bruit du canon de toutes les forteresses.

Dans l'après-midi du troisieme jour, 13 Février, la foule étant diminuée, on put aisément & sans violence fermer les portes de l'Eglise. Il y resta quelques personnes pour la garde du saint dépôt, & dans la nuit, en présence de MM. l'Evêque, du Gouverneur, & dans le même ordre que dans le commencement de la cérémonie, on transporta le corps dans le mausolée de marbre. On le couvrit d'un nouveau voile brodé : on ferma ensuite le sépulcre avec les huit clefs, & on dressa

un acte de tout ce qui s'étoit passé.

Ainsi finit cette reconnoissance solemnelle du corps de l'Apôtre des Indes, Saint François Xavier, de la Compagnie de Jesus. Il est vraisemblable qu'on ne la renouvellera pas souvent, & parce qu'on n'aura pas les mêmes motifs, & parce que le saint corps s'altere & semble pâtir de l'air, des lumieres & de la chaleur qu'occasionne la foule qu'attire une aussi pieuse cérémonie.

FIN.

TABLE

Des Matieres contenues dans le XXVI[e] Volume.

Fin de la Table.





